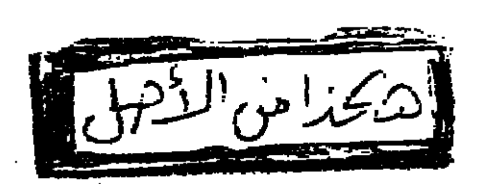


L'Economie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE - N° 15172 - 7 F

MARDI 9 NOVEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

« Démocratie » eltsinienne

« J'AI reçu beaucoup de coups du destin. Plus qu'une seule personne ne peut endurer. » C'est sur le mode lyrique – l'opéra après les canons – que Boris Eltsine a annoncé, samedi 6 novembre, qu'il était opposé à la tenue d'une élection présidentielle anticipée le 12 juin. Il s'y était pourtant formellement engagé au beau milieu de la crise née de la dissolution du Soviet suprême. Si le président russe n'a pas causé une réelle surprise, tant cette décision avait été préparée depuis des semaines par les confidences soigneusement distillées par son entourage, les arguments qu'il a avancés sont en revanche nouveaux.

Si l'on comprend bien le chef de l'Etat, sa grande lassitude... l'oblige à rester aux commandes jusqu'au terme de son mandat, en juin 1996. Il passera la main ensuite, après avoir assuré à un dauphin un soutien populaire. Si de nombreux exemples dans le monde l[...]ssent sceptiques sur la capacité des hommes politi[...]s à quitter leurs fonctions [...] leur propre gré, même [...]s s'y être engagés, la [...]tion de Boris Eltsine est [...] à la fois contraire à sa [...]e et au droit.

LE chef de son administration Sergueï Filatov, affirmait qu'une élection présidentielle anticipée n'était qu'un compromis, imposé au président par l'opposition. Ce qui veut dire que, pour lui, un compromis, même traduit en termes de loi – Boris Eltsine a signé un décret convoquant cette élection anticipée – peut très bien être trahi. Seul compte donc le nouveau rapport de forces, même s'il a été établi au prix de centaines de morts.

En décidant de dissoudre le Soviet suprême, puis tous les organes locaux datant de l'époque soviétique, en organisant des élections législatives et en mettant au point un nouveau projet de Constitution, Boris Eltsine s'est montré résolu à faire « du passé table rase ». Qui peut le lui reprocher ? Mais en s'excluant par avance de ce changement le président russe dévoile une fois de plus sa conception assez particulière de la démocratie.

SI le Parlement issu du scrutin du 12 décembre confirme l'annulation de l'élection présidentielle anticipée et si une majorité de votants approuvent le projet de Constitution, Boris Eltsine jouira donc, pendant au moins deux ans, des pouvoirs extrêmement larges que lui donnent les nouveaux textes. Or il a été élu, en juin 1991, dans un tout autre contexte : l'URSS existait encore et la Constitution en vigueur limitait considérablement le rôle du président.

En changeant les règles en cours de partie, mais sans distribuer de nouvelles cartes, Boris Eltsine a, tout simplement, commis ce que dans un Etat de droit on nomme « forfaiture ». Les démocraties occidentales pourraient, au moins, le constater.

Lire nos informations page 8


M0147 - 1109 0 - 7,00 F

Le gouvernement soutenant l'« expérimentation »

La semaine de quatre jours divise la majorité au Sénat

Le débat sur la semaine de quatre jours a repris, lundi 8 novembre, au Sénat, avec l'examen de l'amendement mis au point par Jean-Pierre Fourcade (UDF) et Gérard Larcher (RPR), sur l'« expérimentation » de cette formule, combinée avec l'annualisation du temps de travail. La discussion de cet amendement, soutenu par le gouvernement, s'annonçait difficile, faute de majorité assurée. Son sort devait dépendre du nombre des abstentions, les socialistes, les communistes et une partie du RPR, principalement, mais aussi de l'UDF, étant hostile à la solution proposée. La vigueur que tend à prendre le débat social annonce, pour Edouard Balladur, la fin d'une période d'indulgence de l'opinion, fondée sur le rejet de la gestion socialiste.

Le retour du réel

« L'état d'esprit et le comportement des salariés sont en train de se modifier. » Cette formule n'est plus, pour Louis Viannet, purement incantatoire et destinée à conforter quelques maigres troupes : elle prend forme, au point que la principale fédération patronale évoque, pour s'en inquiéter, *« un début d'agitation »*. Un discours qui était hier encore inaudible suscite une certaine attention. Voilà donc Edouard Balladur ramené sur terre, après une promenade dans les limbes, un voyage quasi surnaturel grâce à une popularité exceptionnelle, et qui donne désormais des signes de faiblesse (1). Ce retour au réel est évidemment pour lui lourd de menaces, mais il est parfaitement gérable, pour peu qu'il sache en saisir les avantages.

La popularité du premier ministre reposait jusqu'à présent sur un mélange inédit et harmonieux de qualités personnelles entretenues par un malentendu. L'homme neuf, indépendant du jeu partisan et de ses guerres tribales – en tout cas, qui apparaissait comme tel – avait été crédité par l'opinion de vertus magiciennes. Il était celui que l'on souhaite voir réussir, et dont on s'était persuadé qu'il allait réussir face au chômage, bien qu'il se fût lui-même publiquement dissocié, pendant la campagne électorale, de ceux qui, dans son propre camp, avaient promis monts et merveilles.

Mais l'effort et la rigueur renouvelée qu'il a imposés dans les premiers jours de son gouvernement ont paradoxalement renforcé ce malentendu : passé cet effort, c'est-à-dire, pour l'opinion, passé l'annonce de cet effort, les Français ont considéré que, le redressement ayant été opéré, il était plus que temps de remettre la machine en route. Or la sortie de crise ne peut raisonnablement dépendre ni d'un homme à qui l'on s'en remet de ce soin, ni d'un pays seul. Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir des lendemains qui ont déchanté après les relances solitaires de 1975 ou de 1981. En outre, en période de récession, dont le propre est de creuser en permanence le *« tombeau »* des systèmes sociaux, comme dit l'UIMM (l'Union des industries minières et métallurgiques), l'effort de redressement, des comptes sociaux notamment, est une nécessité constante.

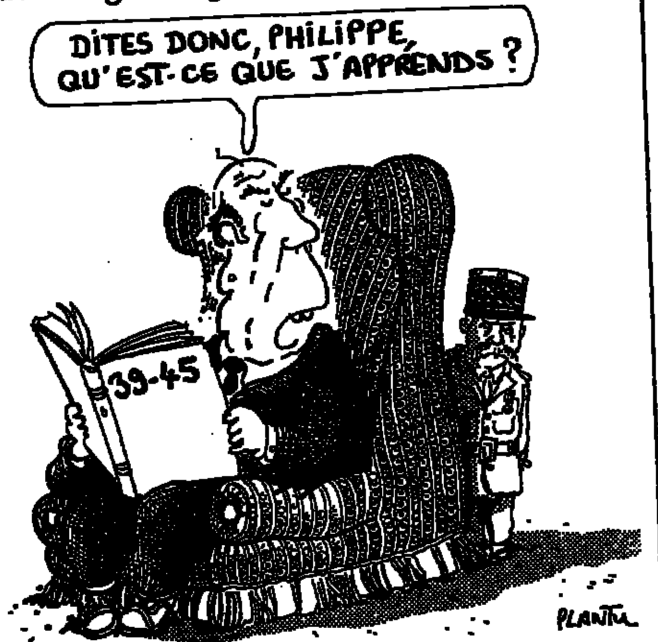
Dans ce contexte, le conflit d'Air France a servi de révélateur. S'il ne s'était rien passé sur ce front, les négociations du GATT auraient tout aussi bien fait l'affaire. Jusqu'alors, le gouvernement n'était pas tenu pour responsable de ce qui se passait dans le pays. Il y avait une déconnexion totale entre la popularité des dirigeants, la confiance politique d'une part, la réalité économique et sociale d'autre part. Ce lien est maintenant rétabli.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 10

(1) Cette indication et les données citées ultérieurement sont tirées de l'enquête de la Sofrès publiée dans le *Figaro Magazine* du 6 novembre.

Pas de gerbe présidentielle pour Pétain



Lire nos informations page 12

Mise en garde de Bill Clinton à la Corée du Nord

■ **L'avertissement américain.** – Le président américain Bill Clinton a mis en garde, dimanche 7 novembre, la Corée du Nord en réaffirmant la *« très ferme opposition »* des Etats-Unis à la mise au point d'une bombe atomique par le régime de Pyongyang. Il a ajouté que *« toute attaque contre la Corée du Sud serait considérée comme une attaque contre les Etats-Unis »*. A la suite du vote de l'Assemblée générale des Nations unies exigeant que la Corée du Nord autorise des inspections de ses installations nucléaires (*le Monde* du 3 novembre), le gouvernement de Pyongyang avait suspendu le dialogue avec la communauté internationale.

■ **Coopération entre Tokyo et Séoul.** – Le premier ministre japonais Morihiro Hosokawa et le président sud-coréen Kim Young-sam, ont décidé de coopérer étroitement pour *« apporter une solution à la question nucléaire nord-coréenne et assurer la stabilité dans la péninsule »*. La Corée du Nord, apparemment en proie à de très sérieuses difficultés économiques, a massé, depuis trois ans, près des deux tiers de ses forces à proximité de la zone démilitarisée, le long du 38e parallèle.

page 3

Fin de règne à la FAO

Les cent cinquante-neuf Etats membres de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) devaient désigner, lundi 8 novembre à Rome, siège de l'organisation, un sucesseur au Libanais Edouard Saouma, directeur général depuis dix-huit ans.

Neuf candidats étaient en lice dont quatre Européens. Si l'issue du scrutin restait hasardeuse, le mieux placé des candidats paraissait être le Chilien Rafael Moreno, 57 ans, sous-directeur général à la FAO. Au-delà de cette élection, le changement de directeur général revêt une importance particulière, la FAO étant une des très rares organisations internationales dirigées par une personnalité issue du tiers monde.

Présenté à la conférence de la FAO, un rapport sur l'agriculture à l'horizon 2010 confirme les progrès continus accomplis dans le monde en matière d'alimentation et de nutrition, et ce malgré la forte croissance démographique.

Seule l'Afrique sub-saharienne reste à l'écart. La situation nutritionnelle y est plus grave qu'il y a vingt ou trente ans. Et aucune amélioration d'envergure n'est attendue d'ici 2010.

pages 22 et 23

Haïti : ils ont gagné...

Jean-Bertrand Aristide, le président légal, ne reviendra pas. Les néo-duvaliéristes sont vainqueurs

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Ils ont gagné. Contre la volonté d'un peuple qui avait voté librement pour la première fois de son histoire. Contre la communauté internationale, impuissante et velléitaire, naïve, selon les plus indulgents ou cynique pour un nombre croissant d'Haïtiens. Ces putschistes et leurs alliés, qui ont mis en échec Washington, les Nations unies et l'Organisation des Etats américains, constituent *« la grande famille du 30 septembre »* (la date du coup d'Etat qui a renversé le président Aristide en 1991), selon l'expression du journaliste Serge Beaulieu, l'un de leurs principaux porte-parole.

Les sept mille cinq cents officiers et soldats des forces armées d'Haïti campent solidement au cœur de la *« famille »*. Un simulacre d'armée, mal entraînée, mal équipée et peu disciplinée. La solde des *« ti-soldats »* ne dépasse pas 1 000 gourdes (environ 500 francs) par mois. En dépit de la banqueroute de l'Etat, ils ont toujours été payés, grâce aux largesses de quelques grandes familles. Les officiers améliorent l'ordinaire de la troupe en distribuant les miettes de leurs trafics lucratifs. Cette *« armée d'occupation »*, responsable de la sanglante répression qui n'a pas cessé depuis le coup d'Etat, craint la vengeance populaire. Elle a tout fait pour empêcher le retour du président Aristide.

« Dante Caputo [le médiateur des Nations unies] *a commis l'erreur de sous-estimer le général Cédras »*, affirme un diplomate qui suit le dossier depuis plus d'un an. Le tandem Raoul Cédras-Michel François (le chef de la police militaire) a parfaitement fonctionné. Jusqu'à l'assassinat du ministre de la justice Guy Malary, à la mi-octobre, la plupart des diplomates, surtout les Américains, présentaient le général Cédras comme un homme de parole, soucieux de négocier, embarqué dans le putsch à son corps défendant. Dans la répartition des rôles, le colonel Michel François apparaissait comme le chef de file des « durs », voire le véritable « homme fort ».

En fait, derrière Raoul Cédras, les généraux Jean-Claude Duperval et Philippe Biamby et le colonel François n'ont cessé de jouer la même partition sur des registres différents. Exploitant avec habileté les contradictions américaines, ils ont poursuivi le même objectif : torpiller l'accord de Governor's Island sur le retour à la démocratie.

JEAN-MICHEL CAROIT

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Federico Mayor

« Nous passons d'une culture de guerre à une culture de paix »

« Directeur général de l'UNESCO depuis 1987, vous venez d'être élu pour un nouveau mandat de six ans. Vous avez donc déjà eu le temps d'élaborer et de commencer à mettre en œuvre les grandes orientations que vous souhaitez donner à cette organisation internationale, que vous aurez à conduire pratiquement jusqu'à la fin du siècle. Quels sont les axes principaux que doit suivre l'action culturelle de l'UNESCO ?

Né en 1934 à Barcelone, Federico Mayor, élu directeur général de l'UNESCO en novembre 1987 pour un mandat de six ans, a été réélu samedi 6 novembre, par la conférence générale des Etats membres pour un second mandat. Il aura donc la charge de conduire l'action culturelle et éducative des Nations unies pour cette fin de siècle.

Scientifique de formation, Federico Mayor a été notamment titulaire de la chaire de biochimie de l'université de Grenade, dont il est recteur de 1968 à 1972, puis de l'université de Madrid. Spécialiste du métabolisme cérébral et de la pathologie moléculaire du nouveau-né, domaines auxquels il a consacré plusieurs dizaines de publications scientifiques, il a fondé, et dirigé de 1973 à 1978, le centre de biologie moléculaire de Madrid.

Sa carrière politique l'a conduit du Parlement espagnol, où il est élu député centriste en 1977, aux fonctions de ministre de l'éducation et des sciences (1981-1982), puis de député au Parlement européen, en 1987.

Membre du Club de Rome depuis 1981, Federico Mayor est également l'auteur d'un essai sur les choix fondamentaux dont dépend notre avenir, Demain est toujours trop tard *(traduction française en 1991 chez Economica, avec un prologue de Jean d'Ormesson), et de deux recueils de poèmes, dont l'un a été traduit en français (*82 Eaux fortes*, Belfond, 1991).*

Il nous expose les principaux éléments de sa conception du rôle essentiel que tiennent l'éducation et la culture dans le changement global de civilisation qui se déroule.



– Avant de décrire les grandes lignes directrices de l'action de l'UNESCO, permettez-moi de rappeler quelle est sa mission fondamentale. Fondée en 1945, au lendemain d'une guerre marquée par la plus effroyable barbarie, cette organisation a pour tâche de bâtir la paix dans l'esprit des hommes par l'éducation, la science et la culture. Nous savons en effet que le développement économique est indispensable mais n'est pas suffisant. Nous savons que le développement politique est indispensable mais ne peut, lui non plus, se suffire à lui-même.

» Le travail essentiel de l'UNESCO est donc de veiller à la solidarité morale et intellectuelle de l'humanité. Nehru disait à juste titre que l'UNESCO était la conscience du système des Nations unies. Son rôle ne peut donc pas se limiter à la diffusion des connaissances ou à la sauvegarde du patrimoine de l'humanité. Dans cette époque de mutation que nous sommes en train de vivre, elle doit tout mettre en œuvre pour permettre à l'humanité de répondre aux défis planétaires qui engagent la vie des générations futures. Telle est pour moi l'idée essentielle qui doit présider à toutes nos actions internationales.

» Celles-ci se répartissent en trois grands volets. Le premier d'entre eux est l'action pour la liberté d'expression. L'article 1 de l'Acte constitutif de l'UNESCO, signé à Londres le 16 novembre 1945, stipule que l'Organisation doit garantir la circulation des idées par les mots et par les images. Notre programme de développement de la communication a pour objectif que tous les pays puissent s'exprimer. Il faut en effet que tous disposent de la possibilité de faire connaître ce qui se passe chez eux. L'information ne doit pas être le monopole de quelques pays privilégiés. C'est pourquoi, partout dans le monde, nous donnons notre assistance pour la formation de journalistes et de spécialistes dans les divers secteurs de la communication, ainsi que pour l'équipement des divers moyens d'information.

» Ce premier volet est essentiel, parce qu'il ne peut y avoir de paix dans le monde sans la liberté de s'exprimer pour tous. On ne peut en effet mettre de limites à la liberté, pas plus qu'on ne peut mettre de portes à la mer. C'est là la clé de la démocratie. La dignité et la justice, vers lesquelles nous devons progresser, sont inconcevables sans la liberté d'expression. Encore faut-il donner à tout le monde les moyens de s'exprimer, de pouvoir faire connaître ses idées, et de prendre connaissance de celles des autres. C'est pourquoi le second volet de notre action est la lutte contre l'analphabétisme.

» Il ne faut pas confondre l'analphabétisme et l'ignorance. J'ai connu de très nombreux analphabètes qui étaient pourvus d'une grande sagesse. J'ai beaucoup appris à leurs côtés. Mais chacun doit pouvoir manier l'expression symbolique du langage écrit pour pouvoir faire connaître son expérience au-delà de son village, de sa région, ou même de son pays, et pouvoir recevoir celle des autres. »

« L'attention portée au passé n'a qu'un sens : l'avenir »

» Pour développer nos moyens d'action, nous avons conclu une grande alliance avec la Banque mondiale, l'UNICEF, le programme des Nations unies pour le développement et un grand nombre d'organisations non gouvernementales. Nous sommes en train de gagner la lutte contre l'analphabétisme, et il va falloir consolider cette victoire pour les générations à venir.

– Selon quel calendrier pensez-vous que l'on puisse juger les résultats de cette politique éducative ? Par année, par décennie ?

– Je crois que les résultats sont déjà visibles, mais que nous devons avoir constamment présent à l'esprit l'avenir le plus lointain. Notre responsabilité actuelle concerne l'avenir, et non plus le court terme. C'est le troisième volet des activités de l'UNESCO, que j'appelle la mémoire du futur. Tout ce qui a déjà été fait pour conserver les Pyramides, le Parthénon, le temple de Borobudur ou celui d'Angkor, ainsi que tant de monuments, de manuscrits, de tableaux, de musiques écrites ou enregistrées, toute cette attention portée au passé n'a qu'un sens : l'avenir. Cet immense patrimoine spirituel n'aura de valeur que si les hommes de demain sont encore en mesure de le comprendre et de le respecter. C'est pour eux qu'il doit être sauvegardé, et non pas pour lui-même. Tout le travail de la mémoire est finalement tourné vers demain plutôt que vers hier.

– Quel est, selon vous, le principal obstacle à la mise en œuvre d'une politique éducative à l'échelle mondiale ?

– Je pense qu'il y a encore une myopie considérable de la part de la plus grande partie des dirigeants du monde. Ils ne voient que les prochaines élections, les querelles internes à leur nation ou à leur région. Ils ne se rendent pas encore compte que les générations futures de l'ensemble de la planète doivent être désormais notre seule perspective. Car nous sommes à un moment charnière, à la fois fragile et prometteur. C'est un moment fragile parce qu'une immense partie du monde, qui vivait dans l'oppression, est en train d'accéder à la liberté, et aussi parce que nos systèmes démocratiques ont de réelles faiblesses, surtout en ce qui concerne la participation de la population. En effet, comme citoyen, je dois pouvoir dire « je participe, donc j'existe ». La participation réelle à la vie publique, notamment à l'échelle municipale, demeure l'indicateur par excellence de la démocratie.

» D'un autre côté, le moment présent est prometteur, car nous pouvons déjà faire vraiment une politique mondiale correspondant à la mutation globale qui est en cours. J'ai en effet l'impression que nous sommes à l'aube d'une nouvelle Renaissance, plus vaste et plus profonde que celle connue par l'Europe aux quinzième et seizième siècles. C'est en effet à mes yeux un changement historique extraordinaire qui devient possible : nous passons d'une culture de guerre à une culture de paix.

» Dans la culture de guerre, les menaces étaient à l'échelle d'un territoire. Les menaces sont désormais globales, et nous conduisent à une culture de paix. Nous n'avons plus les moyens de nous entredéchirer. Il nous faut faire face ensemble à une transition extrêmement complexe, dans laquelle l'élément décisif est constitué par l'éducation.

» Dans la politique internationale, depuis des décennies, l'accent était mis presque exclusivement sur la croissance économique. On se rend compte aujourd'hui qu'il n'y a pas de croissance économique durable sans éducation. Pour la première fois, on commence à considérer véritablement que les ressources humaines sont une priorité. On commence à comprendre que nous ne pourrons faire face à la surpopulation, aux fondamentalismes, à la violence sans une action éducative mondiale, car la lutte contre la pauvreté matérielle et la lutte contre la pauvreté intellectuelle ne peuvent pas être séparées. Cette prise de conscience du rôle fondamental de l'éducation constitue à mes yeux un grand changement de cap.

– L'expansion démographique n'est-elle pas la difficulté majeure ? Comment faire pour éduquer quelque six milliards d'êtres humains ?

– C'est évidemment la question centrale. Elle est d'autant plus importante que c'est aujourd'hui la partie du monde la plus démunie qui connaît la croissance démographique la plus forte. L'immense disparité que l'on constate entre ceux qui possèdent les moyens de vivre et de se cultiver et ceux qui sont démunis de tout est donc en train de s'accroître, au lieu de se réduire. C'est ce mouvement que nous devons absolument inverser. Or l'éducation fournit la clé qui peut permettre de sortir de cette situation.

» Dans tous les contextes culturels, idéologiques et religieux, on constate en effet que la fertilité diminue quand l'éducation progresse. Le contrôle de la démographie mondiale ne peut passer par des mesures autoritaires ni par la restriction des libertés individuelles. C'est au contraire en donnant à chacun les moyens de développer ses capacités propres et d'exercer pleinement sa liberté que l'on pourra endiguer la croissance de la population mondiale.

» Dans vingt-cinq ou trente ans, la population mondiale comptera entre sept et huit milliards d'hommes. Et nous avons l'ambition de leur donner plus qu'une information ou une instruction élémentaire. Eduquer, ce n'est pas seulement transmettre des connaissances. C'est éveiller en chaque personne ses capacités de comprendre, de créer et d'agir. Comment faire ? Nous devons utiliser les immenses progrès des techniques et des médias. Il est certain que l'école demeure le lieu essentiel de toute éducation. Mais pour être en mesure de toucher ces milliards de personnes et pour que chacune d'entre elles continue toute sa vie à pouvoir s'éduquer, il ne faut surtout pas réduire l'action éducative uniquement à l'espace de l'école. Nous devons utiliser tous les moyens que le monde actuel met à notre disposition : la presse écrite, les radios, le cinéma, la télévision, les cassettes vidéo, etc.

» D'autre part, nous devons élaborer de nouvelles manières d'aborder le contenu même de la culture. Nous devrions par exemple cesser d'avoir une conception exagérément militaire et politique de l'Histoire. Elle n'a pas été écrite seulement par les généraux et les hommes d'Etat. Ce sont les philosophes, les penseurs, les scientifiques qui ont fait progresser l'humanité. La manière dont on présente aux enfants le passé de l'humanité doit donc être repensée dans la perspective d'un monde fondé non plus sur la lutte et la violence, mais sur la coexistence pacifique et la générosité.

» Il faut aussi envisager des institutions d'enseignement supérieur tout à fait différentes des institutions présentes. Les universités actuelles sont structurées pour n'accueillir que des jeunes. Il faut les ouvrir à la formation continue des adultes et des personnes âgées. Le monde de demain exigera pour beaucoup des changements de spécialité professionnelle, parfois plusieurs changements au cours d'une même existence.

« La nature des menaces pesant sur la sécurité mondiale a changé »

Nous devons donc repenser tout le système universitaire pour qu'il puisse assurer à la fois une formation de départ, des possibilités permanentes de recyclage, et un accès constant à la culture quel que soit l'âge.

Cet accès à la culture est en effet, je le répète, la condition essentielle pour que chacun puisse jouir pleinement de sa liberté.

– N'y a-t-il pas malgré tout des éducations qui sont des formes de conditionnement ou d'endoctrinement ?

– C'est évidemment l'un des principaux pièges qu'il faut éviter. Lorsqu'un système d'oppression utilise l'école et l'instruction pour endoctriner au lieu de permettre à chacun d'user de ses capacités propres, nous sommes aux antipodes de la conception de l'éducation que défend l'UNESCO. Les Etats autoritaires ou totalitaires tentent de contrôler l'enseignement et la culture parce qu'ils ont besoin de l'uniformité pour imposer leur domination. Ce n'est pas par hasard que Staline disait : *« Faites attention à la culture ! »* Il savait que celle-ci risquait toujours d'ouvrir une brèche dans le système fermé qu'il avait mis sur pied. Car la culture est toujours le contraire de l'uniformité et de la clôture. C'est l'invention, la liberté de l'esprit, la diversité.

» C'est pourquoi, lorsque nous parlons d'une politique éducative mondiale, d'une utilisation globale des moyens actuels d'information, il ne s'agit en aucune manière de construire un modèle mondial et uniforme de la culture. Cela n'aurait aucun sens, et serait évidemment à l'opposé de nos objectifs et de nos convictions. Chaque région, chaque pays, chaque aire culturelle doit au contraire pouvoir utiliser ses multiples moyens techniques pour faire entendre leur voix propre. L'éducation doit à la fois favoriser l'universalité de quelques valeurs, comme la tolérance, et permettre à la diversité des cultures de s'épanouir pleinement. Car il ne s'agit pas seulement de supporter le fait que les autres existent, mais de tout faire pour parvenir à les connaître et les respecter.

» Aucune culture ne peut se développer par le repli sur elle-même. Ce n'est que par le regard tourné en permanence vers les autres, par l'interaction, par l'ouverture à ce qui n'est pas elle qu'une culture peut approfondir son apport spécifique à la communauté humaine. Dans cette perspective, la mission intellectuelle de l'UNESCO, telle que je la conçois, n'est pas de concurrencer les instituts de recherche existant déjà à travers le monde. Elle est plutôt de faciliter les rencontres et de stimuler les échanges en faisant appel à des personnalités compétentes extérieures à l'organisation.

– Bill Clinton a parlé de « réinventer les Nations unies ». Pensez-vous que ce soit le moment ? Et si oui, dans quelle direction devrait se faire cette évolution ?

– Je suis pleinement d'accord avec cette démarche. J'ai d'ailleurs proposé en 1991, à la Conférence générale de l'UNESCO, la « refondation » du système des Nations unies. Au lieu de songer à multiplier les organismes nouveaux, comme on le fait en envisageant par exemple la constitution d'un Conseil de sécurité pour l'écologie, d'un autre pour le développement ou pour l'économie, il faudrait revenir à cette idée fondatrice : la tâche du Conseil de sécurité est de s'occuper de tout ce qui constitue une menace pour la sécurité mondiale. Il se trouve que la nature de ces menaces a changé. Elles ne sont plus seulement d'ordre militaire.

» La surpopulation, la dégradation de l'environnement, les possibilités de manipulations génétiques, l'extension du sida, la pauvreté, l'intolérance sont aujourd'hui des menaces à la sécurité mondiale. Un nouveau Conseil de sécurité des Nations unies, en pleine association avec les agences compétentes, à commencer par l'UNESCO, devrait se saisir de toutes ces questions qui engagent la vie des générations futures. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI

هكذا من الأصل

O Mayor

La mettant en garde contre la tentation de se doter de l'arme nucléaire

Bill Clinton adresse un avertissement à la Corée du Nord

■ MISE EN GARDE. – Le président américain Bill Clinton a réaffirmé, dimanche 7 novembre, la « très ferme opposition » des Etats-Unis à la mise au point d'une bombe atomique par la Corée du Nord.

■ COOPÉRATION TOKYO-SÉOUL. – Le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, et le président sud-coréen Kim Young-sam ont décidé de coopérer pour pousser la Corée du Nord à accepter des inspections de ses installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et à rester au sein du traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Alors que la visite du secrétaire américain à la défense, Les Aspin, à Tokyo puis à Séoul, avait débuté sur un ton relativement *conciliant* envers la Corée du Nord (*le Monde* du 6 novembre), sa conclusion a donné lieu à un regain de tension qui prend, ici, des airs de mini-*guerre froide, authentique ou simulée.*

On aurait pu s'attendre à voir la Corée du Nord composer, à la suite du vote de l'Assemblée générale des Nations unies exigeant *qu'elle permette à l'Agence inter*nationale pour l'énergie atomique (AIEA) d'inspecter ses sites nucléaires, tant son isolement était criant. La seule voix contre était la sienne. *On s'en gaussait presque à* Séoul : *« Même Cuba a laissé tomber Pyongyang... »* Mais Pyongyang a suspendu le dialogue et le comité central du Parti des travailleurs *(communiste) devait se réunir cette* semaine pour adopter des contre-mesures.

Du coup, les Etats-Unis ont gelé la deuxième phase de leur désengagement militaire graduel de la péninsule. Washington a en outre réaffirmé son plein soutien à la *position sud-coréenne : toute* coopération économique avec le Nord est liée à l'abandon de la menace nucléaire.

Et surtout, le président Clinton a, *dimanche* 7 novembre, lancé un nouvel avertissement à la Corée du Nord *(lire l'encadré ci-dessous)*, la mettant en garde contre toute tentation de se doter de l'arme *nucléaire et indiquant que* Washington considérerait une attaque contre la Corée du Sud comme une agression contre les Etats-Unis. *D'autre part, le premier ministre* japonais, Morihiro Hosokawa, et le président sud-coréen, Kim Young-sam, se sont mis d'accord, au cours du week-end, durant des entretiens à Kyongju, *ancienne capitale de la* Corée historique, pour coopérer étroitement en vue d'amener Pyongyang à accepter les inspections *nucléaires internationales.* C'était la première visite de M. Hosokawa en Corée du Sud depuis son arrivée au pouvoir.

« Scénario-catastrophe » possible

L'entourage de M. Aspin, qui admet l'incertitude du risque nucléaire nord-coréen, s'est montré préoccupé par l'hypothèse d'une attaque conventionnelle contre le Sud : *« Nous pénétrons peut-être dans une zone de danger »*, disait un membre anonyme de sa délégation. La Corée du Nord a massé, depuis trois ans, près des deux tiers de ses forces à proximité de la zone démilitarisée et serait aux abois sur le plan économique. Le fonctionnaire notait *que certains*, à Pyongyang, pouvaient se croire placés devant le choix de *« mourir de faim ou de périr dans une guerre »*. La Maison Blanche a tenté de mettre *un bémol à cette prédiction. Car il* est patent que *Washington* – *comme* Séoul *et Tokyo* – *hésite* à assortir la politique de la carotte envers Pyongyang, qui a dominé en 1993 sans succès, de celle – aléatoire – du bâton.

Cette crispation dans une crise avec laquelle la Corée du Sud vit depuis quarante ans face à un voi*sin du Nord prisonnier de l'ère gla*ciaire, n'est en rien perceptible hors des cercles du pouvoir et des observateurs. Les milieux d'affaires de Séoul vaquent à leurs fructueuses occupations, l'œil sur la main-d'œuvre bon marché que pourrait offrir le Nord. *Le régime du président* Kim Young-sam, élu voici bientôt un an, effectue un salutaire toilettage des pratiques politiques. Le patron honoraire du groupe Hyundai, Chung Ju-yung, qui avait joué les *Ross Perot en se présentant à* l'élection *présidentielle* début 1993, a été condamné à une peine de trois ans de prison pour financement politique obscur; eu égard à sa stature, il est resté en liberté surveillée. *Les services publics fonc*tionnent bien. Les embouteillages pullulent.

Il n'en demeure pas moins que le « scénario-catastrophe » n'est pas exclu, loin s'en faut. La Corée avait été l'un des points de départ de la guerre froide. C'est là que s'écrit encore son épilogue, sans garantie qu'il soit pacifique. Car la partie d'échecs qui se joue entre les trois *protagonistes principaux* – Séoul, Pyongyang, Washington – et les intervenants de l'ombre – Pékin, Tokyo, Moscou – présente cette particularité effrayante que nul ne sait exactement sur quelles règles *opère l'un des joueurs.* Déjà *haute*ment imprévisible par nature, le pouvoir nord-coréen est en outre confronté à une crise économique dont on ne parvient même pas à *mesurer la gravité.*

L'économie nord-coréenne se contracte-t-elle à un taux de 8 % *par an, comme* l'*estiment* les *plus* optimistes? Est-elle au bord du dépôt de bilan, comme le craignent les pessimistes, au vu d'informations de seconde main sur des *émeutes de la faim qui se seraient* produites récemment? Un petit nombre de réfugiés fuyant des situations alarmantes sont parvenus en Chine. *Mais* à en croire les Sud-Coréens, Pékin n'a pas signalé d'afflux massif de réfugiés à sa frontière pour le moment.

La carte chinoise

Sur le plan politique, le fils et héritier désigné Kim Jong-il et sa génération de dirigeants promis à la succession de Kim Il-sung se préparent-*ils à négocier leur* propre survie, *les armes à la main*, face au Sud? Sont-ils menacés de l'intérieur par des tentatives de révolutions de palais, comme en circule, à l'*occasion*, le *bruit*? *Seraient-ils* capables d'assumer collectivement le rôle d'un Deng Xiaoping en Chine pour l'ouverture économique, puis d'un Chiang Ching-kuo, à *Taïwan, pour l'ouverture politique*? Autant d'experts, autant d'interprétations.

Difficile, donc, de prendre à la légère l'affirmation de Pyongyang que l'année 1995 sera *celle où* le Nord réalisera la réunification de la péninsule, par la force s'il le faut. Non pour la forfanterie qu'elle représente, mais pour les menaces *qui la sous-tendent. Car, si la réu*nification est à l'ordre du jour dans toutes les conversations à Séoul, il semble bien que personne, en fait, ne la souhaite pour le *moment.* Ni le Nord, qui serait englouti; ni le Sud, qui en redoute la facture économique; ni les pays concernés par l'équation coréenne, pour ses *implications stratégiques* nées de l'incertitude nucléaire.

Un effondrement soudain du régime du Nord, à l'allemande, ferait tomber dans les mains du Sud ses *acquis dans ce domaine.* Toutes les parties concernées craignent que le Japon ne soit alors tenté de se doter de l'arme atomique. *Ce scénario relancerait la* course aux armements dans un Extrême-Orient où n'existe aucun dispositif de sécurité tel que ceux qui ont été mis en place à l'Ouest.

La Russie, héritière de l'URSS vaincue, n'est *plus* un joueur stra*tégique majeur dans cet imbroglio.* Mais elle s'inquiéterait d'une réunification qui amènerait directement la puissance économique du Sud au *contact des étendues sous*peuplées et mal développées de son propre Extrême-Orient, déjà soumis à la pression du boom économique chinois.

La Chine détient sans doute une carte maîtresse pour tenter d'amener Pyongyang à la raison. Elle est, c'est clair, fâchée de l'intransigeance de Pyongyang, mais fait des pieds et des mains pour qu'on n'en arrive pas à voter sur des sanctions *internationales* d'ordre économique contre Pyongyang. Forte de sa nouvelle entente avec Pékin, la Corée du Sud l'estime disposée à prêter *« une coopération passive »* au camp occidental. Mais, pour la Chine, l'alternative est cornélienne. Mettre un veto à des sanctions reviendrait à récolter l'opprobe occidentale aujourd'hui réservée aux Nord-Coréens. S'abstenir équivaudrait à se rendre complice de l'étranglement d'un allié de l'ex-univers socialiste, pour la survie duquel près d'un *million de Chinois sont morts aux* injonctions de Mao Zedong.

Les liens Pékin-Pyongyang sont un des secrets les mieux gardés de la planète. La rumeur veut que quand Pékin a annoncé aux Kim père et fils son intention de reconnaître *Séoul*, l'*an dernier*, Kim junior ait eu le geste de lancer un cendrier au visage de l'envoyé chinois. Récemment, Pékin a eu envers Pyongyang un geste prati*quement aussi bizarre en y* dépêchant Hu Jintao, membre de la direction chinoise peu influent mais marqué d'une auréole libérale. Rien n'a filtré sur *la teneur des* conversations.

Enfin, dans l'équation, *il faut ajouter le facteur supplémentaire* d'incertitude qu'est le rapport entre le Congrès américain et l'administration Clinton. Car, après l'épisode irakien, l'*idée commence* à *faire* son chemin aux Etats-Unis qu'en paraissant indécis, Washington prêterait le flanc à un chantage nord-coréen qui vise à assurer aux *délirants promoteurs de l'idéal* autarcique une niche dans la future Corée unie. Les derniers propos du président américain mettront-ils un terme à ces *hésitations*?

FRANCIS DERON

La fermeté du président américain

« Nous ne pouvons permettre à la Corée du Nord de fabriquer des armes nucléaires. Il nous faut être fermes sur ce point ». Dimanche 7 novembre, sur la chaîne de télévision NBC, le président américain Clinton a haussé le ton envers le régime nord-coréen du vieux maréchal Kim Il-sung. *« Ils savent très bien que toute attaque contre la Corée du Sud serait considérée comme une attaque contre les États-Unis »*, a-t-il ajouté. Il a précisé qu'outre Tokyo et Séoul, Washington avait eu des entretiens à ce sujet avec Pékin, dont les dirigeants, malgré les divergences de vues entre les deux pays sur d'autres sujets, *« ont aidé à tenter de trouver une issue »* à cette affaire. Bill Clinton a toutefois refusé de dire quelle méthode il comptait employer pour empêcher Pyongyang de se doter d'une force de frappe. Cette mise en garde intervient alors que les Nord-Coréens continuent à mettre toutes sortes d'obstacles aux inspections internationales de leurs installations nucléaires.

Le coût de la réunification

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Quel est le « prix » de la Corée du Nord? Ou, plus exactement, *quel serait le coût, pour la Corée* du Sud, de la réunification avec le royaume ermite du maréchal Kim Il-sung? Au vu des difficultés de l'Allemagne, et des *risques* d'effondrement du régime de Pyongyang, apparemment en proie à de très sérieuses difficultés économiques, c'est la question que se l'on se pose à Séoul, non sans *quelques* frayeurs. L'économie sud-coréenne, un des *« dragons »* – ou *« tigres »* – d'Extrême-Orient, supporterait-elle le choc?

Au cours d'un séminaire organisé début novembre à *Séoul par les* autorités et le Club des correspondants étrangers, un économiste en vue, Hwang Eui-gak, professeur à l'université de Corée et conseiller au *ministère de la défense*, s'est livré à l'exercice délicat consistant à se pencher sur la boule de cristal des indicateurs économiques, afin de tenter de déterminer l'évolution du montant de la facture dans différentes hypothèses de réunification de la péninsule : brutale, à l'allemande, progressive, dans un proche *futur*, ou distante, à l'horizon de l'an 2000. Il en ressort que plus la réunification tarde, plus se creuse le fossé entre le Sud capitaliste, dynamique, et le Nord socialiste, en crise plus ou moins larvée, faisant s'élever les coûts d'intégration *mutuelle. Mais il est également* apparent que l'économie sud-coréenne actuelle, qui est encore loin du niveau de l'Allemagne de l'Ouest en 1989 et connaît en outre un *tassement*, supporterait difficilement une réunification rapide, qu'elle soit opérée à chaud et suivie d'une « thérapie de choc », ou qu'elle *se déroule plus graduelle*ment.

Le plus tôt serait le mieux

Partant des estimations actuelles et de projections moyennes, M. Hwang estime que la réunification, si elle était intervenue en *1990*, aurait coûté à la Corée du Sud quelque 312 à 332 milliards de dollars pour les seules immobilisations de capitaux, que ce montant s'élèverait à *777* milliards de dollars en *1995 et qu'il atteindrait* 1 204 milliards de dollars en l'an 2000. Le chiffre de 1995 représente 1,3 fois le produit national brut sud-coréen, celui de l'an *2000* représente 1,7 fois ce qu'on peut en estimer.

Encore ces chiffres doivent-ils être pratiquement doublés, selon M. Hwang, pour couvrir les coûts plus immatériels des « frictions » sociales résultant de la rencontre de deux économies radicalement différentes. *La facture, en l'an 2000*, s'élèverait donc à 2 408 milliards de dollars. D'autres estimations placent diversement la note à 212 milliards en *1993*, 448 milliards *en 2000, ou, autre projection*, entre 980 et 1 000 milliards en l'an 2 000.

Ces calculs, qui sont évidemment très théoriques puisque l'on ignore quantités de données sur le Nord – y compris la gravité de sa crise *présente* – font toutefois apparaître que si la réunification allemande représente sur dix ans environ 20 % du budget de l'ancienne Allemagne de l'Ouest en 1989 et 1990, l'« investissement » similaire sur la Corée du Nord représenterait en l'an 2000 environ 50 % du budget se Séoul *sur la même période* de dix ans.

Quant à savoir l'effet qu'aurait sur l'économie du Sud l'intégration de la population et des équipements du Nord, avec ce qu'on peut en supposer de lourdeurs et d'inefficacité, M. Hwang hésite à le chiffrer, mais estime qu'un ralentissement est inévitable.

L'économiste relève encore que la différence entre les économies des deux Allemagnes en 1989 était bien inférieure à celle des deux Corées la même année. Le revenu par habitant de la *RDA* s'élevait à *47 % de celui de la RFA. Au nord* de la péninsule coréenne, il n'est que de 19,2 % de celui du Sud. Le fossé tend à se creuser : ce rapport ne sera plus que de 9 % en 2000. *De même, alors que le commerce* de l'Allemagne de l'Est représentait 7,6 % de celui de l'Ouest, les échanges de la Corée du Nord n'atteignent que 3,4 % de celui du Sud, *et tomberont* à 2,2 % à la *fin du* siècle.

En raison de ces projections, M. Hwang estime qu'une unification rapide est, dans l'absolu, préférable, *« car le coût sera plus élevé au fur et à mesure que s'accroît le fossé économique entre les deux Etats »*. Quant à choisir, si l'Histoire le permettait, entre un traitement de choc après l'effondrement du Nord, *probablement moins* coûteux, et une approche plus graduelle, moins déstabilisatrice pour l'économie du Sud, M. Hwang, fataliste, admet... que *« l'unification ne sera en aucun cas opérée sur le mode et à la vitesse que nous espérerions »*. Mais il est quand même plus prudent d'avoir une idée de l'addition.

F. D.

CLÉS

Une guerre, deux pays

■ **Le Sud.** Capitale : Séoul. Superficie : 99 484 kilomètres carrés. Population : 43,6 millions d'habitants. Revenu par habitant : 6 498 dollars (1991). Inflation : 5,1 %. *PNB* : 282,9 milliards de dollars. Commerce extérieur : 153,3 milliards de dollars. Taux de croissance : 9,3 %. Espérance de vie : 71 ans. Forces armées : 750 000 hommes.

■ **Le Nord.** Capitale : *Pyongyang*. Superficie : 120 538 kilomètres carrés. *Population* : 22,1 *millions d'habitants*. Revenu *par habitant* : 945 dollars. PNB : 20,8 milliards de dollars. Commerce extérieur : 2,7 milliards de dollars. Taux de croissance : négatif. Espérance de vie : 71 ans. Forces armées : 1,1 million d'hommes.

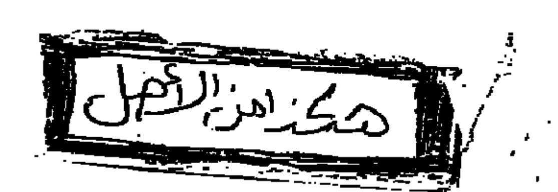
■ **La guerre de Corée.** C'est le 25 juin 1950 que l'armée nord-coréenne franchit le 38e parallèle pour envahir la Corée du *Sud*. La guerre durera trois ans, *le Sud étant soutenu par les Nations unies – en fait essentiellement par les Américains* – et le Nord bénéficiant d'une assistance soviétique et surtout de la participation aux combats de nombreux « volontaires » chinois. Après de longues négociations, un armistice a été signé le 27 juillet 1953 à Panmunjom, sur la zone démilitarisée qui *sépare* désormais *les deux parties* de la *péninsule*.

PHILIPPINES

Manille a conclu un cessez-le-feu avec les séparatistes musulmans

Le gouvernement des Philippines *et les indépendantistes* musulmans du Front Moro de libération nationale (MNLF) ont signé, dimanche 7 novembre, à Djakarta, un accord de cessez-le-feu qui a pris immédiatement effet. Ce cessez-le-feu conclut la première phase des *négociations*, ouvertes *le 26 octobre*, sur la *création d'une région* autonome musulmane dans le sud de l'archipel, en vertu de l'accord signé par les deux parties en 1976 à Tripoli (Libye), mais resté jusqu'à présent lettre morte. L'objectif des négociations, parrainées par l'Organisation de la Conférence *islamique* (OCI), est de *mettre un terme* à un conflit, qui a *fait plus de 50 000* morts depuis le *début des années* 1970. – *(AFP.)*

TAÏWAN : détournement d'un avion chinois. – *Un avion de la compagnie aérienne* chinoise *Zhejiang Airlines* transportant cinquante-quatre passagers et cinq membres d'équipage a été détourné vers Taïwan, lundi 8 novembre. Il s'agit du second détournement d'un appareil chinois vers l'île en moins de soixante-douze heures et du sixième depuis le début de l'année. – *(AP.)*



INTERNATIONAL

OCÉANIE

Gouvernement minoritaire en Nouvelle-Zélande

Les conservateurs n'ont pas obtenu la majorité absolue au Parlement, les électeurs ayant voulu donner un avertissement aux deux grands partis

Les Néo-Zélandais ont lancé un avertissement au gouvernement conservateur, de même qu'à l'opposition travailliste, lors du scrutin du samedi 6 novembre, en ne leur accordant qu'un soutien limité et en adoptant un nouveau système électoral qui permettra aux petits partis d'être mieux représentés aux prochaines élections. Si les résultats sont confirmés par les 200 000 votes postaux encore à venir, le Parti national, qui a recueilli 49 sièges sur 99 (35,2 % des voix) contre 46 au Parti travailliste (34,7 % des voix), formera un gouvernement minoritaire. Deux autres formations, l'Alliance et le New Zealand First, ont obtenu chacune deux sièges, avec, respectivement, 18,3 % et 8,3 % des suffrages.

AUCKLAND

de notre envoyée spéciale

« Le pays a parlé pour nous signifier : «Nous voulons que les 99 députés travaillent ensemble de manière constructive». *C'est un message qui était dans l'air depuis quelque temps. Il vient d'être réitéré avec force et je l'accepte sans réserve»*, a affirmé Jim Bolger, qui reste premier ministre en attendant que les votes postaux déterminent les résultats de cinq circonscriptions où l'écart des voix est minime. *«Il est clair que les partis devront coopérer pour préserver la stabilité dont notre pays a besoin. Mais ce n'est pas impossible. C'est un défi intéressant»*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le chef de l'Alliance, Jim Anderton, a assuré qu'il n'entrerait pas dans une coalition avec qui que ce soit : *«Les nationaux et les travaillistes vont devoir se faire à l'idée que le Parlement ne leur appartient plus, il appartient au peuple. Le gouvernement ne gagnera pas systématiquement chaque vote et ce n'est pas la fin du monde. Nous devons nous habituer à une représentation plus juste : ça s'appelle la démocratie.»*

La proportionnelle mixte, adoptée par 53,8 % de voix lors du référendum tenu le jour des élections, donnera, en effet, plus de poids aux petites formations que le scrutin uninominal à la britannique. Le Parlement sera élargi à 120 députés dont la moitié sera élue suivant l'ancien système. Les Néo-Zélandais auront un second vote qui leur permettra d'élire un parti à la proportionnelle. La campagne sur les mérites respectifs de l'ancien et du nouveau mode de scrutin semble avoir davantage passionné les «Kiwis» que la campagne elle-même. L'ingérence des milieux d'affaires, qui ont apporté un large soutien financier aux partisans du système britannique, a été décriée.

La fin de l'ultralibéralisme

David Lange, l'ancien premier ministre travailliste (1) nous avait avoué à la veille du scrutin que son gouvernement avait déçu beaucoup de fidèles : *«Mais nous avions, durant cette campagne, la chance de nous repentir et de nous battre pour un mode de vie différent. Nous n'avons pas fait passer ce message.»* Les électeurs ont eu raison de penser qu'il n'y avait guère de différence entre les deux grands partis, réitérait-il, lundi, dans *The Dominion*.

L'ère des réformes ultralibérales semble donc terminée (*le Monde* du 6 novembre). L'Alliance a clairement indiqué qu'elle s'opposerait à toute privatisation ou compression des dépenses qui affecterait la couverture sociale ou les services publics . Le programme de NZ First laisse prévoir la même attitude. Les commentateurs prévoient déjà un remaniement ministériel important si la position du Parti national est confirmée. Les portefeuilles les plus délicats (finances, santé, éducation, affaires sociales) devraient changer de main, en raison de l'impopularité de leurs titulaires.

Malgré les affirmations des principaux dirigeants politiques qui ont cherché à rassurer les marchés financiers en affirmant qu'ils préserveraient la stabilité du pays, le dollar néo-zélandais a perdu deux cents contre le dollar américain lundi matin. Mais il a légèrement remonté peu après les déclarations du directeur de la Banque de réserve, qui a assuré que son objectif de maintenir l'inflation entre 0 et 2 % resterait inchangé.

Les « Kiwis », qui sont fiers d'avoir été les premiers à accorder le droit de vote aux femmes, il y a un siècle exactement, espèrent aussi être les premiers à convaincre les pays qui ont hérité du système électoral britannique que l'on peut gouverner autrement tout en demeurant un pays stable.

SYLVIE LEPAGE

(1) *Premier ministre depuis 1984,* il avait démissionné en 1989 à la suite d'une guerre d'usure avec la droite du Labour.

AMÉRIQUES

Haïti : ils ont gagné...

Suite de la première page

Le colonel François et le général Biamby, souvent présenté comme *«l'organisateur de l'état-major»*, ont la haute main sur deux excroissances de l'armée qui ont joué un rôle important au cours des derniers mois : les «attachés», ces civils armés chargés des basses besognes, et le Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH). *«Le FRAPH est une nouvelle version des Volontaires de la sécurité nationale, les «tontons macoutes» de François Duvalier. La différence, c'est que les «tontons macoutes» avaient été créés contre l'armée, alors que le FRAPH bénéficie de l'appui ouvert des militaires»*, explique un journaliste haïtien.

Les deux têtes visibles du FRAPH ne cachent pas leurs liens avec l'ancien régime. Emmanuel Constant est le fils d'un général qui fut commandant en chef de l'armée sous «Papa Doc» et ambassadeur à Saint-Domingue sous «Bébé Doc». Son oncle est l'évêque de Gonaïves. Quant à Jodel Chamblain, il a appartenu à la police secrète des Duvalier. *«Alors qu'aucun parti n'est parvenu à s'implanter sur tout le territoire, le FRAPH a ouvert des succursales aux quatre coins du pays en quelques semaines. Le plus souvent les militaires et les «chefs de section» rurale ont ouvertement recruté les anciens «tontons macoutes»*, constate un responsable politique.

Double erreur d'analyse

A Port-au-Prince, le FRAPH et ses organisations satellites, comme «Capois-la-mort», ne parviennent pas à mobiliser plus de quelques centaines de manifestants. La plupart sont des *«vagabonds»*, des miséreux attirés par le clairin (alcool de canne à sucre) et la soupe distribués au Normandie, le restaurant-bar qui sert de quartier général aux «attachés». Ils sont encadrés par des militaires du service anti-gang, en civil, mieux habillés, portant des talkies-walkies. A la fin du mois d'octobre, lorsque Port-au-Prince fut envahi par une cohorte de journalistes internationaux – à défaut des «casques bleus» que tout le monde attendait, – le FRAPH a monté plusieurs opérations médiatiques réussies.

«Toto» Constant remerciait dans un anglais très convenable les sénateurs Dole et Helms, *«grands amis d'Haïti»* (ils se sont opposés à l'envoi de troupes américaines en Haïti), prêchait *«la paix et la réconciliation»*, avant de conclure : *«Aristide doit démissionner dans un grand élan patriotique.»* Autour de lui, quelques dizaines de «militants de base» éméchés, cadrés en gros plan par les télévisions américaines, hurlaient : *«Vive Duvalier, brûlez Aristide !»* Rien ne manquait à la mise en scène, surtout pas les cérémonies vaudou. Pour convaincre, s'il en était encore besoin, l'opinion américaine du danger d'envoyer les *«boys»* dans ce pays de *«sauvages»*.

Les politiciens néo-duvaliéristes, arrivistes ou corrompus, forment le paravent civil des militaires et de leurs hommes de main. Parlementaires experts en manœuvres dilatoires, opportunistes, comme Gérard Bissainthe, un curé défroqué et ancien guérillero anti-duvaliériste, hommes providentiels convaincus d'être nés pour occuper la première magistrature, comme Hubert de Ronceray, ils espèrent que l'application de l'article 149 de la Constitution (en cas de vacance du pouvoir) tournera définitivement la page *lavalas* (torrent en créole, et nom des partisans du père Aristide) et les propulsera aux premières loges. D'autres, comme l'ancien ministre de l'information du général Prosper Avril, Anthony Virginie Saint-Pierre, jouent un rôle plus discret, mais plus efficace, comme éminences grises des chefs militaires.

«En juin, les sanctions ont fait céder les putschistes en dix jours. Ce sera pareil cette fois», répétait-on fin octobre dans les chancelleries occidentales. Double erreur d'analyse. D'abord, parce que les militaires n'ont en fait rien cédé en signant l'accord de Governor's Island, comme l'a prouvé la suite des événements. Ensuite, parce que leur base économique a changé et qu'elle est aujourd'hui moins vulnérable à l'embargo. Les grandes familles, qui, comme les Mevs, s'étaient ralliées à la solution négociée à la suite de pressions américaines après avoir soutenu le coup d'Etat de 1991, ont été largement remplacées par des financiers jusqu'au-boutistes. *«Les francs-tireurs de la contrebande, souvent d'origine moyen-orientale, les rois de la* Borlette [la loterie populaire] *et bien sûr les trafiquants de drogue»*, affirme un chef d'entreprise.

Comme si elles voulaient écarter un «scénario panaméen» (l'intervention militaire contre le général Noriega), les autorités américaines paraissent aujourd'hui minimiser l'implication des militaires haïtiens dans le trafic de cocaïne à destination des Etats-Unis. Le travail des deux agents de la DEA (service anti-drogue américain) en poste à Port-au-Prince consiste à *«échanger des informations avec le service anti-narcotique haïtien»*, qui n'est autre qu'une unité de l'armée dirigée par le colonel Antoine Atouriste, dont le nom figure sur la liste des personnes ayant participé au coup d'Etat et dont les avoirs sont gelés aux Etats-Unis.

Le silence des évêques

Demeures imposantes, voitures luxueuses, maîtresses «installées» : il est de notoriété publique à Port-au-Prince que nombre d'officiers supérieurs ont un train de vie sans rapport avec leur solde. Selon un rapport confidentiel présenté il y a quelques semaines au Congrès, le colonel Michel François est impliqué dans le trafic de drogue, qui rapporterait plus de 100 millions de dollars chaque année aux chefs militaires haïtiens. Un Colombien installé en Haïti depuis 1984, Fernando Burgos Martinez, servirait d'intermédiaire privilégié avec le cartel de Cali.

«Qui ne dit mot consent.» Le silence des évêques en dit long sur leur complicité avec les putschistes, selon un prêtre engagé, ami du père Aristide. *«Les évêques n'ont même pas ouvert la bouche pour condamner l'assassinat d'Antoine Izméry, enlevé en pleine messe avant d'être exécuté devant l'église du Sacré-Cœur»*, s'indigne-t-il.

Alors que Dante Caputo a regagné New-York après le dernier refus des militaires de reprendre les négociations, l'avenir d'Haïti apparaît chargé de sombres nuages. Beaucoup d'Haïtiens, même parmi les fidèles d'Aristide, ne comprennent pas l'appel de leur président à un renforcement des sanctions économiques. *«A quoi bon aggraver nos souffrances quand l'embargo ne fera pas céder les putschistes»*, dit l'un d'eux.

D'autres – les plus réalistes? – s'attendent à ce que la communauté internationale «oublie» Haïti. *«On va maintenir l'embargo pour ne pas perdre la face. Mais la République dominicaine et l'aide humanitaire permettront de le contourner. En échange du contrôle des* boat-people, *les militaires négocieront une solution politique avec les Américains, et Aristide passera à la trappe»*, prévoit un économiste de talent, qui reprend le chemin de l'exil, trois ans après avoir tenté de refaire sa vie dans son pays natal. Cette fois sans idée de retour.

JEAN-MICHEL CAROIT

ÉTATS-UNIS

Les mineurs ayant utilisé une arme à feu pourraient être jugés comme des adultes

Les mineurs, à partir de l'âge de 13 ans, qui auraient utilisé une arme à feu pour commettre un assassinat, devraient désormais être jugés comme des adultes et encourir les mêmes peines qu'eux, selon un projet de loi adopté vendredi 29 octobre par 64 voix contre 23 lors d'un vote indicatif au Sénat. Ce texte, déposé par Mme Carol Moseley-Braun, sénateur démocrate de l'Illinois, fait partie d'un ensemble législatif actuellement examiné par la Haute Assemblée. Il exclut cependant le recours à la peine de mort pour les mineurs condamnés, et prévoit que ceux-ci seraient incarcérés dans des quartiers distincts de ceux des adultes. Plus de quarante-six mille mineurs ont été interpellés en 1992 pour port d'armes à feu et deux mille huit cent vingt-neuf ont été inculpés d'assassinat par usage de ces armes.

« Nous apprenons tous les jours que nos enfants sont tués ou blessés par d'autres enfants », a déclaré John Magaw, directeur du Bureau des alcools, du tabac et des armes à feu. Selon M. Magaw, environ cent mille élèves et étudiants se rendraient chaque jour dans leur établissement scolaire avec une arme à feu. Le Bureau a lancé une campagne visant à recenser toutes les armes saisies sur des mineurs. – *(AFP, AP.)*

VENEZUELA : un mort et un blessé grave dans un attentat à Caracas. – Une personne a été tuée et une autre gravement blessée, samedi 6 novembre, dans un attentat à la bombe au centre de Caracas, sur une aire de stationnement jouxtant un complexe immobilier. Le gardien du parking, âgé de cinquante-cinq ans, a été tué par la bombe qui aurait été déposée par deux personnes non identifiées. – *(AFP.)*

COLOMBIE : décès du vice-président du Sénat. – Dario Londono, le vice-président du Sénat colombien grièvement blessé, vendredi 5 novembre, dans un attentat, a succombé dimanche à l'hôpital de Medellin. L'attentat a été revendiqué par une organisation jusque-là inconnue, MUPROCA (Mort aux protecteurs du Cartel de Cali), et par l'ELN (Armée de libération nationale-guérilla maoïste). Dario Londono a été un des principaux auteurs du code de procédure pénale. Par ailleurs, sept soldats ont été tué, samedi, dans une embuscade de la guérilla dans la province de Meta. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

La plupart des familles françaises ne sont pas revenues après les vacances

Invitées, par mesure de prudence, à rentrer en France pour les vacances de la Toussaint, la plupart des familles françaises ne sont pas revenues en Algérie. Un peu plus du tiers des élèves français du lycée français d'Alger – 70 sur 180 sur un effectif total de 535 élèves – étaient absents, samedi 6 novembre, jour de la rentrée scolaire.

Après les menaces des groupes armés islamistes contre les étrangers, contenues dans un message remis à Mme Michèle Thévenot, l'un des trois otages français libérés il y a une semaine, Paris avait recommandé aux personnes dont la *« présence n'est pas indispensable »* de ne pas revenir en Algérie.

Vendredi, les forces de l'ordre, appuyées par l'armée, ont ratissé la région de El-Menia, à la sortie nord de Constantine, a annoncé le quotidien *le Soir d'Algérie*. Des arrestations ont été effectuées, selon le journal, qui ne donne aucun bilan de cette nouvelle opération « coup de poing », qui suit de deux jours celle conduite dans les quartiers est de la capitale.

Le ministre de la communication, Mohamed Merzoug, a démissionné de ses fonctions pour raisons de santé, a-t-on annoncé, dimanche, de source officielle. D'autre part, les chambres spécialisées dans les délits de presse, créées au mois de novembre 1991, et qualifiées par les journalistes de *« tribunaux d'exception »*, ont été supprimées, a annoncé le ministère de la justice. Les délits relevant de ces chambres, seront désormais du ressort des tribunaux correctionnels. – *(AFP.)*

MAROC

Le roi estime impossible de confier la direction du gouvernement à l'opposition

RABAT

correspondance

Après le refus de l'opposition de participer au gouvernement, comme il l'y invitait, Hassan II s'est longuement expliqué, samedi 6 novembre, à la télévision d'Etat, sur les raisons qui l'ont conduit à ne pas accepter, au moins provisoirement, les conditions posées par l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le parti de l'Istiqlal. Manifestement affecté par leur réponse négative, le roi, qui parlait à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la « Marche verte » (1), a consacré la quasi-totalité de son discours à ses récentes consultations avec les différentes formations politiques.

Hassan II s'est dit *« littéralement consterné »* par les exigences de l'opposition, qui voulait, pour l'essentiel, que le premier ministre soit issu de ses rangs et que les élections du tiers des députés au scrutin indirect, organisées le 17 septembre dernier, soient annulées (*le Monde* du 6 novembre). Or, le roi a jugé impossible de confier le poste de chef de gouvernement à une personnalité issue d'un parti n'ayant pas exercé le pouvoir depuis huit ans (Istiqlal) ou trente-trois ans (USFP).

Le souverain chérifien a, d'autre part, estimé qu'en raison de son comportement *« extrémiste »* (pro-irakien) pendant la guerre du Golfe l'opposition ne pouvait revendiquer le portefeuille des affaires étrangères sans risquer d'*« isoler »* le Maroc. Quant au ministère de la justice et de l'intérieur, le roi a catégoriquement exclu de les confier à des hommes de parti. Hassan II a, enfin, refusé d'annuler les récentes élections législatives puisque, d'après la Constitution, *« aucune autorité »* n'en a le pouvoir.

Constatant que *« la famille marocaine s'est scindée en deux composantes, le Bloc démocratique* [opposition] *et l'Entente nationale* [majorité sortante], le roi s'est dit favorable à une bipolarisation, *« comme en Angleterre ou aux Etats-Unis »*. En attendant que le paysage politique se réorganise ainsi, tout le monde attend que Karim Lamrani soit reconduit à la tête d'un cabinet de technocrates, à moins que le roi ne renonce, pour le moment, à remanier son gouvernement.

MOUNA EL BANNA

(1) Grande manifestation de quelque trois cent cinquante mille « volontaires » qui a marqué, en 1975, la revendication du Maroc sur le Sahara occidental.

TUNISIE

Elections présidentielle et législatives en mars

TUNIS

de notre correspondant

Les prochaines élections présidentielle et législatives auront lieu, le 20 mars 1994, a annoncé, dimanche 7 novembre, le chef de l'Etat, dans un discours qui marquait le sixième anniversaire de sa prise de pouvoir. Comme au mois d'avril 1989, lorsqu'il s'était présenté, pour la première fois, aux suffrages des Tunisiens qui l'avaient plébiscité, M. Ben Ali sollicitera un deuxième mandat sans adversaire en face de lui.

Quant aux élections législatives, elles vont permettre, pour la première fois, l'entrée d'opposants au Parlement, grâce à l'introduction, dans le mode de scrutin, d'un soupçon de proportionnelle. Quelque cent-quarante députés seront élus au scrutin de liste majoritaire, dans chaque circonscription, sur la base d'un siège pour soixante mille habitants, ce qui assurera sans coup férir le succès des candidats du tout-puissant Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir. Une vingtaine de sièges *« réservés »* seront attribués, à l'échelon national, selon la méthode de la répartition à la plus forte moyenne.

Pour M. Ben Ali, cet amendement *« est de nature à concrétiser notre volonté de réaliser le multipartisme au sein de la Chambre des députés à travers la représentation des partis politiques en fonction de leur poids et de leur rayonnement dans la société »*. Conscients de leur faible audience, les six partis de l'opposition ont accepté sans trop rechigner cette formule qui, en revanche, paraît fermer la porte à d'éventuelles candidatures indépendantes.

MICHEL DEURÉ

AFRIQUE DU SUD

Une dizaine de militants de l'ANC ont été tués dans le Natal

Au moins dix militants du Congrès national africain (ANC) ont été tués, dimanche 7 novembre, dans l'attaque d'un village du *homeland* du Kwazulu où devait se tenir une réunion de l'organisation de Nelson Mandela, ont annoncé la police et des responsables de ce mouvement. Le fils du chef local, Alpheus Molefe, figure parmi les victimes. Au moins huit personnes – dont le chef lui-même – ont été blessées au cours de cette attaque près de Nquthu, dans la province du Natal (sud-est du pays) qui englobe le *homeland* dirigé par Mangosuthu Buthelezi, le président de l'Inkatha.

Le porte-parole de l'ANC, Carl Niehaus, a déclaré qu'il y avait de *« fortes présomptions »* que cette attaque ait été perpétrée par *« des partisans de l'Inkatha »*. *« Nous condamnons cet acte. C'est juste un exemple du peu de liberté politique existant au Natal »*, a-t-il ajouté.

A Pietersburg, dans la province du Transvaal, cinq hommes ont été arrêtés, vendredi 5 novembre, après la découverte par la police, d'une importante cache d'armes et de munitions, nous signale notre correspondant, Georges Marion. Ils sont suspectés d'appartenir au Mouvement de résistance boer (BWB), l'un des nombreux groupuscules de l'extrême-droite blanche qui menacent de se lancer dans la guerre civile pour s'opposer à la majorité noire.

La cache découverte par la police recélait quelque 100 000 cartouches, 400 grenades, 200 mortiers et une importante quantité d'explosifs. Ces matériels avaient été volés dans un dépôt de l'armée où sont entreposées les armes destinées aux réservistes.

Selon un sondage réalisé par un organisme indépendant et publié par l'hebdomadaire *Sunday Times*, l'ANC remporterait une victoire écrasante aux premières élections multiraciales prévues le 27 avril, et pourrait obtenir 60 % des suffrages. Le Parti national (NP), au pouvoir depuis 1948, arriverait loin derrière avec 13 % des voix, devançant le parti à dominante zouloue Inkatha du chef Buthelezi qui obtiendrait 11,5 %. Le sondage montre également que 2 % seulement des électeurs noirs apporteraient leur soutien au président Frederik De Klerk. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La visite de M. Roussin au Mozambique

Paris souhaite intervenir plus activement dans la région

Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, a quitté Maputo, dimanche 7 novembre, à l'issue d'une visite officielle de trois jours. Ce voyage souligne la volonté française d'intervenir plus activement dans une région qui a connu un profond bouleversement politique avec l'arrêt de la guerre civile au Mozambique et l'abandon de l'apartheid dans l'Afrique du Sud voisine.

MAPUTO

de notre envoyé spécial

C'est dans un pays ravagé par seize ans de guerre civile que M. Roussin est arrivé vendredi. Exsangue, surendetté, classé parmi les pays les plus pauvres de la planète – le revenu par habitant ne dépasse pas 80 dollars, – le Mozambique doit à la fois faire face aux conséquences de la guerre qui a opposé les troupes gouvernementales à la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) jusqu'en 1992, et se livrer à une restructuration économique rendue inévitable par le naufrage du camp socialiste auquel appartenait le pays.

Ancienne colonie portugaise, le Mozambique n'appartient pas au « premier cercle » des partenaires africains de la France. Depuis plusieurs années, la France y place cependant ses pions, afin d'élargir son influence dans une région en pleine évolution. Paris participe ainsi aux différentes commissions chargées de mettre en œuvre les accords de paix signés, le 4 octobre 1992, entre le gouvernement de Maputo et la RENAMO.

La France quatrième donateur

« Nous voulons intervenir ici au nom de la latinité », a souligné M. Roussin, selon lequel la présence française ne se veut *« aucunement concurrente »* à la traditionnelle influence portugaise. Symboliquement, le ministre avait fait le voyage en empruntant le premier vol d'Air France qui assurera désormais une liaison hebdomadaire avec la capitale mozambicaine.

Le Mozambique ne survit aujourd'hui que grâce à l'aide internationale, qui dépasse 1 milliard de dollars par an. S'y ajoute une importante aide alimentaire en nature sans laquelle plusiers millions de Mozambicains seraient menacés de famine. Initiée sous les gouvernements précédents, l'aide française se concentre essentiellement sur les travaux de réhabilitation des infrastructures (chemin de fer de Nacala reliant le Mozambique au Malawi, électrification du barrage de Cabora Bassa), les télécommunications, la pêche, les réseaux d'adduction d'eau. Une politique d'appui à la restructuration des entreprises et du système bancaire, à la formation de gestionnaires et de cadres – y compris militaires, et, prochainement, policiers, – ainsi qu'une intervention culturelle marquée notamment par la récente prise en charge de l'enseignement du français, complètent ce dispositif.

Après l'Italie, la Suède et les Etats-Unis, la France se situe désormais au quatrième rang des bailleurs de fonds du Mozambique, avec une aide annuelle estimée à 250 millions de francs et un soutien financier à la balance des paiements de 200 millions de francs. Une part importante de cette aide a été, ces dernières années, transformée en dons. Au cours de sa visite, M. Roussin a signé trois conventions de financement, pour un montant global de 21 millions de francs.

GEORGES MARION

LIBÉRIA : échec des pourparlers à Cotonou. – Des discussions entre factions libériennes, en vue de définir la composition du futur gouvernement de transition, se sont soldées par un échec, samedi 6 novembre, après trois jours de discussions à Cotonou, capitale du Bénin. Les délégations du gouvernement intérimaire, du Front national patriotique (FNPL) et du Mouvement uni de libération (ULIMO), ne sont pas parvenues à se mettre d'accord sur l'attribution des portefeuilles de la défense, des finances, de l'intérieur et de la justice. – *(AFP.)*

LIBYE : le colonel Kadhafi invite 10 000 ouvriers thaïlandais à *« rentrer chez eux »*. – Le colonel Mouammar Kadhafi a invité, dimanche 7 novembre, 10 000 ouvriers thaïlandais à *« rentrer chez eux »*, Bangkok s'étant aligné sur la position de Washington qui, selon lui, accuse à tort son pays de développer un programme d'armes chimiques. Dans une allocution télévisée, il a demandé à ses compatriotes de remplacer ces travailleurs. – *(AFP.)*

SIERRA-LEONE : combats entre les troupes gouvernementales et la rébellion à la frontière libérienne. – Des combats ont éclaté, samedi 6 novembre, dans l'est de la Sierra-Leone, entre les troupes gouvernementales et les rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF), poussant de nombreux Sierra-Léoniens à se réfugier au Libéria. Ils ont été accueillis à Vahun, une localité située à 5 kilomètres de la frontière, par l'antenne locale du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui a déjà la charge quelque trente mille réfugiés sierra-léoniens. – *(AFP, UPI.)*

TCHAD : Delwa Kassire Koumakoye a été élu premier ministre. – Ministre de la justice dans le gouvernement sortant, Delwa Kassire Koumakoye, a été élu premier ministre, samedi 6 novembre, par le parlement provisoire, le Conseil supérieur de transition (CST), qui avait renversé le gouvernement de Fidel Moungar le 28 octobre (*le Monde* du 30 octobre). – *(AFP.)*

Les présidents béninois et namibien en visite en France. – Le président namibien, Sam Nujoma, devait rencontrer le président François Mitterrand, lundi 8 novembre, au cours d'une visite entamée samedi à Paris. Mardi, le président Mitterrand doit recevoir Nicéphore Soglo, son homologue béninois, en visite officielle en France du 8 au 10 novembre. – *(AFP, Reuter.)*

Londres refuse que les deux Libyens impliqués dans l'attentat de Lockerbie soient jugés en Suisse. – La Grande-Bretagne a rejeté, dimanche 7 novembre, l'idée, avancée par Tripoli, de faire juger en Suisse les deux Libyens soupçonnés d'être responsables de l'attentat commis, au mois de décembre 1988, au dessus de Lockerbie en Ecosse, contre un Boeing 747 de la Pan Am, et qui avait fait causé la mort de 270 personnes. *« Notre position reste la même.* (Les deux Libyens) *doivent être jugés en Ecosse ou aux Etats-Unis. Pour nous, il n'est pas question d'accepter un procès en Suisse »*, a-t-on déclaré de source britannique autorisée. – *(Reuter.)*

BURUNDI

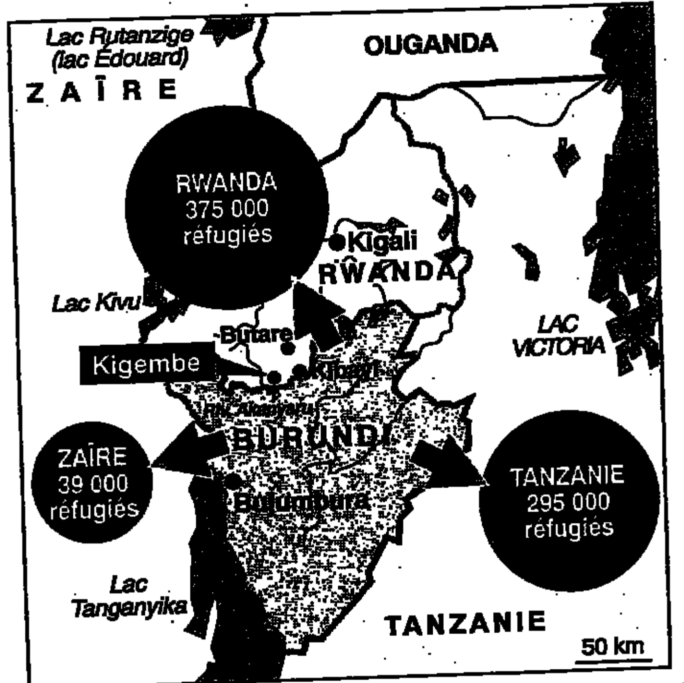
« Ce soir, ma famille ne mangera pas »

Ayant fui au Rwanda après le coup d'Etat à Bujumbura, quelque 400 000 Burundais attendent dans des conditions désastreuses l'intervention de troupes étrangères pour rentrer chez eux

KIGEMBE

de notre envoyé spécial

La nuit est tombée sur Kigembe. Sur un petit terrain de football, des milliers de réfugiés attendent encore, sous la pluie, leur ration quotidienne de maïs, distribuée par la Croix-Rouge belge. Il fait nuit noire, les gens sont nerveux, affamés. Il suffit d'un geste, d'un mot de trop, pour que les sacs de vivres soient pris d'assaut. Des échauffourées éclatent. On se bat, on hurle, pour tenter de s'emparer de quoi manger ce soir. A genoux dans la boue, des enfants transis ramassent à tâtons, dans l'obscurité, les grains éparpillés à terre.



« Les réfugiés ont faim; la nourriture est encore insuffisante et arrive irrégulièrement », constate Jean-Pascal Itihyssé, un volontaire catholique rwandais. Les organisations humanitaires semblent débordées par cette masse de réfugiés, arrivée si vite. Deux semaines après le coup d'Etat du 21 octobre, les communes rwandaises à la frontière du Burundi ont enregistré l'arrivée d'au moins trois cent soixante-quinze mille Burundais. Selon le Haut Commisariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), la Tanzanie en a accueilli deux cent quatre-vingt-quinze mille autres et trente-neuf mille ont fui au Zaïre.

Risques d'épidémies

Les vingt-trois mille réfugiés de Kigembé recoivent en principe un kilo de maïs ou de haricots par jour et par personne. A condition de savoir jouer des coudes. Dismas Daribiké erre sur l'espalanade, avec son sac de plastique vide à la main. Il a une femme, deux enfants et sa mère à nourrir, et n'a encore rien obtenu. *« Ce soir, ma famille ne mangera pas »*, se plaint-il. Dans les bras de son épouse, son fils en guenilles claque des dents. Les couvertures manquent. Les infections pulmonaires guettent les enfants.

Les risques d'épidémies grandissent aussi. Les premiers cas de rougeole ont été repérés par une équipe de Médecins sans frontières (MSF). Le taux de mortalité dans les sites d'accueil atteint deux décès pour dix mille personnes par jour, un seuil très critique, selon les références des milieux humanitaires. La dysenterie est le premier facteur de mortalité. *« Même si on constate quelques améliorations, à l'heure actuelle, les conditions de vie de ces gens sont simplement désastreuses »*, reconnaît le docteur Roger Teck, coordinateur médical d'urgence de MSF.

Plusieurs milliers de bâches ont été remises aux réfugiés. Mais, là aussi, la demande dépasse les moyens des organisations de secours. Les huttes recouvertes de plastique côtoient des centaines d'abris dont les armatures de branchages ne sont toujours pas protégées contre les pluies, maintenant quotidiennes. Les habitants de Nyaluteja, le village voisin, hébergent plusieurs dizaines de familles sans toit, illustrant la solidarité qui a saisi les Rwandais (en majorité d'ethnie hutue comme la quasi-totalité des réfugiés).

Les réfugiés de Kigembé sont parmi les mieux lotis. Dans la commune voisine de Kibayi, qui abrite à elle seule près de cent trente mille Burundais, la situation est dramatique. Aucune distribution de vivres n'a encore eu lieu. La livraison et la distribution de l'aide alimentaire (les besoins étant estimés à 160 tonnes de vivres par jour) nécessitent une infrastructure impossible à mettre en place en quelques jours.

Et les pistes de cette région difficile d'accès sont détrempées par les pluies. La France a rapidement fait parvenir des secours par avion. Mais ce sont des camionnettes tout-terrain qui ont dû faire la navette entre la route principale et les camps, les camions étant trop lourds pour les pistes. Les organisations humanitaires ont engagé une course contre la montre.

Ravages écologiques

Les paysans burundais, mais aussi les fonctionnaires et les étudiants, sans ressources, repassent chaque nuit la rivière Kanyaru, qui marque la frontière rwando-burundaise pour aller chercher de quoi manger dans leur pays. Des incursions qui entraînent souvent des accrochages avec les paysans tutsis, protégés par les soldats burundais, ou avec les bandes armées qui écument le nord du Burundi. Dans leur grande majorité, les réfugiés sont hutus. Mais on compte parmi eux quelques centaines de Tutsis, que les autorités rwandaises cherchent à isoler rapidement de peur qu'ils ne se fassent massacrer par leurs compatriotes.

Ce nouvel afflux de réfugiés provoque des ravages écologiques : la densité de la population rwandaise (282 habitants au kilomètre carré) est la plus forte au monde après celle du Bangladesh. Dans la préfecture de Butare, où se sont concentrés la plupart des réfugiés, plusieurs collines ont été entièrement déboisées pour donner un peu d'espace aux nouveaux arrivants. En mars, la déforestation avait touché les environs de la capitale, Kigali, avec l'arrivée de près d'un million de déplacés, fuyant l'offensive des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), au nord du pays – depuis, six cent mille déplacés sont rentrés dans leurs villages évacués par le FPR, à la suite de l'accord de paix signé le 4 août à Arusha (Tanzanie). *« Ils ont tué notre président et j'ai eu peur »*, affirment tous les réfugiés hutus, qui refusent de retourner chez eux malgré le dialogue qui s'est instauré à Bujumbura entre l'armée et le gouvernement. *« Nous ne serons rassurés qu'en présence d'une force internationale »*, disent-ils, craignant *« l'armée tutsie »*. Depuis quatre jours, le flot des réfugiés s'est pratiquement tari au Rwanda. Ce qui n'est pas le cas en Tanzanie, où des Burundais arrivés à la fin de la semaine dernière faisaient encore état d'exactions militaires dans l'est du pays. Selon un responsable humanitaire qui a parcouru l'extrême-nord du Burundi, les localités de cette région sont toujours désertes malgré une situation plus stable. On ne constate aucun retour vers le Burundi, sinon les brèves incursions de villageois qui tentent de récupérer des vivres ou des outils dans leurs propres habitations, dont beaucoup sont aujourd'hui la proie des pillards.

JEAN HÉLÈNE

Les ministres ont quitté l'ambassade de France

La douzaine de ministres et secrétaires d'Etat qui s'étaient réfugiés à l'ambassade de France après le coup d'Etat manqué du 21 octobre se sont installés, samedi 6 et dimanche 7 novembre, dans un hôtel de la périphérie de Bujumbura, le Club du Lac Tanganyika.

Les ministres, qui craignent de nouvelles exactions d'éléments rebelles de l'armée, sont protégés par des militaires loyaux. Une vingtaine de coopérants militaires français, chargés de former des soldats burundais à la protection rapprochée, loge dans cet hôtel, situé au bord du lac Tanganyika, à environ 5 kilomètres du centre ville.

Ce départ, estime-t-on au gouvernement, était nécessaire pour affirmer la légitimité des institutions démocratiquement élues. De plus en plus de ministres devraient sortir progressivement sur le terrain, comme l'ont déjà fait trois ou quatre d'entre eux. Dans les provinces, les affrontements ont cessé, mais les vols et les pillages continuent. – *(AFP.)*

REPÈRES

CONGO

mutisme du pouvoir sur les affrontements entre forces de l'ordre et opposants

De retour d'une visite de 48 heures au Gabon, le chef de l'Etat, Pascal Lissouba, n'avait toujours pas fait de déclaration, lundi matin 8 novembre, sur les violences qui ont fait au moins trente morts à Brazzaville (*le Monde* des 5 et 6 novembre). Un calme relatif a régné pendant le week-end dans la capitale. Les tirs de roquettes antichars ont cessé et seules étaient entendues des rafales sporadiques d'armes automatiques. L'Assemblée nationale devait se réunir lundi, les députés de l'opposition ayant accepté de siéger, selon Thystère Tchicaya, secrétaire général du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), l'une des trois grandes formations de l'opposition. – *(AFP.)*

GÉORGIE

Les « zviadistes » chassés de Mingrélie

Les « zviadistes », partisans de l'ex-président Zviad Gamsakhourdia, ont abandonné, samedi 6 novembre, pratiquement sans combat, leur dernière position en Mingrélie (ouest de la Géorgie), la ville de Zougdidi. Les forces gouvernementales d'Edouard Chevardnadze, dotées, selon les diplomates occidentaux, de quelques chars russes dès que le chef de l'Etat géorgien a décidé de faire entrer son pays au sein de la CEI, ont ainsi repris toute la région d'où elles avaient été chassées le mois dernier, dans la foulée de leur défaite en Abkhazie. M. Gamsakhourdia s'est réfugié avec un millier d'hommes, selon Tbilissi, dans un petit village proche de Gali, en Abkhazie. Les autorités indépendantistes abkhazes ont démenti leur avoir donné refuge. – *(AFP.)*

EUROPE

RUSSIE

Les « nostalgiques » ont été privés de la célébration de l'anniversaire de la Révolution d'Octobre

Un fort dispositif policier a empêché, dimanche 7 novembre, pour la première fois depuis soixante-quinze ans, la commémoration de la Révolution d'Octobre à Moscou. Des manifestations ont cependant rassemblé plusiurs milliers de personnes dans la banlieue de Moscou et en province.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Eltsine le Judas ne nous permet même plus d'honorer le grand Lénine » : elle n'en peut plus d'indignation, cette vieille femme rencontrée, dimanche 7 novembre, place d'Octobre, un bouquet de fleurs à la main. Des fleurs qu'elle voulait déposer devant l'immense statue de Lénine qui domine la place. Mais elle n'a même pas pu sortir de la station de métro, repoussée par un important dispositif de sécurité – les policiers étaient largement plus nombreux que les candidats à la manifestation. *« Un jour comme aujourd'hui »*, murmure-t-elle en s'éloignant. En interdisant toute manifestation et en décidant, pour la première fois, que l'anniversaire de la Révolution d'Octobre ne serait pas férié cette année, Boris Eltsine s'est attaqué à un des symboles les plus marquants de soixante-quinze ans de communisme. Heureusement, l'anniversaire tombait un dimanche, ce qui a évité à de nombreux Russes des cas de conscience douloureux : aurait-il fallu ou non aller travailler ?

Si les dirigeants des partis d'opposition avaient appelé leurs sympathisants à ne pas descendre dans la rue, ils furent pourtant des milliers à travers le pays à vouloir, malgré tout, manifester. A Moscou, si quelques centaines de communistes ont ainsi déposé des gerbes devant le mausolée de la Place rouge, plusieurs milliers de « fidèles » ont rendu hommage au père de la révolution d'octobre en défilant devant son corps embaumé. Une dernière fois peut-être, puisqu'il est question d'enterrer Vladimir Oulianov à Saint-Petersbourg.

Beaucoup plus loin, dans la forêt de Medvedko, en banlieue de Moscou, quelque trois mille personnes ont écouté des dirigeants communistes critiquer le pouvoir. Mais si certains orateurs appelaient à boycotter les élections du 12 décembre, d'autres disaient de voter pour les partis défendant encore l'idéal socialiste.



Dans le reste du pays, des manifestations ont eu lieu avec des fortunes diverses. A Saint-Petersbourg, ils furent quelques milliers à se rassembler – librement, puisque les manifestations n'avaient pas été interdites – devant le croiseur *Aurore*, qui avait tiré les premiers coups de canon sur le Palais d'hiver en 1917. On y dénonça le *« retour au pouvoir de la bourgeoisie criminelle »* et on déplora la période douloureuse traversée actuellement par la Russie.

Si dans certaines autres villes du pays, de tout petits groupes de nostalgiques se sont rassemblés, deux à trois mille communistes ont défilé à Krasnoïarsk, en Sibérie, à Ekaterinbourg, en Oural, à Saratov, sur la Volga. Dans les républiques de l'ex-URSS, l'anniversaire a aussi été célébré par quelques milliers de persones. En Biélorussie et en Ukraine, par exemple – à Dniepropetrovsk, ville natale de Brejnev, à Kiev et Sébastopol, où vivent de nombreux russophones. Seul l'Ouzbekistan avait organisé des manifestations officielles.

Ces petites manifestations dans toute la Russie et ailleurs, montrent la persistance d'un courant qui n'a pas été découragé par les récents événements de Moscou. Au contraire même, serait-on tenté d'écrire, car il fallait du courage pour venir braver les forces de l'ordre, notamment à Moscou.

La collecte des 100 000 signatures, seuil minimal pour pouvoir participer aux élections du 12 décembre prochain, qui s'est achevée dimanche, a aussi montré la force, en province notamment, de ce courant. Certes, cette collecte ne peut être prise pour une élection, ni même pour un sondage. Il est pourtant symptomatique de noter que c'est le Parti agraire de Russie, très conservateur, qui a battu les records avec 500 000 signatures. S'il est suivi par les deux coalitions pro-gouvernementales de Serguëi Chakhraï et d'Egor Gaïdar, le parti communiste de Russie de Guennadi Ziouganov vient, lui, en quatrième position.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Les réfugiés, les mendiants et les vagabonds sont expulsés de Moscou

MOSCOU

de notre correspondant

Déclenchée dans le sillage de l'assaut contre le Parlement, l'opération « Moscou ville propre », ou plus exactement Moscou nettoyée des indésirables, continue. Après les Caucasiens et les ressortissants d'Asie centrale, expulsés par milliers et souvent de manière très brutale pendant la durée de l'état d'urgence, les autorités ont décidé d'éloigner de la ville les réfugiés, en particulier du tiers-monde, ainsi que les vagabonds et les mendiants.

Une directive gouvernementale en date du 13 octobre prévoit ainsi que les personnes ayant le statut de réfugiés devront être évacuées des foyers et des hôtels moscovites où ils étaient hébergés et qu'il conviendra de les installer dans des villes de garnisons militaires libérées de leurs occupants.

Environ trente mille personnes vivent actuellement à Moscou avec le statut de réfugiés : il s'agit aussi bien de Russes venus d'Asie centrale que de ressortissants de pays du tiers-monde comme la Somalie ou l'Irak, qui ont pu obtenir – souvent moyennant finances – des visas d'entrée ou de transit, mais ont été mis dans l'impossibilité de poursuivre leur voyage. Selon un membre de l'organisation Helsinki Watch, le nombre réel des réfugiés est d'environ cent cinquante mille.

Quant aux mendiants et aux vagabonds, ils sont eux visés par un décret signé, mardi 2 novembre, par Boris Eltsine lui-même et qui s'applique apparemment à l'ensemble du territoire russe. Le texte autorise les organes du ministère de l'intérieur à les mettre en détention pour une période de dix jours dans ce qui est désigné comme des *« centres de réhabilitation »*, où *« une assistance médicale »* leur sera donnée et où on devra soit leur proposer un emploi, soit leur fournir une indemnité de chômage. Le fait que l'opération soit confiée à la police semble cependant indiquer que l'objet premier de la mesure est de faire disparaître des rues et des gares les sans-abri qui se multiplient, conséquence de la paupérisation rapide d'une partie de la population.

JAN KRAUZE

Le trésor de Napoléon

Un lac de la région de Smolensk recèlerait un trésor abandonné lors de la retraite de Russie, en 1812. Il excite bien des convoitises...

SEMLIOVO

de notre envoyé spécial

« Stoiachtchiy » : l'immobile. Il porte bien son nom, ce lac situé près du village de Semliovo, au milieu de la plaine russe entre les sources du Dniepr et de la Volga, à 300 km de Moscou. Ici, c'est triste à mourir. En ce début d'hiver russe, le lac, pris sous une légère couche de glace, ne bouge toujours pas et semble même se confondre avec un ciel si bas qu'il en rendrait lumineux celui de Bruges et de Gand. Et il n'y a même pas de canal pour s'y rendre ! Seulement des kilomètres et des kilomètres de forêts de bouleaux, les pieds dans la neige, qui oscillent sous le vent glacé. Plus loin, à l'ouest, c'est Smolensk, la dernière ville avant la frontière, et puis Minsk, Varsovie, et, à 2 600 km, Paris !

Le 4 novembre 1812, les troupes en déroute de Napoléon sont là après avoir quitté Moscou. L'empereur, du haut de l'église du village de Semliovo, contemple la ville voisine, Viazma, en train de brûler. L'armée impériale, déjà à bout de souffle, ne sait pas que le pire est devant elle. Le maréchal Berthier écrit : *« Une seule chose nous ralentit : le convoi. »* Le convoi ? Des tonnes d'or, d'objets d'art – dont la croix d'Ivan le Grand – et d'armes anciennes, dérobés au Kremlin. Dans ses mémoires, Berthier indique qu'il décide alors de s'en débarrasser et fait jeter le tout dans le lac de Semliovo. Un historien russe, Mikhaïlovski-Danilevski, confirme l'épisode, mais aussi Walter Scott, dans sa *Vie de Napoléon Ier*. Il y a quelque temps, un vieillard du village « avoue » (au directeur du sovkhoze) que, dans les années 30, en pleine terreur stalinienne, alors que l'église du village brûlait, il a dérobé quelques livres anciens, écrits par des popes, sur l'histoire de la région. L'un d'entre eux précise que *« dix à quinze tonnes d'or »* ont été abandonnées dans le lac par les troupes napoléoniennes.

L'histoire en serait restée là, et le trésor à jamais enfoui dans le lac, si un géologue moscovite, Vitali Piatnitski, passionné d'histoire et d'ésotérisme, n'avait pas, dès 1960, lancé une première expédition. Après une rencontre avec le ministre de l'énergie de l'époque, il propose de faire vider le lac. Une manière comme une autre d'en avoir le cœur net. Les kolkhoziens refusent. Plus tard, des enquêtes « scientifiques » détecteront des anomalies dans le lac, et notamment un taux de présence d'argent mille fois plus élevé que la normale.

Lundi dernier, une nouvelle « expédition » était organisée, groupant une dizaine de membres de l'Institut central des études scientifiques sur la géologie des métaux précieux, venus étudier la possibilité d'installer sur le lac de nouvelles mesures de contrôle du champ électromagnétique. Avec leurs bottes en caoutchouc de pêcheurs de truites, leurs bonnets sur la tête, leur matériel de bric et de broc, dont un canot pneumatique à haut risque tant il paraît usé, ils ressemblent davantage à des chercheurs d'or qu'à des scientifiques. Mais ils y croient. *« Nous avons 75 % de chance de succès*, dit Vitali Piatniski. *Tout dépend maintenant d'un éventuel sponsor. »*

Dispute clochemerlesque

Tout dépend aussi de la bonne volonté des autorités locales. Car l'histoire, maintenant, tourne à Clochemerle et les édiles locaux se disputent ferme : faut-il ou non encourager les recherches ? Valentina Frolova, la solide directrice de l'administration de Semliovo, caricature d'apparatchik brejnevienne, est réticente. Il y a deux ans, elle avait ordonné à la milice d'empêcher des *« camarades baltes »*, venus là avec leurs scaphandriers, de plonger dans le lac. Si elle craint avant tout l'arrivée des *« affairistes »*, elle a aussi peur que toutes ces recherches *« soient mauvaises pour l'environnement »*. *« Ce qui est important, c'est ce que dit le peuple*, affirme-t-elle, *et les gens viennent autour du lac pour cueillir des champignons, pour se reposer. Et qui sait, s'ils vident le lac, cela aura peut-être des répercussions sur le climat. »*

La clan des « pour » est mené par Valeri Roudnitski, le maire de Viazma, la ville – soixante-mcinq mille habitants – la plus proche. Lui aussi, avec son costume gris muraille, sa cravate blanche sur chemise bleue, et ses tranquilles certitudes d'homme arrivé, sort tout droit de la bureaucratie soviétique. Ceux qui, ici, sont opposés à ces projets, *« ne l'intéressent pas. Ils restent assis sur les richesses ! »*. Alors que lui, il a choisi le modernisme. Ne travaille-t-il pas en ce moment sur le *« concept de tourisme »* ? Il rêve d'organiser des chasses, des promenades en hélicoptères sur le lac, de bâtir des hôtels. *« Les Français pourraient venir, c'est aussi leur histoire, ce qui s'est passé ici ! »*, confie-t-il. Napoléon est vite oublié. Mais pas son trésor, qui risque de faire encore rêver bien des chercheurs d'or. « L'immobile » révèlera-t-il un jour son secret ?

J.-A. F.

IRLANDE

Le premier ministre assure que la paix en Ulster est possible « avant Noël »

LONDRES

de notre correspondant

« Il est possible que nous assistions au début de la paix [en Irlande du Nord] *avant Noël »* : en faisant, dimanche 7 novembre, cette déclaration pour le moins optimiste, le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, a voulu signifier qu'il appartient désormais au gouvernement de John Major, son homologue britannique, de faire les concessions nécessaires pour que le processus de cessation des hostilités dans la province de l'Ulster puisse démarrer.

Le chef du gouvernement de la République d'Irlande, qui s'exprimait à la fin du congrès annuel de son parti, le Fianna Fail, a été critiqué pour avoir pris ses distances avec l' *« initiative de paix »* lancée par John Hume, le chef du SDLP (catholique modéré), et Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise).

M. Reynolds a estimé qu'il était temps de faire preuve de *« courage »*, afin de saisir une occasion historique qui risque de ne pas se représenter de sitôt. Le Fianna Fail estime cependant qu'en acceptant le principe selon lequel les « unionistes » (protestants) d'Irlande du Nord pourront rejeter un accord politique sur l'avenir de la province, Dublin est en droit d'attendre que Londres fasse des concessions en faveur des « nationalistes » (catholiques) nord-irlandais. La principale d'entre elles serait, pour la Grande-Bretagne, de reconnaître le principe de la réunification des deux parties de l'île.

MM. Reynolds et Major semblent, d'autre part, diverger sur un point essentiel : le premier ministre britannique estime urgent de reprendre des pourparlers entre partis politiques d'Ulster, alors que M. Reynolds souligne que ceux-ci ne mèneront nulle part sans une cessation, préalable, des hostilités.

L. Z.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Des combattants serbes bosniaques ont retenu trois « casques bleus »

Trois « casques bleus » suédois ont été retenus, dimanche 7 novembre, pendant une heure et demie environ, par des combattants serbes bosniaques dans le village de Dastansko, près de Vares, à 30 km au nord de Sarajevo, alors que des combats se poursuivaient entre forces croates du HVO et troupes gouvernementales bosniaques.

La Force de protection de l'ONU (FORPRONU) a indiqué que les trois hommes participaient à une opération du bataillon nordique de la FORPRONU visant à évacuer des civils croates bloqués dans le village de Dastanko, à 3 km au sud-est de Vares, tombée jeudi dernier aux mains de l'armée bosniaque, majoritairement musulmane. Le bataillon suédois de la FORPRONU devait évacuer des civils, ainsi que 200 à 300 croates du HVO isolés dans ce village après la prise de Vares.

Le chef d'état-major du HVO, le général Slobodan Praljak, cité dimanche par l'agence des Croates de Bosnie, HABENA, a accusé ses troupes d'avoir *« rendu »* la ville de Vares aux forces gouvernementales bosniaques sans leur opposer résistance. Tout en considérant la perte de cette ville comme une *« tragédie pour les Croates »*, le général Praljak s'est déclaré convaincu que les Croates *« défendront avec succès les territoires qu'ils méritent »*. Il a cité à ce propos les « villes croates » de Bosnie centrale : Travnik, Novi Travnik, Busovaca et Vitez.

En revanche, le calme régnait, dimanche, à Sarajevo après le démantèlement, la veille, de la structure de commandement du HVO (forces croates de Bosnie) par le gouvernement bosniaque, mesure qui a entraîné le report à lundi de l'évacuation prévue de plusieurs centaines de civils de la capitale bosniaque. L'ancienne unité autonome croate, qui a combattu aux côtés des forces musulmanes pour défendre la ville contre les Serbes, a été aussitôt reconstituée sous un nouveau commandement. Elle a été placée sous le contrôle direct du 1er corps d'armée bosniaque, responsable de la défense de la ville, mais autorisée à conserver son titre de brigade « Kralj Tvrtko » (roi Tvrtko), après avoir signé un engagement de loyauté envers le 1er corps d'armée.

Par ailleurs, un accord de cessez-le-feu, conclu, jeudi, entre l'armée croate et les forces indépendantistes serbes sous les auspices de l'ONU, est entré en vigueur, dans l'est de la Croatie, dimanche à midi.

Les deux parties se sont engagées à *« geler la situation tactique en s'abstenant de tout mouvement de troupes sur une profondeur de 5 km de part et d'autre de la ligne de confrontation, sauf autorisation préalable de la FORPRONU »*.

L'accord concerne l'un des quatre secteurs de Croatie contrôlé par les forces serbes et placé sous protection des Casques bleus. La FORPRONU ainsi que des observateurs de la CEE chargés de surveiller le cessez-le-feu, auront *« libre accès »* à l'intérieur du secteur-est et *« jusqu'à 30 kilomètres en profondeur du territoire tenu par les Croates »*.

Par ailleurs, les ministres français et allemand des affaires étrangères ont effectué, lundi 8 novembre, une démarche auprès du Conseil européen pour que celui-ci envisage une pression militaire accrue de la FORPRONU, destinée à rendre possible le passage de l'aide humanitaire. – *(AFP.)*

Le ministre grec des affaires étrangères en tournée dans les Balkans. – Le ministre grec des affaires étrangères, Karolos Papoulias, a loué, dimanche 7 novembre à Belgrade, les *« efforts continus »* que la Yougoslavie (Serbie-Monténégro) engage, selon lui, en faveur de la paix et, *« en premier lieu »*, de la cessation de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Le chef de la diplomatie grecque, dont le pays assumera la présidence de l'Union européenne à partir du 1er janvier 1994, entamait, dimanche, une tournée d'une semaine dans les Balkans, pour défendre l'idée d'une conférence internationale sur les problèmes de la région. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : un dirigeant néo-nazi agressé. – Friedhelm Busse, président du Parti des travailleurs allemands libéraux (FAP), a été frappé à coups de matraque et sérieusement blessé, samedi 6 novembre à Bonn, par une demi-douzaine de jeunes au visage masqué. M. Busse, souffrant de nombreuses contusions et d'un pied cassé, a été hospitalisé. Le gouvernement allemand a demandé, en septembre, à la Cour constitutionnelle de Karlsruhe d'interdire le FAP, qui avait provoqué un tollé, en août, en réunissant quelque cinq cents militants néo-nazis pour célébrer l'anniversaire de la mort de Rudolf Hess. – *(AFP.)*

HONGRIE : Jozsef Antall est de retour à Budapest. – Après un mois d'absence, le premier ministre hongrois, Jozsef Antall, est rentré, vendredi 5 novembre à Budapest, après avoir reçu un traitement dans un hôpital de Cologne (Allemagne), ont indiqué les services du premier ministre. M. Antall a subi, le 14 octobre, une intervention chirurgicale pour tenter de soigner le cancer des glandes lymphatiques dont il souffre depuis trois ans. Le rapport des médecins précise que *« l'état de santé du premier ministre est satisfaisant »*. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Le premier congrès ordinaire du PSE à Bruxelles

Les socialistes européens feront campagne pour une Communauté forte

■ LE CONGRÈS DES SOCIALISTES EUROPÉENS. Fondé à La Haye voici un an et rassemblant une vingtaine de partis socialistes et sociaux-démocrates des pays de la Communauté, ainsi que des quatre pays candidats à l'adhésion, le Parti des socialistes européens (PSE) a réuni son premier congrès ordinaire samedi 6 novembre, à Bruxelles, afin de lancer la campagne pour les élections européennes de juin 1994.

■ LE PARTAGE DU TRAVAIL. La lutte contre le chômage et pour la réduction de la durée du travail a été au centre des débats de Bruxelles. Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, s'est prononcé *« avec passion »*, dimanche, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », pour les trente-deux heures de travail hebdomadaires.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Appui sans réticence au traité de Maastricht, engagement en faveur d'une *« Communauté forte »*, seule capable de garantir la croissance et la paix : au moment où, fruit de la récession, fleurit à nouveau l'euroscepticisme, où l'on spécule, en France, sur un supposé désintérêt de l'Allemagne pour la construction européenne, il n'est pas indifférent de voir l'ensemble des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté prendre clairement position, ensemble, dans ce sens; d'entendre dans les couloirs Rudolf Scharping, le président du SPD allemand, vilipender les propos, qualifiés de *« populistes »*, tenus récemment par Edmond Steuber, le ministre-président de Bavière et chef de la CSU, qui invitait le chancelier Helmuth Kohl à ralentir le rythme de l'intégration; d'entendre, encore, John Smith, le chef du Parti travailliste britannique, affirmer qu'il est effectivement favorable à ce que, graduellement, les décisions, au sein du conseil des ministres des Douze, soient prises à la majorité qualifiée.

Aussi imprécis soit-il, le manifeste approuvé par le congrès est davantage qu'un catalogue de propositions généreuses, et l'on croit volontiers Willy Claes, le ministre belge des affaires étrangères et président du PSE, lorsqu'il explique qu'il n'a pas toujours été facile de faire accepter les compromis proposés. On apprend ainsi, sans étonnement, que les travaillistes ont freiné avant de se rallier à un texte où le Parti des socialistes européens (PSE), parce qu'il souhaite la stabilité dans les échanges, s'affirme acquis au projet de monnaie unique. Elle permettra à la Communauté, lit-on dans le manifeste, d'imposer son poids à l'échelon mondial et d'*« empêcher les spéculations monétaires qui nuisent au progrès économique. »*

Les méfaits de la sphère financière ont été dénoncés, Jean-Pierre Cot, le président du groupe des socialistes au Parlement européen, parlant de *« décision funeste »* à propos de la libération des mouvements de capitaux, mise en œuvre sans que soit imposée une taxation minimale des revenus de l'épargne. *« Dans la situation de récession actuelle, il n'y a pas de réponse qui puisse se limiter à laisser faire les forces du marché »*, a souligné Michel Rocard, observant que l'alliance entre une partie des conservateurs et les sociaux-démocrates pour bâtir l'Europe *« arrive à un moment de rupture »*.

Les socialistes européens, comme l'a exprimé Gerd Walter (SPD, Allemagne), le rapporteur du manifeste, entendent préserver *« le modèle européen de démocratie sociale »*. Comment s'y prendre? Le manifeste ne fait qu'esquisser la réponse, même si certains, dont M. Smith, émettent déjà des réserves à propos du paragraphe consacré au partage du travail. On y lit : *« Le maintien et la création d'emplois doivent également être favorisés par des mesures de réorganisation du travail existant, prises en concertation avec les partenaires sociaux et préservant la compétitivité. Ces mesures comprennent une forte réduction du temps de travail afin de mieux répartir le travail existant. A cet effet, plusieurs voies sont possibles : semaine de trente-cinq heures ou de quatre jours, congé-formation, temps partiel librement choisi, etc. »*

Les Français souhaiteront que soit retenu, lors d'une prochaine réunion des dirigeants des partis, leur projet visant à sensiblement renforcer l'initiative européenne de croissance, décidée par le Conseil européen d'Edimbourg en décembre dernier. M. Rocard, à l'aise dans ce forum européen où il est, à l'évidence, très bien accueilli, parlait de nouveau, dans les couloirs, du grand emprunt communautaire qu'il souhaite voir décider pour hâter le financement d'infrastructures, de contructions urbaines et d'équipements pour l'amélioration de l'environnement. Cet emprunt communautaire de 50 milliards d'écus (soit 330 milliards de francs) permettrait, compte tenu de l'effet de levier, de financer entre 1 000 et 1 400 milliards de francs d'investissements.

La Communauté, qui n'est pas endettée, peut s'engager dans une telle opération, et le premier secrétaire du PS ne voit pas pourquoi on ne la rendrait pas, si c'est nécessaire, plus attractive pour les entreprises, auxquelles l'argent sera ensuite reprêté, en l'assortissant de bonifications d'intérêt, voire de subventions. *« L'Union européenne ne doit pas se comporter comme une banque, ni chercher systématiquement à rentrer dans ses fonds »*, a dit M. Rocard, dont la proposition, soutenue par François Mitterrand – qui avait envisagé, le 25 octobre dernier, d'en doubler le montant, à 100 milliards d'écus – est considérée avec faveur par Edouard Balladur (*le Monde* daté 7-8 novembre).

Au-delà d'un tel coup de pouce à l'investissement, Gérard Fuchs, membre du secrétariat national du PS, chargé des questions internationales, très présent durant ce congrès, évoque à mots couverts une initiative en préparation, au niveau des dirigeants du PSE, sur ce terrain de la coopération économique et monétaire. L'idée serait de promouvoir une politique « anticyclique » européenne et d'accepter ensemble un déséquilibre budgétaire de l'ordre de 5 % du PIB, au lieu des 3 % que fixe comme objectif le traité de Maastricht.

PHILIPPE LEMAITRE

[redacted]

M. Mauroy soutient « avec passion » les trente-deux heures

Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, a indiqué, dimanche 7 novembre, au « Grand-Jury RTL-*le Monde* », que la gauche *« reviendra au pouvoir si elle est capable d'avoir un projet crédible pour réduire le chômage, accepté par toutes les organisations syndicales en France et en Europe »*. M. Mauroy a assuré qu'il s'inscrit *« dans la perspective des trente-deux heures avec Michel Rocard et de la même façon, c'est-à-dire avec passion »*, même si, selon lui, *« la gauche ne peut absolument pas accepter que l'on puisse aller vers la réduction du temps de travail s'il s'agit de réduire les revenus dans des proportions tout à fait inacceptables »*. Le sénateur du Nord s'est exprimé sur le projet de loi de Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, qui vise à établir une peine de prison à perpétuité réelle pour les assassins d'enfants. M. Mauroy s'est étonné que le garde des sceaux *« ait pu prendre une décision aussi rapide »*. *« La peine incompressible a été abaissée à dix-huit ans lors de la réforme du code pénal, la droite et la gauche étaient tout à fait d'accord »*. Ce texte a été élaboré, a-t-il indiqué, *« pour satisfaire rapidement l'opinion publique, mais pas pour satisfaire la justice et ceux qui connaissent ces problèmes »*.

Le débat sur la réduction du temps de travail

Une idée qui trouble la majorité

Voilà un embrouillamini politique fort troublant. C'est entendu, La majorité est divisée *par le débat sur la semaine* des *trente-deux heures, qui reprenait* lundi 8 novembre au Sénat. Pourtant, au-delà du simple constat, on aimerait bien dérouler un fil qui dessine des clivages tranchés et mette au jour des sensibilités enfouies. Or, la grille de lecture qui permettrait *de tirer au clair cette mêlée* générale reste introuvable. UDF contre RPR? Libéraux contre «*sociaux*», voire parlementaires *proches* des milieux d'affaires contre tous les autres? Ou anciens contre modernes?

Les partisans et les adversaires de la réforme se recrutent, indifféremment, dans les deux partis de la majorité. Celui par qui le scandale est arrivé, Jean-Yves Chamard (RPR), a pu, ainsi, compter sur le soutien de députés de l'UDF comme Claude Malhuret (PR), tandis qu'il avait été impitoyablement «exécuté», en *séance, par son «compagnon»* Jean-Pierre Delalande, grand pourfendeur des «*utopies*» et des «*fantasmes*» de la proposition et, surtout, ulcéré de voir celle-ci occulter le reste du débat sur l'emploi. Faut-il, alors, exhumer un critère plus idéologique, où l'on verrait s'affronter, par exemple, les libéraux et les «sociaux» de la majorité?

L'explication est tentante quand on voit Alain Madelin (UDF-PR), ministre des entreprises et du développement économique, et Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, inspirer, en coulisses, la contre-offensive des adversaires de la réforme, au nom de la nécessité impérieuse de relancer la crois*sance et d'alléger à cette fin le* coût du travail. L'entrée en lice de nombreux chefs d'entreprise, aux côtés des tenants de cette thèse, conforte, en effet, l'impression que les libéraux jouent un rôle-clé dans la bataille. Sur les vingt-sept députés signataires d'un communiqué de Hervé Novelli (UDF-PR), qui dénonce la «*fausse bonne idée*» de la semaine des quatre jours et appelle à «*cesser de se bercer d'illusions*», on compte une bonne moitié de chefs d'entreprise.

S'agirait-il de la énième réédition de la querelle des archaïques et des rénovateurs? En somme, la semaine des quatre jours signerait-elle l'acte de baptême d'une nouvelle généra*tion de «quadras» sans com*plexes, briseurs de tabous et prospecteurs d'espaces vierges? C'est un peu le discours de Gilles de Robien, député (UDF-PR) de la Somme, qui a multiplié, ces dernières semaines, les réunions en province (Amiens, Vichy, Troyes) – *il devait être à Paris, salle de* la Mutualité, lundi soir – pour plaider la cause de la réduction de la durée de travail, en compagnie du consultant Pierre Larrouturou, dont il est très proche depuis l'époque où celui-ci avait réorganisé les services de sa mairie d'Amiens.

«Vilains petits canards»

Le député de la Somme peut se féliciter d'avoir recueilli cent soixante-cinq signatures – cent vingt-cinq UDF et quarante RPR – au bas d'une proposition de loi demandant la création d'une commission d'enquête sur la faisabilité du «partage du travail» (*le Monde* daté 7-8 novembre). Considérant que «*le défi actuel est d'arriver à mieux redistribuer un volume de travail qui tend logiquement à diminuer*», l'exposé des motifs de la proposition suggère de «*réduire la durée du travail moyenne pour redonner un poste aux sans-emploi*». M. de Robien veut aller au-delà des «expérimentations» ponctuelles souhaitées par le gouvernement, dont il craint, en réalité, qu'elles ne finissent en «*expérimentation-enterrement*».

C'est ce qui le distingue de M. Chamard, qui, lui, se refuse à «*imposer quoi que ce soit, sinon cela va braquer tout le monde*». Alors, «quadras»? Là encore, un tel critère n'épuise guère le sujet, car on peut trouver, parmi ceux qui cautionnent l'initiative de M. de Robien, des députés déjà blanchis sous le harnais de responsabilités ministérielles passées, tel Jean de Lipkowski (RPR). Au reste, il serait hasardeux de prétendre que l'ensemble des signataires de ce texte épousent la philosophie des partisans du partage du travail, puisque quatre d'entre eux, dont Eric Raoult (RPR) et Jean-Michel Fourgous (RPR), ont également paraphé le communiqué de M. Novelli, qui s'attache à en démontrer le caractère chimérique.

«*Il y a un mois, nous étions de vilains petits canards,* relève Michel Hannoun (RPR), un des premiers adeptes de l'amendement Chamard. *Maintenant, personne ne peut plus échapper au débat.*» M. Raoult, lui, explique l'inhibition qui a frappé les élus de la majorité, dans un premier temps, par les réflexes forgés lors de la campagne électorale. «*Le partage du travail, c'est plutôt la boutique électorale de nos adversaires,* dit-il. *Pour le type de droite de base, ce n'est pas sa culture politique. Durant la campagne, nous avions un argumentaire avec une fiche sur la durée du travail, du genre : «Le partage du travail, c'est le partage de la pénurie.*»

A partir du moment où Edouard Balladur et le ministre du travail, Michel Giraud, donnent leur feu vert pour l'expérimentation, pourquoi donc s'accrocher à des slogans électoraux? Alors, à défaut d'approuver sur le fond, on accepte d'engager le débat. Il n'y a là ni RPR, ni UDF, ni libéraux ni «sociaux», ni «archaïques», ni «rénovateurs» qui vaillent. Il y a, simplement, l'irrépressible poussée du désarroi face au chômage.

FRÉDÉRIC BOBIN

M. Giraud met en garde contre les «chimères»

Les députés ont adopté, samedi 6 novembre, le budget pour 1994 du minisère du travail, de l'emploi et de la formation professionnels, présentés par Michel Giraud. Evalués à 108,8 milliards de francs, ces crédits enregistrent une augmentation de 13,5 % par rapport à la loi de finances de 1993. La majorité UDF-RPR a voté «pour»; le PS et le PC ont voté «contre».

Selon le ministre, il faut se garder, dans le débat sur les trente-deux heures, de «*trois chimères*». «*Première chimère : c'est trente-deux heures payées trente-neuf,* a-t-il dit. *Deuxième chimère, la réduction du temps de travail va régler le problème de l'emploi. Troisième chimère : c'est avec la semaine de trente-deux heures que l'on va repenser l'organisation d'une vie de travail.*» «*Je ne crois pas, personnellement, à cette démarche*», a indiqué M. Giraud, précisant que si l'on retient la formule, il convient de l'assortir de «*huit clés d'entrée*» et d'«*une obligation de sortie*». «*Les huit clés d'entrée,* a-t-il précisé, *sont le volontariat, l'expérimentation, l'annualisation; la négociation, qui débouche sur une convention et qui intègre la réduction de la durée du travail et du salaire; l'augmentation des embauches et le contrôle.*» Selon lui, l'obligation de sortie réside dans la nécessité de «*poser le problème au niveau communautaire*».

Détaillant, ensuite, le détail du budget de son ministère, M. Giraud l'a ramené à quatre priorités : «*l'allègement du coût du travail*»; «*la création et le maintien des emplois*» avec, notamment, des incitations gouvernementales aux chefs d'entreprise afin de les encourager à ne pas recourir aux licenciements; «*une meilleure insertion des temps de formation dans la vie professionnelle*»; enfin, «*l'amélioration du service public de l'emploi*». Les députés de la majorité se sont satisfaits de ces orientations.

F. B.

Mme Veil est favorable à «l'expérimentation»

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a déclaré, dimanche 7 novembre, au «Forum RMC-*l'Express*», que le débat sur les trente-deux heures doit être «*abordé en termes d'expérimentation, avec un encadrement conventionnel, discuté entre les partenaires au sein de l'entreprise*».

Le ministre a affirmé qu'«*il faut absolument éviter d'en faire un débat dogmatique, théologique, avec des positions arrêtées à l'avance*» et introduire au contraire un «*maximum de souplesse*». Favorable au «*temps partiel et* [au] *temps choisi*», le ministre des affaires sociales pense qu' «*il faut sans doute aller plus loin dans les compensations de l'Etat en sachant combien coûte le chômage contre une activité même réduite*». Mme Veil a également évoqué le rétablissement de la peine de mort réclamée par certains députés RPR et UDF. Elle a assuré que ce rétablissement «*ne se pose pas sérieusement*» compte tenu de la signature par la France de la Convention européenne des droits de l'homme. A propos de la peine perpétuelle, Mme Veil a indiqué qu'elle «*imagine très mal que quelqu'un qui est condamné à perpétuité*» bénéficie «*d'une permission de sortie ou même d'une libération conditionnelle*». «*Je crois qu'on revient*» avec ce texte «*à ce qui est plus normal, qui est une commutation éventuelle par le président de la République*», a-t-elle conclu.

M. Rocard : «Il faut oser y aller»

A l'occasion d'un colloque de l'association Confrontations, animée par Philippe Herzog, responsable de la section économique du comité central du Parti communiste français, le premier secrétaire du Parti socialiste, Michel Rocard, a précisé, vendredi 5 novembre à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) sa conception de la réduction du temps de travail. «*Il ne s'agit plus de récupération de la force de travail, mais d'un véritable projet de vie*», a-t-il affirmé, en soulignant à ce propos ses «*convergences de vue avec les écologistes*». Ceux-ci, représentés à la même tribune par Didier Anger (Verts) et Guy Aznar (*Génération Ecologie*), prônent, en effet, depuis vingt ans, une conception du «*temps retrouvé*» au profit de la vie associative, du sport, de la culture et des services d'entraide.

A ceux qui estiment qu'il faudrait, au contraire, travailler davantage, M. Rocard a encore répondu en paraphrasant un slogan «écolo» – «*travailler moins pour travailler tous*» – en expliquant qu'une sensible diminution du temps de travail permettrait précisément «*de travailler plus, de mettre plus d'hommes au travail, de faire tourner davantage les machines*». Enfin, évoquant le débat en cours au Sénat sur «*les trente-deux heures*» ou «*la semaine de quatre jours*» (*le Monde* du 6 novembre), l'ancien premier ministre a récusé toute idée d'expérimentation, laquelle ne permettrait pas, selon lui, de créer des emplois. «*Il faut oser y aller, et il faut rendre ce projet sympathique, car il s'agit de proposer un autre mode de vie*», a-t-il affirmé. Cependant, M. Rocard a indiqué que les réflexions actuelles du PS, dans la perspective de la convention nationale sur l'emploi prévue en février prochain, visaient, dans une première étape, à diminuer la durée du temps de travail hebdomadaire à trente-sept heures à compter du 1er janvier 1995.

Dans la «confrontation» qui a suivi, M. Herzog, membre (critique) du bureau politique du PCF, a jugé que la «*très riche idée*» de la réduction massive du temps de travail pouvait «*se retourner contre les salariés*» et aboutir à «*un risque de dilution généralisée du chômage partiel*». Pour l'économiste du PCF, il *convient de privilégier*, dans la bataille pour l'emploi, l'intervention des salariés. C'est en ce sens qu'il avait avancé l'idée d'un «*moratoire sur les suppressions d'emplois*» – thèse désormais reprise par la direction du Parti communiste – afin de favoriser l'émergence de contre-propositions des salariés concernés.

En réponse à plusieurs critiques, exprimées de façon fort courtoise par des syndicalistes et des militants communistes, sur la politique qu'il a conduite au gouvernement, M. Rocard a reconnu, une nouvelle fois, sa part de responsabilité, mais, a-t-il précisé, «*à cette époque-là, il n'y a pas eu d'exigences du mouvement social, ni des organisations syndicales, pour une forte réduction du temps de travail*».

J.-L. S.

Invité de «L'heure de vérité»

Louis Viannet (CGT) pour la réduction du temps de travail sans perte de salaire

Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, souhaite «*faire grandir, parmi les salariés, l'exigence de la réduction de la durée du travail, sans perte de salaire*». Invité, dimanche 7 novembre, de «L'heure de vérité» sur France 2, il a estimé que le débat entamé au Sénat sur la semaine de quatre jours a «*quelque chose d'indécent*», car il a «*suscité de formidables espoirs chez les milliers de jeunes qui sont chômeurs avant d'avoir travaillé*». Selon lui, «*il n'y aura ni semaine de 32 heures, ni semaine de quatre jours*», mais un «*temps partiel annualisé et modulé selon les besoins des employeurs*».

Le dirigeant de la CGT assure que «*l'état d'esprit et le comportement des salariés est en train de se modifier*» et il considère que «*les salariés des secteurs public et privé doivent se faire entendre si l'on veut faire bouger les choses*».

Le retour du réel

Suite de la première page

Ce tournant, que le président avait d'ailleurs saisi sans tarder lors de sa dernière prestation télévisée, marque simplement le retour à une certaine logique sociale et politique. Ainsi, les sympathisants de gauche et les catégories ouvrières qui accordaient majoritairement leur confiance au premier ministre sont en passe de la lui retirer. Et les contradictions qui surgissent inéluctablement dans l'exercice de l'action gouvernementale s'inscrivent désormais au passif de l'équipe au pouvoir.

Au premier rang de celles-ci prennent place les déclarations et les initiatives (loi quinquennale sur l'emploi) selon lesquelles la lutte contre le chômage est «la» priorité, et la litanie des plans dits de restructuration qui vont faire de l'année 1993 une année tristement record : de 10,4 % en 1992, le taux de la population active privée d'emploi atteint déjà 11,7 %, dont 19,2 % des hommes et 25,4 % des femmes de moins de vingt-cinq ans! De même, les proclamations du premier ministre prônant l'équité dans la répartition de l'effort ont-elles été balayées par l'invraisemblable plan de redressement d'Air France.

Quelques solides atouts

Le premier ministre doit donc désormais affronter une situation dans laquelle le gouvernement est tenu pour responsable de l'état des lieux, les contradictions entre les mots et les choses choquent à nouveau, tandis que la logique politique habituelle reprend ses droits. L'échec n'est pourtant nullement programmmé.

Edouard Balladur conserve en effet quelques solides atouts. Il reste de loin le leader le plus populaire, loin devant Jacques Chirac (26 points les séparent); il n'y a pas d'alternative à droite (quand sa cote recule, celle des autres fait de même ou stagne); et, surtout, il continue d'unifier son camp, soutenu par 87 % des sympathisants RPR et 85 % des UDF, et reste celui qui peut délivrer le «peuple de droite» de la rivalité Giscard-Chirac. Le retour à un schéma politique classique peut aussi lui être utile dans la mesure où il conduit à en faire plus clairement le chef de la majorité, face à une gauche politique et syndicale qui se remet lentement en mouvement.

De ce point de vue, la remise sur pied progressive du PS, sous la houlette de Michel Rocard, ne peut que le servir, car elle devrait rendre plus difficile, et plus facilement critiquable, l'opposition interne à la droite, venue principalement des «durs» du RPR, qui se mettait en place. Enfin il peut retourner à son avantage le fait que le réel soit de retour, car il est sain que l'opinion cesse d'attendre d'un magicien qui n'existe pas des miracles qui ne peuvent se produire. L'occasion lui est donc donnée de rétablir une relation non plus surnaturelle, *mais simple et directe* avec le pays, qui permette à celui-ci de mesurer qu'il n'est pas possible de raisonner en période de récession comme on serait en droit de le faire en période d'expansion.

C'est là une tâche urgente et rude, car la France est plus que lasse de la rigueur, et l'est encore plus des licenciements.

En octobre, les Français ont, tant et plus, broyé du noir : l'économie courait à la catastrophe, le gouvernement allait, avec le GATT, dans le mur, et le conflit d'Air France était le prélude à une explosion sociale. Début novembre, l'économie donne quelques signes de stabilisation; Leon Brittan montre du doigt l'Amérique et le Japon; et le plan d'Air France est annulé. Ce conflit a en outre montré les limites de ce que les salariés peuvent obtenir en phase de récession : on fait grève pour ne pas avoir moins, et non pour obtenir plus.

La résolution du conflit montre aussi que, sur le front le plus mobilisable, celui du secteur public, plus rien ne devrait bouger d'ici à 1995. Car une chose est de voir un PS exsangue *reprendre vie : comme dit* François Mitterrand, Léon Blum a mis douze ans et lui-même dix, la route sera longue! Mais une autre serait de prendre un risque social.

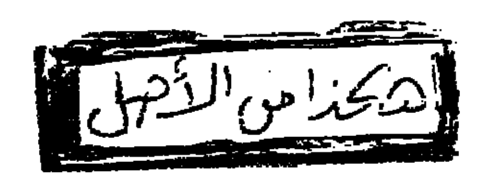
Plus que jamais, Edouard Balladur doit éviter d'entrer dans une logique d'affrontement social : la recherche de la plus grande cohésion sur ce terrain doit devenir l'alpha et l'oméga de la phase qui vient de s'ouvrir.

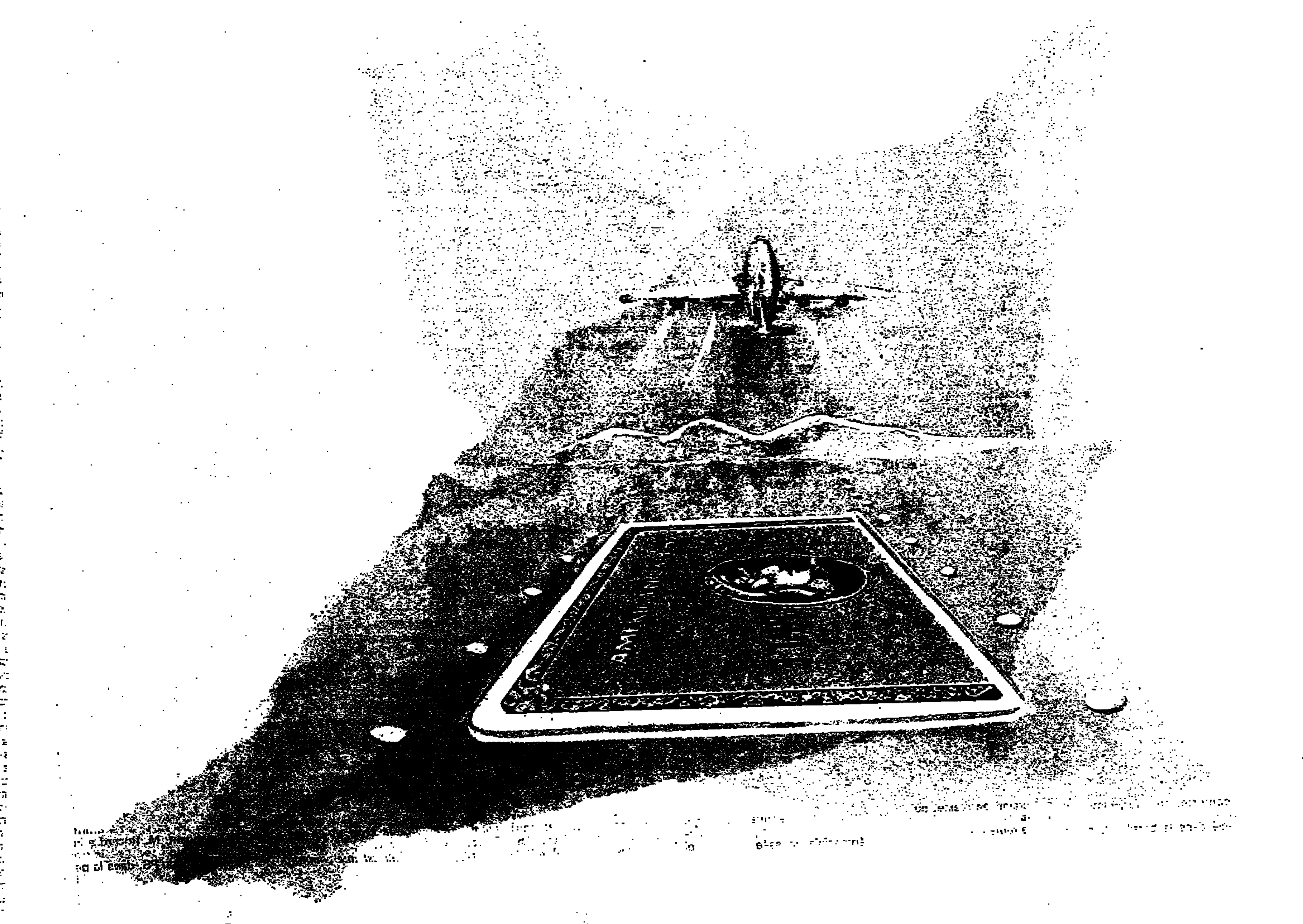
JEAN-MARIE COLOMBANI

EN BREF

MAIRIE DE NICE : M. Barety (RPR) seul candidat. – Le nouveau maire de Nice devait être élu, lundi 8 novembre, dans l'après-midi, en remplacement d'Honoré Bailet, sénateur (apparenté RPR) des Alpes-Maritimes, qui s'était démis de ses fonctions le 29 octobre. Jean-Paul Barety, un avocat de soixante-cinq ans, sixième adjoint délégué aux travaux et ancien secrétaire départemental du RPR, devait être le seul candidat, un accord étant intervenu entre les élus du RPR et ceux de l'UDF, à l'exception de Ruddy Salles, député (PR). Favorables à une élection anticipée, le Front national (six élus sur soixante-neuf) et la gauche (onze élus) ne devaient pas prendre au vote. – *(Corresp. rég.)*

CRÉDITS DU SÉNAT : rectificatif. – Le budget affecté au Sénat pour l'année 1994 s'élève à 2,4 milliards de francs, soit une baisse de 0,2 % par rapport à l'année précédente (et non une hausse, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* daté 7-8 novembre).





La Carte American Express vous présente Membership Miles. La nouvelle manière de voyager. *Gratuitement.*

Désormais, sur tous vos achats réglés avec la Carte American Express, en France comme à l'étranger, vous gagnez des Miles American Express, que vous pouvez transformer en billets d'avion gratuits par l'intermédiaire des programmes de fidélité de nos compagnies aériennes partenaires : Air France et Continental Airlines. Alors pour capitaliser les Miles et accroître la distance du voyage auquel vous avez droit, misez donc sur la Carte American Express, et vous aurez l'impression de décoller !

Pour s'inscrire à Membership Miles ou en savoir plus, appelez le (1) 47 77 75 72 ou consultez le 3615 Amex.



Chaque fois que vous pensez à elle, la Carte American Express pense à vous

Renonçant à une pratique régulière depuis 1987

François Mitterrand aurait décidé de ne plus fleurir la tombe de Philippe Pétain

L'Elysée devait le confirmer officiellement, lundi 8 novembre : François Mitterrand ne fera pas fleurir, cette année, la tombe de Philippe Pétain à l'île d'Yeu (Vendée) à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Contrairement à sa pratique des cinq dernières années, le président de la République aurait renoncé à faire fleurir, cette année, la tombe du maréchal Pétain à l'occasion de l'anniversaire de l'armistice de 1918. Pour rendre hommage *« aux morts des grandes batailles et à leurs chefs »*, trois gerbes devraient être déposées sur les lieux des trois grandes batailles de la première guerre mondiale, dont celle de Verdun. Cette décision était attendue. Le précédent de l'an dernier inspire, toutefois, la prudence.

Dès le 21 juillet 1992, en effet, Serge Klarsfeld, avocat etprésident de l'Association des filles et fils des déportés juifs de France, avait annoncé, sans être démenti, que le président de la République lui avait fait connaître *« verbalement »* sa *décision de ne plus fleurir* la tombe de Pétain. Cette annonce intervenait quelques jours après la polémique soulevée lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv des 16 et 17 juillet 1942, sur la responsabilité du gouvernement de Vichy dans la déportation et le génocide des juifs. Plusieurs personnalités et organisations juives avaient demandé *« une reconnaissance officielle des crimes de Vichy contre les juifs »*. Dans son entretien télévisé du 14 juillet, M. Mitterrand opposait une fin de non-recevoir. *« Ne demandez pas des comptes à la République, elle a fait ce qu'elle devait,* déclarait-il. *L'Etat français, c'était le régime de Vichy, ce n'était pas la République. »*

Malgré l'assurance donnée à M. Klarsfeld, le préfet de Vendée *était dépêché par* l'Elysée, le 11 novembre, pour aller fleurir, discrètement, *« au nom du président de la République »*, la célèbre tombe du petit cimetière de Port-Joinville. La révélation de ce déplacement de fin d'après-midi provoqua *« tristesse »* et *« indignation »*, non seulement au sein de la communauté juive mais aussi dans une partie du milieu politique. Premier secrétaire du PS à l'époque, Laurent Fabius souhaita que ce geste de M. Mitterrand *« ne se renouvelle pas »*. Lionel Jospin exigea que *« l'on tranche une bonne fois (...), en disant que le Pétain de 1914 a été malheureusement emporté par le Pétain de 1940 »*. Certaines voix à droite s'élevèrent aussi à droite. Jacques Chirac avoua *« partager le sentiment »* de ceux qui étaient choqués par la démarche de M. Mitterrand. Edouard Balladur jugea que *« dans la liste des rituels que François Mitterrand a créés,* [il préférait] *l'ascension de la roche de Solutré »*.

Dans un entretien accordé le 22 novembre 1992, avant de s'envoler pour Israël, M. Mitterrand se voyait contraint de répondre à ces réprobations. *« Je ne voudrais pas que l'incompréhension s'élargisse »*, avouait-il en reconnaissant qu'il devrait à l'avenir *« gérer autrement la contradiction fondamentale »* existant entre l'hommage au vainqueur de Verdun et le souvenir de *« la honte »* de la rafle du Vel'd'Hiv'. A cette fin, le 3 février dernier, il était annoncé que, dès cette année, le 16 juillet serait consacré journée. nationale des persécutions racistes et antisémites. Si elle est confirmée, la décision de ne *plus fleurir la tombe de* l'île d'Yeu serait une seconde preuve de la volonté présidentielle de lever les ambiguïtés.

Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et Serge Klarsfeld ont, d'ores et déjà, marqué leur satisfaction. *« Cette décision,* a commenté M. Kahn, *semble s'inscrire dans le droit fil de la volonté du président de la reconnaissance officielle et renouvelée des crimes commis par le gouvernement de Vichy. »* Au « Grand jury RTL-*le Monde* », Pierre Mauroy a également déclaré que cette décision était *« très bien »*. Les protestations pour l'instant viennent du président de l'association nationale Pétain-Verdun – par ailleurs membre du comité de soutien à la candidature présidentielle de Jean-Marie Le Pen – Robert de Périer, qui estime que *« cette dérobade »* de M. Mitterrand *« dépasse l'entendement. »* Afin *« d'effacer cet outrage »*, *« cette insulte aux anciens combattants »*, *« ces pressions subies par M. Mitterrand de la part des associations juives »*, M. de Périer a annoncé le dépôt sur la tombe de Pétain *« d'une couronne de fleurs, plus grande qu'à l'habitude, aux couleurs de la patrie »*.

DANIEL CARTON

CLÉS/ *Polémique*

Estimez-vous, demandait-on en *susbtance* à Jacques Chirac, le 13 novembre 1992, que le dépôt d'une gerbe sur la tombe de Pétain *soit l'un des devoirs de la fonction* présidentielle? *« Honnêtement, je ne le pense pas »*, répondit-il sans hésitation. Pour tous les présidents de la Vᵉ République, la question s'est souvent posée.

1968. En 1968, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la victoire de 1918, le général de Gaulle fait déposer une gerbe.

1973. Le 20 février 1973, Georges Pompidou renouvelle ce geste lors de la réinhumation du corps de Pétain, dont le cercueil avait été dérobé par un groupe de ses fidèles.

1978. Cinq ans plus tard, Valéry Giscard d'Estaing lui rend hommage à l'occasion du soixantième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

1984. *L'Express* (daté 9-15juillet 1992) révèle que François Mitterrand a fait déposer une gerbe de roses rouges le 22 septembre 1984, jour de sa rencontre, à Verdun, avec le chancelier allemand Helmut Kohl. Il réédite la démarche le 15 juin 1986, à l'occasion du *soixante-dixième anniversaire du* début de la bataille de Verdun et, enfin, depuis 1987, tous les 11 novembre.

1992. En juillet 1992, à l'occasion *du cinquantième anniversaire de la* rafle de treize mille juifs à Paris, parqués au Vélodrome d'hiver les 16 et 17 juillet 1942 par la police française, M. Mitterrand se rend à la cérémonie organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France. Il est hué par une parti de l'assistance. Le 11 novembre 1992, pour tenter de désamorcer la polémique, l'Elysée fait savoir qu'outre la tombe de Pétain, ont été fleuries celles de huit autres maréchaux, Fayolle, Gallieni, Franchet d'Esperey, Lyautey, Maunoury, Foch et Joffre, ces deux derniers recevant, précise la même source, cet hommage depuis 1982.

Deux élections cantonales partielles

HAUTE-SAVOIE : canton de Saint-Gervais-les Bains (1ᵉʳ tour).

I., 10 024; V., 4 683; A., 53,28 %; E., 4 538.

Bernard Chevallier, RPR, m. des Contamines-Montjoie, 784 (17,28 %); Jean Potier, UDF, 732 (16,13 %); Pierre Rabbiosi, div. d., 643 (14,16 %); Jean-Marc Peillex, div. d., 561 (12,36 %); Laurent Nardi, PC, 453 (9,98 %); Gabriel Grandjacques, PS, 361 (7,95 %); Thierry Vannier, FN, 325 (7,16 %); Bernard Califano, div. d., 257 (5,66 %); François Garde, div. d., 248 (5,46 %); André Payraud, div. d., 173 (3,81 %); Pierre Dupraz, UDF-CDS, 1 (0,02 %). *BALLOTTAGE.*

[Il s'agit de remplacer Robert Fournier (div. d.), maire de Passy, dont l'élection, en mars 1992, a été annulée par le tribunal administratif de Grenoble pour dépôt des comptes de campagne hors délais, ce qui le rend inéligible pendant un an.

22 mars 1992 : I., 9 867; V., 6 422; A., 34,91 %; E., 6 180; Robert Fournier. c. s., 1 830 (29,61 %); Jean-Marc Peillex, 1 137 (18,39 %); Maurice Reverraz, div. d., 708 (11,45 %); Thierry Vannier, FN, 680 (11 %); Gabriel Granjacques, 633 (10,24 %); Gilbert Perrin, PC, 616 (9,96 %); Christophe Péray, Verts, 576 (9,32 %).]

PAS-DE-CALAIS : canton de Bully-les-Mines (1ᵉʳ tour).

I., 14 681; V., 7 930; A., 45,98 %; E., 7 348.

Michel Vancaille, PS, 2 403 (32,70 %); Eva Urbaniak, div. g., 2 401 (32,67 %); Gilles Gouillard, div. g., 1 019 (13,86 %); Bernard Paluszkiewicz, PC, 857 (11,66 %); Marcel Bourgeois, RPR, 668 (9,09 %). *BALLOTTAGE.*

[Ce scrutin, dans un canton composé de deux cités minières entre Béthune et Lens, redécoupé en mars 1992 et renouvelable en mars 1994, est organisé à la suite de l'invalidation par le Conseil d'Etat de l'élection de Bernard Urbaniak (div. g.), ex-socialiste, maire de Mazingarbe, élu au second tour en mars 1992, avec près de 62 % des voix, face au candidat officiel du PS, Michel Vancaille, maire de Bully-les-Mines et, à l'époque, suppléant du député Jean-Pierre Kucheida (PS), maire de Liévin. L'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat, et M. Urbaniak, déclaré inéligible pendant un an, ses comptes de campagne ayant été présentés dans les délais à la commission mais sans être certifiés par un expert comptable. Mᵐᵉ Urbaniak brigue la succession de son mari.

22 mars 1992 : I., 14 703; V., 10 692; A., 27,28 %; E., 10 165; Bernard Urbaniak, 2 836 (27,89 %); Michel Vancaille, 2 783 (27,37 %); Gilles Gouillard, PC, 2 023 (19,90 %); Henri Bailleul, Verts, 928 (9,12 %); Cyr Lestienne, RPR, 801 (7,87 %); Roger Bisch, FN, 794 (7,81 %).]

Président du conseil général de Seine-Maritime

André Martin est mort

Sénateur (Rass. dém.) et président (UDF-PSD) du conseil général de Seine-Maritime, André Martin est mort, dimanche 7 novembre à Rouen, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-sept ans. Il était entré au Sénat, en mars, en remplacement de Geoffroy de Montalembert (RPR), décédé, et il avait été élu président de l'assemblée départementale, en avril, après la disparition de Jean Lecanuet (UDF-CDS). Une élection sénatoriale partielle sera rendue nécessaire par son décès.

[Né le 1ᵉʳ février 1926 à Vichy (Allier), André Martin avait été instituteur. Maire de Montville (Seine-Maritime) depuis 1959, il était conseiller général depuis 1964. Il avait été député de 1973 à 1978, législature au cours de laquelle il avait rejoint le Mouvement des réformateurs, et il avait été élu vice-président du Mouvement démocrate-socialiste. En 1976, il avait été membre du comité de coordination des socialistes « hors programme commun ». Secrétaire général de la Fédération nationale des offices HLM, il était spécialiste du logement social. A la suite du décès du doyen du Palais du Luxembourg, Geoffroy de Montalembert, en février dernier, il avait été proclamé sénateur, et, à la suite du décès de Jean Lecanuet, il avait été élu à la présidence du conseil général de Seine-Maritime.]

SOCIETE

■ **L'APPLICATION DE LA LOI EVIN.** – **Selon deux jugements prononcés le 3 novembre par le tribunal de grande instance de Paris, toute publicité par voie d'affichage pour des boissons alcoolisées, est aujourd'hui interdite en France. Ces jugements mettent un terme à la controverse sur la lecture que l'on pouvait faire du texte de la loi Evin du 10 janvier 1991 en l'absence de son principal décret d'application.**

■ **DISCUSSION AUTOUR D'UN PROJET DE DÉCRET.** – **Le projet de décret en cours de rédaction considère la France entière comme zone de production de boissons alcooliques.**

Selon deux jugements du tribunal de grande instance de Paris

Toute publicité par affichage pour des boissons alcoolisées est aujourd'hui interdite en France

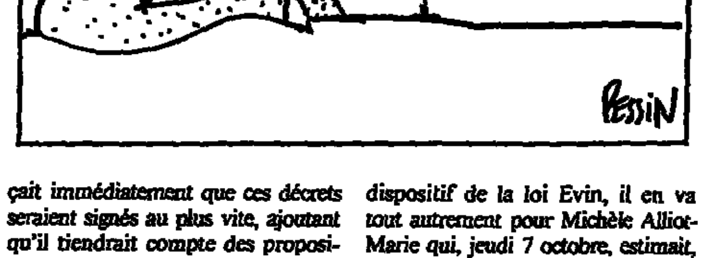
Si la loi Evin a, pour l'essentiel, atteint ses principaux buts en ce qui concerne la lutte contre le tabagisme, il en va tout autrement de sa partie relative à l'alcool. Loin d'être un texte prohibitionniste, cette loi *ne vise qu*'à encadrer l'incitation publicitaire à la consommation de boissons alcoolisées, le plus souvent d'origine industrielle (bières, alcools de grain, apéritifs anisés).

Or, près de trois ans après sa promulgation, cette loi souffre toujours de l'absence de l'un de ses *principaux décrets d'application*, celui qui concerne l'encadrement de la publicité par voie d'affichage. Les différents gouvernements qui se sont succédé depuis janvier 1991 ont démontré leur impuissance à traiter de cette question, source de nombreux quiproquos au sein de la viticulture nationale, et qui voit s'affronter de manière récurrente le *ministre en charge de la santé* et celui de l'agriculture. Le principal décret de cette loi concerne la publicité directe ou indirecte pouvant être autorisée *«sous forme d'affiches et d'enseignes dans les zones de production»*. L'idée de Claude Evin, lorsqu'il était ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, était de protéger la production viticole française en aménageant des zones géographiques correspondant aux aires de production de vins de qualité (vin d'appellation d'origine contrôlée et vin délimité de qualité supérieure). Dans ces aires *officiellement définies*, les producteurs auraient pu, sous forme d'enseignes, identifier clairement et signer leur production. Or, fin 1990, le débat à l'Assemblée nationale devait, en élargissant ses possibilités, pervertir l'idée initiale. On a ainsi ajouté aux *«enseignes»* les *«affiches»*. La notion de *«lieu de production»* est devenue, par le jeu des différents amendements, celle de *«zone de production»*. La rédaction de ce décret devenait dès lors beaucoup plus délicate et donnait lieu à de multiples hypothèses et ébauches d'écriture. En janvier dernier, on indiquait que, dans sa dernière version soumise à la relecture des services du premier ministre, le texte du décret prévoyait de considérer la France entière comme une *«zone de production»*. L'affichage incitant à l'achat et à la consommation de boissons alcoolisées n'aurait plus alors été prohibé que dans un périmètre de 100 mètres autour des établissements et restaurants scolaires et universitaires, ainsi que dans les enceintes sportives (*le Monde* du 7 janvier).

Inquiétude des professionnels de la santé publique

Cette hypothèse, que l'on trouvait relativement satisfaisante dans l'entourage de Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, était immédiatement combattue par le professeur Claude Got, qui estimait dans nos colonnes qu'il ne s'agissait là que *«de ménager le secteur de l'affichage, où le contrôle précis des dépenses des partis politiques est très difficile, et de ne pas toucher aux 300 millions de francs que génère annuellement la publicité par affichage pour les boissons alcoolisées»*.

En février, Jean-Pierre Soisson, alors ministre de l'agriculture, affirmait de manière tonitruante qu'il ne signerait pas les décrets d'application de la loi Evin. Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, annonçait immédiatement que ces décrets seraient signés au plus vite, ajoutant qu'il tiendrait compte des propositions faites par Jean-Pierre Soisson, sans pour autant *«dénaturer les objectifs fixés par la loi Evin»*. Le *Journal officiel* du 30 mars publiait deux des trois décrets d'application de la loi Evin, mais pas celui sur la réglementation de l'affichage. Aujourd'hui, si Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, confie en privé son attachement au dispositif de la loi Evin, il en va tout autrement pour Michèle Alliot-Marie qui, jeudi 7 octobre, estimait, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, que *«la suspension pure et simple»* de la loi Evin *«pouvait apparaître concevable dans l'attente d'une réglementation européenne»* sur la publicité pour le tabac et l'alcool. L'inquiétude, chez les professionnels de la santé publique, est accrue par le fait que Jacques Chirac avait, lors de la dernière campagne électorale, manifesté son intention d'*«assouplir»* le dispositif de la loi Evin et que Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, tarde depuis à faire connaître sa volonté.



C'est dans ce contexte que sont rendus les deux jugements, en date du 3 novembre, prononcés par le tribunal de grande instance, qui avait été saisi par l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme, que dirige Patrick Elineau, d'une part contre l'Union de brasseries et ses publicités pour la «33 Export», d'autre part contre la société Brasserie Fischer pour sa publicité en faveur de la bière Adelscott.

Dans son jugement le tribunal, présidé par M. Lacabarats estime qu'*«une loi est immédiatement applicable alors même qu'elle prévoit des actes réglementaires relatifs à son exécution, dès l'instant qu'il n'est pas spécifié que son application serait subordonnée à la publication de ces actes»*. Le tribunal explique par ailleurs ne pouvoir *«se substituer au pouvoir réglementaire pour déterminer ou même présumer de la localisation et de l'étendue des zones de production qu'il évoque.»* Il conclut que *«la publicité par voie d'affiches demeure, en l'état des textes, interdite en tous lieux»*.

JEAN-YVES NAU

Un projet de décret

Le territoire national tout entier serait considéré comme zone de production

Le décret d'application de la loi Evin relative à la publicité en faveur des boissons alcoolisées est en cours d'élaboration au ministère de la santé. Au terme d'âpres discussions avec les représentants du ministère de l'agriculture, un texte a été rédigé. Il se fonde sur la notion que la France entière est une zone de production de boissons alcoolisées et qu'il est donc impossible de déterminer au sein du pays des zones spécifiques où la publicité serait autorisée et d'autres où elle ne le serait pas.

La dernière version de ce projet de décret – qui devrait être soumis à l'ensemble des ministres concernés – prévoit que cette publicité est autorisée dans les agglomérations *«le long des voies relevant du domaine public routier, au moyen d'affiches d'une surface ne pouvant excéder 12 mètres carrés sans que deux affiches présentant de la publicité pour des boissons alcooliques puissent être accolées ou se succéder, ni être éclairées ou réalisées dans un matériau fluorescent ou réfléchissant»*. Sont exclus de toute possibilité d'affichage : le mobilier urbain (destiné à recevoir des informations à caractère général ou local ou des œuvres artistiques), les mâts (au sens du décret du 21 novembre 1980), les panneaux d'information à commande électronique, les kiosques, les abris destinés au public ainsi que les supports mobiles ou itinérants (autobus, montgolfières, etc).

D'autre part, *«les établissements dotés d'une licence de débit de boissons (...) peuvent présenter de la publicité en faveur des boissons alcooliques au moyen d'affichettes n'excédant pas 1,20 mètre carré chacune, disposées contre les vitrines pour être lues de l'extérieur. La surface totale de publicité ainsi autorisée ne peut ainsi excéder 4,80 mètres carrés par panneau de vitrine»*.

Selon ce texte, les enseignes de débits de boissons créées à compter de la publication du décret peuvent comporter le nom d'une marque de boissons alcooliques. Le fronton de la devanture, ainsi que les stores disposés à titre permanent, peuvent comporter le nom d'une boisson alcoolique sans slogan ni le pourcentage d'alcool.

Un autre projet de décret relatif à la publicité pour les fêtes et foires traditionnelles consacrées aux boissons alcooliques de production locale a été rédigé.

La rédaction de ces projets de décrets a fait l'objet d'âpres discussions, comme en témoigne le texte de la synthèse des réunions du 13 septembre et du 4 octobre derniers à *laquelle participaient des membres des cabinets des ministères de la santé et de l'agriculture et des services de l'agriculture et de la direction générale de la santé. «Il est convenu de passer outre le premier avis du conseil d'Etat qui demandait une définition restrictive de la notion de zones de production du fait de l'impossibilité de trouver des critères objectifs de délimitation de zones*, peut-on lire dans ce document. *Il est précisé que les défenseurs de la santé publique sont opposés à toutes les dispositions visant à favoriser les publicités en faveur de l'alcool. L'extension de la notion de zones de production à la France entière les inquiète bien que des assurances leur aient été données de renforcement des autres types de limitation (surface, concentration, éclairage, mobilité, support...). Ils restent malgré tout très réticents et peuvent s'opposer aux nouveaux projets de décrets si les mesures décidées leu semblent trop laxistes. Les représentants de l'agriculture font remarquer que les restrictions sont déjà très importantes et que la détermination des supports à inclure ou à exclure est fondamentale»*.

«Lors de la deuxième réunion, la position de l'agriculture s'est durcie. Elle souhaite désormais que les restrictions de mobilité pour certains supports, soient levées, peut-on encore lire dans ce document. *Cette demande risque de remettre en cause l'efficacité même de la loi en permettant des publicités visibles par tous et très attractive du fait de leurs supports originaux (...) Les représentants de l'agriculture lors de la dernière réunion font part de leur volonté de modifier la loi du 10 janvier 1991* [loi Evin] *qu'ils jugent trop restrictive. Ils soutiennent la position des alcooliers qui demandent le remplacement des contraintes actuelles de cette loi (article L 17 et L 18) par un code de bonne conduite élaboré par eux. Cette proposition n'est pas nouvelle. Elle a été systématiquement avancée pour contrecarrer les renforcements législatifs de 1987 et de 1991. Des points de désaccord et quelques incertitudes subsistent dans la rédaction des décrets entre les représentants de la santé et de l'agriculture. La question de l'opportunité de modifier la loi elle-même reste en débat»*.

J.-Y. N.

CLÉS/

Les conséquences de la loi Evin

■ ***Une incidence économique évidente.*** – La loi Evin prévoyait un bilan de son application au 1er janvier 1993. Celui-ci n'a, curieusement, pas été établi. Un bilan est aujourd'hui proposé par l'association Entreprise et Prévention, qui réunit une douzaine de producteurs industriels de boissons alcoolisées (Pernod-Ricard, BSN, LVMH, Heineken, etc.) représentant 80 % des investissements publicitaires de ce secteur. *«Il ressort que le bénéfice de santé publique de la loi Evin est plus qu'hypothétique alors que l'incidence économique de cette loi est déjà évidente»*, affirme Thierry Mantoux, président de cette association.

■ **Maintien d'une consommation excessive chez les jeunes.** – Selon cette association, la consommation d'alcool baisse depuis vingt ans en France : 17,5 litres par adulte et par an en 1991 contre 18,3 litres en 1990 et 27,5 litres en 1955. En revanche, selon Entreprise et Prévention, la consommation excessive et les abus n'ont nullement diminué, notamment chez les jeunes.

■ **Baisse des crédits pour la prévention.** – L'association observe également que les crédits publics alloués aux campagnes de prévention ont nettement diminué de 5 % en 1992 et de 10 % à 15 % en 1993.

■ **Les produits de marques pénalisés.** – Au plan économique, la loi pénalise les marques des producteurs. Selon M. Mantoux, elle donne *«une prime aux produits de premier prix et renforce la puissance de la grande distribution, au détriment des produits de marques qui ne peuvent plus faire valoir leurs différences par la communication»*.

■ **Perte de recettes pour les médias.** – Entreprise et Prévention estime que la loi Evin est à l'origine de pertes de recettes pour les médias, même pour la presse écrite, support pourtant non interdit par cette loi. Pour sa part, la Fédération nationale de la presse française se déclare, dans une lettre ouverte à Edouard Balladur, en faveur d'une suspension de l'application de la loi Evin contre la publicité sur les tabacs dans la presse. Jean Miot, président de cette fédération, s'appuie sur les récents propos de Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, devant la commission des finances de l'Assemblée, qui indiquait que *«la suspension pure et simple de la loi Evin pouvait paraître concevable dans l'attente d'une réglementation européenne»*.



POLICE

Des avocats dénoncent les conditions de rétention des étrangers au «dépôt» de la préfecture de police de Paris

Des cellules seulement aérées par des soupiraux, où s'entassent, dans chacune, une douzaine de personnes sur des matelas de mousse sans enveloppe et sans drap, des repas servis dans des gamelles, des toilettes sales et des soupçons de punaises. Tel est l'état, attesté par des photographies, du centre de rétention administrative pour étrangers géré par la préfecture de police de Paris et situé sous le Palais de justice, selon un rapport d'expert ordonné par le tribunal administratif de Paris à la demande de Me Gérard Tcholakian, avocat d'un demandeur d'asile roumain retenu dans ce «dépôt». Ce dernier se plaint d'avoir été *«malmené un peu brutalement par les gardiens»*, qu'on lui ait *«retiré ses cigarettes»*, de n'avoir *«ni savon, ni serviette ni brosse à dents* (...)*»*, selon le rapport qui relate une visite sur les lieux effectuée samedi 30 octobre par l'expert accompagné de quatre avocats du Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (GISTI).



TOXICOMANIE

Des Etats généraux de lutte dans le Nord

«Apprivoiser le drogué comme un jeune fauve blessé»

A l'initiative du conseil général du Nord, et notamment de Michel Ghysel, député RPR et vice-président du conseil général, président du groupe d'études parlementaire de lutte contre la toxicomanie, avec le soutien de la préfecture, de la Fondation de France et de l'association AIDE (Association pour l'information sur les drogues), une journée de débat public sur la toxicomanie a eu lieu, samedi 6 novembre, dans une douzaine de villes du département. Une «synthèse» sera présentée le 13 novembre, en présence de Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé.

LILLE

de notre correspondant

Le Nord se mobilise contre la drogue. Département très urbanisé, en crise, il est, du fait de sa position frontalière, l'une des principales victimes de ce fléau. En 1992, près de 15 % des interpellations constatées en France pour infraction à la législation sur les drogues ont eu lieu à Lille. L'observatoire régional de la santé estime à 6 700 le nombre de toxicomanes suivis en 1992. Le phénomène connaît une progression importante depuis trois ou quatre ans : *«Les paramètres mesurables, comme les chiffres de la répression, le nombre des prises en charge, celui des overdoses, s'affolent»*, note José Payer, directeur de l'antenne lilloise de l'AIDE.

Grâce à un réseau associatif dense, le Nord a mis en place des actions de prévention, d'accueil et de soins. *«Quand on voit la situation économique de la région, je me dis qu'on a relativement limité la casse»*, faisait remarquer samedi l'un des participants au débat de Lille. Ces «états généraux» du Nord contre la toxicomanie ont surtout rassemblé des professionnels, travailleurs sociaux, éducateurs, médecins, enseignants, élus. Mais des jeunes étaient aussi présents, des parents, des mères de famille venues écouter, parfois témoigner. Le constat des questions jamais tranchées aura été à nouveau fait : sur la dépénalisation, sur la nécessité de bien conjuguer le triptyque répression-prévention-soins, sur l'urgence des moyens et la nécessaire implication de tous.

Les contradictions ont à nouveau émergé entre ceux qui demandent des moyens (*«On n'a pas de moyens suffisants quand on ne peut répondre qu'à une demande sur dix»*) et d'autres acteurs de terrain qui estiment que les moyens ne suffiront pas et que la lutte contre la drogue n'est pas la seule affaire de spécialistes. *«On est en train de mettre en place une armada de spécialistes de la toxicomanie*, témoignait à Roubaix un animateur de quartier, *c'est du délire. N'intervenez pas sur un quartier comme dans un laboratoire. Allez voir plutôt les gens et formez-les, vivez avec eux. Il faut leur dire : il n'y a que vous qui pouvez le mieux parler à votre fils.»* En effet, qui dit combien de présence, de disponibilité, de patience, d'engagement est nécessaire dans ce combat, qui n'est pas seulement un combat contre la drogue mais plutôt contre l'échec scolaire, contre l'absence de travail, de formation, de projet de vie.

Au-delà des centaines de prises de parole à Lille, à Dunkerque, à Maubeuge, à Roubaix ou à Tourcoing, ces états généraux ont témoigné d'une mobilisation quotidienne, discrète, acharnée et d'une volonté de ne pas renoncer. Celles par exemple des jeunes du Centre d'activités sportives de Roubaix qui vont chercher les paumés, la nuit dans les quartiers chauds, pour les *«apprivoiser»*. Un médecin de Tourcoing témoigne : *«Vivre avec les toxicos, ce n'est pas lutter contre eux : il faut privilégier le relationnel, être présent 24 heures sur 24, accepter tout du malade, de ses colères... L'apprivoiser comme un jeune fauve blessé, on n'a rien trouvé d'autre.»*

Cet engagement, c'est aussi la fraîcheur de ce réseau Mélodie à Wattrelos, entre Roubaix et la frontière belge, qui n'est ni une association ni une structure, mais simplement un groupe qui exprime la volonté d'assistantes sociales, de médecins, d'enseignants, de gardiens d'immeuble, d'habitants, de se connaître, de travailler ensemble. Comme pour opposer à l'isolement du drogué un tissu de relations humaines enfin reconstituées.

JEAN-RENÉ LORE

SOCIÉTÉ

Publié au « Journal officiel »

Le nouveau barème d'évaluation de l'incapacité des personnes handicapées entrera en vigueur le 1er décembre

Un décret du 4 novembre, paru au *Journal officiel* du 6 novembre, modifie les conditions d'attribution des diverses prestations dont peuvent bénéficier les personnes handicapées. Le nouveau « Guide-barème » d'évaluation des taux d'incapacité entrera en vigueur le 1er décembre prochain. Ce texte paraît à quelques jours de l'examen par le Parlement, le 19 novembre, d'une disposition de la loi de finances pour 1994, qui prévoit une réduction notable du champ d'application de l'allocation aux adultes handicapés.

Le décret précise d'emblée que le taux d'incapacité déterminé *« antérieurement »* par les commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) ne peut être réduit *« du seul fait »* de l'application du nouveau barème. Si une *« amélioration »* de l'état de la personne handicapée a été *« constatée »*, le taux sera fixé par le nouveau « Guide-barème ». En revanche, si l'état de la personne n'a pas évolué ou s'est dégradé, le taux antérieur sera *« reconduit »* s'il est plus favorable que celui prévu par le nouveau barème.

Réactions hostiles

Les sept chapitres du « Guide-barème » annexé au décret du 4 novembre détaillent les taux d'incapacité correspondant aux déficiences intellectuelles et aux difficultés du comportement (retards mentaux, déficiences de la mémoire et de la pensée, épilepsie), aux déficiences du psychisme (chez l'enfant et l'adolescent d'une part, chez l'adulte d'autre part), aux déficiences de l'audition, du langage, de la parole, de la vision, aux déficiences dites « viscérales et générales » (cardio-vasculaires, respiratoires, digestives, rénales et urinaires, d'origine endocrinienne, métabolique et enzymatique, hématopoïétiques et du système immunitaire)' qui, précise le texte, *« jusqu'à présent étaient peu ou mal prises en compte par les différentes commissions »*, et, enfin, aux déficiences de l'appareil locomoteur.

La publication de ce nouveau barème intervient alors qu'une disposition de la loi de finances pour 1994 prévoit de réduire notablement le champ d'application de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Cette disposition, contenue dans l'article 52 du titre III des « autres mesures » qui seront discutées le 19 novembre en fin de session budgétaire au Parlement, devrait permettre une économie de 600 millions de francs. Elle a suscité, lors de la discussion du budget du ministère des affaires sociales et de la santé, les réactions hostiles de plusieurs députés qui se sont élevés contre *« une mesure inopportune et maladroite »* (*le Monde* du 1er novembre). Il avait en outre semblé *« précipité »* d'exclure de l'AAH des personnes au regard d'un système de référence *« qui ne sera pas rodé »*.

L'AAH est attribuée dans deux situations : d'une part aux personnes de plus de vingt ans dont le taux d'incapacité a été évalué par la COTOREP à 80 % au moins, et, d'autre part, aux personnes reconnues inaptes à trouver un emploi du fait de leur handicap, en fonction de leurs ressources, et quel que soit leur taux d'incapacité. Aux termes de l'article 52, cette dernière possibilité est limitée aux personnes dont le taux d'incapacité est supérieur à 50 %. La mesure ne concernerait que les nouvelles demandes formulées à compter du 1er janvier 1994. Or elle vise non seulement les personnes porteuses d'un handicap mental, moteur ou sensoriel, mais aussi les cancéreux ou les malades du sida en difficulté qui peuvent bénéficier de l'AAH dans le deuxième cas de figure.

Le nouveau « Guide-barème » classe les sujets séropositifs vis-à-vis du virus de l'immunodéficience humaine dans une fourchette comprise entre 1 % et 10 % d'incapacité, et les personnes chez qui s'est déclenchée la maladie (sida avéré) entre 80 % et 95 %.

LAURENCE FOLLÉA

EN BREF

INTEMPÉRIES : les inondations en Corse font une sixième victime. – Le corps d'un habitant de Solaro (Haute-Corse) a été découvert, dimanche 7 novembre, dans les ruines de sa maison, ce qui porte à six, depuis le 31 octobre, le nombre des victimes des inondations dans l'île. Une personne est toujours portée disparue en Corse-du-Sud. Par ailleurs, les préfets des deux départements – où, selon eux, *« les conditions pour un retour à la vie normale »* sont rétablies – ont, dimanche, distribué en espèces les premières aides d'urgence : 184 000 F à vingt-huit familles de Haute-Corse et 130 000 F à vingt-sept familles de Corse-du-Sud.

ANGLICANISME : la première femme prêtre sera ordonnée en mars 1994 à Bristol (Angleterre). – Angela Berners-Wilson, trente-neuf ans, sera la première femme à être ordonnée prêtre au sein de l'Eglise anglicane d'Angleterre le 12 mars prochain à Bristol, dans le sud-ouest du pays. Elle sera, par ordre alphabétique, la première des quarante femmes diacres ordonnées prêtres ce jour-là dans le diocèse de Bristol, qui a tenu à être le premier à appliquer la nouvelle législation, suivi par celui d'Oxford en avril, de Saint-Albans, Liverpool et Durham. Mme Berners-Wilson avait été l'une des premières femmes à être nommées diacres en mars 1987.

INTOXICATION : un chauffage au gaz défectueux provoque un mort et onze blessés à Saint-Etienne. – Un homme de soixante et onze ans est décédé, dimanche 7 novembre, dans son appartement de Saint-Etienne (Loire) asphyxié par des émanations d'oxyde de carbone émises par un chauffage au gaz défectueux. Onze personnes de l'immeuble ont également été hospitalisées.

JUSTICE : Christian Rœhrich nommé avocat général à la cour d'appel de Paris. – Par décret du 5 novembre paru au *Journal officiel* du 6 novembre, Christian Rœhrich, ancien directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice, a été nommé avocat général à la cour d'appel de Paris. M. Rœhrich, qui a été le directeur-adjoint du cabinet de Pierre Arpaillange de janvier à août 1989, avait quitté la direction des affaires civiles et du sceau le 27 octobre (*le Monde* du 29 octobre).

SIDA : l'examen de l'appel du professeur Robert Gallo retardé. – La commission d'appel du département américain de la santé, qui a lavé, jeudi 4 novembre, le docteur Makulas Popovic des accusations de mauvaise conduite scientifique prononcées à son encontre le 30 décembre 1992 (*le Monde* du 6 novembre), a annoncé, vendredi 5 novembre, que l'examen du cas du professeur américain Robert Gallo était repoussé, au moins jusqu'au 15 novembre. – *(AFP.)*

PAUVRETE : réaction d'Emmaüs au « plan d'urgence pour l'hiver ». – Après la présentation, par Simone Veil, d'un « plan d'urgence pour l'hiver » à l'intention des plus démunis (*le Monde* du 5 novembre), Emmaüs-France estime, dans un communiqué, que les mesures prises *« répondent certes à l'urgence »*, mais qu'elles sont *« tardives et conjoncturelles »*. L'organisation fondée par l'abbé Pierre affirme qu'*« il serait aussi utile et urgent d'élaborer un réel plan social, à long terme, de lutte contre toutes les formes d'exclusion »*.

PRÉCISION. – Nous avons indiqué dans nos éditions du 4 novembre que les services médico-psychologiques régionaux (SMPR) installés dans les établissements pénitentiaires dataient de 1986. Le décret de 1986 définissait les secteurs psychiatriques en milieu pénitentiaire comme troisième champ d'exercice de la psychiatrie, à côté de la psychiatrie générale pour adultes et de la psychiatrie infanto-juvénile. Les SMPR sont les héritiers des centres médico-psychologiques régionaux (CMPR) créés en 1977. Avant cette date, des centres médico-psychologiques s'occupaient depuis la fin des années 60 de la psychiatrie en prison.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix de formule 1 d'Australie

Des larmes de crocodiles

Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren Ford) a remporté, dimanche 7 novembre à Adélaïde, le dernier Grand Prix de formule 1 de la saison. Ce succès, acquis avec 9 secondes d'avance sur Alain Prost (Williams Renault), qui disputait l'ultime course de sa carrière après s'être assuré un quatrième titre mondial des pilotes, permet au Brésilien de s'adjuger la deuxième place du championnat devant le Britannique Damon Hill (Williams Renault). Sur le podium, les deux monstres sacrés de la F1 ont laissé libre cours à leur émotion.

ADÉLAÏDE

de notre envoyé spécial

Les spectateurs attendaient sans doute un ultime et féroce duel. Depuis le 25 mars 1984, où ils s'étaient opposés pour la première fois sur le circuit de Jacarepagua (petits crocodiles brésiliens), les deux monstres sacrés du sport automobile s'étaient ouvert des plaies trop profondes pour cicatriser : deux saisons d'infernale cohabitation chez McLaren Honda (1988 et 1989), leurs sorties de piste à la chicane de Suzuka qui assuraient à Alain Prost le titre mondial 1989 ou la revanche d'Ayrton Senna, l'année suivante, au Grand Prix du Japon.

Le duel espéré a pourtant donné lieu à une course sans histoires disputée entre deux phases d'émotion. Au moment de s'affronter une dernière fois, les deux pilotes ont soudain réalisé qu'ils vivaient simultanément l'un des moments les plus intenses de leur carrière sportive. Alain Prost disputait son 199e et dernier Grand Prix et Ayrton Senna quittait l'écurie McLaren, qui lui avait valu ses plus beaux succès depuis six ans. Resté dans son cockpit après la mise en place des voitures, le Brésilien, entouré de ses ingénieurs et mécaniciens, ne cherchait pas seulement sa concentration. *« Je me suis laissé submerger par l'émotion »*, reconnaissait-il après la course. A quelques mètres de lui, le Français, debout au milieu des cameramen et des photographes, ne réussissait pas vraiment à donner le change. *« Il était très difficile de garder ma concentration en pensant que je mettais mon casque ou mes gants pour la dernière fois »*, dira-t-il.

Si on excepte un bref passage en tête d'Alain Prost lors du premier changement de pneus d'Ayrton Senna, jamais le Brésilien n'a été inquiété, grâce aux étonnants progrès de la McLaren Ford. A défaut d'avoir assisté à un choc de titans sur la piste, le public attendait avec curiosité le comportement des deux hommes pour leur dernier podium. A l'issue du Grand Prix du Japon, Ayrton Senna avait, en effet, refusé la paix proposée par Alain Prost. A la veille du Grand Prix d'Australie, le Français avait annoncé qu'il ne voulait plus d'une réconciliation qu'il qualifiait d' *« hypocrite »*.

Image sportive

Dès le retour des voitures dans le parc fermé, les deux hommes avaient le comportement emprunté de deux gamins n'osant pas donner l'impression de fuir, ni faire les premiers pas vers l'autre. Ayrton Senna s'attardait devant sa McLaren tandis qu'Alain Prost s'accroupissait derrière l'échappement de sa Williams. Le Français se décidait enfin à se diriger vers l'escalier menant au podium. A son passage, le Brésilien lui tendait la main sans chaleur. Pour la première fois depuis le Grand Prix de Hongrie 1991.

Sur le podium, c'était au tour d'Alain Prost de féliciter son vainqueur. Ayrton Senna a profité de ce geste pour l'attirer sur la première marche avec Damon Hill. *« Ce podium a reflété mon sentiment actuel »*, avouait ensuite le Brésilien, les yeux encore humides de larmes. *« Plus que la course d'aujourd'hui*, répondait le Français, *ce sont tous les témoignages de sympathie que j'ai reçus qui resteront longtemps gravés dans ma mémoire : les applaudissements de tous les pilotes lors du briefing, le parachutage d'un drapeau tricolore pour me remercier de ce que j'avais fait et me souhaiter bonne chance. A partir du moment où nous étions ensemble sur un dernier podium, on ne pouvait pas ne pas se regarder. On parle de plus en plus d'argent, de spectacle, d'affaires en formule 1, il était bon que cette rivalité avec Ayrton s'achève sur une image sportive. »*

G. A.

Les incertitudes de « l'après-Prost »

L'avenir des pilotes et des écuries tricolores en formule 1 est très sombre

ADÉLAÏDE

de notre envoyé spécial

La *Marseillaise* risque de disparaître du hit-parade des hymnes nationaux joués en l'honneur du pilote et du constructeur vainqueurs d'un Grand Prix de formule 1. Avec ses cinquante et une victoires depuis 1981, Alain Prost avait occulté une décennie d'insuccès des autres pilotes français depuis René Arnoux (Ferrari) au Grand Prix des Pays-Bas 1983 ou d'une écurie nationale depuis Renault au Grand Prix d'Autriche de la même année. Au moment où Renault, réduit au rôle de motoriste, célèbre avec Williams son deuxième titre mondial consécutif et où Peugeot s'apprête à relever le défi de la formule 1 en fournissant son moteur à McLaren, la relève du quadruple champion du monde est loin d'être assurée.

Des cinq pilotes français qui ont disputé la saison 1993, en totalité ou en partie, un seul est certain de disposer d'un volant l'an prochain : Jean Alesi chez Ferrari. A vingt-huit ans, l'Avignonnais a déjà l'expérience de soixante et onze Grands Prix mais, après des débuts très prometteurs chez Tyrrell, il a fait un mauvais choix en 1991 en rejetant les propositions de Williams Renault pour aller chez Ferrari. Peut-il être « l'héritier » ? *« Je pense qu'il n'est pas possible de prédire le futur d'un pilote*, répond Alain Prost. *Jean a pu disposer d'une bonne voiture au bon moment pour ses débuts. Je ne sais pas s'il a des chances de devenir champion du monde. Cela dépendra de la compétitivité de sa Ferrari, mais aussi des Williams, des Benetton ou des McLaren. La carrière d'un pilote est souvent tributaire des opportunités. »*

Si on se réfère aux palmarès, Ferrari, qui n'a plus gagné depuis le 30 septembre 1990 en Espagne avec... Alain Prost, vit la plus longue série noire (cinquante courses) de son histoire. Mais Jean Alesi mise beaucoup sur Jean Todt, le nouveau directeur de la *Scuderia*, pour connaître enfin le succès. *« J'ai tellement confiance en lui qu'en début d'année je lui avais dit que j'étais prêt à quitter Ferrari dès la saison prochaine pour participer à ses côtés à l'épopée Peugeot qu'il préparait. »*

Pour les quatre autres pilotes français présents à Adélaïde, l'important serait de participer au prochain championnat. Trop heureux d'avoir pu bénéficier d'aides du conseil général de l'Ardèche et du ministère de la jeunesse et des sports, au titre de la dotation antitabac, pour trouver un volant chez Minardi Ford pour les deux derniers Grands Prix, Jean-Marc Gounon préférait savourer l'instant présent. Philippe Alliot avait accepté de céder son volant pour ces deux courses au Japonais Toshio Suzuki afin de permettre à Gérard Larrousse de trouver un complément de budget. Dans les stands, Philippe Alliot pouvait côtoyer son ancien coéquipier Yannick Dalmas venu se ressourcer en formule 1 après son titre de champion du monde des voitures de sports avec Peugeot en 1992.

Ces deux hommes rêvent surtout à la nouvelle aventure de Peugeot en formule 1 avec McLaren. Ron Dennis devrait annoncer en décembre le nom des deux pilotes qui seront retenus aux cotés du Finlandais Mika Hakkinen. Dans les critères du choix, la compétitivité devrait primer sur la nationalité. *« Aujourd'hui, les meilleurs sont casés. Il reste une petite fourchette de pilotes qui peuvent prétendre à ces volants et dont j'estime faire partie*, estime Philippe Alliot. *Peugeot devrait, au moins, être capable d'imposer un Français pour les essais, comme Renault aurait dû le faire chez Williams. Dans cette carrière, il faut avoir un jour la chance de disposer d'une bonne voiture si on veut démontrer ses qualités. »*

Candidats à l'héritage

Des candidats français à l'héritage d'Alain Prost, le plus « institutionnel » est Erik Comas. Avec Didier Pironi, Alain Prost, Patrick Tambay, Olivier Grouillard, Eric Bernard et Paul Belmondo, le Drômois est le septième « pilote ELF » parvenu en formule 1 après avoir suivi la filière créée par le pétrolier. Des problèmes relationnels au sein de l'écurie Ligier, dans laquelle il avait été placé en 1991, ne lui ont pas permis de vivre le renouveau enregistré cette saison. Passé chez Larrousse, il a été pénalisé par le manque de moyens financiers de cette équipe, notamment dans la deuxième moitié du championnat. Pour 1994, il pourrait se retrouver en concurrence avec deux autres pilotes de la même filière : Eric Bernard, revenu en formule 1 comme pilote d'essais de Ligier après un grave accident en 1991, et Olivier Panis, le récent champion de formule 3 000.

L'époque où le pétrolier français pouvait placer simultanément cinq ou six pilotes chez Tyrrell, Ligier et Renault est révolue. Bien qu'apportant entre 10 % et 20 % du budget de sponsoring de Williams, Elf ne parvient même pas à obtenir pour Olivier Panis un test pour une place de pilote essayeur. La plus forte probabilité est de voir un Français chez Ligier en 1994. *« Ligier a fait une saison remarquable en prenant la cinquième place du championnat derrière les quatre grandes écuries de la formule 1, mais elle est passée totalement inaperçue parce qu'ils avaient deux pilotes britanniques, Martin Brundle et Mark Blundell, que le public confond*, estime Philippe Alliot. *S'ils avaient eu un Français, on aurait parlé de résurrection ou de miracle. »*

La vraie question consiste à se demander si Ligier restera encore longtemps une équipe française. A l'occasion de l'annonce de sa retraite, Alain Prost avait évoqué l'éventualité de sa venue à la tête de l'écurie. *« Je me suis intéressé à cette possibilité pendant une semaine*, affirme-t-il. *Mais les conditions n'étaient pas réunies. »* Renault, qui a dû restreindre sa production malgré l'augmentation de ses taux de pénétration à quelque 30 % du marché français et à plus de 10 % du marché européen, n'était plus en mesure de fournir gratuitement son moteur, comme cela avait été envisagé lors de la première négociation avec Alain Prost au début de 1992. Le constructeur français n'a pas, non plus, répondu à la demande de révision du contrat à la baisse (quelque 70 millions de francs par an jusqu'à la fin de 1994), présentée par Cyril de Rouvre, maire de Chaumont et successeur de Guy Ligier.

L'hypothèse d'un rachat de l'équipe française par Benetton, qui espérait récupérer ainsi le contrat Renault, a été longuement négociée entre Flavio Briatore, directeur de l'écurie italo-anglaise et... Guy Ligier. Cette négociation a permis de confirmer que Cyril de Rouvre n'était pas encore propriétaire de 80 % des parts de l'écurie comme cela avait été affirmé lors de la passation de pouvoir entre les deux hommes. Même s'il assure qu'ils n'ont pas d'incidences sur le financement de l'écurie, le maire de Chaumont doit faire face à des problèmes de trésorerie.

Ligier déstabilisé

Au moment de s'investir en formule 1, Cyril de Rouvre s'était séparé de sa compagnie de production cinématographique au profit d'UGC. Cette opération d'absorption-fusion s'était traduite par la création d'une nouvelle société, UGC Droits audiovisuels, dont il devait recevoir 18 % des parts. *« UGC s'était engagé à me racheter ces 18 % afin que je puisse régler mes dettes vis-à-vis d'eux*, explique le maire de Chaumont. *L'opération devait être menée par Paribas. Or, le jour de la transaction, les actions ont brutalement chuté de 350 F à 120 F. J'ai saisi la COB. L'affaire est aux mains de la justice. »* Cyril de Rouvre devrait environ 100 millions de francs à UGC et réclame 200 millions de francs à Paribas.

« La divulgation simultanée de ces informations traduit une volonté de déstabiliser l'écurie au moment où il est nécessaire de trouver de nouveaux moyens pour progresser », estime Cyril de Rouvre. La SEITA, la Française des jeux, les Pages jaunes et ELF, qui s'étaient engagés auprès de Guy Ligier jusqu'à fin 1995, refusent, pour le moment, de négocier toute prolongation de contrat. Renault, dont l'Allemagne constitue le premier marché à l'exportation, et ELF, qui a racheté l'ancien réseau de distribution est-allemand Minol, verraient sans doute d'un bon œil le passage du V 10 français chez Benetton dont le pilote vedette est Michael Schumacher. L'annonce à Adélaïde de la prolongation pour un an du contrat entre Benetton et Ford permet de penser que les accords passés entre Renault et Ligier iront à leur terme, mais ne rassurent pas pour autant sur l'avenir de l'écurie française.

« Solutions de collaboration ou de partenariat »

« Si nous n'avons pas les moyens de nous mêler aux meilleurs l'an prochain, nous devrons trouver des solutions de collaboration ou de partenariat, comme nous l'avons déjà fait cette année avec Williams pour la fourniture de leur boîte de vitesses », indique Cyril de Rouvre. A terme, l'équipe pourrait y perdre son indépendance. *« Pour nous, il n'y a plus d'urgence pour 1994*, répond Flavio Briatore. *C'est à Ligier de décider s'il veut poursuivre nos contacts. »*

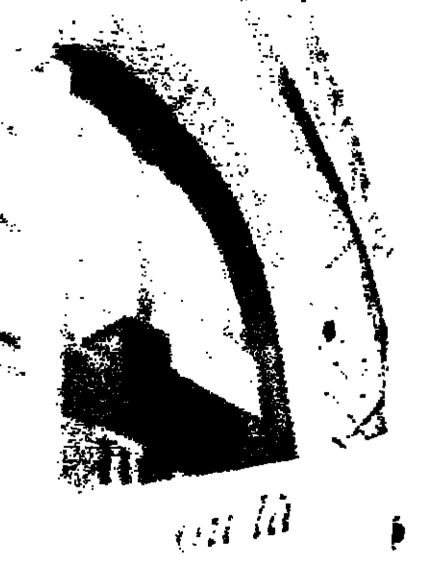
L'incertitude est aussi de mise pour l'autre écurie française, Larrousse F1, qui a longtemps espéré la fourniture du nouveau moteur Peugeot. *« Ces négociations nous ont fait perdre beaucoup de temps vis-à-vis de sponsors qui attendaient la décision*, explique Gérard Larrousse. *L'« après-Peugeot » n'a pas été facile car tout le monde a ressenti un peu de désappointement. Pour l'instant, c'est seulement un coup dur. Un certain nombre de dirigeants d'entreprises semblent décidés à nous aider, ce qui n'était pas le cas avec le précédent gouvernement. »*

Le manager français conteste surtout la stratégie des deux grands constructeurs automobiles de l'Hexagone. *« Je respecte la décision de Peugeot*, dit-il, *mais je regrette que, comme Renault, ils aient choisi de fournir gratuitement leur moteur et de conforter la position des deux écuries anglaises les plus riches. Je pense que Peugeot aurait amélioré son image en aidant une équipe française dont elle aurait, à terme, pris le contrôle. Là, ils ont cédé leur technologie aux Anglais. Grâce à Tag Electronics qui doit contribuer à la gestion électronique de leur moteur, ce dernier n'aura bientôt plus de secrets pour McLaren. »*

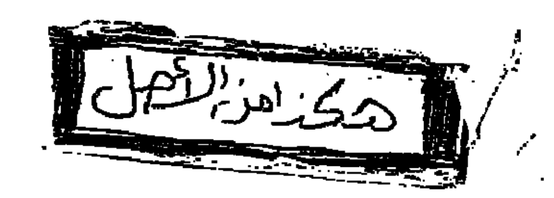
En choisissant cette option, sous couvert d'efficacité et de stratégie commerciale, les deux constructeurs ont, surtout, pris le risque d'affaiblir dangereusement la présence des pilotes et des écuries françaises en formule 1 au lendemain de la retraite d'Alain Prost. Le grand duel annoncé entre les deux V 10 fera, sans doute, difficilement oublier au public l'autre duel auquel le quadruple champion du monde et son grand rival brésilien l'avaient habitué durant près d'une décennie.

GÉRARD ALBOUY









RUGBY

La défaite de la France face à l'Australie (3-24)

Produit de laboratoire

Battue le 30 octobre à Bordeaux (13-16) contre le cours du jeu, l'équipe de rugby d'Australie a pris sa revanche, samedi 6 novembre au Parc des Princes de Paris, en dominant (24-3) le XV de France à l'occasion du second test de sa tournée dans l'Hexagone. Les champions du monde ont marqué deux essais par l'arrière Marty Roebuck (37e minute), auteur au total de 19 points, et le troisième ligne centre Tim Gavin (70e minute).

Le Parc des Princes était rempli *comme jamais* (hors Tournoi des cinq nations) pour ce second test de la tournée des Wallabies australiens. Le succès inattendu de l'équipe de France, une semaine auparavant à Bordeaux, n'a sans doute pas été étranger à cet intérêt pour une partie disputée au crépuscule. Une bouffée d'enthousiasme déçu. En passant du soleil girondin à la nuit parisienne, le XV national a quitté la lumière pour l'ombre.

A la fin des 80 minutes réglementaires, l'écart entre les équipes était de 21 points en faveur des Australiens. Le public a rapidement tenu l'arbitre néo-zélandais, David *Bishop*, pour responsable de l'aggravation mécanique du score. En chœur, la foule, qui manifestement *lui tenait rancune d'avoir expulsé* des joueurs français lors du quart de finale de la Coupe du monde 1991 France-Angleterre, chanta ce qu'elle pensait de ses mœurs et l'avertit que le peuple aurait sa peau. La rigueur, apparemment un peu tatillonne, de M. Bishop n'eut pourtant rien d'excessive. Une semaine auparavant, il avait privé de la victoire les Australiens en leur refusant un essai. Pour que pareille mésaventure ne se reproduisît point, il a été très attentif au jeu. Il ne put que constater le laisser-aller et les approximations des Français. Ceux-ci furent ainsi sanctionnés à juste titre. Leur capitaine, Olivier Roumat, admettra d'ailleurs que l'arbitrage n'a pas été la cause de la défaite. Elle était inéluctable, pour ainsi dire programmée.

A Paris, les Australiens avaient une revanche à prendre. Il y allait de l'honneur de leur patron, Bob Dwyer, victime d'un règlement de *comptes* entre les dirigeants des deux provinces pourvoyeuses d'internationaux, le Queensland et la Nouvelle-Galles du Sud. Il y allait aussi de l'honneur des champions du monde en titre qui avaient déjà essuyé trois défaites cette saison contre les Néo-Zélandais, les Sud-Africains et les Français.

La mise au point du *Parc des* Princes était donc plus facilement prévisible qu'un tremblement de terre ou *un* raz-de-marée. En tout cas, ce fut une forte démonstration de ce rugby total rêvé par l'hémisphère nord et produit dans l'hémisphère sud, cet engagement permanent sinon perpétuel, de toutes les lignes pour la conquête, le soutien ou la défense du ballon. Les deux essais australiens en ont été la quintessence.

A la 37e minute, l'arrière Marty Roebuck se retrouva ainsi seul entre les poteaux après que la marée jaune et verte eut traversé tout le camp français en trois déferlantes. Le brise-lames français – cette ligne de plaqueurs furieux qui disaient au soir de la victoire de Bordeaux *« avoir plus touché de viande que de cuir »* – avait fini par être complètement submergé. A la 70e minute ensuite, une chandelle, tirée par l'ouvreur australien comme une fusée éclairante au-dessus d'un champ de bataille, ne put être contrôlée par l'arrière Jean-Luc Sadourny sous pression et le troisième ligne Tim Gavin en profita pour aplatir.

Tout n'aurait peut-être pas aussi bien fonctionné pour les Australiens, s'ils n'avaient pas eu l'audace de libérer Michael Lynagh de la tâche de buteur qui lui vaut de détenir le record des points marqués en match international. En dépit du défi physique que *lui* imposa le troisième ligne aile Abdelatif Benazzi, l'ouvreur put ainsi se concentrer sur la distribution du ballon dans le champ. Ainsi approvisionnés, les centres Tim Horan et Jason Little mirent le feu à la défense française en passant la ligne d'avantage une dizaine de fois.

L'amertume de la lourde défaite française passée, on devrait donc avoir été enthousiasmé par un tel match. D'où vient alors un vague sentiment d'ennui? Sans doute de ce que ce rugby du troisième millénaire ressemble plus à un produit de laboratoire qu'à un produit du terroir. Naguère, ce jeu se visitait encore comme un musée des arts et traditions populaires. Il était *ethno-culturel*. Les *nations* y *exprimaient* leurs pulsions, leurs passions. Désormais il ressemble de plus en plus à un jeu informatique. Toutes les combinaisons sont programmées. Il n'y a plus d'espace pour la liberté ou ce qui peut en tenir lieu, le talent. Comme dans l'industrie moderne, les capitaines ont disparu, il ne reste que des gestionnaires. Tout le monde applique les mêmes règles managériales, la même loi du profit maximal. Insensiblement, on glisse vers le *football américain archi-numérisé*. Le noir de fumée que Tim Horan avait passé sous ses paupières en était peut-être un signe avant-coureur.

A. G.

TENNIS

L'Open de Paris

L'extravagant Monsieur Goran

Le Croate Goran Ivanisevic a remporté, dimanche 7 novembre, l'Open de tennis de Paris. En servant 27 aces, le Croate a étouffé l'Ukrainien Andreï Medvedev (n° 8) en trois sets (6-4, 6-2, 7-6).

La semaine parisienne de Goran Ivanisevic aura été à son image : fantasque. En cinq matches, le Croate a dû sauver une balle de match contre le Suédois Jonas Svensson, et, par six fois, aura eu recours au tie-break pour sauver sa peau et se débarrasser de ses adversaires. Et quels adversaires! Quatre des dix meil*leurs joueurs du monde* : *Pete* Sampras, Stefan Edberg, Michael Chang et enfin Andreï Medvedev. A l'exception de la finale, il aura disputé toutes ses rencontres au bord de la rupture, au bord de ses nerfs, comme un cheval trop fougueux.

Goran Ivanisevic est connu pour avoir mis le service gagnant à la page. Il n'y peut rien, il est comme cela, sans doute né avec ce talent, avoue-t-il. Il sert le plomb, abrase les lignes de ses aces. Dimanche, contre Andreï Medvedev, il a servi vingt-sept aces et une bonne quarantaine de services gagnants, sous les huées d'un public frustré et compatissant envers le pauvre Ukrainien, qui n'a pu que regarder passer les balles pointées par le compteur aux alentours de 200 kilomètres à l'heure : *« La seule chose que j'aurais pu faire*, sourit Medvedev qui en rit, *c'est de lui demander de servir de la main droite. J'aurais peut-être eu mes chances. »*

L'ambassadeur de la Croatie

Ce fut donc un non-match. On cochait le nombre d'aces que l'on aurait presque espéré plus important, histoire qu'Ivanisevic dépasse la centaine dans tout le *tournoi* : *las, il n'en aura décoché* que quatre-vingt-dix-sept. On était aussi venu pour le voir se mettre en colère, martyrisant sa raquette, intimidant les juges de lignes en roulant ses grands yeux sombres ou lâchant des jurons en croate pour éviter les amendes.

Dans ce monde de garçons polis, Goran Ivanisevic fait figure de phénomène. Son apparence *intrigue*. Avec son regard sans cesse aux aguets et sa barbe de trois jours soigneusement taillée, son visage ressemble à celui d'un chevalier moyenâgeux. Il a quelque chose d'un preux, plus que de la bête de cirque. Clown sur un court, Goran Ivanisevic brouille les pistes. Dans la vie, il est un homme grave qui n'oublie jamais les siens, la politique internationale, une exception dans le monde extrêmement protégé du tennis.

Depuis le début de la guerre, en Yougoslavie, il s'est fait l'ambassadeur de son pays, la Croatie. Il ne manque jamais de parler de ses amis restés là-bas, qui se battent. Sa plus grande fierté est d'avoir porté le drapeau croate lors des Jeux olympiques de Barcelone, en 1992. L'an dernier, à la veille du tournoi de Francfort, qui rassemble les huit meilleurs joueurs du monde, il expliquait que la guerre l'avait beaucoup aidé à apprivoiser son esprit fantasque : *« Je ne pouvais pas avoir de nouvelles des miens. Je ne savais pas s'ils étaient morts ou vivants. Quand j'entrais sur un court, je vivais toujours dans cette incertitude, mais je pensais que je devais jouer pour eux, pour la Croatie. Là-bas, je suis un peu comme un jeune héros, et chacun de mes résultats est très important pour eux. »*

Après avoir rétrogradé dans le classement mondial à la suite d'une fracture de fatigue au pied qui l'a éloigné pendant quatre mois des courts, au début de la saison, Goran Ivanisevic est *revenu*, à *Paris*, *parmi les dix* meilleurs du monde. Pour l'heure, il est heureux d'avoir, pendant une semaine, joué son meilleur tennis, se sentant dans la peau d'un numéro un. Alors, il s'est souvenu de cette finale perdue, à Wimbledon, face à André Agassi, en 1992 : regret d'un rendez-vous raté avec lui-même, avec les siens. Il avait vingt ans, il n'était qu'un joueur fantasque, sans doute pas assez dingue pour cueillir, sur le gazon britannique, sa première victoire en grand chelem.

BÉNÉDICTE MATHIEU

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix d'Australie de formule 1

1. A. Senna (Bré, McLaren-Ford), les 298,620 km en 1 h 43 min 27 s (moyenne : *173,183* km/h) ; 2. A. Prost (Fra, Williams-Renault), à 9 s ; 3. D. Hill (GB, Williams-Renault), à 33 s ; 4. J. Alesi (Fra, Ferrari), à 1 tour ; 5. G. Berger (Aut, Ferrari), à 1 t ; 6. M. Brundle (GB, Ligier-Renault), à 1 t.

Championnat du monde des conducteurs (classement final) : 1. A. Prost, 99 points ; 2. A. Senna, 73 ; 3. D. Hill, 69 ; 4. M. Schumacher, 52 ; 5. R. Patrese, 20 ; 6. J. Alesi, 16.

Championnat du monde des constructeurs (classement final) : 1. Williams-Renault, *168 points* ; 2. *McLaren-Ford*, 84 ; 3. Benetton-Ford, 72 ; 4. Ferrari, 28 ; 5. Ligier-Renault, 23.

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
(Onzième journée aller)

Cholet b. *Le Mans	80-64
Racing-PSG b. *Châlons	83-53
Gravelines b. *Pau-Orthez	96-94
*Montpellier b. Sceaux	81-69
Limoges b. *Levallois	69-66
Antibes b. *Villeurbanne	87-86
Dijon b. *Lyon	105-87

Classement : 1. Antibes et Cholet, 21 pts ; 3. Limoges, Villeurbanne et Racing-PSG, 18 ; 6. Dijon et Montpellier, 17 ; 8. *Pau-Orthez, 16* ; 9. Lyon et *Levallois, 15* ; 11. Sceaux et Gravelines, 14 ; 13. Le Mans et Châlons, 12.

FOOTBALL

Championnat de France Première division
(Seizième journée)

*Nantes b. Martigues	2-1
*Monaco et Paris-SG	1-1
*Le Havre b. Cannes	3-1
*Saint-Etienne b. Auxerre	1-0
*Bordeaux b. Lyon	2-0
*Marseille b. Caen	2-0
*Lille et Angers	1-1
*Strasbourg b. Sochaux	2-0
*Toulouse et Lens	1-1
*Montpellier b. Metz	3-2

1. Paris-SG, 24 pts ; 2. Bordeaux, 22 ; 3. *Marseille*, 21 ; 4. *Monaco*, 19 ; 5. Auxerre, *Nantes et Cannes*, 18 ; 8. *Montpellier* et Strasbourg, 17 ; 10. Saint-Etienne et Sochaux, 16 ; 12. Metz et Lyon, 14 ; 14. Lens et Martigues, 13 ; 16. Lille, Le Havre, Toulouse et Caen, 12 ; 20. Angers, 10.

Deuxième division
(Vingtième journée)

*Laval et Bastia	0-0
*Beauvais et Dunkerque	1-1
Saint-Brieuc b. *Charleville	3-1
Nîmes b. *Gueugnon	2-0
*Nancy b. Mulhouse	2-1
*Bourges b. Valence	5-2
*Red Star et Rennes	0-0
*Alès et Niort	1-1
*Istres b. Valenciennes	4-1
*Le Mans b. Rouen	1-0
*Nice b. Sedan	1-0

Classement : 1. Nice, 29 pts ; 2. Nancy et Rennes, 25 ; 4. Red Star, Beauvais, Niort et Bastia, 22 ; 8. Nîmes, Sedan, Saint-Brieuc et *Charleville, 21* ; 12. *Rouen* et *Alès, 20* ; 14. Laval, Gueugnon, Valenciennes et Dunkerque, 19 ; 18. Mulhouse, 18 ; 19. Bourges, Valence et *Le Mans*, 14 ; 22. *Istres, 13*.

TENNIS

Open de Paris
Demi-finales

G. Ivanisevic (Cro, n° 9) b. S. Edberg (Suè, n° 6) 4-6, 7-6, 7-6 ; A. Medvedev (Ukr, n° 8) b. A. Boetsch (Fra) 2-6, 7-6, 7-5.

Finale

G. Ivanisevic (Cro, n° 9) b. A. Medvedev (Ukr, n° 8) *6-4, 6-2, 7-6.*

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur tête de série)

**Circuit féminin
Tournoi du Québec**

Nathalie Tauziat a remporté, dimanche *7 novembre*, le *Tournoi du Québec* en battant en finale la Bulgare Katerina Maleeva (6-4, 6-1). La Française n'avait pas remporté de tournoi depuis trois ans. Grâce à *cette victoire, elle compte désormais parmi* les seize meilleures joueuses mondiales et est assurée de disputer les Masters féminins qui se disputeront, à New-York, du 15 *au 21 novembre*.

Après la démission de Georges Valbon en Seine-Saint-Denis

La direction du Parti communiste s'emploie à garder le contrôle de l'un de ses derniers bastions

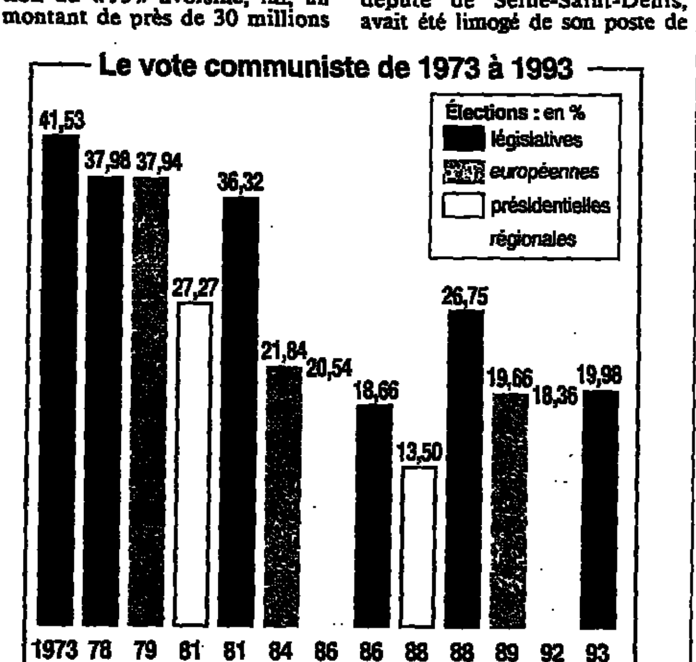
Le conseil général de Seine-Saint-Denis doit élire, mardi 9 novembre, le successeur de Georges Valbon à la présidence de l'assemblée départementale. Le candidat du groupe communiste, majoritaire à lui seul, est Robert Clément, maire de Romainville. D'autre part, craignant que la direction de la fédération de Seine-Saint-Denis du PC ne lui impose un candidat aux cantonales du mois de mars, le maire (PC, « refondateur ») de Saint-Denis, Patrick Braouezec, a présenté d'autorité la candidature de l'un de ses proches à ces élections. Ces deux épisodes font apparaître, à la veille du vingt-huitième congrès du PCF, la persistance des rivalités entre les communistes « orthodoxes » et les contestataires. L'enjeu porte sur le contrôle du principal « bastion » du Parti communiste.

Un mois jour pour jour après l'annonce de la volonté du secrétaire général du Parti communiste, Georges Marchais, de ne plus être *« le premier dirigeant »* du parti, l'un de ses proches a décidé de se retirer (*le Monde* du 29 octobre). Sans attendre le renouvellement cantonal prévu en mars 1994, Georges Valbon, âgé de soixante-neuf ans, doit passer le relais, mardi 9 novembre, à Robert Clément, maire de Romainville, membre du comité central du PCF et ancien président de l'Association nationale des élus communistes et républicains.

Qu'importe si plusieurs conseillers généraux n'ont appris la décision de leur président qu'à la lecture de *l'Humanité*. Dès le lendemain, la proposition de remplacer M. Valbon par M. Clément, formulée par le premier secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis, Bernard Birsinger, était ratifiée à l'unanimité. C'est que l'affaire est d'importance pour le Parti communiste. Comme le note sobrement le premier secrétaire de la fédération du Parti socialiste, Bruno Le Roux, *« ils ne laissent jamais rien au hasard »*.

En quelques chiffres – et de source officielle –, le PCF en Seine-Saint-Denis compte 27 000 adhérents, dont près de 500 élus. En dépit de la réduction pour moitié de l'influence électorale du parti sous le *« règne »* de M. Marchais *(voir tableau)*, trois sénateurs sur six et six députés sur treize sont communistes. Le PCF administre encore dix-huit communes sur quarante, et le groupe communiste du conseil général, majoritaire, gère un budget – *« point d'appui pour les luttes »* – de quelque 6 milliards de francs. Selon le témoignage d'un ancien trésorier, Michel Migette, le budget de la fédération du « 93 » avoisine, lui, un montant de près de 30 millions de francs, alimenté pour les trois quarts par le reversement des indemnités des élus.

« La Seine-Saint-Denis a toujours représenté 10 % de l'ensemble du Parti, se souvient Daniel Besnier, un autre ancien permanent de la fédération passé dans les rangs des contestataires. *C'est dire que lorsqu'on annonçait 25 000 ou 27 000 adhérents, et les chiffres n'étaient pas tellement traficotés, il ne devait guère y en avoir plus de 250 000 dans tout le parti »* (1). M. Besnier observe encore qu'à la différence du bureau politique, où les communistes critiques sont représentés par trois d'entre eux, Charles Fiterman, Guy Hermier et Philippe Herzog, la direction fédérale de la Seine-Saint-Denis est homogène. Elle a en charge le contrôle du principal « bastion » du parti.



La menace des cantonales

Trois des principales villes du département sont en effet « tenues » par des contestataires : Jean-Pierre Brard à Montreuil, Patrick Braouezec à Saint-Denis et Jack Ralite à Aubervilliers. Au sein du conseil général, le groupe communiste, majoritaire à lui tout seul avec 21 membres sur 40, doit compter avec 5 contestataires et autant d'élus du « marais ». Or plusieurs conseillers généraux « orthodoxes », dont l'ancien premier secrétaire de la fédération, Jean-Louis Mons, à Noisy-le-Sec, ou Jacques Gonzales au Bourget, apparaissent menacés dans la perspective des élections cantonales de mars. Les rapports de forces internes pourraient donc se trouver sensiblement modifiés.

Afin de préserver l'équilibre actuel, la direction du PCF a préféré anticiper sur le calendrier électoral pour remplacer Georges Valbon, qui souhaitait depuis déjà longtemps abandonner ses fonctions de président. Installé avant les élections à la tête du département, son successeur serait ainsi mieux assuré de garder la place. Dans le même esprit, le comité fédéral a proposé, lors de sa dernière réunion, le 2 novembre, la candidature de Pierre Quay-Thévenon, secrétaire de la section de Saint-Denis, aux élections cantonales, pour succéder à Maurice Soucheyre, qui ne se représentera pas, alors que, dès le mois de septembre, le maire de Saint-Denis, M. Braouezec, en accord avec la majorité de ses conseillers municipaux, avait présenté celle d'un autre de ses adjoints, Didier Paillard, plus proche de lui.

Craignant qu'une semblable opération ne se passe dans sa ville, le maire de Montreuil, M. Brard, a averti la direction du PCF que si les deux conseillers sortants de Montreuil, Raphaël Grégoire et René Foulon (qui a quitté le PCF), n'étaient pas réinvestis, les refondateurs étaient désormais en mesure d'organiser des représailles dans d'autres secteurs du département.

Depuis la crise ouverte de 1985, lorsque l'un des leurs, François Asensi, aujourd'hui maire de Tremblay-en-France et député de Seine-Saint-Denis, avait été limogé de son poste de premier secrétaire, les communistes critiques n'ont pas cherché à investir l'appareil fédéral. Ils entendent en revanche rester maîtres chez eux. Quelque peu désabusés et souvent divisés, tous se souviennent avec nostalgie du temps où la force du Parti communiste provenait du rassemblement de la jeunesse, de l'élite ouvrière et des intellectuels, du *« mariage de Renault avec Picasso et Aragon »*. Certains n'ont pas de mots assez durs pour dénoncer les *« fonctionnaires de l'Institut Pasteur »*, du nom de la rue où siège, à Aubervilliers, la fédération du parti et où l'on ne conserverait plus *« que des bocaux »*.

Dans la phase de préparation du vingt-huitième congrès, les refondateurs se contenteront d'organiser, d'ici au mois de janvier, une dizaine de réunions publiques dans le département. Aux statistiques toujours aussi soigneusement tenues par la direction fédérale, selon lesquelles 77 % des 900 cellules du département se sont déjà réunies pour préparer le congrès, les contestataires opposent la faible fréquentation de ces réunions, le désarroi de militants insuffisamment formés face à des textes jugés trop longs et trop complexes.

« Soyons francs, la seule question qui vaille pour ce congrès, c'est la succession de Georges Marchais. Or elle nous échappe totalement », note l'un d'eux. M. Brard reconnaît même qu'il n'a pas participé aux réunions de sa cellule depuis le mois de mars. *« Au motif de ne pas accepter la société telle qu'elle est, le Parti a fini par se couper d'elle*, explique M. Asensi. *Je suis très pessimiste sur sa capacité à se renouveler. J'ai peur que l'on continue d'être un grand syndicat protestataire »*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Selon le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, le PC compterait 590 000 adhérents en 1993.

Un soir, avec la cellule Danièle-Casanova

La vieille dame, d'emblée, a perçu le changement. *« Monsieur ou camarade ? »*, a-t-elle demandé au nouveau venu de la cellule Danièle-Casanova. Monsieur est journaliste. Il n'a pas fallu plus de quelques heures à la direction fédérale du Parti communiste en Seine-Saint-Denis pour accepter qu'un représentant du *Monde* puisse assister à une réunion de cellule.

« Il faut que chaque camarade reste à l'aise », prévient Georges, secrétaire de la cellule depuis trois ans. *« D'ailleurs, l'expression de certains membres du comité central dans le journal* le Monde *est devenue monnaie courante »*, renchérit un représentant du comité de section. Ils sont seize, ce soir-là, dans une salle de réunion de la cité Hector-Berlioz, à Bobigny, pour entamer la discussion sur le projet de manifeste qui sera soumis aux délégués du vingt-huitième congrès du PCF. Seize communistes, dont huit femmes, sur un effectif total de plus de soixante militants.

Le débat s'engage sur la grève d'Air France. Dans un saisissant raccourci, Jean-Jacques estime que *« de Germinal à Orly, les patrons-dinosaures chantent toujours le même air »*. Charles a lu dans *l'Humanité « un article extrêmement intéressant de Roger Garaudy »* (membre du bureau politique du PCF, exclu en 1970), et Suzanne a entendu que *« le pape est pour le socialisme »*. *« Je ne sais pas si c'est vrai*, précise-t-elle, *mais je vais lire* Libération *et je m'en fous si ça favorise Rocard »*. Une jeune institutrice revient à Bobigny : si l'on a cassé l'école du quartier, récemment, explique-t-elle, ce n'était pas par simple vandalisme. *« C'était pour chercher à bouffer. Seules les cuisines ont été visitées »*, dit-elle.

Un coude sur le *« cahier de la cellule »*, sorte de guide pratique pour préparer le congrès, Georges s'efforce de ramener la discussion sur le texte. *« J'ai lu la première partie jusqu'à la page 29, comme c'était conseillé »*, reconnaît une jeune femme. *« Il faut qu'on travaille ce truc* [le manifeste], *mais qu'on ne fasse pas que ça »*, ajoute Suzanne avant d'orienter le débat sur le partage du travail. *« Ceux qui sont crevés, ils ont de la chance, d'une certaine manière, c'est qu'ils ont du boulot »*, remarque-t-elle. *« Attention, je ne veux pas t'agresser, mais on croirait entendre un patron »*, lui répond son voisin. *« Nous, les fonctionnaires, on cherche à nous culpabiliser, alors que, les boursicoteurs, on ne les montre jamais du doigt »*, ajoute l'institutrice.

Une nouvelle fois, Georges veut revenir au texte, solliciter des amendements et interroger ses camarades sur la récente publication, par *l'Humanité*, d'un texte de communistes critiques (*le Monde* du 30 octobre), *« qui disent qu'il y a quelque chose de bien dans le capitalisme »*. Lili, la doyenne de la cellule, n'hésite pas : *« Moi, ce que j'ai toujours appris depuis que je suis communiste, c'est qu'il fallait tout foutre en l'air dans le capitalisme. »*

L'abandon du centralisme démocratique ? Il est déjà 22 h 30, et certains camarades doivent se lever le lendemain à 4 heures. Ce sera donc pour la prochaine fois, le 16 novembre. Le secrétaire de la cellule souhaite juste préciser que la présentation de plusieurs textes lui *« pose question »* et lui fait craindre l'apparition de tendances. Mais comme il est vraiment tard, c'est un retraité qui donne le signal du départ, d'un air moqueur : *« Eh ! bien, puisque tu poses les questions, tu donneras les réponses la prochaine fois. »*

J.-L. S.

Campagne électorale animée au Consistoire israélite de Paris

Le grand rabbin de France lance un appel à une liste d'union

Le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, est entré, dimanche 6 novembre, au « Forum de Radio J », dans le vif de la campagne électorale qui divise la communauté juive de Paris et de la région parisienne dans l'attente des élections du 21 novembre au Consistoire israélite. Il a demandé aux deux listes qui briguent les suffrages des 40 000 électeurs juifs de se réunir pour *« une liste commune des retrouvailles »* ou à tout le moins qu'une place soit faite, après le scrutin, aux représentants de la liste battue.

Le conseil du Consistoire doit être renouvelé de moitié. Les deux listes en présence sont les suivantes : la liste ACIP-2000 (Association du Consistoire israélite de Paris), constituée, auprès du président Benny Cohen, de treize nouveaux membres, dont les présidents de grandes communautés (Créteil, Sarcelles, Vincennes) ; la liste d'opposition AVEC (Association pour la défense des valeurs éthiques du Consistoire), menée par Moïse Cohen, quatre sortants et neuf nouveaux candidats.

Le grand rabbin Joseph Sitruk souhaite que la campagne électorale, fort agitée, ne *« dérape »* pas. *« Il serait odieux*, ajoute-t-il, *que l'on assiste à des règlements de comptes, des attaques personnelles, des déviations verbales. »* Refusant de se prononcer en faveur d'une liste contre une autre, il a toutefois semblé marquer une préférence pour la liste présentée par la direction sortante : *« Pourquoi se dresser contre Benny Cohen, dont le bilan est incontestablement positif ?*, demande M. Sitruk. *Je n'ai, en tant que grand rabbin, qu'à me réjouir de ses réalisations. Il y a des choses que j'ai désapprouvées comme l'intention de modifier le statut, qui n'était pas opportune. Mais le bilan spirituel est un excellent bilan. »* Élu président en 1989, Benny Cohen est accusé de vouloir outrepasser le rôle, strictement culturel, du Consistoire de Paris et d'encourager, dans la communauté juive, des tendances ultra-orthodoxes, ce que ses amis démentent formellement. Le climat s'était notamment dégradé après une tentative de révision des statuts de l'institution juive lors d'une assemblée générale le 20 décembre 1992, marquée par des échanges d'injures et un jet de gaz lacrymogène. Le 7 juin suivant, le tribunal de grande instance de Paris avait invalidé le vote de révision. Les élections du 21 novembre devraient arbitrer ce conflit, d'une vigueur sans précédent, entre partisans et adversaires de Benny Cohen.

H. T.

REPÈRES

RÉHABILITATION
Un squatt d'artistes sauvé de la démolition

La ville de Paris ne peut faire détruire, comme elle en avait l'intention, l'ancienne usine de La Forge, située rue Ramponeau, dans le vingtième arrondissement. Ainsi en a décidé le tribunal administratif de Paris qui, jeudi 4 novembre, à la demande de l'association La Bellevilleuse, a annulé le permis de démolir touchant ce local appartenant à la municipalité mais occupé depuis deux ans par une trentaine d'artistes. Les juges ont estimé que la démolition prévue par le programme de réhabilitation du quartier du bas-Belleville aurait dû être expressément autorisée par le Conseil de Paris, ce qui n'était pas le cas.

Cette décision intervient alors que l'association et la ville devaient entamer une concertation sur la manière de moderniser le secteur, l'une voulant sauvegarder le maximum d'immeubles, l'autre souhaitant intervenir plus radicalement. Elle constitue un précédent qui pourrait entraîner la remise en cause des permis de démolir et de construire concernant le patrimoine municipal et qui ont été délivrés sans que le Conseil en ait délibéré. Le tribunal administratif avait déjà, le 11 mars, annulé la délibération du Conseil de Paris touchant l'ensemble de l'opération Ramponeau-Belleville.

JARDINS
Le prix du parc Citroën

Inauguré il y a un an, le parc Citroën, le dernier en date des grands espaces verts de la capitale, restera sans doute avec ses serres, ses jeux d'eaux et ses fausses friches l'un des plus originaux (*le Monde* du 14 décembre 1992). Son coût non plus n'est pas banal : il était estimé en 1992 à 388 millions de francs pour 13 hectares dont, il est vrai, plusieurs hectares sont couverts de béton.

Restait à assurer la continuité du parc avec les rives de la Seine en « effaçant » un boulevard qui a été mis en souterrain et la voie ferrée du RER ligne C qui sera juchée sur un viaduc de 108 mètres. Ces chantiers sont quasiment achevés, mais la facture du viaduc présentée par la SNCF est lourde : près de 53 millions de francs au lieu des 34 millions initialement prévus. Un surplus de 55 % qui a été pourtant voté sans sourciller par les conseillers de Paris. Il y a six ans, lors de la présentation du projet, Jacques Chirac l'avait promis : *« On ne lésinera pas »*. Commentaire d'un élu de quartier : *« C'était la belle époque d'avant la récession. »*

FEMMES
Manifestation pour le transfert des cendres d'Olympe de Gouges au Panthéon

Fleurs à la main, une centaine de personnes sont venues, à la demande du Réseau femmes pour la parité, samedi 6 novembre, place du Panthéon, à Paris, célébrer la mémoire d'Olympe de Gouges, une révolutionnaire guillotinée en 1793. Olympe de Gouges, née en 1755, contemporaine de Condorcet, a écrit en 1791 une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne dans laquelle elle revendique pour les femmes *« le droit de monter à la tribune puisqu'elles ont celui de monter à l'échafaud »*. Son esprit trop critique sur une révolution qui refusait les droits politiques aux citoyennes déplut à Robespierre et lui valut de monter sur l'échafaud.

Samedi, les manifestants demandaient que ses cendres soient transférées dans ce temple réservé jusqu'à présent « aux grands hommes ». Le Réseau estime qu'il est temps de reconnaître le rôle des femmes dans l'Histoire et milite pour une réelle parité hommes-femmes lors des éléctions.

LES FILMS NOUVEAUX

LES GENS NORMAUX N'ONT RIEN D'EXCEPTIONNEL. Film français de Laurence Ferreira Barbosa : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Bienvenuë Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

LATCHO DROM. Film français de Tony Gatlif, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PAS D'AMOUR SANS AMOUR. Film français d'Evelyne Dress : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE SAINT DE MANHATTAN. Film américain de Tim Hunter, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

TRUE ROMANCE. Film français de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

DANSE

« M » de Maurice Béjart au Palais-Garnier

Clés pour Mishima

M comme Mishima, auquel est dédié le spectacle, et comme Maurice (Béjart)? Evidemment. Mais l'émérite écrivain et l'éminent chorégraphe se font chiper la vedette par un troisième larron en « M » : Go Masuda, un moutard nippon de huit ans et demi, tient le rôle d'un Mishima qui n'aurait jamais grandi et vaudrait à lui seul le voyage au Palais Garnier. Presque toujours en scène du début à la fin (une heure quarante-cinq), il ne danse pas mais joue, rit, parle, bouge ou se tient immobile avec une présence, une concentration et une précision que pourraient lui envier bien des acteurs adultes dits « professionnels ».

Béjart présente son ballet comme *« un voyage au cœur de l'homme et de l'œuvre »*, genre qu'il affectionne et qu'il a déjà pratiqué, notamment dans *le Molière imaginaire* (1976) et *Malraux ou la métamorphose des dieux* (1986) – déjà deux « M ». Ces deux auteurs étant connus du public français, les références étaient claires, qu'il s'agisse de *« le petit chat est mort »* ou de la guerre d'Espagne. Il en va sans doute autrement pour Yukio Mishima : mieux vaut avoir potassé sa biographie, ou prendre le temps, avant le lever du rideau, de lire le programme (comme d'habitude fort substantiel à Garnier) pour déchiffrer mainte image ou citation musicale énigmatiques. Au demeurant, cette création, conçue par Béjart pour le Tokyo Ballet, concerne au premier chef le public japonais...

Pourquoi une apparition de saint Sébastien criblé de flèches? Parce que Mishima – il l'a raconté dans *Confessions d'un masque* – connut sa première érection devant une photographie du *Saint Sébastien* de Guido Reni, et posa plus tard pour l'objectif dans le même appareil. Ce qui justifie aussi, plus loin, une belle séquence sur le rituel zen du tir à l'arc.

Tradition et modernité

Pourquoi un moine met-il le feu à une maquette de pagode? Elle représente le célèbre Pavillon d'or, près de Kyoto, qui fut incendié en 1950 par un jeune moine qui y faisait son noviciat : Mishima tira de l'affaire un roman. La vieille dame en kimono? La grand-mère de l'écrivain, qui l'éduqua et semble avoir été le contraire d'une mamie-gâteau. Des valses de Strauss? Les élégantes de Tokyo les dansaient, au dix-neuvième siècle, dans le Palais des Fêtes (c'est aussi le titre d'une pièce de Mishima), où l'on n'entrait que vêtu à l'européenne.

Wagner? *Tristan et Isolde* accompagna le seul film réalisé par Mishima, *Patriotisme*, ainsi que ses funérailles. Mais Tino Rossi? Parce que telle fut la réponse des Japonais à Béjart, s'enquérant de ce qu'on écoutait là-bas dans les années 40... A part ces collages, la musique de *M* est une composition originale de Toshiro Mayuzumi, essayant d'unir – comme Mishima – tradition et modernité, Orient et Occident.

On reconnaît plus aisément la fameuse milice privée que se constitua l'écrivain : ici, vingt danseurs en uniforme gris et casquette rappelant fortement les SS – mais cette garde ne fut-elle pas baptisée par son maître *« shield society »*? Quant à son suicide, Go Masuda en fait la scène la plus émouvante : assis à l'avant-scène, devant la haie des miliciens portant des cerisiers en fleurs, il accomplit son *seppuku* avec un éventail, et tombe en avant, très lentement. Il ressuscitera, on s'en doute.

Comparé à tant de spectacles de Béjart, celui-ci manque peut-être de personnages fortement dessinés (à part l'enfant-héros), de tension dramatique, et de cette violence qui nous semble une composante du Japon. Mais le Tokyo Ballet le danse avec conviction et un honorable niveau technique : à sa tête, brille un compatriote « exilé », Juichi Kobayashi (la mort), prêté par le Rudra Béjart Lausanne.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Opéra de Paris Garnier, jusqu'au 10 novembre, 19 h 30. Tél : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

MUSIQUES

LE TROISIÈME QUATUOR DE PASCAL DUSAPIN à l'auditorium du Louvre

Anniversaire

Ce fut une soirée incertaine. Mercredi 6 novembre, un public composé pour une bonne partie d'invités se retrouvait à l'auditorium du Louvre pour un concert qui aurait logiquement dû s'accompagner de quelques festivités. Soit la création de commandes passées par le musée parisien à deux compositeurs, l'un très jeune, l'autre presque célèbre – si tant est que l'on puisse parler de célébrité en matière de musique contemporaine. Alors, discours? Champagne? L'événement fut traité avec sobriété par le plus grand de nos musées nationaux.

C'est par raccroc que l'on apprit que les deux quatuors en création appartiendraient désormais à ses collections, qu'une collection de manuscrits musicaux s'ouvrait donc au Louvre, Que les auteurs avaient été priés de dédier leur partition à Michel Laclotte, le directeur du musée. Et que tout cela faisait office de cérémonie pour une célébration. Car, l'aurait-on oublié, le Louvre, cette année, fête ses deux cents printemps.

La composition du programme? Devinette. Pour quel motif un *Quatuor* de Zemlinsky, terminé aux environs de 1896, venait-il précéder deux créations? Toujours pour cause de célébration. Quand le compositeur autrichien mit en chantier son *premier quatuor*, le Louvre avait (approximativement) cent ans!

L'affaire se complique quand on sait que les interprètes pressentis – le Quatuor Arditti – constituent le quadrige le plus sollicité par les compositeurs en activité. Et que ces quatre Britanniques, tout à leur service aux vivants, n'ont pas particulièrement le style viennois fin de siècle. N'ayant jamais joué Zemlinsky, les Arditti n'y mirent ni le phrasé ni l'intonation. Tant pis pour le versant historique de la célébration.

Après l'entracte, on se retrouvait en terre ferme. Le *Quatuor* de Franck Krawczyk (élève, né en 1969, de Philippe Manoury et de Gilbert Amy), développe en un mouvement l'idée de prolifération : complexification progressive du matériel polyphonique, intervalles de plus en plus étirés, élocution de plus en plus rapide, accumulation des trajectoires et des tensions, avant un retour au calme pour une brève *coda* . Exécution trop schématique? Dans l'œuvre que lui avait commandée le Festival d'automne en 1989, le jeune homme tenait, si l'on se souvient bien, un propos plus exigeant. L'élégance d'écriture est toujours là.

Le Quatuor de Dusapin, le troisième qu'ait signé le plus prolixe de nos musiciens quadragénaires, intrigue par sa brièveté (vingt minutes) : le précédent durait cinquante minutes. Une introduction âpre, violente, hachurée, sollicite d'emblée l'attention. La paix s'installe tout de suite après, avec la grâce mélodique, la simplicité d'expression, le bonheur instrumental d'une pensée qui, par l'expérience, a trouvé ses marques et s'énonce désormais selon ses lois propres.

Le second mouvement en longues vagues bouclées, la berceuse presque schumanienne du troisième, l'autorité rythmique du finale (on pense fugitivement aux martèlements et au thème à la russe » du premier Quatuor Rassoumovsky de Beethoven) tiennent en haleine jusqu'à la fin. D'autant que certains événements (la très brève péroraison du premier mouvement) sont énoncés à la diable, lancés pour le simple plaisir. Citations? Résidus d'idées anciennes?

Des graines non germées, explique Dusapin. *« Du matériel en excédent qui devrait engendrer le quatuor suivant. Je conçois la composition non, comme on le fait souvent aujourd'hui, comme une spéculation de type scientiste mais comme une rhétorique philosophique. Je me retrouve donc en train de repenser les formes abstraites de la musique, et en cela je me sens proche des compositeurs du début du XIXe siècle.*

» J'aime écrire des quatuors à cordes. Je ne sais pas si j'en composerai autant que Beethoven mais je sais où je vais jusqu'au sixième. Je suis en train de reprendre le premier, de le démonter pièce par pièce, pour mettre un moteur de Ferrari dans sa caisse de 2 CV. Bien sûr que je ne suis pas le premier à le penser, Beethoven l'a fait avant moi. Mais composer une suite de quatuors consiste à produire un système qui engendre un quatuor infini. »


D.R.

Pascal Dusapin photographié par Guy Vivien

Les Arditti se retrouveront le 17 novembre pour enregistrer, sous le label « Disques Montaigne » (racheté par Auvidis), ce *troisième quatuor* de Pascal Dusapin, assorti du *deuxième*, et couplé avec *Ainsi la nuit* de Dutilleux. Ils l'auront, entre temps, testé sur quelques scènes européennes. Mais comme rien n'est simple dans cette affaire, c'est à une autre formation, le Quatuor Isaye, que la création parisienne et l'enregistrement chez Decca auraient dû être confiés – ni l'édition Sallabert ni les musiciens n'étaient prêts à temps.

Et ce seront les Isaye qui, dans une vaste tournée assortie de projections et de conférences, feront voyager de New-York à Philadelphie, de Washington à Rome, Prague et Budapest, cette commande du Louvre. Le programme comprendra des œuvres de Haydn, Debussy et Dusapin. 1793, 1893, 1993 : on saura cette fois quelles bougies l'on souffle.

ANNE REY

Liberté pour la musique nouvelle

Public fugace, désintérêt des grandes formations subventionnées : la diffusion des musiques écrites du XXe siècle ne va pas, surtout en période de crise, sans difficulté. Fondée en 1991 par Marcel Landowski, l'association Musique nouvelle en liberté a décidé de traiter le dossier. Secrétaire de l'Académie des beaux-arts, compositeur indépendant très souvent joué et fort connu à l'étranger, adversaire officiel de Pierre Boulez, des sériels et de toute esthétique « officielle », Marcel Landowski fut le directeur de la musique d'André Malraux, avant d'occuper la charge de directeur général des affaires culturelles de la Ville de Paris.

L'association a été créée sous l'égide de la Ville de Paris. Elle recueille l'aide de plusieurs partenaires (Société générale, Adami, Sacem). Elle se propose d'élargir l'audience des musiciens du XXe siècle, sans y mettre d'exclusives ni de critères. La majorité des subventions (1,6 million de francs) va à un fonds d'incitation dans les régions.

Le budget parisien (1,4 million de francs) permet de soutenir les quatuors à cordes, de programmer des portraits de compositeurs hebdomadaires sur Radio classique, et de financer des commandes lancées à de jeunes auteurs : Hersant, Florenz, Bacri, Gagneux en bénéficieront cette année. Ces commandes seront regroupées au cours de Journées.

En région, l'association demande aux orchestres décentralisés de leur adresser leur pré-programmation. Elle propose une gratification à toutes les formations qui ouvrent, pour un quart, leurs concerts à des œuvres écrites après 1950 : celles-ci reçoivent alors 11 000 francs pour chacun de ces concerts. Si les ensembles doublent leurs efforts (50 % de la programmation), les subventions se multiplient d'autant (22 000 francs par concert).

A. R.

▶ Musique nouvelle en liberté, 15, rue Jean-Lantier, 75001 Paris, tél. : 40-39-94-26.

La succession au Théâtre national de Strasbourg

L'après-Villégier émeut Strasbourg

STRASBOURG
de notre correspondant

La nomination d'un directeur au TNS est deux fois une affaire d'Etat. D'abord, parce que, pour cet établissement public original, seul théâtre national hors de la région parisienne, l'Etat est seul payeur et décideur; mais aussi parce que la succession de Jean-Marie Villégier agite Strasbourg comme rarement pour les directeurs précédents.

A cela, plusieurs explications. La première vient de l'intéressé lui-même, qui clame haut et fort *qu'il est renvoyé contre son gré.* Nommé en novembre 1990 pour trois ans par Jack Lang, il sera en fin de contrat le 20 de ce mois. Mais il s'insurge contre la décision de Jacques Toubon (officiellement signifiée le 30 septembre) de ne pas prolonger son mandat d'au moins un an. *« Il y a une double urgence*, explique-t-il : *celle d'un travail que je souhaite mener à son terme à l'aube de ma troisième saison et celle du premier spectacle que je mets en scène et dont j'aurais dû commencer les répétitions début novembre. Aujourd'hui, j'ignore absolument quel serait mon statut de metteur en scène avec un autre directeur. Le ministre m'a là-dessus renvoyé à mon successeur, que je ne connais pas... »*

Dans une lettre adressée en octobre aux candidats à sa succession puis diffusée à la presse, il se défend d'avoir échoué au TNS. *« Rumeur, dont je peux faire justice en détail. Abonnements : plus de 30 % de progression par rapport à la saison dernière et la campagne n'est pas finie; mes créations : au premier rang du choix de nos abonnés; Budget : en équilibre; Troupe : en place pour la saison; Ecole* [liée au TNS] : *les élèves sensibles à ma ligne artistique, désireux d'y consacrer une part de leur temps de formation, venus ici, entre autres raisons, pour la raison que j'y suis. »*

Ce bilan est en fait controversé : la baisse des abonnements sur la première saison a été très nette, tombés de plus de 4 000 à 2 200. L'image de « baroqueux pur et dur » du metteur en scène d'*Atys*, qui l'avait précédé à Strasbourg, n'a été que lentement corrigée par sa programmation. *Les rapports précis entre l'Ecole* et le théâtre (qui n'a plus de troupe permanente) ne se sont pas clarifiés après le mandat de Jacques Lassalle, prédécesseur de Jean-Marie Villégier.

Une deuxième explication est plus nettement politique : la municipalité, dirigée jusqu'en 1989 par deux maires UDF, Pierre Pfimlin puis Marcel Rudloff, ne faisait pas du TNS un axe de sa politique culturelle. Bon gré, mal gré, la ville regardait ce théâtre comme le domaine réservé de l'Etat. L'action de création qu'il menait permettait aux finances municipales d'aller plutôt soutenir le patrimoine et notamment la musique. A ceux qui, dans ses rangs, critiquaient « un théâtre de gauche », le maire pouvait montrer l'Etat du doigt.

L'élection de Catherine Trautmann (PS) a changé la donne. Jack Lang a consulté la nouvelle équipe municipale et nommé J.-M. Villégier en novembre 1990 contre son avis. Mais le clivage n'était évidemment pas partisan. De même, Jacques Toubon a rencontré Norbel Engel, adjoint à la culture et, la semaine dernière, Catherine Trautmann. C'est donc la première fois que des opposants politiques parlent longuement ensemble d'une nomination au TNS. *« La municipalité, après 1990, a laissé travailler Jean-Marie Villégier*, explique Norbert Engel. *Aujourd'hui, je l'ai dit au ministre le 20 octobre, elle souhaite qu'il puisse mener à bien son travail sur ses créations et que son successeur soit un grand metteur en scène, reconnu comme tel par la profession et le public. L'histoire du TNS a été faite d'aventures marquantes bien au-delà de Strasbourg et de l'Alsace, en Europe entière. C'est sa vocation et elle a toujours rencontré ici un vrai public qui aime le théâtre. »*

La troisième explication puise effectivement dans l'histoire de ce théâtre. Comédie de l'Est avec les pionniers de la décentralisation, devenu Théâtre national grâce à Hubert Gignoux, lieu original d'invention autour de Jean-Pierre Vincent au milieu des années 70, ce théâtre a joué « dans la cour des grands » de l'Europe artistique. Une pétition circulant à Strasbourg indique que cette idée demeure forte pour une part des spectateurs : *« Dans l'esprit de sa fondation, ce théâtre dans cette région charnière de l'Europe, doit rester le lieu d'une création artistique fortement signée*, écrivent les auteurs, *l'outil d'intérêt public confié non pas à un homme de gestion mais à un artiste au rayonnement international »* .

Nostalgie d'un âge d'or? Ce n'est pas sûr. La conviction est assez partagée en Alsace et ardemment défendue par la presse régionale que la politique culturelle de l'Etat a mission d'y appuyer les ambitions européennes, que Strasbourg leur fournira leur public. L'émotion de ces dernières semaines manifeste sans doute une peur d'être incompris et rappelle que n'ont jamais manqué ni la fréquentation du public, ni la mobilisation des artistes quand l'Etat a fait de tels choix en matière culturelle à Strasbourg. C'est la logique pour la musique contemporaine du Festival Musica depuis dix ans; c'est celle de la Bibliothèque nationale universitaire pour le livre et de la chaîne Arte pour l'audiovisuel. Ce pourrait être, espère la municipalité, celle du futur Musée d'art moderne projeté près de l'ENA. Et peut-être encore celle du TNS.

JACQUES FORTIER

JAZZ : mort d'Adelaide Hall. – La chanteuse de jazz Adelaide Hall est morte le 7 novembre à Londres. Elle était âgée de 92 ans. Née à New-York, fille d'un professeur de musique, elle était montée sur scène à 14 ans, pour participer aux revues de Broadway. En 1927, Duke Ellington l'engage dans son grand orchestre et c'est avec elle qu'il pratiquera ses premières tentatives pour utiliser la voix humaine comme un instrument supplémentaire.



MUSIQUES

LE FESTIVAL DES INROCKUPTIBLES à La Cigale

Le réveil d'Albion

Le festival des Inrockuptibles a toujours dépendu des importations britanniques. Ces dernières années, l'état du rock d'outre-Manche avait valu quelques soirées ennuyeuses et bruyantes (Ride, les Charlatans...) et il avait fallu appeler à la rescousse les vieux héros américains (Television, John Cale). Et voilà qu'en 1993, pour la sixième édition de son festival, qui s'est arrêté à Paris du 4 au 6 novembre, la rédaction du mensuel a pu composer un programme brillant et neuf, à forte dominante britannique (à l'exception des Posies, américains), relevé d'une touche française.

La première soirée réunissait, par ordre d'entrée en scène les Posies, Pulp et Teenage Fanclub. Sur scène, les premiers exacerbent la contradiction dont naissent leurs chansons, jaillies du choc entre la tradition pop mélodique et les mœurs violentes de la scène rock américaine. Ils se promènent avec abandon au bord du chaos, se permettent quelques escapades soniques et, généralement, tiennent chacune des promesses de leur disque.

Dès qu'apparut Jarvis Crocker, le chanteur de Pulp, on comprit qu'on avait retraversé l'Atlantique. Stature de haricot vert, visage de collégien prolongé, vêtements d'un ridicule étudié (chemise noire cintrée à grand col ouvert, pantalon rouge à grosse ceinture marron), Crocker procède par gestes d'un maniérisme insupportable au premier abord, et finalement charmant.

Ce charme opère grâce à des chansons aux arrangements kitsch, celui qu'on appelait *glam)*, à une voix profonde et à des textes ironiques. Pulp survit depuis quelques années aux portes du show-business anglais, sans qu'on comprenne pourquoi il n'a pas eu droit aux égards dont des groupes moins doués ont bénéficié. Teenage Fanclub devait conclure la soirée. Les quatre jeunes gens de Glasgow s'installèrent sur scène avec le naturel de gamins répétant dans un garage.

Le groupe ne manifeste aucune disposition pour la séduction, les musiciens jouent pour leur plaisir, par pour devenir vedettes de *music-hall*. Tout repose sur la musique, sur les chansons plus exactement, Teenage Fanclub en a toute une provision. Heureusement : hormis quelques duos de guitare intéressants, les Ecossais sont formidablement limités par leur manque d'imagination sonore, par la constance bûcheronne de leur rythmique. Quand ils reprennent un titre des Flying Burrito Brothers, groupe gracieux s'il en fut, ils arrivent à sonner comme Status Quo.

Le lendemain, on se disait que les Boo Radleys offraient l'image inversée des maux dont souffre Teenage Fanclub. Venus de Liverpool dans leurs jolis costumes *gris*, ces très inventifs musiciens (dont un trompettiste) n'hésitent pas à saper une chanson classique par des effets rythmiques monstrueusement intelligents, empruntés au dub jamaïcain. Mais leur chanteur est affligé d'une voix claire et inexpressive, et l'accumulation d'idées, de trucages, de contrepieds, tue l'émotion aussi sûrement que l'incompétence.

Auparavant Pooka avait donné un petit concert étrange. Le groupe est composé de deux très jeunes femmes, venues de Manchester. Elles s'accompagnent à la guitare acoustique et, de loin, on pourrait les prendre pour de lointaines descendantes de Joan Baez ou Joni Mitchell. Mais ces dernières n'ont jamais chanté la *Lubrication*, ni joué sur des guitares désaccordées avec amour. Sharon Lewis et Natasha Jones piègent leur comptines avec suffisamment de culot pour qu'on ait envie d'écouter leurs prochaines élucubrations.

Pour finir cette seconde soirées les Auteurs, emmenés par Luke Haines, chanteur précieux, donnèrent plus de preuves de leurs limites que de leurs possibilités. Quelques belles chansons tristes, martelées par une rythmique lourde, à peine aérées par un violoncelle aussi mélancolique que les circonstances l'exigeaient, font à peine un disque, et pas du tout un groupe.

Une merveille d'élégance

La dernière soirée, réservée aux seuls Parisiens réunissait des groupes inédits, ou presque. Et, pour la première fois, les Inrockuptibles avaient jugé quelques Français digne de leur adoubement. Après Me, groupe de très jeunes gens manifestement impressionnés par les récits que leurs aînés avaient fait de l'âge d'or hippie, Silvain Vanot monta sur scène. Guitariste, chanteur, auteur, poète, même un peu : Silvain Vanot n'a la tête d'aucun de ces emplois. C'est un homme grand, un peu lourd, à l'air à peine avenant. Il met tant d'honnêteté et d'intelligence dans sa musique, servie par un bon groupe à trois guitares, qu'il arrive presque du premier coup à cette maturité dont le rock français s'est jusqu'à maintenant toujours passé.

Vint ensuite le meilleur moment de ces trois jours, la prestation de Neil Hannon, un jeune homme qui se cache derrière un nom de groupe à peine prétentieux, Divine Comedy. *Liberation*, le dernier album de Hannon, est une merveille d'élégance et d'intelligence, qui met en œuvre des moyens complexes, cordes, claviers et arrangements vocaux. Sur scène, Hannon est arrivé seul avec une guitare. Bientôt rejoint par un violoncelliste et une violoniste, il a donné de ses chansons un lecture limpide et forte, mettant en évidence son formidable talent de parolier qui le porte à l'égal de Pete Townshend (*Bernice Bobs Her Hair* est un conte adolescent cruel, qui évoque l'univers de *Pictures of Lily*, des Who, le déchaînement rock'n'roll en moins).

Assis, vêtu d'un costume gris résolument ringard, Neil Hannon chante avec une autorité et un humour d'autant plus émouvants que, manifestement, il vient à peine de se rendre compte de l'étendue de ses pouvoirs. Les lois de l'industrie du rock ne lui permettront pas de se produire très longtemps dans ces circonstances. Lucide, Hannon termine son concert par une version irréprochable et inventive du *Jacky* de Brel.

Les Tindersticks, qui lui succèdent, exploitent un vieux fond de commerce. L'angoisse existentielle, le mode mineur et les rythmes funèbres ont donné quelques grand moments au rock. Il n'est d'ailleurs pas impossible que les Tindersticks ajoutent à cette anthologie, mais il faudrait pour cela qu'ils se défassent de l'application manifeste qu'ils mettent à être ténébreux.

Ils pourraient prendre des leçons d'humour auprès de Dominic A, garçon décidément très culotté, qui pratique le bricolage avec l'habileté d'ordinaire réservée à l'architecture. C'est à lui que revenait l'honneur de clore les festivités, il le fit avec une raideur inquiète, une drôlerie étrange tout à fait attachantes.

THOMAS SOTINEL

CINÉMA

RÉTROSPECTIVE SAM PECKINPAH à Amiens

Le perdant magnifique

« Trop de violence, pas assez de chiens » : ce jugement appliqué par Walt Disney à un scénario qu'il lui avait commandé figurait en bonne place parmi les anecdotes, authentiques ou inventées, que Sam Peckinpah aimait raconter . Un peu trop de ceci, pas assez de cela pourrait d'ailleurs résumer sa carrière.

Sam Peckinpah affirmait que du sang indien coulait dans ses veines, et que son enfance avait été bercée par les récits d'un grand-père éleveur, juge et marchand de couteaux. Près de neuf ans après sa mort (le 28 décembre 1984, à l'âge de cinquante-neuf ans), on se souvient surtout qu'il fut l'ordonnateur des derniers feux du western. Un des intérêts majeurs de la rétrospective présentée à Amiens est de rappeler qu'il filma ses premières chevauchées pour le petit écran : l'intégralité de son abondante production télévisuelle, épisodes de séries et téléfilms, y est présentée.

Dans *Coups de feu dans la sierra* (1963), les Chinois sont plus nombreux que les Indiens et les chameaux disputent le terrain aux chevaux. Cette vision baroque de l'univers du western prend la forme d'une autopsie de l'Ouest légendaire : les notations les plus singulières sont réalistes, mais en rupture avec l'imagerie traditionnelle. Si l'Ouest est mort, les personnages qui le traversent sont forcément anachroniques. Les héros vieillis et désabusés de *la Horde sauvage* sont en route vers la mort qui les attend au milieu d'un carnage mexicain.

Le film valut à Peckinpah son premier grand succès public et l'imposa comme le spécialiste de la violence, qu'il filme en la décomposant à l'extrême, au moyen de ralentis que tout le monde s'essaya aussitôt à copier. Son ambition : plonger le spectateur au cœur de l'horreur pour lui faire partager *« le sentiment d'étrange beauté »* qu'elle peut inspirer, et dénoncer cette fascination. Quant au *« pourquoi pas? »* dont les héros usaient pour motiver leurs actes, il devint un des leitmotivs du cinéma américain dans sa peinture de l'absurdité du monde.

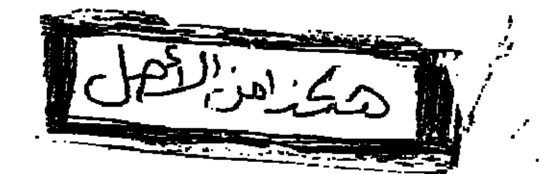
Entre la dénonciation et l'apologie, la frontière est parfois étroite. Le triomphe remporté par *les Chiens de paille*, où un professeur timide et naïf (Dustin Hoffman) se transforme en une véritable machine de guerre pour exterminer les brutes irlandaises qui ont violé sa femme, plaça le réalisateur au centre du débat sur la représentation de la violence et du sexe au cinéma, et fit porter contre lui l'accusation de complaisance.

Son nihilisme, son goût de l'humour noir, du sordide et des personnages décalés, son refus de se plier aux règles du réalisme des comportements et des intrigues, s'expriment plus largement dans *Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia*, sorte de quête absurde aux allures de cauchemar, et dans *Croix de fer*, vision apocalyptique de la débâcle allemande sur le front russe. Toute la sauvagerie et l'absurdité de l'être humain et du monde se trouvent contenues dans l'énorme éclat de rire final, prélude au massacre ultime.

Plusieurs projets qui lui tenaient à cœur ne virent jamais le jour, mais rien ne dit que Peckinpah essaya vraiment de les réaliser. Il avait rejoint depuis longtemps la cohorte des *« perdants »* dont il avait fait ses héros : ceux-là marchent, le sourire aux lèvres, au-devant d'un destin déjà accompli.

PASCAL MÉRIGEAU

► Jusqu'au 13 novembre. Egalement au programme, « 30 ans de cinémas africains », un panorama « Re-connaissance du cinéma français » et une compétition ouverte à trente films inédits.



La deuxième Université de la communication d'Europe centrale

Le groupe Hersant va installer deux imprimeries en République tchèque

Quatre cent cinquante professionnels venus d'une dizaine de pays (Belgique, Canada, France, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République tchèque et Slovaquie) ont participé, du jeudi 4 au samedi 6 novembre, à Prague, à la deuxième Université de la communication d'Europe centrale organisée par la Ligue française de l'enseignement et le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle d'Aquitaine (CREPAC), en collaboration avec Eutelsat, France Télécom et TV 5. Les débats ont mis en évidence l'existence de clivages de plus en plus nets dans l'univers médiatique des anciens pays communistes confrontés aux difficultés de leur transition vers l'économie de marché.

PRAGUE

de notre envoyé spécial

L'Histoire est facétieuse. L'Hôtel Krystal, où a eu lieu la deuxième université de la communication d'Europe centrale, avait été mis en chantier, avant l'effondrement du Mur de Berlin, pour accueillir une annexe de l'école politique du Parti communiste tchécoslovaque. Il abrite aujourd'hui une *American Business School.* Ce qui ne rend pas forcément plus transparentes les affaires qui s'y traitent.

C'est là, par exemple, que le secrétaire du comité de groupe de la Socpresse, René Fagnoni, réclamait, jeudi après-midi 4 novembre, au nom des salariés qu'il représente, *« des éclaircissements »* sur les investissements réalisés par son propre patron, Robert Hersant, dans ce nouvel Eldorado du capitalisme qu'est devenue l'Europe centrale. Il a obtenu satisfaction dès le lendemain : les dirigeants du *Typografícka Beseda*, le syndicat du Livre tchèque, lui ont précisé que le groupe Hersant s'apprête à installer en République tchèque deux unités de fabrication et d'impression de journaux, équipées de rotatives Rockwell, l'une dans les environs de Prague, l'autre à Olomouc, en Moravie.

Le coût global de ce projet serait de l'ordre de 39 millions de dollars (215 millions de francs). La Société financière internationale, filiale de la Banque mondiale chargée de la promotion des investissements dans les pays en développement, accorderait pour cela un prêt de 13,7 millions de dollars (65 millions de francs) au groupe local MAFRA, dont le capital est détenu à 48 % par la Socpresse.

Au passage, M. Fagnoni a appris également que M. Hersant vient de prendre le contrôle d'un nouveau quotidien en Pologne, ce qui porte à une quinzaine le nombre des titres détenus par son groupe dans ce pays. Le secrétaire du comité de la Socpresse a souligné, dans les débats, *« le paradoxe qu'il y a à assister à ces investissements faramineux à l'Est alors qu'en France certains titres du groupe, comme* France-Soir, *sont menacés de disparition ».*

« Les Américains ont été les seuls... »

Le directeur de TVP 2, la deuxième chaîne de la télévision polonaise, Maciej Domanski, se moque, lui, de savoir quelle est la provenance de l'argent désireux de s'investir dans son pays. Quand il entend le directeur général de la télévision polonaise, Jerzy Romanski, parler de la nécessité de mettre l'*« identité européenne »* à l'abri de la *« menace audiovisuelle venant d'outre-Atlantique »* en des termes que ne désavoueraient pas François Mitterrand, il s'insurge : *« Quand un homme meurt de faim, peut-on lui refuser de la nourriture sous prétexte qu'elle pourrait endommager son estomac? Notre problème, actuellement, c'est de faire survivre notre télévision. Si nous devons mourir, peu importe notre identité! Nous avons besoin de n'importe quels films pour remplir nos écrans. Nous en avons demandé à tout le monde, et d'abord aux Européens, mais les Américains ont été les seuls à nous envoyer tout de suite des films : deux cents longs métrages et cent cinquante documentaires... Nous avons besoin d'investissements,* souligne M. Domanski, *et leur origine nous indiffère... »*

Mais c'est alors l'un de ses compatriotes, le chroniqueur de Radio Katowice, Eugeniusz Labus, professeur à l'université de Silésie, qui proteste contre un tel *« acte de capitulation »*, en rappelant que, jadis, *« les Celtes ont été romanisés non seulement par les armes mais aussi par les jeux du cirque ».* Pour lui, *« pas question de plier le genou devant l'autel du show-business américain ! ».*

Menaces contre Evropa 2

Retour à la langue de bois. A en croire le vice-président de la télévision hongroise, Gabor Nahlik, tout va pour le mieux dans le système audiovisuel de son pays : *« Notre télévision de droit public est une télévision libre, qui pourrait servir d'exemple... »* Pas la moindre allusion, dans son discours, aux manifestations diverses qui marquent depuis quelques semaines la « guerre des médias » en Hongrie (*le Monde* du 2 novembre).

En République tchèque, comme en Slovaquie et en Hongrie, la bataille fait rage, en vérité, entre les professionnels de la communication que l'anticommunisme a rendus allergiques à toute forme d'autorité politique, et ceux qui ressentent le besoin de préserver le sens du service public dans le contexte commercial d'ultralibéralisme qui caractérise désormais ce nouvel univers médiatique ouvert à tous les vents. Certains pionniers venus de France se retrouvent entre le marteau et l'enclume. Michel Fleischmann, le directeur d'Evropa 2, la filiale d'Europe 1 qui a obtenu l'autorisation de lancer une chaîne généraliste avec une équipe *« à cent pour cent tchèque »* après avoir fait un tabac avec son antenne musicale, en sait quelque chose : en quelques jours, deux des pneus de sa voiture ont été crevés à deux reprises par des inconnus qui ont laissé sur son pare-brise le message anonyme suivant : *« Tes radios, on te les fera payer... »*

Pourtant, même s'il existe de grosses turbulences entre ces nouveaux gouvernements, qui ne veulent pas renoncer à toute autorité sur la liberté d'expression et de communication audiovisuelle, et ces médias, qui réclament l'abolition de toute tutelle politique tout en se soumettant volontiers à la dépendance économique des capitaux étrangers, le pire n'est pas certain. Entre Prague et Bratislava, en tout cas, il y a de l'espoir. On semble adhérer, de part et d'autre, au propos de Stefan Brezansky, le directeur du département « presse » du ministère de la culture de la République slovaque : *« Quand la communication est défaillante, ce sont les armes qui prennent sa place. La Yougoslavie en a donné l'exemple le plus noir... »* Le responsable de la formation permanente au ministère tchèque de l'éducation, Zdenek Plan, en convient : *« La partition entre la République tchèque et la République slovaque s'est faite en douceur grâce aux médias. Chacun a respecté la culture de l'autre. »* Le mot de la fin le plus applaudi, samedi, a été celui de la représentante de la télévision publique tchèque, Eva Dubova, qui s'est tout simplement réjouie *« d'avoir pu, un an après, reparler »* avec ses collègues slovaques et constater que, partition ou pas, *« les problèmes demeurent »...*

ALAIN ROLLAT

Les difficultés des médias dans les Balkans

La presse indépendante conteste l'opération du bateau-radio « Droit de parole »

Manque de papier, d'encre, de fax, de rotatives, de cassettes, de téléphones... Le constat était plutôt désespéré, mardi 2 novembre, à la Grande Arche de la Défense. Sur le thème « Quel avenir pour les médias indépendants en Europe orientale ? », l'association Est Libertés avait réuni les principaux représentants de la presse dite indépendante ou d'opposition, soit une quinzaine de journalistes venus de Roumanie, de Bulgarie, d'Albanie et de différents pays ou régions de l'ex-Yougoslavie (un journaliste albanais du Kosovo n'a pu obtenir des Serbes l'autorisation de partir).

Après une période d'euphorie et l'explosion des journaux privés, ceux-ci sont confrontés à une réalité insoupçonnée : hausse des coûts de papier, de l'impression, circuits de distribution encore étatiques, privatisations manipulées, faiblesse du marché, absence de loi, ou lois menaçant les libertés – en Albanie, onze journaux ont fait grève en signe de protestation, – pressions de tous ordres, allant des simples menaces aux agressions physiques, attentats, disparition ou vol de matériel, comme cela est arrivé cet été au journal macédonien *Republika*. A *Oslobodenje*, le quotidien héroïque de Sarejevo, l'épuisement est total.

Gaspillage

Beaucoup de ces journaux ou radios n'ont survécu que grâce à l'aide de Reporters sans frontières, de la fondation Soros, du Fonds international des médias, de l'Union européenne (*via* l'association Droit de parole), ou de l'UNESCO. Ils souhaitent que cette aide se poursuive mais soit mieux adaptée aux besoins. Les médias indépendants de l'ex-Yougoslavie ont dénoncé l'opération *« très médiatique »* menée par l'Union européenne autour de Radio Brod (appelée, en France, Radio Droit de parole), le bateau-radio qui émet depuis les eaux internationales de l'Adriatique vers certaines zones de l'ex-Yougoslavie (*le Monde* du 31 mars) et *« l'énorme gaspillage d'argent pour cette radio que presque personne n'entend » : « Nous qui venons de différentes parties de l'ex-Yougoslavie, nous sommes étonnés de l'insistance à maintenir ce projet. »* La contestation grandit dans les milieux de la presse indépendante en Serbie comme en Croatie ou en Bosnie sur l'efficacité de cette radio indépendante, qui essaye de faire un travail objectif, professionnel, au-delà des haines ethniques, mais dont l'installation sur un navire est forcément d'un coût élevé. La radio compte d'ailleurs s'établir à terre, sans doute en Italie.

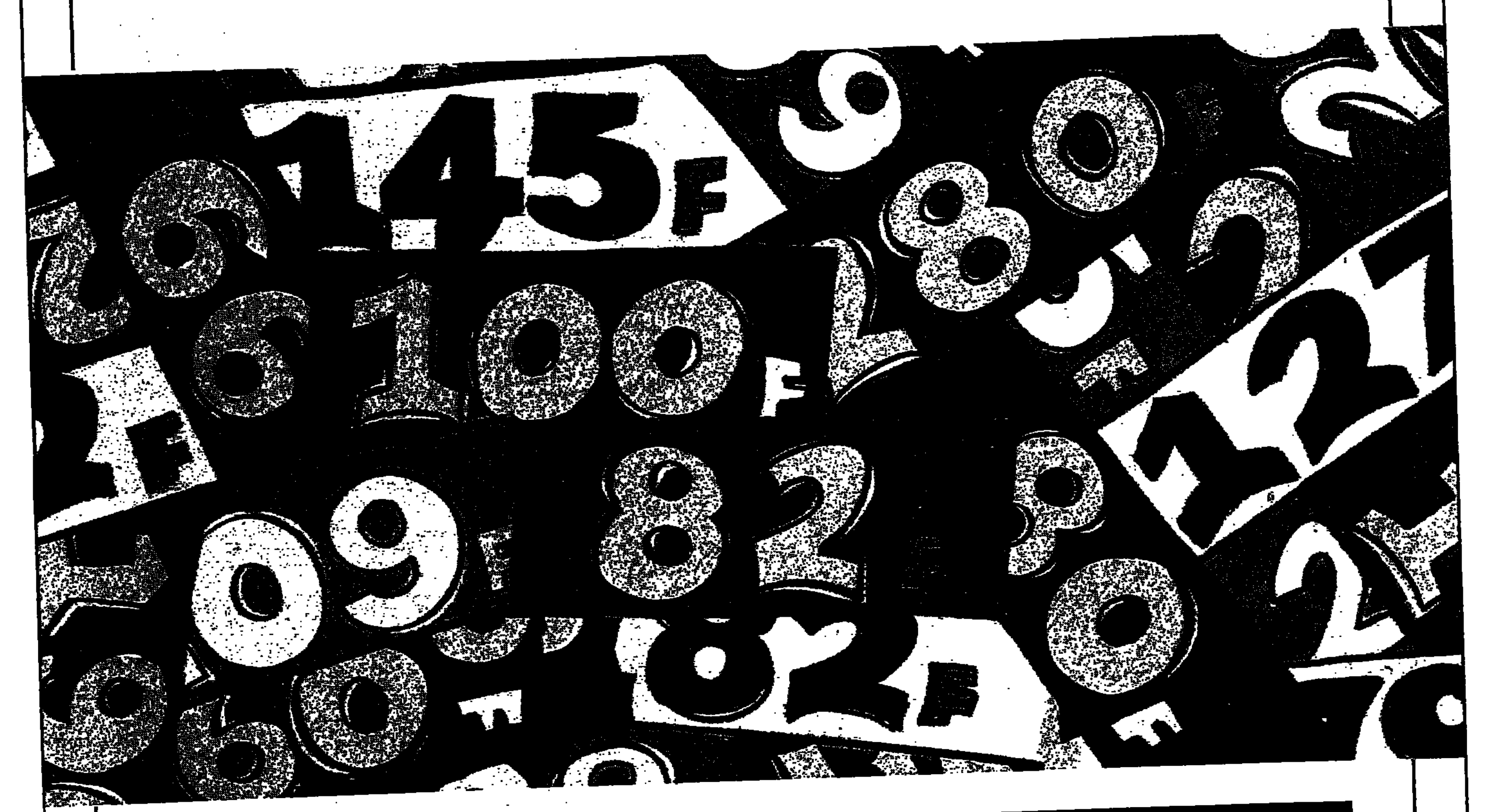
Radio Brod a tenu mercredi 3 novembre une conférence de presse pour appeler les autres radios mondiales à la soutenir (par des échanges d'émissions et des coproductions) et lancer un appel pour qu'on l'aide à exister au-delà du 28 février 1994. Elle a aussi fourni ses chiffres : l'aide européenne s'élève à environ 2,9 millions d'écus (environ 19,4 millions de francs) alors qu'elle est de moins de la moitié pour l'ensemble des médias indépendants de l'ex-Yougoslavie (journaux *Borba, Vreme, Feral Tribune, Monitor, Oslobodenje*, radios Studio B 92 et Studio 99). *« Avec cette somme, on aurait pu créer des milliers de projets, des dizaines de journaux ou de radios »*, disent-ils.

CATHERINE HUMBLOT

هكذا من الأصل

Joker licence VJF BDDP

En train, des prix réduits pour tous, toute l'année.



Toute l'année, voyagez à prix réduits...

...avec Joker, Carrissimo, Vermeil ou Kiwi.

Le nouveau guide des prix réduits est disponible en gare.

En train, tout le monde peut bénéficier de prix réduits toute l'année. Deux formules existent. Les prix Joker, sur 265 relations, quel que soit votre âge : vous partez dans plus de 8 jours, c'est déjà environ 25% de réduction ; vous partez dans plus d'un mois, et la réduction peut atteindre 60% ! Des cartes donnant droit à des réductions partout en France : Carrissimo si vous avez entre 12 et 25 ans, Kiwi si vous voyagez avec un enfant ou Vermeil si vous avez plus de 60 ans. Pour vous donner encore plus envie de voyager, du 1er octobre au 31 décembre, ces cartes vous seront proposées à moitié prix ! Le guide des prix réduits que vous trouverez en gare vous informera sur ces deux formules. D'autres prix existent aussi, comme les réductions accordées aux familles nombreuses, aux couples... N'hésitez pas à vous renseigner dans les gares, il y a sûrement un prix réduit pour vous !...

SNCF

GRANDES LIGNES

SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous.

ÉCONOMIE

La 27e session de la conférence de l'Organisation des Nations unies

Les cent cinquante-neuf Etats membres de la FAO devaient élire le successeur d'Edouard Saouma

■ SUCCESSION. Edouard Saouma, l'homme qui, depuis dix-huit ans, dirige la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) se *prépare à céder son poste*. Lundi 8 novembre à Rome, siège de l'Organisation, les 159 Etats membres de la FAO devaient élire au scrutin secret son successeur parmi neuf candidats. Il prendra officiellement ses fonctions en fin d'année.

■ ENJEU. Entre les postulants qui *bénéficient* du soutien des pays industrialisés et ceux défendus par les pays en développement, le résultat s'annonce serré. Au-delà du remplacement de M. Saouma, Libanais d'origine, l'enjeu est celui de la reprise du contrôle par les pays riches d'une des rares institutions internationales dirigée par un *homme* venu du tiers-monde.

■ PÉNURIES. Ce changement de directeur à la tête de la FAO intervient alors que la situation agricole mondiale s'améliore dans plusieurs régions de la planète, et notamment en Afrique australe, victime d'une importante sécheresse en 1992. L'Afrique n'en reste pas moins un continent toujours affecté par des pénuries alimentaires. Quatorze pays de la région ont à faire face à des crises alimentaires exceptionnelles, estime la FAO dans son rapport annuel.

« Je me suis éternisé », confiait Edouard Saouma au début de l'été, l'œil malicieux. Dix-huit années, trois mandats à la tête d'une organisation internationale : c'est un record de longévité que vient d'établir M. Saouma, directeur général, pour quelques semaines encore, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la plus importante – en termes financiers – des agences spécialisées de l'ONU.

Cette longévité récompense d'abord une habileté rare. Homme des lisières, à cheval sur deux mondes par ses origines – chrétien maronite, M. Saouma est né en 1926 dans le nord du Liban –, le directeur général a su jouer et tirer profit de cette double culture. En particulier lorsque son pouvoir était menacé. Et il le fut à maintes reprises. L'alerte la plus sérieuse eut lieu en 1987 alors qu'était en jeu, pour la seconde fois, le renouvellement de son mandat. Attaqué avec hargne par les Anglo-Saxons – les Américains conduisaient la croisade – le très francophone Saouma devait finalement l'emporter en ralliant sur son nom le tiers-monde et des Etats amis comme la France.

Depuis, avec l'arrivée d'une administration démocrate à Washington, le personnage cosmopolite et chatoyant qu'est M. Saouma s'est rapproché des Etats-Unis. Les finances – bien gérées – de la FAO (leur contrôle va désormais être assuré par la Cour des comptes française) ne pourront que s'en porter mieux : depuis six ans, Washington, le plus gros contributeur au budget de l'organisation (le quart du total), ne payait plus sa cotisation. Montant de l'ardoise : une centaine de millions de dollars (près de 600 millions de francs).

Un monarque absolu

Que la FAO, créée en 1945 pour *« vaincre la faim »*, porte l'empreinte de M. Saouma, nul n'en disconviendra : outre une longévité inhabituelle, cet esthète pétri de culture française a « régné » en monarque absolu de 1976 à 1993. Homme à poigne, autoritaire, il en convient lui même, *« l'empereur Saouma »* – son profil suggère le rapprochement – n'était pas homme à partager le pouvoir avec quiconque. Il l'a conservé jalousement pour lui seul. Moyennant quoi, la FAO a perdu en efficacité, s'est coupée d'autres organisations, et s'est privée de collaborateurs talentueux mais frustrés par un directeur général qui n'a pas toujours su résister aux nominations politiques.

S'il ne fallait retenir qu'une chose des années Saouma, ce serait la mise en place d'outils spécifiques qui associent observation de la planète par des satellites et reconnaissance sur le terrain. Ainsi, le système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) a-t-il fait la preuve de son efficacité, qu'il s'agisse de prévenir les famines en Afrique ou d'éradiquer l'invasion de parasites – ainsi la « mouche tueuse » (ou lucilie bouchère) qui menaçait la Libye et les pays voisins en 1991. D'autres instruments récents permettent de prévoir l'évolution des récoltes ou l'étendue de la déforestation de la planète. Sans la volonté de M. Saouma, ils n'auraient peut-être pas vu le jour aussi vite. Si la FAO constitue un forum hors pair pour les questions agricoles et alimentaires, le mérite en revient également à son directeur général. Aussi bien pour les produits alimentaires que pour les pesticides... c'est dans l'enceinte de l'organisation que se négocient les codes de conduite internationaux (les fameux *codex*).

En revanche, l'organisation n'a rempli que très partiellement son rôle de conseiller auprès de ses cent cinquante-neuf États membres, et particulièrement les plus démunis d'entre eux. Au nom d'une conception ombrageuse de l'indépendance, qui porte la patte de son directeur, la FAO a eu trop tendance à traîner les pieds lorsqu'il s'est agi de coopérer avec les autres institutions spécialisées de l'ONU. Et dans les anciens pays du bloc socialiste, sa présence est notoirement insuffisante alors que les besoins sont criants.

Mais la critique principale faite à la gestion du directeur général de la FAO n'est pas là. Elle touche à une dérive de l'organisation qui a eu tendance, à partir du milieu des années 70, à se transformer en une nouvelle agence de développement. Autrement dit, à oublier sa mission d'origine pour venir concurrencer des organisations spécialisées déjà en place. A la décharge d'Édouard Saouma, force est de reconnaître que, des années durant, le PNUD (le Programme des Nations unies pour le développement) s'est montré généreux à l'égard de la FAO à qui étaient sous-traités de lourds programmes.

Autre circonstance atténuante, la politique de certains pays qui, comme les Pays-Bas, faute d'avoir des programmes d'aide bilatéraux, ont confié leurs *deniers à la FAO. Celle-ci a manqué* y perdre son âme. La dérive paraît aujourd'hui stoppée. Le PNUD traite directement avec les agences présentes localement, sur le terrain. Et la FAO s'efforce de mieux facturer ses services pour que ses tâches traditionnelles ne pâtissent pas du changement d'orientation.

Neuf candidats

Jaloux de son autorité, M. Saouma s'est bien gardé de préparer sa succession. Résultat : lundi 8 novembre, jour de l'élection – au scrutin secret – du prochain directeur général, neuf candidats (mais pas une seule femme) étaient en lice. Quatre ont des chances raisonnables d'être élus. Le mieux placé est un Chilien (francophone) de cinquante-neuf ans, Rafael Moreno. Ancien sénateur démocrate-chrétien et ex-ministre de l'agriculture, il connaît bien les rouages de la FAO, dont il est sous-directeur général. Parti en campagne depuis de nombreux mois, M. Moreno se présentait, lors d'un récent séjour à Paris, comme le *« candidat du tiers-monde »*. De fait, il est assuré du soutien des trente-cinq pays latino-américains mais les pays africains ont leur propre candidat en la personne du Sénégalais Jacques Diouf, qui portera les couleurs du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique).

L'Australie présente le docteur Geoff Miller. Ce n'est pas un politique mais un technicien, fin connaisseur des problèmes de développement. A l'heure où la *querelle agricole domine* les discussions au GATT, M. Miller sera l'homme du groupe de Cairns, qui réunit quatorze pays exportateurs de produits agricoles. Reste l'Europe qui, faute de s'être entendue sur un nom, présente quatre candidats dont l'ancien ministre de l'agriculture néerlandais Gerardus Braks et, surtout, l'Allemand Christian Bonte-Freidheim, un haut fonctionnaire spécialiste des questions agricoles.

En fait, le choix du successeur de M. Saouma déborde du cadre de la FAO. Qu'il s'agisse du FMI (économie), de l'UNESCO (culture), de l'UNICEF (enfance), de l'OMS (santé), du HCR (réfugiés), du PNUD (développement), du PAM (alimentation, de l'OIT travail)... la quasi-totalité des institutions internationales spécialisées sont aujourd'hui dirigées par des hommes venus des pays industrialisés, et en particulier des Etats-Unis. Le tiers-monde est réduit à la portion congrue. Ses représentants ne dirigent que des organisations moyennes comme l'ONUDI (industrie) ou la CNUCED (développement). Unique exception, la FAO va-t-elle tomber dans l'escarcelle des pays riches?

JEAN-PIERRE TUQUOI

CLÉS/ Situation

■ *L'Organisation des Nations* unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été créée en 1945 pour combattre la pauvreté et la faim dans le monde en œuvrant pour le développement agricole, l'amélioration nutritionnelle et la sécurité alimentaire. Elle compte à ce jour 159 Etats membres et emploie près de 6 200 fonctionnaires dont une partie dans les 105 pays où elle est représentée. Dix nouveaux membres ont demandé leur adhésion (la République tchèque, la République de slovaquie, la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-république yougoslave de Macédoine, l'Arménie, la République kirghize, l'Erythrée et l'Afrique du Sud).

■ Budget. Ouverte le samedi 6 novembre à Rome, siège de l'organisation, la conférence, organe plénier suprême de la FAO, se tiendra jusqu'au 25 novembre. C'est à elle qu'il *reviendra d'élire, lundi* 8 novembre, le successeur d'Edouard Saouma, directeur général de la FAO depuis dix-huit ans. La conférence aura également à approuver le budget pour les années 1994-1995. M. Saouma a proposé un budget de 752,7 millions de dollars (4 milliards de francs), en croissance zéro par rapport au précédent.

AFRIQUE DE L'EST : quinze *Etats créent un marché* commun. – Les chefs d'État et de gouvernement de quinze pays d'Afrique de l'Est et du Sud ont signé, vendredi 5 novembre à Kampala (Ouganda), un traité prévoyant la mise en place d'un marché commun des États d'Afrique orientale et du Sud (COMESA) d'ici à l'an 2000. L'Afrique du Sud, autrefois boycottée par ces pays, a assisté aux travaux en tant qu'observateur. Les quinze États fondateurs du COMESA appartiennent à la zone d'échange préférentiel (ZEP) créée en 1982 pour encourager les échanges et le développement dans dix-huit pays d'Afrique : Angola, Burundi, Comores, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Malawi, Mauritius, Mozambique, Namibie, Rwanda, Somalie, Swaziland, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

INDUSTRIE

Un projet de gestion commune de leurs réseaux privés d'entreprise

France Télécom et Deutsche Telekom intensifient leur collaboration

L'alliance France Télécom-Deutsche BundesTelekom commence à prendre forme. L'opérateur français et son homologue allemand, qui discutent depuis de longues semaines sur les moyens d'intensifier leur coopération, ont décidé d'élargir leur association à l'ensemble des réseaux privés d'entreprise. Ce projet a été exposé dans un document transmis courant septembre à Bruxelles et défendu devant Jacques Delors, président de la Commission européenne, par Marcel Roulet et Helmut Ricke, les patrons respectifs des deux exploitants de téléphone.

L'information, rendue publique samedi 6 novembre par le *Financial Times*, est commentée avec une extrême prudence tant du côté des deux opérateurs que des pouvoirs publics français. Officiellement, on se refuse à tout commentaire. En privé, les proches du dossier disent s'étonner de l'ampleur prise par cette affaire. Et minimisent la portée de cette révélation. *« Il n'est pas question de fusion »*, commente-t-on Paris, tout en indiquant que les conversations menées entre France Télécom et DBT *« progressent normalement »*.

IBM Europe premier client

Déjà partenaires au sein d'Eunetcom, une société spécialisée dans la fourniture de réseaux de communication très haut de gamme aux multinationales, France Télécom et DBT souhaitent, depuis un certain temps, agrandir leur périmètre d'activités communes. L'alliance conclue en juin entre British Telecom, leur plus sérieux rival européen, et l'américain MCI préoccupe au plus haut point les deux opérateurs. Début juillet, la direction de France Télécom et les pouvoirs publics français en tiraient argument pour lancer le projet de transformation de l'exploitant public en société anonyme. De l'autre côté du Rhin, l'accord BT-MCI a, semble-t-il, joué de même un rôle d'aiguillon.

Vendredi 5 novembre, les experts de la coalition gouvernementale et ceux de l'opposition social-démocrate du SPD sont officiellement parvenus à un accord sur la transformation, d'ici au 1er janvier 1995, de Telekom, du Postdient (service postal) et de la Postbank (banque postale) en sociétés de droits de privé. Ainsi, dès 1996, conformément aux projets du gouvernement de Bonn, une première tranche du capital de DBT pourrait être introduite dans le public, voire cédée à France Télécom, comme le souhaite ardemment Marcel Roulet, partisan d'un échange de participations croisées.

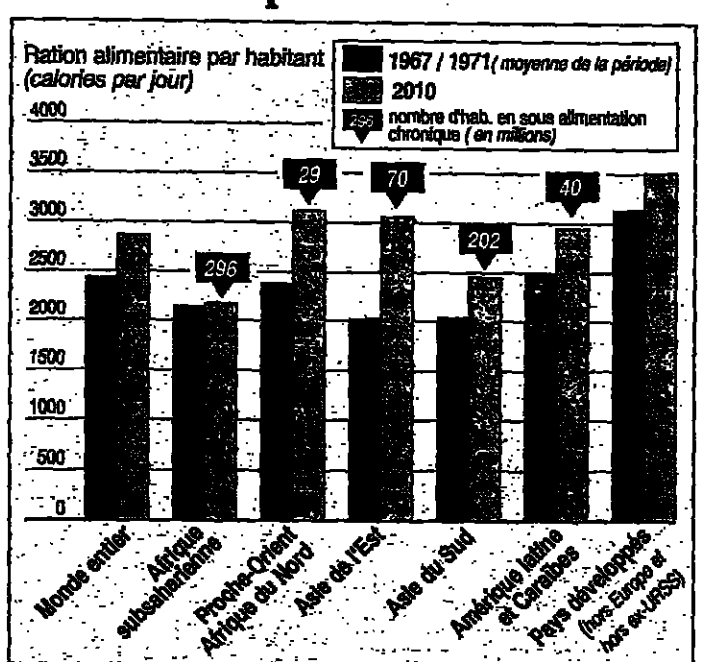
En tout cas, le document transmis à Bruxelles le prouve, les opérateurs français et allemands ont décidé d'activer leur collaboration, sans attendre des réformes de statut qui sont, de toute manière, délicates à gérer. Dès lors, une coopération élargie sur les réseaux privés d'entreprise – c'est-à-dire ne concernant plus uniquement les très grosses opérations de prestige – apparaît comme l'option la plus immédiatement réalisable. Elle aurait le mérite de donner un vrai contenu à une coopération qui manque encore un peu de substance.

Créée il y a deux ans, Eunetcom a été dotée d'un vrai état-major opérationnel, il y a quelques semaines seulement. Et le premier contrat remporté par cette structure date du mois de septembre, même si cette opération – la prise en charge des télécommunications d'IBM Europe – est un beau succès, remporté au nez et à la barbe de British Telecom.

CAROLINE MONNOT

pour l'alimentation et l'agriculture

L'Afrique à la traîne



En dépit de la croissance de la population mondiale d'ici 2010, la ration alimentaire mondiale par habitant va augmenter. Mais, aux performances de l'Asie de l'Est, comment ne pas opposer la stagnation annoncée de l'Afrique subsaharienne ?

Huit cents millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde

Le constat est de bon augure. Entre 1960 et aujourd'hui, les disponibilités alimentaires mondiales ont augmenté d'environ 18 % par habitant. Autrement dit, chaque individu dispose aujourd'hui – *statistiquement* – de 2 700 calories quotidiennes contre 2 300 au début des années 60. Le résultat est *remarquable* si l'on songe qu'il y a trente ans, la population mondiale ne dépassait pas 3 milliards d'individus alors qu'elle a atteint 5,3 milliards en 1990. La production agricole a crû plus rapidement.

Encore faut-il relativiser ces données. Certes, les pays en développement ont globalement participé aux progrès et amélioré leur situation nutritionnelle : il y a trente ans, 80 % de la population des pays en développement vivait dans des pays où les disponibilités alimentaires par habitant étaient très faibles (moins de 2 100 calories) ; en 1990, moins de 10 % de la population est dans ce cas.

Il n'en demeure pas moins que la répartition alimentaire *« est loin d'être équitable »*, observe la FAO dans un remarquable rapport *Agriculture : horizon 2010* (1) qui sera publié au cours des prochains jours. *« Dans une grande partie du monde en développement*, peut-on lire, *les disponibilités alimentaires sont loin d'être suffisantes pour que tous bénéficient en tout temps d'un accès à une nourriture adéquate, bref qu'ils jouissent de la sécurité alimentaire. »* Ces damnés de la terre sont 800 millions, selon la FAO. L'organisation rappelle qu'en Afrique subsaharienne la situation nutritionnelle est plus grave aujourd'hui qu'il y a vingt ou trente ans.

Une vision simpliste pourrait laisser croire que le problème alimentaire se résume à une mauvaise distribution des ressources. En réalité, la sous-alimentation d'une région n'est qu'un des aspects de la pauvreté, de sorte que plutôt que de pénurie d'aliments, mieux vaudrait parler de pénurie de revenus. Accroissons ceux-ci – en améliorant justement l'agriculture des pays en développement – et le problème alimentaire disparaîtra de lui même. *« Pour porter la consommation des pays pauvres à des niveaux « acceptables », il faudra produire davantage dans les lieux appropriés »*, résume le rapport de la FAO, qui précise toutefois que *« les transferts de denrées alimentaires dans le cadre des échanges commerciaux et de l'aide alimentaire* (...) *seront de plus en plus importants et nécessaires »*.

En 2010, la population mondiale atteindra 7,2 milliards, 90 % de l'accroissement venant du tiers-monde. Or, entre-temps, pronostique la FAO, *« pour l'ensemble de la planète, il est à prévoir que la croissance de la production globable (brute) continuera de ralentir, ce qui correspond aux tendances historiques à long terme »*. De 3 % l'an dans les années 60, elle retomberait à 1,8 % au cours des vingt prochaines années. Faut-il s'en plaindre ? Globalement non, puisque ce phénomène (favorable à la sauvegarde de l'environnement) accompagne un ralentissement de la pression démograpique et, surtout, traduit le fait que de plus en plus d'individus disposeront d'une ration alimentaire satisfaisante. C'est particulièrement vrai de l'Asie de l'Est où elle dépassera en moyenne 3 000 calories (pour une population supérieure à deux milliards d'individus), soit des niveaux proches de ceux du Proche-Orient/Afrique du Nord, la région Amérique latine-Caraïbes n'étant pas loin. *« Dans ces trois régions, mais pas dans tous les pays qui s'y trouvent*, note la FAO, *le pourcentage de sous-alimentés pourrait, d'ici 2010, tomber au niveau assez bas de 4 à 6 % de la population totale. »*

Reste l'Afrique subsaharienne pour laquelle l'étude pronostique le maintien du *statu quo*. La sous-alimentation y sera encore largement répandue. Dans vingt ans, elle touchera près du tiers de la population, soit 300 millions de personnes. Et l'Afrique subsaharienne aura le triste privilège de succéder à l'Asie du Sud, pourtant deux fois plus peuplée, comme la zone abritant le plus de sous-alimentés chroniques. Elément d'espoir, *« les événements pourraient prendre une tournure différente si l'Afrique subsaharienne trouvait le moyen de se sortir de sa stagnation économique quasi permanente »* et si son agriculture progressait davantage que ne le prévoit l'étude de la FAO.

J.-P. T.

(1) *Agriculture : horizon 2010*. 360 pages, FAO, Rome, 1993.

PESTE PORCINE : la CEE préconise l'abattage de 600 000 porcs en Allemagne. – L'Allemagne devrait être contrainte de procéder à l'abattage et à l'élimination de 600 000 porcs et porcelets au cours des quatre prochaines semaines pour enrayer une épidémie de peste porcine. La mesure est préconisée par le comité de gestion du porc de la Communauté, qui regroupe des experts des Douze, mais la décision incombe au commissaire européen à l'agriculture, René Steichen qui devrait se prononcer dans les prochains jours. L'Allemagne est le pays le plus touché par l'épidémie qui se répand dans la CEE. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

Selon les économistes d'entreprises réunis en Congrès

Une coordination des politiques est indispensable pour sortir de la crise

Réunis en congrès international, la semaine dernière à Paris, les économistes d'entreprise ont plaidé en faveur d'une coordination des politiques économiques des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), seul remède, selon eux, pour retrouver le chemin de la croissance.

Reprise tangible mais modérée aux Etats-Unis, pas d'amélioration immédiate en Europe et au Japon, une inflation jugulée mais un taux de chômage élevé dans les pays de l'OCDE (Organisation de développement et de coopération économiques) : le constat dressé par les intervenants du 9e congrès de la Fédération internationale des associations d'économistes d'entreprise, qui s'est tenu les 3 et 4 novembre à Paris, n'a rien de particulièrement réjouissant. Seule une coordination des politiques économiques et le retour de la confiance chez les consommateurs permettront de retrouver le chemin d'une croissance soutenue, ont souligné les participants.

« La situation économique des pays de l'OCDE est plutôt sombre et plutôt préoccupante », a déclaré Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE. Si la reprise américaine (près de 3 % de croissance en 1993 et en 1994) a été faible au départ, elle semble se renforcer progressivement mais n'entraîne pas d'amélioration en termes d'emplois. Et ceux créés ont changé de nature. *« Ils présentent un degré de sécurité, de protection et de stabilité moins élevé que dans le passé »*, a noté M. Paye.

Plus préoccupantes, en revanche, sont les perspectives en Europe et au Japon où la situation est *« moins brillante qu'on ne le pense »*. L'économie japonaise subit, en effet, les conséquences de la politique passée de surinvestissement et souffre de l'appréciation du yen qui entraîne des pertes de parts de marché à l'exportation. Elle ne sortira, tout comme l'économie européenne, que graduellement de la récession. Lors du dîner clôturant la première journée du congrès, Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, a affirmé que la France *« a eu la récession la plus courte parmi les sept pays les plus industrialisés »*. La baisse du produit intérieur brut (PIB) n'aura été limitée qu'à deux trimestres (le dernier de 1992 et le premier de 1993).

Dans ce climat morose, le chômage va continuer sa progression et toucher, en 1994, plus de 35 millions de personnes dans l'ensemble des pays de l'OCDE, soit 8,5 % de la population active, contre 6,5 % au début de la récession. M. Paye y voit un risque de détérioration de la cohésion sociale qui ne pourra être évitée qu'avec plus de solidarité entre les agents. Seul point satisfaisant à ses yeux : l'inflation qui, hors Turquie, se maintient cette année autour de 2,5 %. Kumihara Shigehara, chef du département économique de l'OCDE, a rappelé, de son côté, que la croissance dans les 24 pays de l'Organisation devrait être en 1993 de 1 %. Les déficits publics atteindraient, en moyenne, 4,5 % du PIB et la dette publique 65 % du PIB.

En Europe occidentale, selon Volker Holterhoff, économiste en chef de l'Hypo Bank de Munich, l'Allemagne *« n'a aucune chance de sortir de la récession avant le second semestre de 1994 »*, date à laquelle le mark se dépréciera. Giorgio Bodo, économiste en chef de Fiat, a affirmé, quant à lui, que la contribution de l'Italie à la croissance européenne *« consistera surtout à mettre de l'ordre dans son économie »*. Ce qu'elle a commencé à faire depuis la sortie de la lire du système monétaire européen, en septembre 1992, et l'abandon de l'échelle mobile des salaires. Mais nos voisins transalpins devront résoudre, avant tout, le problème de l'incertitude politique engendrée par la méfiance envers les partis traditionnels, *« la plus grande difficulté à laquelle l'Italie est confrontée »*, selon M. Bodo.

ALAIN PUCHAUD

SOCIAL

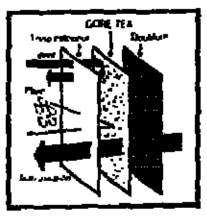
Reprise des négociations à Air France

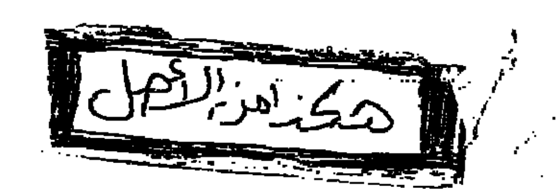
Le nouveau président d'Air France devait recevoir, lundi 8 novembre, les quatorze organisations syndicales de la compagnie au cours d'une réunion pleinière, après les avoir rencontrés l'une après l'autre. Vendredi 5 novembre, l'ensemble des syndicats (à l'exception de FO et du SNPNC) ont établi un schéma d'intervention commun. Ils demandent la confirmation du retrait du plan de retour à l'équilibre et l'abrogation des mesures statutaires concernant notamment l'avancement et les modalités de licenciements. Ils réclament également une nouvelle politique sociale dans l'entreprise avec une participation directe des salariés et veulent des assurances sur la conservation des activités du groupe (autocars, télécoms...).

La Commission européenne pourrait décider, mercredi 10 novembre, l'ouverture d'une enquête concernant des émissions de titres Air France d'un montant de 1,5 milliard de francs, afin de vérifier que cet apport en capital ne soit pas assimilable à des aides publiques. En février, Air France a émis pour 750 millions de francs d'obligations remboursables en actions et un emprunt perpétuel d'un même montant, deux opérations souscrites par la CDC-Participations, filiale de la Caisse des dépôts.

Si ces émissions de titres sont assimilées à des aides d'Etat, la Commission pourrait toutefois les accepter dans le cadre d'un plan de restructuration comme elle l'a déjà fait en 1992.







VIE DES ENTREPRISES

Fusion des chimistes Akzo et Nobel

Naissance du premier groupe mondial de peintures et de revêtements

AMSTERDAM

de notre correspondant

Au terme d'ultimes et d'intenses négociations, menées samedi 6 et dimanche 7 novembre à Londres, les groupes chimiques Akzo (Pays-Bas) et Nobel (Suède), ont officialisé, lundi 8 novembre à Amsterdam, leur fusion. La rumeur des pourparlers entre les deux groupes avait filtré la semaine dernière, et les protagonistes l'avaient confirmée (*le Monde* du 6 novembre). Mais la question se posait de savoir si Akzo reprendrait la totalité de Nobel ou seulement certaines branches. La réponse est désormais connue : l'alliance concernera la quasi-totalité des activités. Les secteurs clés que sont la chimie et surtout les peintures-revêtements, seront totalement intégrés. Seuls, quelques petits éléments du groupe suédois (biotechnologie et défense) sont exclus de la fusion.

Akzo Nobel, comme s'appellera le nouveau groupe, emploiera quelque 75 000 personnes et représentera, sur la base des résultats 1992, un chiffre d'affaires d'environ 60 milliards de francs. *« C'est un groupe chimique au futur prometteur qui vient de naître »*, a déclaré Lars Thunell au nom de Nobel. Le président du directoire d'Akzo, Aarnout Loudon, a pour sa part placé ce mariage sous le signe de *« la nécessaire et continue globalisation des marchés »*. En tout état de cause, l'opération s'analyse comme un rachat total de Nobel par Akzo, le néerlandais pesant beaucoup plus lourd que le suédois en termes d'emplois (62 500 salariés contre moins de 20 000), de chiffre d'affaires (50,7 milliards de francs en 1992, contre 16) et de capitalisation boursière (27 milliards de francs, vendredi, contre 13,2).

Une autre différence essentielle est que Nobel est un groupe miraculé, qui doit à l'intervention de l'Etat suédois d'avoir échappé au naufrage, en 1991, après la faillite de son principal actionnaire, tandis qu'Akzo a plutôt bien résisté aux secousses qui ont ébranlé récemment les chimistes européens. Il a dégagé l'an dernier un bénéfice net de 1,94 milliard de francs (en hausse de 12 %), et le résultat des neuf premiers mois de l'année en cours, publié la semaine passée, a confirmé sa robustesse, avec un profit intermédiaire de 1,27 milliard de francs.

Bien que les portefeuilles industriels d'Akzo et de Nobel aient une composition largement similaire (spécialités chimiques, pharmacie, revêtement), les risques de doublons paraissent moins présents que les possibilités de synergie... et les chances de *développement pour l'acheteur* néerlandais. C'est vrai dans le domaine pharmaceutique, où Akzo est très présent sur le marché des contraceptifs, alors que Nobel est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de produits dentaires. Cela l'est encore plus dans le secteur des peintures et revêtements : Nobel est bien implanté sur certains segments (peinture pour bois, revêtements métalliques et plastiques), Akzo l'est sur d'autres (laques domestiques, enduits industriels), et leur alliance représente 6,5 % du marché mondial des peintures, laques et colles. Le numéro un européen du secteur, ICI, est supplanté.

Le groupe néerlandais va également faire un bond substantiel dans le secteur de la chimie du papier et de la pulpe, dont Nobel est l'un des plus grands producteurs, entre autres depuis l'acquisition, en juin, des usines d'adjuvants de... Akzo. Une transaction qui a peut-être ouvert la voie à celle annoncée ce lundi, l'effet boomerang en plus.

CHRISTIAN CHARTIER

Pour sauvegarder 700 emplois

GIAT-industries envisage de réduire de 2 heures la durée hebdomadaire du travail

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

GIAT-industries a engagé des négociations pour réduire la durée hebdomadaire du travail de 39 à 37 heures . L'application à titre expérimental de cette mesure permettrait, selon la direction, de *« sauvegarder 700 emplois »* et de réduire d'un peu plus de 100 millions de francs le coût du plan social annoncé en juillet. Celui-ci comprenait initialement 2 300 suppressions d'emplois sur l'ensemble du groupement d'armement, dont le déficit devrait s'élever entre 1,3 et 1,5 milliard de francs en 1993. Cette réduction du temps de travail pourrait être capitalisée jusqu'à concurrence de onze journées de fermeture de l'entreprise par an. Sa prise en charge financière serait supportée à parité par les salariés et l'employeur, la majeure partie des ouvriers verraient notamment baisser leur salaire de 2 % au 1er janvier 1994 et à nouveau de 2 % l'année suivante. La direction de GIAT-industries a accepté par ailleurs, à la demande du ministère de la défense, de *« reprendre ses schémas industriels de répartition du travail entre les centres de Saint-Etienne et Saint-Chamond »*, sur la base des propositions faites récemment par le maire (UDF-CDS) de Saint-Etienne, François Dubanchet. Ainsi, certaines activités pourraient être maintenues à Saint-Etienne, et non transférées à Saint-Chamond.

VINCENT CHARBONNIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ÉMISSION

LA GÉNÉRALE DES EAUX : augmentation de capital de 4,1 milliards de francs. – La Compagnie générale des eaux a confirmé, dimanche 7 novembre, le lancement du 15 novembre au 6 décembre, d'une augmentation de capital de 4,1 milliards de francs pour *« accroître le développement des métiers du groupe et améliorer ses positions commerciales en France et à l'étranger* (*le Monde* du 15 octobre). Cette augmentation se fera par l'émission de 1 873 043 actions nouvelles au prix de 2 250 francs l'une. Cette émission sera assortie d'un droit préférentiel de souscription en raison d'une action nouvelle pour quatorze anciennes.

CRISE

CHAUSSON : nouvelle manifestation. – Une nouvelle manifestation réunissant un millier de personnes s'est déroulée sans incident, samedi 6 novembre à Creil (Oise) contre le plan social présenté par la société automobile Chausson, filiale de Peugeot et de Renault, prévoyant près de 2 000 suppressions d'emploi. La réunion du comité central d'entreprise a été suspendue jusqu'au 8 novembre après la diffusion, par les représentants du personnel, d'une note émanant de Peugeot selon laquelle la commercialisation en Europe des utilitaires *de la marque produits par* Chausson serait prolongée. Les syndicats redoutent cependant que Peugeot fasse appel à des véhicules importés.

CAPITAL

SDR DE NORMANDIE : les actionnaires rejettent le plan de recapitalisation. – Les actionnaires de la Société de développement régional (SDR) de Normandie ont rejeté le plan de recapitalisation, après l'échec d'un premier plan de refinancement au printemps. En conséquence, le conseil d'administration a décidé de demander à la Commission bancaire la nomination d'un administrateur provisoire. Les principaux actionnaires, Axa (8,6 %), le Crédit Lyonnais (9,4 %), la région Haute-Normandie (7,5 %) et la Caisse d'Epargne de Haute-Normandie (5,4 %), ont ainsi refusé de réinjecter environ 100 millions de francs d'argent frais dans la société, qui ne respecte plus les ratios de solvabilité.

DÉVELOPPEMENT

LES CAISSES D'ÉPARGNE veulent grignoter des parts du marché des collectivités locales. – Alléchées par le juteux marché du financement des collectivités locales qui fait les beaux jours du Crédit local de France (CLF), les Caisses d'épargne veulent croître sur ce secteur, qui est devenu leur deuxième axe de développement prioritaire, après celui des particuliers. Les Caisses d'épargne sont depuis longtemps actives dans le financement des collectivités locales (prêts aux régions, départements et communes) et détiennent 20 % du marché français.

ACTIONNARIAT

LA BANQUE COLBERT lance un emprunt convertible de 650 millions de francs. – La Banque Colbert, *qui vient d'être cédée par* Altus Finance au Crédit Lyonnais, va lancer un emprunt obligataire convertible de 650 millions de francs destiné à la fois à accroître ses ressources à long terme et à élargir son actionnariat, a annoncé, jeudi 4 novembre, son président Bernard Thiolon. Cet emprunt d'une durée de 8 ans et un mois, avec un nominal de 175 francs, porte un taux facial de 4,10 %. Le taux de rendement actuariel, sans conversion en actions, ressort à 5,75 %. La conversion en action pourra intervenir à tout moment à partir du 1er janvier 1994 à raison d'une action pour une obligation. Enfin, la Banque Colbert, qui fêtera en décembre son premier anniversaire, espère enregistrer un bénéfice d'exploitation équilibré en 1993.

COOPERATION

RENAULT va produire des minibus en Chine. – Renault a signé, samedi 6 novembre à Pékin, un accord de partenariat avec une société chinoise pour produire des minibus Trafic dans le centre de la Chine. Le partenaire chinois est le China Sanjiang Space Group, qui dépend de la China Aerospace Corporation. Le programme d'investissements de départ sera d'environ 100 millions de dollars (près de 600 millions de francs). Le capital de la nouvelle société mixte, Sanjiang Renault Automotive Company, sera détenu à 55 % par le partenaire chinois et à 45 % par Renault. L'usine de montage, située à Xiaogan, à 60 km de Wuhan, la capitale de la province du Hubei, démarrera à la mi-1994 ; sa capacité devrait atteindre 40 000 véhicules en 1997, sur un marché *estimé à 165 000 minibus* en l'an 2000.

GdF, GÉOSTOCK ET LE TEXAN TPC passent un accord pour le stockage du gaz. – Gaz de France, Géostock et Tejas Power Corporation (TPC), société basée à Houston (Texas), ont signé un accord de coopération pour l'étude et la réalisation de stockages de gaz naturel aux Etats-Unis et au Canada. Les deux sociétés françaises étudieront dans un premier temps la possibilité de créer des réservoirs souterrains dans de minces couches de sel dans les Etats du Nord-Est, principale zone de consommation de gaz aux Etats-Unis, qui ne disposent pas de véritables cavités salines. Tejas Power Corporation bénéficiera d'un droit excusif pour la mise en œuvre de ces technologies aux Etats-Unis et au Canada.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	28 oct. 1993
Total actif	842 648
dont	
Or	159 358
Disponibilités à vue à l'étranger	84 081
Ecus	53 770
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 742
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	53 726
Concours au Trésor public	36 030
Titres d'Etat (bons et obligations)	151 608
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	5 046
Effets privés	195 022
Effets en cours de recouvrement	23 273
Total passif	842 648
dont	
Billets en circulation	253 656
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	4 162
Compte courant du Trésor public	128 616
Reprises de liquidités	19 198
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes	8 631
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	53 902
Réserves de réévaluation des avoirs publics en or	179 319

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres depuis le 19-10-93.	6,45 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	7,25 %
– Taux des avances sur titres	10 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	29-10-93	5-11-93
Valeurs franç. à rev. variable	124,7	120,6
Valeurs industrielles	117,9	114,3
Valeurs étrangères	143,6	144,2
Pétroles-Energie	133 8	128
Chimie	102,9	100,1
Métallurgie, mécanique	128,3	120
Electricité, électronique	120,5	118,8
Bâtiment et matériaux	127	122,9
Ind. de consom. non alim.	121,2	118,9
Agroalimentaire	103,7	100,1
Distribution	144,1	142,2
Transports, loisirs, services	117,8	113
Assurances	148,5	143,4
Crédit banque	130	123,4
Sicomi	137,2	138,3
Immobilier et foncier	131,5	133,5
Investissement et portefeuille	144,5	138,9
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 933,1	4 770,9
Valeurs étrangères	4 988 5	4 989,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	711,9	688,5
Valeurs étrangères	671,7	674,5

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	29-10-93	5-11-93
Indice général	606,5	590,7
Produits de base	543,4	528,4
Construction	531,7	525,1
Biens d'équipement	320	314,8
Biens de consom. durables	598,5	593,6
Biens de consom. non durables	993,3	958,2
Biens de consom. alim.	885,3	853,3
Services	610,7	593,4
Sociétés financières	659,5	643,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	522,6	532,6
Valeurs industrielles	599,5	584,1

TOKYO, 8 novembre ↑ Petite reprise

Après quatre séances consécutives de baisse, la Bourse de Tokyo s'est un peu reprise lundi 8 novembre, au terme d'une séance en dents de scie. L'indice Nikkei s'est inscrit en fin de journée à 18 625,16 points, en hausse de 34,70 points, soit 0,19 %. Les échanges ont porté sur quelque 240 millions de titres contre 430 millions vendredi.

Aucune information nouvelle n'est venue alimenter le marché, la meilleure tenue de la cote s'expliquant essentiellement par la prudence des vendeurs, qui anticipent un rebond technique. Du coup, les ventes liées à des arbitrages avec les indices, qui avaient pesé sur la tendance vendredi, ont été moins nombreuses.

VALEURS	Cours du 5 novembre	Cours du 8 novembre
Ajinomoto	1 340	1 340
Bridgestone	1 300	1 320
Canon	1 470	1 470
Fuji Bank	2 380	2 380
Honda Motors	1 640	1 580
Matsushita Electric	1 420	1 430
Mitsubishi Heavy	653	651
Sony Corp.	4 950	4 910
Toyota Motors	1 840	1 840

CHANGES

Dollar : 5,8850 F ↑

Lundi 8 novembre, le deutschemark ouvrait à 3,4790 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4730 francs vendredi soir. Le dollar reculait à 5,8850 francs lors des premiers échanges interbancaires contre 5,9135 francs le 5 novembre.

FRANCFORT	5 nov.	8 nov.
Dollar (en DM)	1,7030	1,6881
TOKYO	5 nov.	8 nov.
Dollar (en yens)	108,38	108,12

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (8 nov.)	6 13/16 % - 15/16 %
New-York (5 nov.)	2 15/16 %

BOURSES

	4 nov.	5 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	599,10	598,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 135,19	72 081,81

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 nov.	5 nov.
Industrielles	3 624,98	3 680,59

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	4 nov.	5 nov.
100 valeurs	3 149	3 085,60
30 valeurs	2 376	2 331,90
Mines d'or	231	235,80
Fonds d'Etat	103,80	102,26

FRANCFORT

	4 nov.	5 nov.
Dax	2 062,61	2 012,56

TOKYO

	5 nov.	8 nov.
Nikkei Dow Jones	18 590,46	18 625,16
Indice général	1 580,85	1 583,81

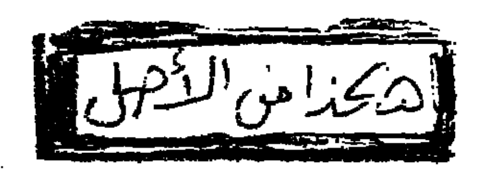
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8750	5,8780	5,9240	5,9290
Yen (100)	5,4327	5,4381	5,4935	5,5014
Ecu	6,6651	6,6717	6,6578	6,6680
Deutschemark	3,4745	3,4760	3,4771	3,4801
Franc suisse	3,9389	3,9437	3,9597	3,9668
Lire italienne (1000)	3,5801	3,5842	3,5595	3,5656
Livre sterling	8,7143	8,7218	8,7389	8,7500
Peseta (100)	4,3276	4,3331	4,2893	4,3024

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	*Offert*	*Demandé*	*Offert*	*Demandé*	*Offert*
$ E-U	3	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 1/4	2 3/8	2 1/16	2 3/16
Ecu	7 3/16	7 5/16	7 1/16	7 3/16	6 13/16	6 15/16
Deutschemark	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 15/16	9 3/16	8 7/8	9 1/8	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Peseta (100)	10 3/8	10 7/8	9 1/2	10	9 5/16	9 3/4
Franc français	6 3/4	6 15/16	6 11/16	6 13/16	6 1/4	6 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 5 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 18 h 30
CAC 40 : −2,57 % (2081,01)

Règlement mensuel

Quantité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	5690	5690	—
10	B.N.P. (T.P)	1061	1061	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1020	1020	—
10	Renault (T.P.)	2326	2300	−1,12
10	Rhone Poulenc(T.P)	2532	2520	−0,47
10	Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—
10	Thomson S.A (T.P)	1000	1001	+0,10
25	Accor 1	596	592	−0,67
10	Air Liquide 1	796	779	−2,14
10	Alcatel Alsthom 1	768	738	−3,91
10	Alcatel Cable 1	634	625	−1,42
50	Alspi 1	385	382,10	−0,75
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	719	722	+0,42
5	Axa 1	1507	1437	−4,64
25	Bail Equipement 1	51,80	51,20	−1,16
25	Bail Invest. 1	1180	1135	−3,81
25	Bancaire (Cie) 1	586	584	−0,40
25	Banque Colbert C2	155	156	+0,65
50	Bazar Hot. Ville 2	825	826	+0,78
10	Berger (M) 2	1240	1235	−0,40
25	Bertrand Faure 2	475	465	−2,11
25	BIC 1	1192	1191	−0,08
25	BIS 1	133,50	139,30	+4,34
10	BNP 1	287,90	284,20	−1,29
25	Bollore Techno.1	350	366	+4,57
10	Bongrain 1	3030	2986	−1,45
25	Bon Marche (Au) 1	647	642	−0,77

Quantité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation1	530	518	−2,26
25	Dassault Electro 1	385,20	375	−2,87
10	De Dietrich 1	1925	1891	−1,77
10	Degremont 1	522	508	−2,68
50	Dev.R.N-P De Cal.2	34,60	34,70	+0,29
25	Dev.R.Sud-Est.Ly(2	75,70	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	313	306	−2,24
25	Docks France 1	646	637	−1,39
25	Dynaction 1	121	120,80	−0,17
10	Eaux (Gle Des) 1	2705	2617	−3,25
25	EBF (Epeda B.) 1	641	645	+0,62
25	Ecco 1	548	554	+1,09
10	Eiffage(ex Fong.)1	1120	1091	−2,59
10	Elf Aquitaine 1	448,50	432,50	−3,57
25	Elf Sanofi 1	950	924	−2,74
10	Erap-Elf CPet 1	399	390	−2,26
50	Eridania Beghin 1	858	858	−0,70
25	Essilor Intl 1	644	639	−0,78
25	Essilor Intl ADP 1	417	416	−0,24
50	Esso 1	987	980	−0,71
5	Eurafrance 1	2220	2172	−2,18
100	Euro Disney 1	46,55	44,80	−3,78
10	Euro RSCG W.W	546	544	−0,37
25	Europe 1-1	1496	1460	−2,41
100	Eurotunnel 1	40,50	40,15	−0,86

Quantité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
50	Unilever 1	669	660	−1,35
50	Unit.Technologie 1	372	373,50	+0,40
50	Vaal Reefs 1	525	524	−0,19
10	Volkswagen A.G 1	1410	—	—
50	Volvo (act.B) 1	310	311,30	+0,42
100	Western Deep 1	228	233	+2,19
50	Xerox Corp. 1	466	465	−0,21
100	Yamanouchi 1	122,30	120	−1,88
500	Zambia Copper 1	5,75	5,80	+0,87

En raison d'incidents techniques, nous sommes dans l'impossibilité de diffuser la Bourse du lundi 8 novembre. Nous publions donc celle du vendredi 5 novembre.

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Ceragen Holding	26	—
Champex (Ny)	8,50	9,30
CIC Un.Euro.CIP 1	332,90	320,10
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	384	382,10
Concorde-Ass Risq2	1035	980
Constr.Mat.Prov.	11	11,20
Credit Gen.Ind.	120	108,20 o
Darblay	610	—
Didot Bottin	480	495
Eaux Bassin Vichy	2503	—
Ecia 1	479	471

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger 1	2228	2228
Tour Eiffel	272	—
Ufiner Colroth	1811	1806
Vicat 2	435,10	450
Virax	104,80	103

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.N.I.M 1	1360	1320
Codetour	331	330
Creaks	150,10	152,30
Dauphin OTA	250,10	251
Devanlay 2	1249	1230
Labor.Doliscos	128	—
Editions Belfond	120	—
Europ Propulsion 2	323	325
Finacor	218,50	210,10
G.L.M. S.A.	845	850
Gravograph	135,50	140
Guintoli	790	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sopra	230	225
TF1-1	589	587
Thermador Hold(Ly)	411	426
Unilog	281	281
Viel et Compagnie#	287	284,90

Sicav (sélection) 4 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Energie	401,89	383,67 ◇
Eparcic	4110,13	4110,13 ◇
Eparcourt-Sicav	4434,24	4423,18
Epargne Associat.	25883,84	25380,01 ◇
Epargne-Unie	1598,42	1559,43 ◇
Ecu Cash capi.	9084,49	9084,49 ◆
Euro Solidarité	1247,91	1235,55
Eurocic Leaders	1273,96	1236,85 ◇
Eurodyn	1386,19	1352,38 ◇
Euro Gan	7901,24	7597,35 ◇
Fonsicav	16495,55	16403,62 ◇
France-gan	13678,30	13150,29 ◇

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Nord Sud Dévelop.	1959,06	1954,15 ◇
Obli-Associations	188,89	185,89 ◇
Oblicic-Mondial	3181,99	3134,97 ◇
Oblicic-Régions	1156,47	1139,38 ◇
Oblifutur	3472,48	3407,73 ◇
Oblig. ttes caté.	213,82	210,88 ◇
Obliléon	1788,08	1750,57 ◇
Oblisécurité Sicav	14708,51	14708,51
Obliys	526,14	518,36
Oraction	1685,18	1644,08 ◇
Paribas Capitalisation	1895,50	1858,15 ◇
Paribas Opportunités	148,79	145,43 ◇

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Univar	264,55	264,55 ◇
Univers Actions	1615,37	1575,97 ◇
Univers Obligations	2136,37	2096,54 ◇
Valorg	2324,33	2322,01 ◇
Valrea!	60517,52	60487,28 ◇
Winterthur St-Honoré	272,77	260,40 ◇

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8980	5,9180	5,65	6,15
Ecu	6,6840	6,6785	—	—
Allemagne (100 dm)	348,8300	347,8500	337	360
Belgique (100 F)	16,2770	16,2935	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	310,7700	310,0300	300	321
Italie (1000 lires)	3,5940	3,5840	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,3600	87,2600	82	90
Irlande (1 iep)	8,2850	8,2735	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,7360	8,7420	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4365	2,4325	2,09	3,09
Suisse (100 f)	393,3000	393,2200	381	403
Suède (100 krs)	72,3400	72,4900	68	77
Norvège (100 k)	80,2600	80,1300	76	85
Autriche (100 sch)	49,6010	49,4640	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3576	4,3355	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,4000	3,3850	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5064	4,5743	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4642	5,4581	5,27	5,82

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/11
Or fin (kilo en barre)	70400	71000
Or fin (en lingot)	69900	70950
Napoléon (20f)	400	403
Pièce Fr (10 f)	385	—
Pièce Suisse (20 f)	400	406
Pièce Latine (20 f)	399	408
Souverain	508	524
Pièce 20 dollars	2505	2545
Pièce 10 dollars	1340	1230
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2580	2645
Pièce 10 florins	418	421

Matif (Marché à terme international de France)

5 novembre 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 278 144

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,26	126,54	123,26
Précédent	127,64	127,06	123,48

CAC 40 A TERME — Volume : 42 891

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2126	2087	2100
Précédent	2171,50	2145	2158

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

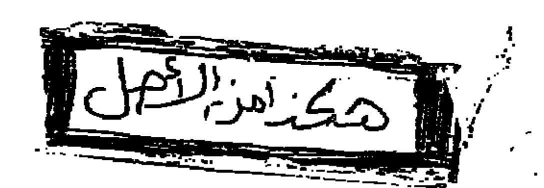
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Ghislaine et René

ont la joie d'annoncer la naissance de

Andréas GRISON-CAMARASA,

le 27 octobre 1993.

42, route de Tours,
18100 Vierzon.

Hélène OBADIA
et
Lionel RENOUF

sont heureux d'annoncer la naissance de

Joseph,

le dimanche 31 octobre 1993.

3, rue Rouvet,
75019 Paris.

Décès

– Le président de la Sept-ARTE, Jérôme Clément,
Et ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Christian CHOMIENNE,

survenue le 3 novembre 1993, à quarante-trois ans.

Il était très estimé.

– M. et Mme Bernard Glasson,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Hazard,
leurs enfants et petits-enfants,
ses sœur, beau-frère, frère, belle-sœur, neveux et nièces,
M. Roger Goldfarb,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques HAZARD,
ancien secrétaire général
de l'Association pour l'accueil
des personnalités du ministère
des affaires étrangères,

survenu le 6 novembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Annick François,
Mme Martine Cauquy,
nées Cariou,
ses filles,
M. Hubert François,
M. Roger Cauquy,
ses gendres,
Yann, Thomas, Delphine, Anne-Sophie, Cédric,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Cariou,
ses cousins,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Isidore Corentin CARIOU,

président de sociétés,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
médaille militaire,
combattant volontaire de la Résistance,
médaille de la Résistance,
croix du combattant,
médaille des évadés,
commandeur de l'ordre national
du Lion (Sénégal),
officier de l'ordre du Mérite ivoirien,
grande médaille d'or du travail,

survenu le 4 novembre 1993, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, à Laval (Mayenne), le même jour à 16 h 15.

52, avenue Kléber,
75166 Paris.

– Peynier.

Mme Jeanne Liguoro,
M. et Mme Frédéric Liguoro
et leur fille,
M. et Mme Vincent Liguoro
et leur fils,
Mme Sylvie Liguoro,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pascal LIGUORO.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en la paroisse de Peynier (Bouches-du-Rhône), le lundi 8 novembre 1993, à 11 heures.

Inhumation au cimetière de Peynier.

– Avrillé.

Mme Geneviève Esperandieu,
son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
Les familles Esperandieu, Bressollette, Bouet, Suan, Château, Louis, Didelin, Menu, Lebreton,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ESPERANDIEU,

survenu le 5 novembre 1993, à l'âge de soixante-douze ans.

La célébration eucharistique a lieu ce lundi 8 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Gilles d'Avrillé.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

92, avenue du Commandant-Mesnard,
49240 Avrillé.

– Eric Guermonprez,
Jean-Léon et Nicole Guermonprez,
Marie-Josèphe et Antoine Buffet,
Henri et Martine Giraud,
Denis Guermonprez et Sophie Guélot,
Bénédicte Guermonprez,
Christophe et Martine Guermonprez,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Mme André Juglar,
sa sœur,
Les familles Juglar et Margerand,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gérard GUERMONPREZ,
née Nicole de Raulin de Gueutteville
de Réal-Camp,

survenu le 5 novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 9 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil.

35, rue Rousselet,
75007 Paris.

– Charles Schmidt
Et Jean-François Gaudeaux,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Jeanine
SCHMIDT-GAUDEAUX,
veuve de Charles Schmidt,
grand résistant
fusillé par les Allemands en 1942.

Elle participa à la Résistance et fut, à la Libération, présidente des veuves de guerre.

Journaliste, rédacteur en chef à la RTF, elle créa et développa, dans le cadre des échanges internationaux, la section ibéro-américaine. Elle dirigea ce service jusqu'en 1965 et fut, à ce titre, décorée du Mérite national.

Compagne de Jean Gaudeaux,
administrateur de la RTF,
lui-même décédé en 1992.

Jeanine Schmidt-Gaudeaux nous a quittés brutalement le 30 septembre 1993, dans sa soixante-quinzième *année.*

Ses fils témoignent de leur respect et de leur immense chagrin devant la disparition de cette femme exceptionnelle.

Charles Schmidt,
Les Rochers Mucets,
77630 Barbizon.

Jean-François Gaudeaux,
14, rue de l'Etoile,
75017 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Léa Marcu,
son épouse,
M. et Mme Maurice Marcu,
son frère et sa belle-sœur,
M. et Mme Samuel Sandler,
son beau-frère et sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

M. Gabriel MARCU,
GM Recrutement,

survenu à Jérusalem, le 21 septembre 1993.

BP 9035,
91090 Jérusalem (Israël).

Remerciements

– Sa famille,
Ses amis proches,
remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès du sculpteur

Jacques PELLAN.

2, place des Petits-Prés,
10400 Nogent-sur-Seine.

Anniversaires

– A l'occasion du cinquantième anniversaire de leur déportation à Auschwitz,

Mme René Maus
rappelle le souvenir de sa tante,

Lucie SUSSMANN,
arrêtée avec sa fille,
Manon,
et ses petits-enfants,
Jacqueline (quinze ans)
et **Gérard** (quatorze ans),

ses oncle et tante,
Hugo et Lucie SUSSFELD,

sa belle-sœur,
Marianne MAUS,
arrêtée avec son mari,
Claude LAMBERT,
et leurs enfants,
Gérard (dix-sept ans),
Francine (quinze ans),
et **Jean-Pierre** (huit ans).

Aucun n'est revenu.

– Il y a un an, le 7 novembre 1992,

Dominique STEFANIDIS,
née Rivaille,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Communications diverses

– Journées interdiocésaines et d'amitiés (75-92-93-94), pour aider les prêtres malades et âgés ainsi que le service d'entraide des prêtres, les vendredi 19 et samedi 20 octobre, de 10 h 30 à 18 h 30, le dimanche 21 novembre, de 11 heures à 17 heures. Repas les samedi et dimanche ; 8, rue de la Ville-l'Evêque, Paris-8e.

Conférences

– *« Ni bien ni mal : la désinvolture »*, avec France Quéré, théologienne, Gustave Martelet, s.j., et Alain Duhamel, éditorialiste politique. Temple protestant de l'Etoile, 54-56, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Mercredi 10 novembre 1993, à 20 h 30. Entrée libre.

FRANCOPHONIE

Anne Magnant, nouvelle déléguée générale à la langue française

Anne Magnant vient de prendre ses fonctions de déléguée générale à la langue française en remplacement du linguiste Bernard Cerquiglini. Née à Paris en 1942, Anne Stern, énarque (promotion Turgot), avait accompli, jusqu'ici, presque toute sa carrière au ministère de la culture, à l'exception d'un passage à la direction des affaires culturelles du Quai d'Orsay (1974-1976).

S'occupant tour à tour, rue de Valois, des œuvres d'art classées, de la diffusion artistique, de la création ou des monuments historiques, elle avait également été conseiller technique du ministre Michel d'Ornano (1977-1978). Depuis 1991, elle était responsable des affaires européennes.

Anne Magnant, qui est proche de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, passe maintenant sous la tutelle du premier ministre dont dépend la Délégation générale à la langue française, créée en 1966 par le général de Gaulle sous le nom de Haut Comité de la langue française avant de devenir, un temps, Commissariat général de la langue française. Souffrant de l'absence, depuis près de vingt ans, d'une véritable politique de la langue française en France, dépourvue de vrais moyens budgétaires, inconnue du public, privée, lors des aléas de la première cohabitation, du seul vrai grand projet qu'elle ait jamais eu (le Centre terminologique francophone mondial Jacques-Amyot), la Délégation générale n'en finit *pas de chercher sa voie.*

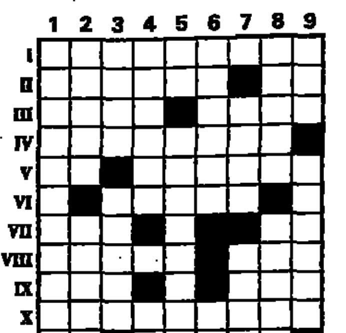
Ce n'est cependant pas le pain sur la planche qui manque aujourd'hui, entre le nouveau projet de loi Toubon sur l'usage du français en France (notamment dans les services), et les maigres progrès de la néologie malgré l'existence de plusieurs commissions ministérielles *ad hoc.*

J.-P. P.-H.

► **Délégation générale à la langue française et Conseil supérieur de la langue française, hôtel de Fraguier, 1, *rue de la Manutention,* 75116 Paris, tél : 40-69-12-03.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6166



HORIZONTALEMENT

I. Sont comme des perles. – II. Certains ne sont que poussières. Vaste plaine. – III. Meurtri. Regardé dans la tombe. – IV. Qui peut effrayer les rats. – V. *Un peu de tout. Comme l'été* en automne. – VI. Quand on y entre, c'est par accident. – VII. En Espagne. Symbole. – VIII. Comme un prénom parmi d'autres. Etendue désertique. – IX. Imite un personnage de roman. On y voit parfois du sang. – X. Des femmes qui *engraissent. – XI. Symbole. On* peut y voir le buffet.

VERTICALEMENT

1. Ne gênent pas quand ça flotte. – 2. Plus que suffisant. *Autrefois,* c'était salle pour des enfants. – 3. Plus très clair. Peut justifier une abstention. – 4. Nymphe pour un roi. Convient. – 5. Tranche de melon. Mettre la gomme. – 6. Circule à l'étranger. Cité antique. – 7. Ancien émirat. Capable de rouler. – 8. *Bien observée.* Est très lourd quand il est grand. – 9. Va plus vite dans l'eau. Moins solides quand elles sont en fonte.

Solution du problème n° 6165

Horizontalement

I. Outrecuidance. – II. Inouïes. Ruelles. – III. Gîter. Etonné. Pi. – IV. Nô. Es. Elée. Ail. – V. Once. Ou. Essence. – VI. Attiser. Osés. – VII. Superficielles. – VIII. Si. Tael. – IX. Outremer. Lièvre. – X. USA. Luette. Noue. – XI. Lilas. Ebénier. – XII. Edile. Fröbel. – XIII. Rus. Ecu. Râlon. – XIV. *Tombeurs.* Etier. – XV. Usuel. Sores.

Verticalement

1. Oignons. Ouverts. – 2. Union. Usus. Duo. – 3. Tôt. Capitalisme. – 4. Rue. Eté. Il. – 5. Eire. Truelle. Eu. – 6. Ce. Soif. Mua. Eus. – 7. Usé. Usitées. Crû. – 8. Te. Ecart. Fuse. – 9. Drôlerie. Ter. – 10. Aunes. Ellébore. – 11. Nénés. Ebats. – 12. Clé. Eolienne. Io. – 13. El. Anse. Voilier. – 14. Epicés. Rue. Ore. – 15. Asiles. Réer.

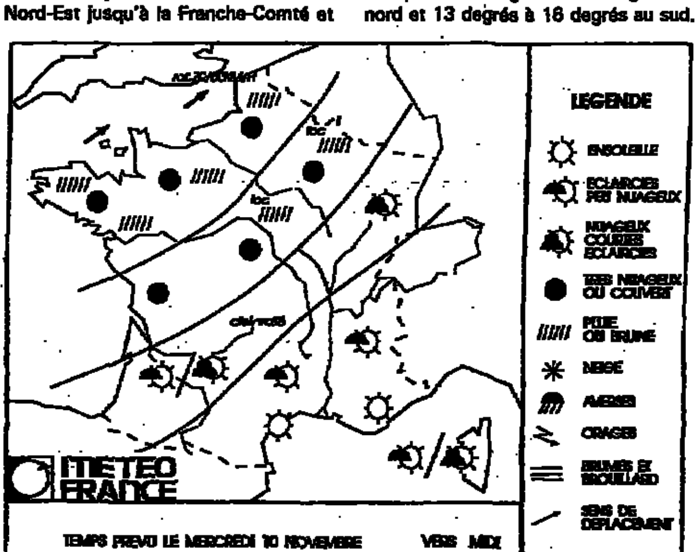
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

Lundi : Encore gris au nord et nord est, amélioration ailleurs. – Le matin, le temps sera ensoleillé sur le pourtour méditerranéen avec mistral et tramontane modérés. Sur la Cote d'Azur les nuages bas et les brouillards seront nombreux, et on ne verra pas le soleil. L'après-midi, de la Normandie à la Bretagne jusqu'à l'Aquitaine, il y aura de belles éclaircies. Du pourtour méditerranéen aux Alpes jusqu'à la Corse, le soleil sera prédominant. Du Nord au Nord-Est jusqu'à la Franche-Comté et au Lyonnais, la grisaille sera tenace et les éclaircies seront rares.

Dans la vallée de la Garonne, les brouillards pourront persister l'après-midi. *En soirée, il pleuvra sur la pointe* de la Bretagne, et le ciel sera couvert de la Bretagne à la Normandie.

Les températures minimales iront de 4 degrés à 7 degrés du nord au sud du pays. L'après-midi, le thermomètre marquera 10 degrés à 11 degrés au nord et 13 degrés à 16 degrés au sud.





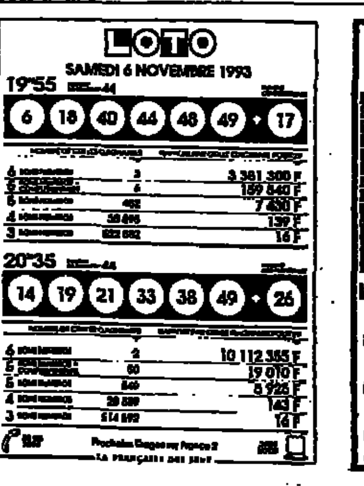
TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 08-11-1993
Valeurs extrêmes relevées entre
le 07-11-1993 à 18 heures TUC et le 08-11-1993 à 6 heures TUC

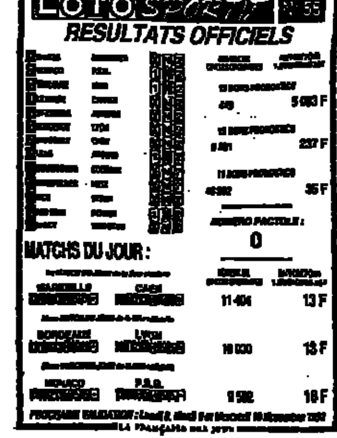
FRANCE			
AJACCIO	16	11	N
BIARRITZ	15	10	C
BORDEAUX	9	8	C
BOURGES	6	5	C
BREST	12	9	P
CAEN	11	9	C
CHERBOURG	12	9	C
CLERMONT-FER.	7	5	C
DIJON	8	6	C
GRENOBLE	13	8	C
LILLE	6	5	C
LIMOGES	4	4	P
LYON	9	6	P
MARSEILLE	18	6	D
NANCY	8	7	C
NANTES	11	6	B
NICE	15	9	N
PARIS-MONTS.	7	7	P
PAU	13	9	C
PERPIGNAN	15	11	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	11	6	C
ST-ETIENNE	7	5	C
STRASBOURG	8	7	C
TOULOUSE	9	8	C
TOURS	7	7	B
ÉTRANGER			
ALGER	20	11	N
AMSTERDAM	6	6	C
ATHÈNES	23	17	D
BANGKOK	36	25	D
BARCELONE	16	11	D
BELGRADE	23	19	D
BERLIN	6	6	P
BRUXELLES	6	5	P
COPENHAGUE	7	5	P
DAKAR	30	23	C
GENÈVE	13	7	C
ISTANBUL	23	16	N
JÉRUSALEM	26	14	D
LE CAIRE	28	18	B
LISBONNE	16	11	D
LONDRES	11	7	C
LOS ANGELES	19	15	N
LUXEMBOURG	6	5	P
MADRID	11	7	C
MARRAKECH	18	10	D
MEXICO	24	11	D
MILAN	17	8	N
MONTRÉAL	–1	–7	C
MOSCOU	0	–3	*
NAIROBI	25	16	C
NEW-DELHI	33	19	N
NEW-YORK	7	3	D
PALMA-DE-MAJ.	18	11	P
PÉKIN	10	0	C
RIO-DE-JANEIRO	26	20	C
ROME	22	15	C
HONGKONG	27	23	N
SÉVILLE	19	11	N
SINGAPOUR	32	24	A
STOCKHOLM	3	2	C
SYDNEY	21	14	N
TOKYO	18	10	P
TUNIS	24	15	N
VARSOVIE	7	7	B
VENISE	17	12	C
VIENNE	14	8	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 novembre 1993

DES DÉCRETS : n° 93-1216 du 4 novembre 1993 relatif au guide-barème applicable pour l'attribution de diverses prestations aux personnes handicapées et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la sécurité sociale ; n° 93 – 1217 du 4 novembre 1993 modifiant le code de la sécurité sociale et relatif à l'assurance-vieillesse des personnes assumant la charge d'un handicapé et à l'allocation aux adultes handicapés ; n° 93-1218 du 4 novembre 1993 pris pour l'application de l'article 9 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

LUNDI 8 NOVEMBRE

TF 1

15.30 *Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.*
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Invitée : Mireille Mathieu.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Variétés : Stars 90. La chanson qui fait danser et la danse qui fait chanter. Avec Johnny Hallyday, Thierry Hazard, Claude Nougaro, Nicole Croisille, Alma Ritano, la troupe de *Starmania*...
22.45 Magazine : Combien ça coûte ? *Invité : Antoine.*
0.10 Formule 1 Magazine. Spécial Grand Prix d'Australie, à Adelaïde.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Magazine : 7 sur 7. Invité : Alain Minc (rediff.).

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. *Les années caf'conc'.*
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 *Magazine : Giga.*
18.40 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : *Les Orphelins de Liverpool.* De Michael Jenkins.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Thierry de Montbrial.
RTL, 18 h 30 : Michèle Alliot-Marie et Bernard Brochand (« La sécurité dans les stades »).
Europe 1, 19 heures : Marc Blondel (Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Enfants maltraités, parents maltraitants » (« Le téléphone sonne »).

0.10 Journal et Météo.
0.30 Magazine : *Le Cercle de minuit.* Présenté par Michel Field. Invités : Toni Morrison, Prix Nobel de littérature ; Eduardo Arroyo ; Peter Sellars ; Les lauréats des prix Goncourt et Femina ; Musique : Koko Taylor et Joël Dayde.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 *Magazine :* La Fièvre de l'après-midi. Invité : Pierre Perret.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Marseille.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 *Un livre, un jour. Brèves d'amour,* de Ludovic Janvier.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal *de la région.*
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 *Le Journal des sports.*
20.50 Cinéma : Il était une fois *dans l'Ouest.* ■ Film italien de Sergio Leone (1969).
23.30 Journal et Météo.
0.05 Magazine : L'Atelier 256. *Présenté par Jacques Chancel.* Des anges à Sarajevo, d'Yvon Marciano ; Roger Tallon, designer, d'Alain Jomier ; Les obsessionnels, de Jean-Claude Mocik ; GR 816, de Michel Viotte ; Yvon Le Marlec, tireur photographe, de Lionel Epp ; Le cirque Calder (extrait).

CANAL PLUS

15.40 Cinéma : Robin des Bois, prince des voleurs. ■ *Film américain de Kevin Reynolds (1990).*
18.00 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et *Antoine de Caunes. Invités :* Henri Leconte, Les Innocents.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 *Cinéma : Vidéo Kid.* □ Film américain de Todd Holland (1989).
22.10 *Flash d'informations.*
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Quand les étoiles *étaient rouges.* ■■ Film franco-slovaque de Dusan Trancik (1991).
23.45 Cinéma : La Malédiction de la sorcière. □ Film américain de James W. Roberson (1985).
1.10 Cinéma : La Nuit de l'océan. □ Film français d'Antoine Perset (1987).
2.35 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 *Documentaire :* Terre d'Avellaneda. A la recherche des disparus d'Argentine, de Michele Incalcaterra (rediff.).
18.15 *Cinéma d'animation :* Snark. La Pista, de Gianluigi Toccafondo et Simona Mulazzani ; Aberrations poikiloligoïdes, de Louis Bec ; Time Squared, de Branda Miller ; Partitur, de *Jean-François Guiton ; Spirit* of Place, d'Olivier Harrison (26 min., rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.25 Cinéma d'animation : Hermann Heinzel, ornithologue.
19.35 Documentaire : La Lycie, pays de Latone. Un voyage en Anatolie, de Sylvio Heufelder. *Au sud de la Turquie, une région qui attire les touristes, les archéologues et les pilleurs de trésors artistiques.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Monsieur Hire. ■■ Film français de Patrice Leconte (1989).
21.55 Documentaire : Stan Getz. *People Time,* de Jean-Pierre Larcher. *Portrait de celui qu'on appelait « The Sound », à travers les témoignages de musiciens et de proches.*
22.55 Documentaire : Werner Heisenberg, physicien. De Reinhold Gruber. *Itinéraire d'un grand savant, Prix Nobel 1933.*
23.45 Documentaire : Cinéma de poche. La sensualité contrariée dans le cinéma chinois, d'Alain Lasfargues.
0.25 Court Métrage (35 min.).

M 6

17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 *Cinéma :* Retour vers l'enfer. ■ Film américain de Ted Kotcheff (1983).
22.50 Téléfilm : Des morts sans importance. De Dominique Graf.
0.35 Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 *L'Histoire en direct.* Qui était Jean Moulin ? Avec Daniel Cordier, Pierre Vidal-Naquet, Stéphane Courtois, Jean-Pierre Azéma.
21.30 *Ecritures pour marionnettes.* La Ballade de Mister Punch, d'Eloi Recoing.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du cinéma.
0.05 *Du jour au lendemain.* Avec Marc Ferro (Cinéma et Histoire).
0.50 Musique : Coda. Chercher la femme (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Vienne) : Impromptu pour orchestre « Ich wandte mich *und sah an alles Unrecht, das* geschah unter der Sonne », de Zimmermann ; Scènes de nuit à Dublin, de Zender, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. Hans Zender.
23.09 *Ainsi la nuit.* Par David Herschel. Trio pour piano, violon et violoncelle n° 1 en ré mineur op. 49, de Mendelssohn ; Serenata alla spagnola, *de Borodine ; Gesange der* Frühe op. 133, de Schumann.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, *par Xavier Prévost.*

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Patrimoine national

DE Jean-Marie Villemin à Dijon, nous ne verrons jusqu'à la fin du procès que ces images furtives saisies au premier matin : Jean-Marie extrait du fourgon, ou offert à nos regards dans le box, avant le début des débats. Offert et refusé : après cette brève séance de pose, les caméras furent exclues du prétoire. On ne nous montre un Jean-Marie immobile et silencieux que pour mieux nous cacher le Jean-Marie ému ou accusateur de l'audience proprement dite. Il nous faut nous contenter des visages des envoyés spéciaux des chaînes, résumant chaque soir l'épisode de la journée.

Quel gâchis ! se plaignait Jean-Pierre Berthet, chroniqueur judiciaire de TF 1, invité de « Télés-Dimanche ». Chaque jour, disait-il, l'accusé change de tenue : de quel droit cacher cette information ? Il faudrait pouvoir diffuser non, certes, le procès en direct – la France n'est « pas mûre » – mais au moins, chaque soir, un résumé en images. Cette douleur de père, exprimée par Villemin devant la cour, Berthet comprenait certes qu'on ne pût l'exploiter intégralement, mais il en revendiquait au moins un échantillon, des miettes. Toutes ces larmes perdues, quel crève-coeur ! Comment ? Pleurer Grégory pour trois juges et neuf jurés, alors que la France attend à la porte !

Et Jean-Pierre Berthet, on le devinait, songeait avec désespoir à tout ce qui serait encore perdu pour la postérité : les larmes de Christine, le témoignage de Murielle peut-être, quoi encore ? Comme si de ce procès, qui sans aucun doute fracasserait les records d'audience s'il était diffusé, le pays entier avait un droit acquis à être témoin. Comme si ces humbles familles de la Vologne dont la justice, la gendarmerie et la presse s'étaient approprié les destinées, appartenaient désormais, de ce seul fait, au patrimoine national.

La France n'est « pas mûre », disait Jean-Pierre Berthet. Aux Etats-Unis, terre infiniment plus mûre, les télévisions diffusent certains procès en direct, avec gros plan sur les visages. « Envoyé spécial » de la semaine dernière nous avait offert un échantillon du procès d'Amy Fisher, une jeune Américaine jugée pour avoir tiré sur la femme de son amant. Quelques mois après la fin du procès, chaque network ayant acheté les droits d'un des protagonistes du fait divers diffusait un téléfilm adoptant la version de l'un ou de l'autre.

Une chaîne montrait le coup de feu vu par Amy Fisher ; la concurrence épousait le point de vue de la victime ; sur le troisième programme, on ne savait pas exactement qui avait tiré. On imaginait sans peine la soirée Grégory. Sur TF 1, Laroche aurait jeté l'enfant dans la Vologne. Le service public, pour sa part, accablerait Christine. Après la projection, on organiserait un débat interchaînes. On y inviterait Marguerite Duras.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. *Signification des symboles :* ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 9 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : *Mésaventures* (et à 10.25, 4.35).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 *Dessin animé :* Transmutazors (et à 8.25).
7.25 *Club Dorothée avant l'école.*
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 *Feuilleton :* Haine et passions.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 *Feuilleton : Santa Barbara.*
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : *A vrai dire.*
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : *Une famille en or.*
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Invitée : Ute Lemper.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 *Journal, Tiercé et Météo.*
20.50 Cinéma : L'Evadé. □ Film américain de Tom Gries (1975).
22.30 Divertissement : Ciné gags.
22.35 Cinéma : *Les Bidasses* en cavale. □ Film français de Philippe Clair (1975).
0.10 Magazine : *Le Club de l'enjeu.* Invités : Alain de Cordemoy, Jacques Marseille, Alain Bloch, *Jean-Pierre* Pinatton, Christian Prouteau, Luc Doublet, Patrick Gay.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Reportages. Voitures volées, le grand trafic (rediff.).
1.25 TF 1 nuit *(et à 1.55, 3.30, 4.30).*
1.30 Série : Côté coeur.
2.05 Téléfilm : Via Mala (2e partie).
3.35 Documentaire : Histoires naturelles. *Les deux Mohicans.*
4.55 Musique.
5.10 Documentaire : *Histoire de la vie.* De la matière naquit la vie.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : *Monsieur Belvédère.*
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à *7.00, 7.30, 8.00.*
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 *Magazine : Matin bonheur.* Invité : Gérard Lenorman.
11.15 Flash d'informations.
11.20 *Jeu : Motus.*
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 *Journal et Météo.*
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 *Série :* Les deux font la paire.
15.40 Tiercé, en direct de *Maisons-Laffitte.*
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. Les années caf'conc'.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.45).
20.00 Journal, Journal des courses et *Météo.*
20.50 Cinéma : Est-ce bien raisonnable ? ■ Film français de Georges Lautner (1981).
22.40 Magazine : Bas les masques. *J'ai décidé d'avorter.* Reportages : Que dit l'acte ?, de Catherine Heuze et Marie Frapin ; *Un acte de solidarité,* de Patricia Corphie et Daniel *Brosset ; J'ai choisi la pilule* abortive, de Patricia Corphie *et Daniel Brosset ; Commandos anti-IVG,* de Jérôme Caza.
23.55 Journal, Météo et Journal des courses.
0.20 Magazine : *Le Cercle de minuit.* Présenté par Michel Field. Invités : Suzanne Sontag ; Yann Collette *(Cabaret Valentin,* au Théâtre de Chaillot) ; Eric *Jourdan, designer ;* Gamal Ghitani *(Epître des destinées) ; Olivier Py,* metteur en scène de *la Jeune Fille, le Diable et le Moulin,* à Sartrouville ; Lucinda Childs, chorégraphe à propos de *Création pour douze danseurs,* au Théâtre de la Ville (jusqu'au 13 novembre) ; Musique : Houria Aïchi et Aïcha Redouane.
1.25 Magazine : *Jamais sans mon livre.* Diffusé sur France 3 le 6 novembre.
2.25 *Magazine :* Savoir plus (rediff.).
3.40 Court métrage : *Histoires courtes.* Passera-t-il ?
4.20 24 heures d'info.
4.30 Dessin animé.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales.
9.25 Magazine : Génération 3. Incitation à la lecture : *Portrait d'un futur écrivain,* d'après le récit de Jules Renard, de Jacqueline *Margueritte ;* A 9.55, Semaine thématique : Ex-URSS, l'empire à la dérive (2e partie). Invité : Bernard Guetta. Documents : Le réveil *des Russies ; Mongolie, Gengis Khan à l'assaut du marché.*
10.55 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
11.00 Magazine : *Français, si vous parliez.* Du bon usage de la belle-mère.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 *Télévision régionale.*
12.45 Journal.
13.00 Magazine : *Votre cas nous intéresse.* Livraison de meubles à domicile.
13.30 Série : Les Mystères de l'Ouest.
14.20 *Série : La croisière s'amuse.*
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : *La Fièvre de l'après-midi.*
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Marseille.
18.25 Jeu : Questions *pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour. *Les Normaliens,* de François Dufay et Pierre-Bertrand Dufort.
19.00 *Le 19-20 de l'information.* De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 *Le Journal des sports.*
20.50 Spectacle : Les Grands Cirques *du monde, de l'Europe* au Japon. Présenté par Sergio.
22.05 Journal et Météo.
22.35 Les Brûlures de l'Histoire. *Magazine présenté par* Laure Adler et Patrick Rotman. Dossier : la République des affaires. Invité : Jean Garrigues, historien ; Séquence *actualité :* les années noires de l'Occupation. Invité : Jean-Pierre Azema *(la France des années noires).*
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.56 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.05* —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Olivier Olivier. □ *Film français d'Agnieszka Holland (1992).*
10.45 Flash d'informations.
10.55 *Téléfilm :* La Nuit du chasseur. De David Green, avec Richard Chamberlain, Diana Scarwid.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Quand les étoiles étaient rouges. ■■ Film franco-slovaque de Dusan Trancik (1991).
15.00 *Magazine :* 24 heures (rediff.).
15.50 Surprises.
16.00 *Le Journal du cinéma.*
16.05 Cinéma : Pensées mortelles. ■ *Film américain d'Alan Rudolph (1991).*
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.15 Sport : *Football.* Lyon-Marseille. Match de 17e journée du championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Surprises.
22.50 *Cinéma : Hamlet.* ■ Film américain de Franco Zeffirelli (1990) (v.o.).
1.00 Le Journal du hard. Présenté par Philippe Vandel.
1.05 *Cinéma : Instinct Animal.* Film américain, classé X, de John Leslie (1992).
2.35 *Surprises.*

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 *Cinéma :* L'Etalon noir. ■ Film américain de Carroll Ballard *(1979) (rediff.).*
19.00 Série : Hale and Pace.
19.35 Documentaire : Paysage céleste. René Schickele, de Fritz Breuer. *René Schickele, poète, romancier et journaliste, français de langue maternelle, écrit en allemand. De la difficulté d'être Alsacien.*
19.50 Documentaire : Comme nous serons heureux. De Magali Clément. *En avril 1944, le père de la réalisatrice est déporté. Plus tard, celle-ci a retrouvé les lettres qu'il n'avait pu envoyer à sa mère...*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Berlin entre le passé et l'avenir, à la recherche d'une nouvelle identité. Reportages : Facettes d'une ville et Frontstadt Berlin, de Daniela Schmidt et Otto *Langels ; Berlin vue par un* Français, de Daniel Leconte ; Lettre en images, de Helma Sanders ; Brahms : La mémoire de Brecht, de Sophie Rosenzweig ; Taxi Memories. Invités : Helma Sanders, *cinéaste ;* Peter Schneider, écrivain ; Renzo Piano, *architecte ; Jean-Luc Godard,* cinéaste ; Claude Lanzmann, *cinéaste ; Henri M. Broder,* écrivain (sous réserve).
21.45 Soirée thématique : Européens entre deux cultures. Soirée proposée par *Pascal* Dupont et David Carr-Brown.
21.46 Le Grand Ecart. Enfants d'immigrés, enfants d'Europe. Enquête de Pascal Dupont *et David Carr-Brown. Trois jeunes immigrés, à Hambourg, à Saint-Denis, à Londres, témoignent de leur désarroi.*
22.55 *Cinéma :* Leo the Last. ■■ Film britannique de John Boorman (1969) (v.o.).

M 6

6.30 Musique : Boulevard des clips (et à 9.30, 10.05, 1.05).
7.00 Informations : M 6 express *(et à 8.00, 9.00, 10.00,* 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
10.55 Série : Cagney et Lacey.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Les Enquêtes de Capital. *Le télé-achat aux Etats-Unis.*
14.30 Magazine : La Vie à pleins tubes. *Vidéofan : Laurent Voulzy.*
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : *Papa bricole !*
20.35 Magazine : Grandeur nature. *Présenté par* Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : *Sébastien et le requin ; Le document :* du miel et des abeilles ; Mission animaux : des lémuriens à la dérive.
20.50 Série : Docteur Quinn. *Son héros ; l'Opération.* Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Série : Mission impossible. La Brigade de la mort.
23.40 Série : L'Exilé. *Ballet rose.*
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Musique : Flashback.
2.30 Rediffusions. Voir et revoir la France (Le *Louvre) ; Cargo de nuit* (Musiques en fuite) ; Jazz 6 ; Fax'O ; *Les Enquêtes de Capital.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
21.30 Témoins du siècle. Avec l'Association des écrivains combattants, à l'occasion des fêtes du 11 Novembre.
22.40 Les Nuits magnétiques. A fleur de peau, étoffes, cuir, accessoires (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Alain Nadaud *(Malaise dans la littérature).*
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Sérénade pour trio à cordes en ut *majeur op.* 10, de Dohnanyi ; Lettres de Westerbork pour voix de femmes et deux violons, de Greif ; « Am Grabe Richard Wagners » pour quatuor à cordes et harpe, de Liszt ; *Gesange fur Frauenchor* op. 17 pour voix de femmes, deux cors et harpe, Quintette pour clarinette et cordes en *si* mineur op. 115, de Brahms.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Roméo et Juliette, de Gounod (extraits des actes 1, *2 et 3).*
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes n° 2 en ré majeur, de Borodine ; *Sonate pour alto* et piano en mi bémol majeur op. 120 n° 2, de Brahms.
0.00 *L'Heure bleue.* Carnets de route, par Philippe Carles. Invité : Didier Levallet, contrebassiste.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Pont

A l'approche des festivités qui doivent marquer le cinquantième anniversaire du débarquement des Alliés en Normandie, les villages du Calvados vivent dans l'angoisse. Des Anglais auraient proposé de récupérer le pont levant de Bénouville. Ils souhaitent que le vieil ouvrage métallique, jeté sur le canal qui relie Caen à la mer, dont le démontage a commencé, aille poser son tablier au musée de la guerre de Londres ou sur une base militaire.

Certes les soldats britanniques ont participé à la renommée de ce pont, baptisé Pegasus Bridge, qui est devenu grâce à eux la première parcelle de la France libérée, le 6 juin 1944 à l'aube. La bataille fait rage entre les tenants de « l'exception culturelle », qui mobilisent contre l'idée, que le pont puisse quitter le sol français, et les partisans de l'ouverture, qui objectent que le tunnel sous la Manche permettra de rendre visite au pont ressuscité de l'autre côté du Channel. Mais que fait le gouvernement ?

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Federico Mayor

Le directeur général de l'UNESCO, qui vient d'être réélu pour un second mandat de six ans, expose les principaux éléments de sa conception du rôle essentiel que tiennent l'éducation et la culture dans une époque de mutation *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Le drame des réfugiés burundais au Rwanda

Les vivres et les couvertures manquent. Les infections pulmonaires guettent les enfants. Les risques d'épidémies grandissent. Quelque 400 000 Burundais attendent dans des conditions désastreuses l'intervention de troupes étrangères pour rentrer chez eux *(page 7)*.

Nouvelle-Zélande : l'avertissement des électeurs

Les « Kiwis » n'ont pas voulu départager conservateurs et travaillistes lors du scrutin du samedi 6 novembre. Ils ont par ailleurs adopté un nouveau système électoral qui permettra aux petits partis d'être mieux représentés aux prochaines élections *(page 5)*.

POLITIQUE

Le congrès des socialistes européens

Le Parti des socialistes européens (PSE) a réuni son premier congrès ordinaire, samedi 6 novembre, à Bruxelles, afin de lancer la campagne pour les élections européennes de juin 1994. La lutte contre le chômage et pour la réduction de la durée du travail a été au centre de leurs débats *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

L'alcool quitte l'affiche

Toute publicité par affichage pour des boissons alcoolisées est désormais interdite en France, selon deux jugements prononcés à Paris et qui mettent un terme aux controverses qui entouraient la loi Evin en l'absence de son décret d'application *(page 13)*.

SPORTS

Les incertitudes de l'« après-Prost »

Avec le départ de l'arbre Prost, la forêt de la formule 1 française apparaît singulièrement clairsemée. Seul Alesi est certain de disposer d'un volant l'an prochain et, pour les autres pilotes, l'avenir est très sombre *(page 15)*.

CULTURE

Strasbourg : le cas Villégier

La succession de Jean-Marie Villégier, dont le mandat à la tête du Théâtre national de Strasbourg n'a pas été prolongé par Jacques Toubon, émeut la capitale alsacienne comme rarement pour les directeurs précédents *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Crise : le diagnostic des experts

Réunis en congrès international à Paris, les économistes d'entreprise ont plaidé en faveur d'une coordination des politiques économiques des pays de l'OCDE *(page 23)*.

COMMUNICATION

La ruée vers l'Est

Organisée à Prague, la deuxième université de la communication d'Europe centrale a mis en évidence les clivages des médias des anciens pays communistes face à l'afflux des capitaux étrangers *(page 20)*.

Services

Abonnements	36
Annonces classées	26
Carnet	26
Loto, Loto sportif	26
Marchés financiers	25
Météorologie	26
Mots croisés	26
Radio-télévision	27

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

Popularisé par l'engouement pour la semaine de trente-deux heures, le débat sur la réduction du temps de travail revient en force. Car le thème n'est pas neuf et il a connu ses visionnaires, ses précurseurs, ses militants et ses pragmatiques.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 7-8 novembre 1993 a été tiré à 471 854 exemplaires

Aprés la mort d'un des leurs en Cisjordanie

Les colons israéliens relancent leur campagne contre les négociations avec l'OLP

Un colon israéliens a été tué par des Palestiniens, dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 novembre, près d'Hébron, en Cisjordanie. Cet attentat a provoqué, de la part des colons, des manifestations antigouvernementales et des « ratonnades » qui ont fait au moins quatre blessés parmi des villageois palestiniens. Un nouveau cycle de violences s'est ainsi enclenché dans les territoires occupés. Sans utiliser tout à fait les mêmes méthodes, les Palestiniens, islamistes ou non, qui appartiennent au « Front du refus », partagent, avec les plus extrémistes des colons juifs, le même objectif : faire capoter le processus de paix relancé *par l'accord du 13 septembre* entre Israël et l'OLP.

JÉRUSALEM

de notre correspondant.

Fidèle à sa politique, le gouvernement d'Itzhak Rabin, lors de sa réunion dominicale, a tout à la fois condamné le nouvel attentat dont a été victime un Israélien près d'Hébron, invité les colons juifs à *« ne pas se faire justice eux-mêmes »* et réaffirmé sa détermination à continuer à négocier avec l'OLP. Suspendues depuis neuf jours après la présentation par Israël d'un plan de *« redéploiement »* limité de l'armée à Gaza – alors que la Centrale palestinienne attend *« un retrait »* nettement plus important –, les discussions devaient reprendre, ce lundi, non plus à Taba sur la mer Rouge, sous haute surveillance médiatique, mais quelque part au Caire, à huis clos.

« La criminelle poignée de mains »

Cette mise à l'écart de la presse, nécessaire à la conclusion des discussions, a été instamment demandée par M. Rabin, lequel a aussi interdit à ses négociateurs de parler devant les journalistes aussi longtemps que les négociations n'auront pas abouti.

Rendu par les colons extrémistes, *« personnellement responsable »* de la mort de six Israéliens (dont quatre soldats) depuis le 13 septembre, date de *« sa criminelle poignée de main avec le terroriste Arafat »*, M. Rabin a ironisé sur le *« climat de paix »* qui, à en croire ses adversaires, régnait dans les territoires avant le 13 septembre, et a fait savoir, par la voix du ministre de l'environnement, Yossi Sarid, que, *« selon les services de renseignement intérieurs »* (Shin Beth), l'OLP n'a pas commis, depuis sept semaines, *« un seul acte terroriste »* .

Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh, qui a revendiqué le dernier attentat, fait officiellement partie de l'OLP, mais s'en est virtuellement mis en congé, en rejoignant, il y a des mois, les factions anti-Arafat du « Front du refus », basé à Damas. Tout aussi hostile aux accords de paix, le Mouvement de la résistance islamique Hamas, le plus représentatif dans les territoires occupés, a, lui aussi, revendiqué cette action terroriste.

Selon le général Shmouel Arad, chef des opérations à l'état-major de l'armée, 120 attaques à l'arme à feu, au cocktail molotov ou à la grenade, ont eu lieu depuis deux mois dans les territoires occupés, au lieu de 114 au cours des deux mois précédents. Les opposants palestiniens à la paix de Washington mettent apparemment les bouchées doubles.

Mais de toute façon, étant donnée la volonté délibérée des colons d'impliquer le Fatah de Yasser Arafat, signataire des accords de paix, le fait que les auteurs de l'attentat appartiennent à une faction ou à une autre, n'a pour eux aucune importance.

« Les Arabes tuent des Juifs ! Il n'y aura pas de sécurité pour eux s'il n'y en a pas pour nous. » Dans la bouche des colons, ce sont toujours les mêmes slogans. Que près d'une vingtaine de Palestiniens, militants armés ou non, aient été tués par l'armée israélienne, depuis le 13 septembre, ne les console en rien. Pour les meneurs qui sont à l'affût du moindre incident propre à enflammer les esprits et à mobiliser les moins va-t-en-guerre, l'attentat près d'Hébron est pain béni, puisqu'il a failli coûter la vie à l'un des idéologues de leur camp.

« Le gouvernement nous a abandonnés »

Député du Parti national religieux jusqu'en 1988, le rabbin Haïm Druckman, soixante ans, fut l'un des fondateurs du mouvement de la droite messianiste et annexionniste du Goush Emounim, ce « bloc de la foi » qui fournit, depuis vingt ans, le gros des bataillons de colons extrémistes. Sans que l'on sache très bien si le rabbin était personnellement visé, ou s'il a été légèrement blessé à l'épaule par hasard.

Son chauffeur, en revanche, un colon de Gaza, âgé de trente ans, touché par plusieurs balles de kalachnikov tirées sur le véhicule par les assaillants, a succombé à ses blessures. Près de deux mille personnes, résidant pour l'essentiel dans les territoires occupés, ont assisté, dimanche dans l'après-midi, à Jérusalem à sa mise en terre. *« C'est assez... pour prendre une arme et faire... un pogrom dans quelque village arabe »*, bredouillait Yaki Asahel, le « patron » des services de sécurité du Yesha, le Conseil des localités juives dans les territoires occupés.

« Il nous faut faire comprendre aux Arabes que le sang juif n'est pas gratuit », a expliqué un autre membre de ce Conseil qui a organisé, le soir même, des manifestations assez brutales dans le centre de Jérusalem, près des bureaux du premier ministre et mis au point un programme d'agitation pour le lendemain dans les territoires. Les échauffourées brèves mais violentes avec la police se sont soldées par une demi-douzaine de blessés légers, de part et d'autre, et par l'arrestation de trente-huit émeutiers.

Mobilisés par téléphone, plusieurs centaines de colons, aussi bien à Gaza, distante d'une centaine de kilomètres, que dans la ville arabe d'Hébron, ont démoli des vitrines de magasins, barré des routes avec des pneus enflammés, lapidé des véhicules arabes en stationnement et tabassé une bonne dizaine de personnes. A Hébron même, proche de Kiriat Arba, la principale colonie juive « idéologique » des territoires (huit mille habitants), certains auraient même blessé par balles trois Arabes

Les troubles d'Hébron – cette ville qui abrite le « tombeau des patriarches », aussi cher aux religieux juifs que musulmans – avaient commencé dès vendredi, après que des colons se furent plaint d'avoir reçu des pierres lancées par des Palestiniens.

Quatre Palestiniens avaient été blessés. *« Le gouvernement nous a abandonnés,* avait averti le maire de Kiriat-Arba, Zvi Katsover. *Il ne faudra pas s'étonner si l'un d'entre nous, un jour, entre dans un village arabe et tue trente personnes... »*

Dimanche, une trentaine de véhicules arabes ont été endommagés à coups de pierres, et huit autres incendiés. L'armée a décrété toute la région « zone militaire », ainsi interdite d'accès aux journalistes. Elle a imposé le couvre-feu et promis de s'opposer *« avec tous les moyens appropriés »* aux mouvements d'agitation prévus pour lundi.

PATRICE CLAUDE

Deuxième arrestation d'un membre de l'OLP pour espionnage au profit d'Israël. – Un Palestinien, spécialiste en installations radio et en informatique, Mohamed Sadek Fayçal, trente-cinq ans, a été arrêté, le 26 octobre, pour espionnage au profit d'Israël, a-t-on confirmé, dimanche 7 novembre, à Tunis, de source palestinienne informée. Il se serait livré à Yasser Arafat, auquel il aurait fait des aveux sur sa collaboration avec le Mossad, les services de renseignements israéliens. Adnan Hassan Yassine, numéro deux de « l'ambassade » de Palestine en Tunisie, avait été récemment arrêté pour son implication dans une affaire d'espionnage au profit d'Israël. – *(AFP.)*

Salman Rushdie accueilli à Strasbourg

« Si l'Europe n'agit pas de manière collective... »

On avait annoncé qu'il ne viendrait pas, et il était là . Salman Rushdie a participé, dimanche 7 novembre, au Carrefour des littératures européennes de Strasbourg (voir notre supplément spécial dans « le Monde des livres » du 5 novembre).

C'est la troisième apparition publique de l'écrivain britannique en France depuis l'arrêt de mort lancé contre lui par les autorités religieuses iraniennes en février 1989.

Au cours d'une séance du parlement international des écrivains – dont la création avait été souhaitée par plus de deux cents intellectuels en juillet –, puis lors d'un débat retransmis par Arte, avec notamment Jacques Derrida, Pierre Bourdieu, Susan Sontag et Edouard Glissant, Salman Rushdie s'en est à nouveau pris à l'inertie des États européens.

« Si l'Europe n'agit pas de manière collective, alors « ils » nous aurons les uns après les autres », a-t-il déclaré. Pour Susan Sontag, cette inertie se manifeste de la même manière dans le drame de la guerre dans l'ex-Yougoslavie.

Salman Rushdie a violemment critiqué l'attitude du gouvernement allemand qui, après l'avoir reçu chaleureusement, *« déroule le tapis rouge »* pour le patron des services secrets iraniens, reçu à Bonn au début d'octobre (*le Monde* du 26 octobre) : *« Nous sommes au cœur de l'Europe, et ce que l'Allemagne a fait est une offense à l'Europe. Je suis venu à Strasbourg pour demander qu'il y ait des réponses européennes à cette sorte d'activité terroriste. »* Il a également stigmatisé la réticence du Japon, lors du dernier sommet des pays industrialisés, vis-à-vis d'une condamnation des violations des droits de l'homme en Iran. L'attentat qui avait coûté la vie à son traducteur japonais, en juillet 1991, et celui au cours duquel son éditeur norvégien avait été blessé, le 11 octobre, n'ont pas suscité, a-t-il estimé, suffisamment de réactions.

Pierre Bourdieu a appuyé les propos de Salman Rushdie en appelant *« les États à abandonner la raison d'État »* et en affirmant que *« des actions méthodiquement conduites et savamment orchestrées peuvent donner de l'efficacité aux intellectuels sur les États »*. Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et député européen, a demandé que les villes européennes se mobilisent davantage autour de Rushdie et que Strasbourg notamment *« se lie au sort »* de l'écrivain.

P. K.

Contre l'avis du ministre de l'intérieur

Le Conseil constitutionnel a validé l'élection de Michel Noir

Le Conseil constitutionnel, saisi par la commission nationale des comptes de campagnes, a déclaré inéligibles, le 4 octobre, dix-neuf candidats aux élections législatives de mars dernier, dont aucun n'avait été élu et qui n'avaient pas déposé des comptes conformes aux exigences prescrites par la loi. Dans un autre cas, il a refusé de suivre l'avis de la commission, le candidat ayant fourni au Conseil les documents justifiant ses recettes. Le Conseil a validé, en outre, l'élection de Michel Noir (non inscrit, Rhône) (1).

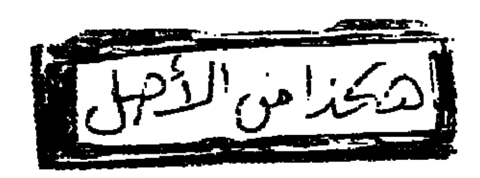
La réélection du maire de Lyon à l'Assemblée nationale était contestée par un adhérent des Verts, qui lui reprochait une vaste campagne en faveur du retraitement des vieux papiers, organisée par la COURLY, la communauté urbaine, organisme dont le maire de Lyon est le président. Ses opposants faisaient valoir qu'il y avait là violation de la loi de *1990 sur les campagnes électorales*, qui interdit, dans les six mois précédant une élection, les campagnes de promotion publicitaire *« des réalisations et de la gestion d'une collectivité »* sur le territoire de laquelle le scrutin doit être organisé. De plus, ils affirmaient que le coût de cette opération devait être réintégré dans les dépenses de campagnes de M. Noir, ce qui entraînait un dépassement du plafond autorisé et devait conduire à l'annulation de son élection.

Le ministère de l'intérieur partageait cette analyse dans une note envoyée au Conseil constitutionnel, comme il le fait pour toutes élections contestées.

Le Conseil constitutionnel n'a pas suivi ce raisonnement. S'il a considéré que l'interdiction de publicité concerne aussi les communautés urbaines, il a jugé que cette campagne de promotion s'inscrivait dans une série d'actions de promotion de la collecte sélective des déchets commencées en juin 1992. Or, la jurisprudence a admis qu'est autorisée, au moment des élections, la poursuite d'opérations ayant débuté hors des périodes électorales

Th. B.

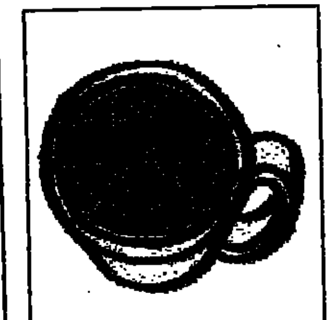
(1) Il a validé également les élections d'André Trigano (app. UDF, Ariège), Emile Zuccarelli (R. L, Haute-Corse), Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées), Jean-Claude Gayssot (PC, Seine-Saint-Denis), Jacques Féron (app. RPR, Paris), Paul Vergès (R. L., La Réunion), Jean-Paul Virapoullé (UDF, la Réunion).



Le Monde



Chômage caché au Japon



Malgré les suppressions de postes, le chômage augmente peu. Les employeurs nippons préfèrent réduire la durée du travail ; les femmes renoncent à chercher des emplois, les chômeurs acceptent la reconversion...

page 31

Régime sec pour les hôpitaux



Le gouvernement veut économiser 3,8 milliards de francs sur les dépenses des établissements publics. Seule solution : réduire les emplois. Pas facile : les oppositions, politiques ou corporatives, sont fortes.

page 37

Trente ans de malheur



Le désastre de Bull montre que de petites erreurs de politique industrielle à un moment stratégique peuvent avoir, à terme, des conséquences considérables, explique Jacques Lesourne dans sa chronique.

page 39

MODE D'EMPLOI 30
Humeur, par Josée Doyère : Travail au noir. La cote des mots : Spotdealer. Logement : Les « zinzins » propriétaires à Paris. Livres.
PERSPECTIVES ....31 à 37
La transition vers l'économie de marché en Pologne.
CONJONCTURE 38
Les taux d'intérêt : Baisse jusqu'où ? L'Asie du Nord : Le grand frisson. Taïwan : Révisions en cours. Les alcools et spiritueux : Quand la Chine boira...
OPINIONS ....39 et 40
Un entretien avec le politologue Serge Halimi. Le dérèglement capitaliste, par Jean-René Vernes.

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

La Goutte-d'Or, prospère et délabrée

Ce quartier de Paris est devenu le plus grand marché de produits exotiques de la capitale et de ses environs.

« *MAÏS chauuud, maïs chauuud.* » Ils sont trois vendeurs à pousser ce cri de ralliement. Deux femmes et un homme sur un mètre carré de terrain hautement stratégique. Le samedi matin, métro Château-Rouge, l'épi de maïs bouilli se vend 5 francs. Et il se vend par sacs entiers. Au marché Dejean, rue Poulet ou rue de Panama, la Goutte-d'Or rit et dépense. Les pagnes se balancent au gré des hanches. Les sacs remplis de victuailles planent au-dessus des têtes. Le commerçant apostrophe. Les coffres se remplissent.

Africains et Antillais viennent de loin retrouver, dans ce quartier du dix-huitième arrondissement de Paris, les saveurs de leurs terres natales. Quelques centaines de mètres de boutiques comblent les nostalgies les plus sombres et les estomacs les plus avides. L'aloko et l'igname, le gingembre et les piments, le mérou et le riz, tout est là. Le « spécialiste de la beauté noire » – peignes, crèmes et baumes en tout genre, – le tailleur et les rois du « wax » sont là, eux aussi.

Dans ces piles de tissus « africains » fabriqués en Hollande ou en Angleterre, on trouvera de quoi se couper un boubou dernier cri. Puis, les sacs plastiques Tati au bord de l'éclatement, on reprendra le train à la gare du Nord, direction Clichy ou Gennevilliers.

Judith Rueff

Lire la suite page 36

TÉLÉVISION, TÉLÉPHONE ET ORDINATEUR CONVERGENT

Multimédia : la chasse est ouverte



Bell Atlantic absorbe TCI, US West s'allie avec Time Warner, British Telecom se bat pour se lancer dans la télévision... Depuis peu, fusions, alliances, accords de tout poil se multiplient, tissant des liens de plus en plus étroits et complexes entre des secteurs traditionnellement séparés : les télécommunications, l'audiovisuel et l'informatique. Cette convergence, longtemps prédite, entre enfin dans les faits, à la faveur de l'innovation technique et de la déréglementation. Le multimédia, ce mariage à trois de la télévision, du téléphone et de l'ordinateur, justifie des projets mirifiques d'« autoroutes électroniques », et provoque une effervescence sans précédent dans les industries de pointe.

Lire pages 32 et 33 les articles de Michel Colonna d'Istria, Serge Marti et Caroline Monnot

BOULEVERSEMENTS DÉMOGRAPHIQUES EN EUROPE ORIENTALE

Quand l'Est se « dépeuple »

La fécondité baisse partout ; la mortalité augmente dans l'ex-URSS ; en Russie, le nombre de décès dépasse celui des naissances : une nouvelle face de la crise des pays ex-communistes ?

ON n'avait sans doute pas besoin de cela pour savoir que les pays ex-communistes d'Europe étaient en plein bouleversement. Mais c'est vraiment une « Europe de l'Est sans repères » que dessinent des études démographiques récentes, notamment le dernier numéro de *Population et sociétés*, le bulletin de l'Institut national d'études démographiques (INED), consacré à cette région : chute de la fécondité partout, de l'ex-RDA à l'Ukraine, en passant par l'Estonie et la Bulgarie, hausse de la mortalité dans l'ex-URSS...

En même temps, la signification de ces mouvements reste incertaine : la fécondité a commencé à baisser avant la chute du mur de Berlin. Pourquoi les femmes, les couples, ont-ils commencé à retarder, à espacer les naissances d'enfants, ou à y renoncer ? Traditionnellement, les peuples pauvres et les catégories sociales modestes ont plus d'enfants que les riches : les prolétaires, on le sait, n'ont d'autre richesse que leur progéniture. Pendant la *transition démographique*, ce passage d'un état de fécondité et de mortalité fortes à une mortalité et une fécondité faibles, la baisse du nombre moyen d'enfants par famille accompagnent le développement économique et social. En même temps, les périodes de crise, d'incertitude, entraînent souvent une chute des naissances. Comment concilier l'un et l'autre ?

RÉVOLUTION • Les faits d'abord. « *Depuis 1989, la natalité baisse dans tous les pays de l'Europe centrale et orientale (sauf la Lituanie)* », résume Alain Monnier. Ce n'est pas vraiment une surprise. Lors du congrès des démographes européens à Paris, en août 1991, plusieurs études laissaient prévoir, dès 1987-1989, avant l'effondrement des régimes communistes, une « révolution » de la fécondité comparable à celle des pays d'Europe occidentale et d'outre-Atlantique à la fin du baby-boom.

En effet, les mariages devenaient moins nombreux et les indices de fécondité tendaient à baisser lentement en Europe orientale comme en Ukraine et en Biélorussie (*le Monde* datés 4-5 novembre 1990 et 24 novembre 1992). On observait que les femmes nées en 1955, dernière génération dont la « descendance finale » (complète) fût pratiquement connue, auraient en moyenne moins d'enfants en Hongrie, en Bulgarie, en Biélorussie et dans les pays baltes qu'en France (2,1) ; en Ukraine, on approchait de l'Italie (vers 1,8). Ces chiffres « *pourraient être revus en baisse* », notaient alors Alain Blum et Jean-Louis Rallu, de l'INED. Mais comme la chute a pris de l'ampleur depuis !

C'est dans l'ex-RDA que celle-ci est la plus brutale : le nombre des naissances a pratiquement diminué de moitié en 1990 et 1991 (*le Monde* du 9 octobre). Cet effondrement n'est pas unique : en Russie, la baisse est de 27 %, en Bulgarie, de 20 %. Plus significatif encore (1) : la fécondité chute aussi. Le nombre d'enfants par femme a littéralement dégringolé en Allemagne de l'Est : de près de 1,6 à la mi-1990 à 0,83 en 1992. Mais la Russie est tombée en deux ans de 1,9 à 1,56. En Bulgarie, on est passé de 1,87 en 1989 à 1,44 en 1992. La Roumanie, arrivée à 1,56 en 1991, est sur la même voie. La République tchèque est à 1,72, la Hongrie à 1,78, l'Ukraine, l'Estonie, la Lettonie étaient aux environs de 1,8 dès 1991.

Guy Herzlich

Lire la suite page 36

(1) Car cela élimine l'effet de l'arrivée de classes creuses à l'âge adulte (comme en Russie).

MODE D'EMPLOI

LOGEMENT

Les « zinzins » propriétaires à Paris

Avec 185 000 logements en région parisienne, les investisseurs institutionnels possèdent environ le dixième du parc locatif. Des appartements souvent plus grands et moins chers que la moyenne, qui se libèrent rarement

UN logement locatif privé sur dix appartient en Ile-de-France à des investisseurs institutionnels, montre une toute récente étude de l'OLAP (observatoire des loyers de l'agglomération parisienne) pilotée par l'IAURIF (1).

Ce patrimoine appartient à 139 bailleurs différents et se compose de 3 223 immeubles abritant 185 000 logements. Il est essentiellement entre les mains d'organismes privés (assurances, caisses de retraite, foncières, sociétés immobilières d'investissement et SCPI), qui détiennent 116 000 logements répartis dans 2 700 immeubles. A cela, les auteurs ajoutent 500 immeubles constitués de 69 000 logements possédés par des bailleurs « semi-publics » (sociétés d'économie mixte et certaines filiales du groupe SCIC), recensés lors d'une enquête partielle. *« Ce patrimoine apparaît modeste au regard de l'ensemble des résidences principales de la région, et même des 1 222 000 logements locatifs privés dénombrés par l'INSEE en 1990 »*, note André Massot, qui a dirigé l'étude.

Si on se limite au secteur privé au sens strict, on constate que l'appartement moyen est relativement grand (73 mètres carrés en moyenne) et situé dans des ensembles relativement importants (43 logements) quoique plus petits que ceux du parc semi-public (138 logements).

Grand et parisien : 55,6 % des logements privés sont situés dans la capitale, contre un tiers dans la petite couronne et 12 % en grande couronne. Avec des points forts selon les arrondissements (les 7e, 8e, 15e, 16e et 17e arrondissements), *les départements* (trois logements sur quatre de la petite couronne sont dans les Hauts-de-Seine et plus de la moitié des logements de la grande couronne se situent dans les Yvelines) et même les communes (Boulogne, Neuilly).

L'ensemble formé par Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines compte 87 % du parc privé. Le semi-public est très marqué par les constructions « années 60 » (grands immeubles abritant des petits logements), alors que la préférence des investisseurs privés va soit à la construction ancienne (les fameux immeubles Haussmann), soit à la construction récente. Les immeubles mitoyens l'emportent largement sur les tours et barres.



Dans le secteur privé, les assurances sont, de loin, les plus gros propriétaires : 1 650 immeubles abritant 60 000 logements, soit plus d'un sur deux. Les assurances ayant commencé à construire ou à acquérir avant tous les autres institutionnels, leur patrimoine regroupe toute les époques. Viennent ensuite les SII (29 000 logements dans un petit nombre de grands immeubles des années 60 et 70), suivies des caisses de retraite (339 immeubles et 16 000 logements de diverses époques) et de dix-sept foncières (6 000 logements, souvent anciens, vastes, dans de petits immeubles de grande qualité situés à Paris dans 75 % des cas).

Dans le secteur public, les sociétés d'économie mixte gèrent 45 000 logements, dont les deux tiers sont à Paris et datent souvent de l'entre-deux-guerres tandis que le groupe SCIC dispose d'un patrimoine banlieusard à 95 % construit en grande partie entre 1949 et 1974.

On attendait bien sûr l'étude sur la question des loyers : à Paris, dans le secteur privé, il s'élève en moyenne à 64 francs le mètre carré pour des appartements de 74 mètres carrés en moyenne. *« Ce tarif n'est pas très élevé : l'OLAP trouve par ailleurs un loyer moyen de 76,50 francs/m² pour l'ensemble des logements locatifs privés de la capitale au 1er janvier 1993 »*, notent les auteurs de l'étude. Plusieurs causes à cela :

– l'importance des loyers encadrés : loi de 1948 dominante dans 157 immeubles, secteur intermédiaire dans 77 immeubles, loyers préférentiels au profit d'entreprises dans 85 immeubles (Banque de France, compagnies d'assurance, caisses de retraite...) ;

– la très longue durée de présence des locataires : dans le secteur institutionnel privé, la rotation annuelle s'établit à 11,3 %, soit un taux nettement plus faible que dans le parc des personnes physiques (20 %). Et plus les loyers sont bas, plus la rotation est faible ;

– la composition du patrimoine (grands logements, moins chers au mètre carré).

Pourtant, les locataires des « zinzins » peuvent se faire un peu de souci : d'abord, parce que ces bas loyers, notamment dans la capitale, entraînent d'importantes « réserves de hausse », c'est-à-dire qu'il y a un gros différentiel entre le prix effectivement tiré du bien et celui que l'investisseur pourrait obtenir, vu le marché. Ce qui risque un jour de l'inciter à vendre. En outre, le rendement locatif (calculé sur 344 cas) ne s'établit qu'à 3,6 % dans le secteur privé à Paris... Un taux particulièrement faible.

Françoise Vaysse

(1) Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

HUMEUR • Par Josée Doyère

Travail au noir

LA diminution de la durée du travail a toujours été une idée de gauche, n'est-ce pas ? La semaine de 40 heures, c'était bien le Front populaire, en 1936 ? Et il me semble me souvenir qu'aux temps glorieux de leur arrivée au pouvoir, il y a douze ans, les socialistes avaient relancé l'idée de la semaine de 35 heures. Voir l'idée reprise par des députés RPR – même si toute la majorité ne les suit pas – ne manque pas de sel, avouons-le.

Il est vrai que cette idée de ne plus travailler que quatre jours par semaine est souvent assortie d'une diminution équivalente du salaire... On respire. Voilà une suggestion libérale, au moins, qui ne peut que satisfaire les chefs d'entreprise soucieux de réduire leurs coûts, notamment par la suppression d'emplois...

Il paraît qu'une majorité de salariés sont prêts à ce sacrifice financier tellement ils en ont marre de l'agression quotidienne et matinale du réveil-radio, cinq fois par semaine. Tellement ils en ont marre d'aller au boulot, accomplir une tâche trop souvent répétitive, avec maintenant comme horizon la préretraite ou le chômage...

Ouvrir les yeux naturellement, le matin, quelle que soit l'heure, c'est tout de même le bonheur. Et cela vous donne envie de vivre, de faire des choses, d'entreprendre de multiples activités, de satisfaire ces désirs toujours frustrés que les vacances ne permettent jamais de satisfaire. En fait, on les comprend, tous ceux qu'anime une passion : la construction de bateaux au fond d'une bouteille, la patiente fabrication de patchworks-objets d'art (il y en a de superbes), l'interprétation au piano des sonates de Beethoven et du *Clavecin bien tempéré*, la création d'une roseraie digne de ce nom, la réparation des deux-roues, le dévouement à une association locale d'aide aux handicapés, l'animation d'un club de jeunes fans de rock... que sais-je ?

Et les autres, ceux qui n'ont aucune passion à satisfaire ? Il va bien falloir qu'ils s'occupent. Aller dans les magasins et dans les boutiques pour acheter comme des malades leur sera interdit, puisqu'ils seront encore plus fauchés qu'avant et que la crainte du chômage éventuel les taraudera toujours. Trop souvent, leur vie d'un labeur sans enthousiasme les a mal préparés à développer d'autres intérêts que de mettre un pied devant l'autre, obstinément.

Alors quoi ? Bricoler chez soi d'abord, bien sûr. Et puis donner un coup de main au voisin qui finit d'arranger sa baraque, achetée « prête à finir ». Et puis – parce qu'il faut bien continuer à payer les traites de la maison, de la voiture, du lave-vaisselle... – ils vont avoir l'idée bien naturelle de rendre service contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Une journée de plus par semaine permettra d'entreprendre, moyennant finances, l'entière réfection de la cuisine de la belle-sœur du boulanger, d'entretenir régulièrement la voiture du voisin de palier, de garnir de placards tout neufs le studio du fils du prof d'anglais de la gamine... Est-ce que la semaine de quatre jours n'encouragerait pas le travail au noir, quelque part ? ■

LA COTE DES MOTS

Spotdealer

Rivés des heures à leurs écrans, les cambistes effectuent chaque jour des opérations de change. Travail abstrait, puisque jamais ils ne voient ceux qui donnent les ordres de vente ou d'achat, pas plus qu'ils n'auront sous les yeux les masses de billets correspondantes...

Cambiste... opérateur... Les deux termes se recoupent plus ou moins (1), car le cambiste est un changeur, un agent de change, qui effectue des opérations financières. Le terme *opérateur* (anglo-américain *operator*), à l'acception généraliste, peut donc englober les cambistes.

Mais le mot *cambiste* recouvre lui-même plusieurs sous-catégories d'opérateurs, sur les marchés des changes ! Ainsi voit-on de temps à autre apparaître dans des textes français l'anglicisme *spotdealer* (ou *spot dealer*).

Si l'on songe aux expressions *spot goods* (marchandises immédiatement disponibles), *spot credit* (crédit immédiat), *spot delivery* (livraison immédiate), etc., on peut en déduire à quoi correspond l'activité de ce cambiste : il effectue des opérations de change au comptant, sur-le-champ, en fonction des données qui peuvent varier de minute en minute, presque de seconde en seconde.

Il ne nous semble pas que souhaiter le remplacement de *spotdealer* par un terme français relève d'une xénophobie condamnable ou d'un passéisme ridicule. *Aussi proposons-nous opérateur au comptant.*

Jean-Pierre Colignon

(1) *« C'est un banquier, lui. Du moins le prétend-il ; on le soupçonne d'être tout au plus cambiste. Mais enfin, c'est un meussieu très bien »* (Raymond Queneau, *le Chiendent*).

LIVRES

L'économie est un puzzle

Prolifique, mathématisée, la science économique d'aujourd'hui, comme l'économie politique d'autrefois, évoque le même mystère : la vie des hommes en société

LA PENSÉE ÉCONOMIQUE DEPUIS KEYNES
Historique et dictionnaire des principaux auteurs
de Michel Beaud et Gilles Dostaler,
Seuil, 600 p., 250 F.
NOUVELLE HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE
Tome 1, Des scolastiques aux classiques
sous la direction d'Alain Béraud et Gilbert Faccarello,
La Découverte,
620 pages, 315 F.

LES livres traitant de la pensée économique abordent traditionnellement celle-ci en termes d'histoire des doctrines et des concepts, alignés comme les tableaux primitifs d'un musée : précurseurs parfois, mais chargés de naïveté. Il y a la valeur avant Walras ou la macroéconomie avant Keynes. Au fond, la pensée économique évoque ce qui est dépassé.

Michel Beaud et Gilles Dostaler, eux, traitent de la doctrine de la science en train de se faire. Ecrit de façon extrêmement simple, fluide, avec cette petite pointe de style qui n'a jamais fait défaut aux grands économistes, leur ouvrage rend le plus difficile abordable par quiconque. Michel Beaud et Gilles Dostaler présentent une science économique compliquée, éclatée, en plein doute et bouleversement – dans laquelle le spécialiste lui-même reconnaît mal son propre domaine – à la manière d'un Hubert Reeves présentant la physique, passionnante et rigoureuse. Mieux : ce travail est une clé pour qui, journaliste, étudiant ou chercheur, s'interroge sur les grands problèmes économiques contemporains.

La production scientifique explose après Keynes : elle représente aujourd'hui quelque chose comme quatorze fois le stock d'ouvrages existant avant 1936. Et avec *la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, naît une double coupure épistémiologique. Pour la première fois, dans une discipline qui ne théorisait jusque-là que le libéralisme, est justifié théoriquement l'interventionnisme. L'autre grande mutation est la mathématisation de l'économie, *« qui s'est traduite à la fois par le développement des recherches et de la modélisation économétriques et par un renforcement de l'axiomatisation et de la formalisation, y compris en l'absence de tout chiffrage ou de vérification empirique »*.

La première partie de l'ouvrage s'organise autour de ces deux idées : la théorie générale naît de la crise et fonde les politiques économiques modernes ; la mathématisation de l'économie change la nature de la pensée économique. Elle contribue à ce que la macroéconomie keynésienne soit, dans ce qui fut nommé *« la synthèse néoclassique »*, repensée en équilibre. Cependant, elle occulte certaines des hypothèses et intuitions de Keynes, en matière d'incertain ou de rationalité.

Après le triomphe de la synthèse néoclassique, toutes les écoles s'affrontent jusque dans les années 80, violemment parfois, dans un cadre conceptuel commun. Mais tout change depuis dix ans – les nouvelles recherches sur le marché l'affirment. L'organisation et la rationalité, les tentatives pour réintroduire le droit et l'histoire aboutissent à une économie qui devrait retrouver sa dimension de science morale, perdue paradoxalement depuis cet ardent défenseur de l'éthique sociale que fut Keynes.

Le dernier chapitre de la première partie (« Sur Babel et trois démarches de la pensée économique contemporaine ») offre une mosaïque dont le dessin ne pouvait être retrouvé que par deux auteurs d'une culture exceptionnelle. Il s'achève sur une note peu optimiste. Les galaxies économiques s'éloignent les unes des autres. *« Aujourd'hui, le vol brisé de la pensée économique laisse, face aux grands problèmes de notre temps, l'économiste désarmé avec ses savoirs fragmentés, ses regards parcellaires et ce fascinant abîme entre un édifice théorique en quête de cohérence et un monde en quête de solutions et de réponses. »*

Qui méritait de figurer dans le dictionnaire composant la deuxième partie de l'ouvrage ? N'y sont pas toujours ceux dont la production est véritablement contemporaine (Williamson, par exemple, ou encore les régulationnistes Boyer, Aglietta), ceux qui ne font pas partie de la « communauté » des économistes purs (Bataille, Braudel, Polanyi...) et ceux dont la production est antérieure et postérieure à 1936 (Keynes lui-même, Schumpeter, Rueff).

SCOLASTIQUE • Le choix opéré, bien que laissant la part belle aux Américains, révèlera au lecteur attentif les attachements – sinon la pensée économique – des auteurs... Il faut lire ce livre pour découvrir le foisonnement d'une science dont la place reste indiscutablement à part.

Beaucoup plus classique est *la Nouvelle Histoire de la pensée économique*, dirigée par Alain Béraud et Gilbert Faccarello. On y trouvera l'effort traditionnel, bien mené il est vrai, de situer les auteurs par un contexte et un contenu. Cette histoire est-elle nouvelle ? Oui, parce qu'elle laisse une grande place à la pensée préphysiocratique, notamment scolastique, et qu'elle a le souci de présenter, autant que les penseurs, les catégories : circuit, monnaie, intérêt, utilitarisme...

Au fond, ces deux livres d'érudition nous laissent à penser qu'il existe quelque chose de commun et d'éternel entre les réflexions du jésuite Molina sur *le juste prix* et celle d'un Hayek sur *le marché* : une très très vieille interrogation sur la vie des hommes en société.

Bernard Maris

NOTE DE LECTURE

LE CŒUR FINANCIER EUROPÉEN
de François Morin et Claude Dupuy.
Economica, 96 pages, 98 F.

Partant du principe que nos économies sont d'abord capitalistes, François Morin et Claude Dupuy étudient les structures financières qui s'organisent, en Europe et en France, entre banques, sociétés d'assurances, entreprises industrielles. Ils ont voulu, dans ce petit ouvrage, regrouper les analyses menées au sein de leur laboratoire de recherche depuis plusieurs années.

Ces analyses se fondent sur la notion de *« cœur financier »*, mode d'organisation particulier et nouveau d'une partie du système financier, caractérisé par l'existence d'alliances stables et d'une fonction de circulation financière. Après une description claire et précise des réglementations nationales et communautaire de la concentration sont présentées les liaisons qui structurent concrètement les *« cœurs financiers »* en Europe.

Cette approche empirique, bien documentée, même si certains passages mériteraient une sérieuse mise à jour, conduit à une vision originale du « cœur financier » européen en formation. Elle fait apparaître trois composantes principales : le « cœur » allemand, tourné vers le pays lui-même et dominé par les trois grandes banques ; le « cœur » britannique, ouvert aux Etats-Unis et au Japon ; l'*« axe financier transeuropéen »* France-Italie-Belgique. De ce dernier, les auteurs disent en conclusion qu'il faut à la fois en renforcer la puissance et lui trouver des contre-pouvoirs, notamment politiques.

J.-M. Ch.

AGENDA

MARDI 9 NOVEMBRE. Bruxelles. Réunion ministérielle sur l'élargissement de l'Union européenne (ex-CEE). Conseil informel des ministres des affaires sociales de l'Union européenne.
Paris. Colloque consacré à l'avenir des privatisations en Europe, présidé par Edouard Balladur, en présence de Peter Sutherland, directeur général du GATT (9 et 10 novembre).

MERCREDI 10 NOVEMBRE. Paris. « Les marchés du BTP en Corée du Sud », séminaire organisé par le Centre français du commerce extérieur (CFCE) et par la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

JEUDI 11 NOVEMBRE. Bruxelles. Réunion des ministres de l'Union européenne responsables du marché intérieur.

VENDREDI 12 NOVEMBRE. France. Session 93 des Semaines sociales de France centrée sur les médias, au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux.
Japon. Visite de cinq jours du commissaire au commerce de la Commission européenne, Leon Brittan.

LA CRISE AU PAYS DU SOLEIL-LEVANT

Chômage caché au Japon

Les entreprises suppriment des emplois mais préfèrent réduire la durée du travail et conserver un surplus de main-d'œuvre qualifiée, les femmes renoncent à chercher un poste, et les chômeurs acceptent la reconversion

TOKYO
de notre correspondant

CHAQUE semaine, avec la cadence d'un couperet, la presse japonaise annonce des suppressions d'emplois : 3 000 d'ici à 1996 chez Honda, 5 000 (soit 6,6 % de l'effectif) au cours des trois prochaines années chez Toshiba, 30 000 d'ici à 1997 chez le géant des télécommunications NTT, 6 000 avant 1995 chez Fujitsu. Quant à Toyota et à Nissan, ils réduisent l'embauche et procèdent à des mutations d'ouvriers vers la vente. Les salariés japonais commencent à connaître l'insécurité de l'emploi. Dans un pays où l'expansion a constitué le plus solide filet de protection sociale, la récession risque d'avoir des effets douloureux : le gouverneur de la banque centrale a récemment mis en garde contre les *« réductions massives et brutales »* des effectifs.

La valorisation du yen (+ 28 % en un an par rapport aux autres monnaies) a porté un rude coup aux entreprises exportatrices et a aggravé une récession dont on pensait voir la fin. Aujourd'hui, le coût *comparatif* de la production au Japon est le plus élevé du monde. Cette perte de compétitivité entraîne des ajustements brutaux : *« Les entreprises ne peuvent plus attendre la fin de la crise en maintenant l'emploi à son niveau actuel »*, écrit l'*Asahi*. La vague de dégraissages qui commence s'annonce plus dure que la première, qui a eu lieu au printemps.

Le ministère du travail estime que 40 % des entreprises ont un excédent d'employés. Quant à la Banque industrielle du Japon, elle avance que le nombre des *« chômeurs dans l'entreprise »*, gardés sans qu'ils correspondent à un besoin économique, s'élèverait à 860 000 personnes, soit 9 % du total dans le secteur industriel.

RESTRICTIF • Cependant, malgré de sérieuses tensions sur le marché du travail, pour l'instant aucun organisme de recherche économique ne prévoit que le taux de chômage (2,5 % en août) augmentera de manière substantielle d'ici à la fin de l'année fiscale (mars 1994). *« Sans doute pourra-t-il dépasser les 3 % mais guère plus »*, estime Masaya Miyoshi, directeur général du Keidanren (le patronat). Bien que l'on soit plus pessimiste chez les salariés des petites et moyennes entreprises, frappés en priorité en cas de récession, la cote d'alarme n'a pas été atteinte : *« Pour l'instant, les pertes d'emploi dans les PME sont surtout dues à des faillites »*, dit Naofumi Omori, secrétaire général de la branche de Tokyo du syndicat national interprofessionnel regroupant les salariés des PME.

Cela tient pour partie à la définition très restrictive du chômeur (est chômeur celui qui n'a pas travaillé une heure au cours de la semaine précédant le contrôle mensuel). Mais, selon l'économiste Naohiro Yashiro, *« la récession actuelle est caractérisée par une relative stabilité de l'emploi : la production dans le secteur industriel a diminué en moyenne de 6,3 % mais le nombre des emplois n'a baissé que de 0,7 %. En revanche, on enregistre une baisse de la durée du travail (– 3 %) et une hausse des coûts salariaux, ce qui signifie que les entreprises conservent une main-d'œuvre en surnombre et sacrifient des profits. »*

SOUPLESSE • Jusqu'à présent, les employeurs ont joué de plusieurs mécanismes : réduction de la durée du temps de travail (la marge de manœuvre est large avec 1 899 heures travaillées en 1992), transferts dans des filiales où les salaires sont plus faibles, non-renouvellement des contrats de travailleurs temporaires, départs en retraite anticipée. Pour la première fois depuis dix-huit ans, Nissan mettra en chômage partiel ses 25 000 salariés pendant deux jours en novembre.

Ils utilisent surtout la souplesse offerte par la hiérarchie du salariat. La fameuse gestion à la japonaise (l'emploi à vie) ne concerne qu'une minorité de salariés des grandes entreprises. Pratique sans fondement légal, ce système fut institué comme rouage de la formation dans l'entreprise, pour fixer une main-d'œuvre trop mobile au début de l'industrialisation. Cet engagement fut assorti du salaire à l'ancienneté. Le syndicat d'entreprise a pour base ce salariat privilégié qui ne représente guère plus d'un tiers de l'effectif. Dans les PME, en revanche, prévalent la loi de la rentabilité et, en contrepartie, la quête par le salarié de meilleures conditions d'emploi et de salaire.

A côté de l'« aristocratie » de l'emploi régulier, on trouve, au coude à coude, dans la même entreprise, les salariés temporaires (contrat de trois mois) qui, en fait, ont souvent dix à quinze ans d'ancienneté mais ne bénéficient pas des avantages des « permanents ». Une catégorie inférieure est formée par les travailleurs à temps partiel et les saisonniers, puis viennent les ouvriers en régie, détachés par un sous-traitant, qui travaillent pour la maison mère sans en dépendre légalement. En cas de récession, les employés temporaires sont les premiers touchés : leur contrat n'est pas renouvelé. Depuis la crise pétrolière, cette catégorie de travailleurs, en majorité non syndiqués, souvent des femmes, a beaucoup augmenté.

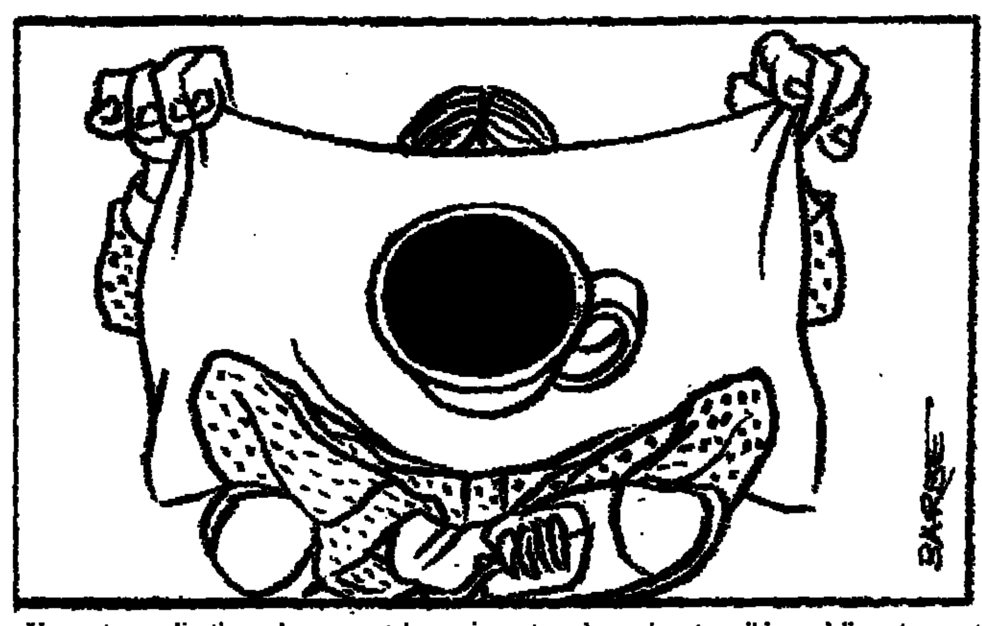
SEUIL • Cependant, selon Naohiro Yashiro, *« on atteint désormais un seuil dans la capacité de résistance des entreprises »*. *« Elles pourront sans doute affronter la situation sur l'année à venir, mais, si la récession continue, il faudra passer à des réductions systématiques d'emplois »*, précise Ken Moroi, l'un des vice-présidents du Nikkeiren, organisation patronale responsable des relations de travail.

Fait nouveau, dans l'« aristocratie » des salariés, les cadres sont particulièrement menacés : 170 000 sont en surnombre, toutes branches confondues. Dans l'euphorie de la « bulle monétaire » de la fin des années 80, les entreprises ont, en effet, créé une pléthore de filiales, qui s'avèrent aujourd'hui non rentables et qu'elles ferment. En outre, l'évolution démographique entame les piliers de la gestion à la japonaise. Emploi à vie et salaire à l'ancienneté supposent une structure démographique pyramidale avec, à la base, beaucoup de jeunes. Or leur nombre diminue alors que gonfle la catégorie des 40-50 ans. Aujourd'hui, les cadres d'âge moyen sont l'objet de fortes pressions, voire de brimades, pour qu'ils quittent leur entreprise.

PÉNURIE • Les entreprises iront-elles plus loin en procédant à des licenciements purs et simples (*nama kubi o kiru*, dit-on : la « décapitation sèche ») parmi les « salariés à vie » ? La résistance des syndicats limite la marge de manœuvre de l'entreprise. Mais d'autres facteurs interviennent. Les patrons nippons sont partagés entre le désir d'une gestion efficace des ressources humaines et le souci de ménager l'avenir : ils viennent de connaître une pénurie de main-d'œuvre qui est appelée à s'aggraver. Ils ont accepté de perdre quelque 3,5 milliards de dollars par an plutôt que de risquer de ne pas retrouver une main-d'œuvre de qualité.

« Les Japonais ont une vue dynamique du marché, souligne Kenneth Courtis, analyste de la Deutsche Bank Capital Markets. *Ils délocalisent mais cherchent à éviter la désindustrialisation en déplaçant leur fabrication vers des produits à plus forte valeur ajoutée, dont ils estiment que le marché va croître non seulement sur l'archipel mais dans la région. »*

Un état d'esprit qui prévaut également dans les PME, selon M. Shigeru Miki, du syndicat national interprofessionnel : *« Pendant la période florissante de la fin des années 80, elles n'arrivaient pas à trouver une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante, les grandes entreprises offrant de meilleurs salaires. Les PME travaillent avec le minimum de salariés, mais elles ne licencient que lorsqu'elles sont au bord de la faillite. »*



Une autre explication, plus profonde, de la faiblesse du taux de chômage, réside dans l'attitude à l'égard du travail des femmes de 25 à 45 ans (la majorité des femmes travaillent seulement avant le mariage et après avoir élevé leurs enfants). Les femmes, qui représentent 70 % des 8,6 millions de travailleurs à temps partiel, soit 17 % de la population active, renoncent à chercher un travail lorsqu'elle ne trouvent pas d'emploi, *« phénomène confirmé par l'augmentation du nombre des personnes formant la population inactive en cas de récession »*, souligne Naohiro Yashiro. D'autre part, bien que les offres d'emploi diminuent (il y a un an, offres et demandes d'emploi s'équilibraient ; il n'y a aujourd'hui plus que 0,75 offre pour une demande), l'économie crée toujours des postes. La progression a été de 1,2 % dans le secteur manufacturier en général, mais la contraction est forte chez les sous-traitants des industries exportatrices (électronique et automobile) et dans la pléthore de sociétés de services nées dans l'euphorie de la fin des années 80. Par ailleurs, ceux qui perdent leur travail acceptent souvent de se reconvertir vers des secteurs demandeurs d'emploi (transports, construction). Pour beaucoup de Japonais, s'inscrire au chômage reste mal vu, aussi acceptent-ils des emplois que leurs homologues occidentaux refuseraient. La situation la plus pénible est celle des travailleurs âgés. En raison de l'insuffisance des retraites, 71 % des hommes de 60 à 64 ans continuent à travailler et 58 % des 65-69 ans, mais leur taux de chômage est beaucoup plus élevé que la moyenne, atteignant 6 % à 7 %.

Philippe Pons

MULTIMÉDIA : LA CHASSE EST OUVERTE

La bataille des « infoducs »

La convergence entre téléphone, télévision et ordinateur entre enfin dans les faits. Demain, des autoroutes électroniques ou des « infoducs » transmettront l'image, le son et les données. En attendant, les entreprises se battent pour être présentes sur ce marché du futur

IAN VALLANCE n'est pas content. Le bouillant patron de British Telecom le clame haut et fort : sa compagnie, privatisée, doit avoir le droit de *« transmettre les services téléphoniques et télévisuels sur un même réseau »*. La loi le lui interdit ? Qu'à cela ne tienne, *« tout cela doit être réétudié »*. Comme lui, beaucoup de grands patrons des télécommunications, mais aussi des médias, de l'électronique et de l'informatique s'impatientent, réclament l'assouplissement des lois, s'activent en d'innombrables négociations. Tout cela parce que se concrétise enfin, dans des produits et dans des alliances, ce que prophétisaient depuis longtemps chercheurs et prospectivistes : la « convergence » de ces industries autour des techniques numériques *(lire l'encadré page 33)*. Si Havas, la Générale des eaux, Canal Plus et la CLT sont lancées dans une valse-hésitation très politique, c'est, au moins en discours, pour grandir et se préparer à cette « convergence ». Si IBM et Apple se dépêchent de faire parler et voir leurs ordinateurs, si Microsoft et les autres grands du logiciel s'inquiètent devant les montagnes de profit des fabricants de consoles de jeu comme Nintendo ou Sega, c'est encore au nom de la convergence et du multimédia.

ÉLECTROCHOC • Pourquoi cette frénésie ? Il y a déjà belle lurette, pourtant, que colloques, publications et gourous avaient prédit cette (r)évolution. Mais l'annonce de la fusion entre Bell Atlantic, l'une des *« Baby Bells »* du téléphone américain, et TCI, le premier câblo-opérateur américain, n'en a pas moins fait l'effet d'un électrochoc.

Parce que sa taille, sa méthode, sa portée, inaugurent une nouvelle ère. La taille : ensemble, les deux partenaires auraient une valeur de 60 milliards de dollars. On est loin du capital risque et des petites sociétés innovantes de Californie...

La méthode : une bonne vieille fusion capitaliste, pure et dure, négociée secrètement, alors que beaucoup d'accords jusqu'alors rendus publics en fanfare n'étaient que des rapprochements partiels, non exclusifs, limités à des technologies encore en développement. La portée : les deux partenaires ont déjà placé leurs câbles dans 22 millions de foyers américains ; ils maîtrisent les technologies avec l'accès aux laboratoires du *« Bellcore »* ; ils ont les réseaux pour faire circuler voix, images, données ; TCI, à travers Liberty Media, contrôle des chaînes de télévision thématiques ; et si l'OPA en cours sur Paramount aboutissait, TCI bouclerait la boucle en ayant accès aux trésors de Hollywood, aux images qui doivent irriguer tous ces canaux.

PRÉTOIRES • Une telle puissance fait rêver – ou effraie – et c'est probablement le talon d'Achille de l'opération *(lire l'article de Serge Marti)*. Autant que dans les laboratoires, la partie pourrait donc se jouer dans les prétoires. Le multimédia, c'est aussi l'avenir des avocats, avec des pans entiers de droit à revoir, des règles anticoncurrence aux droits d'auteur.

Pourtant, l'administration Clinton-Gore a accéléré l'émergence du concept de multimédia. C'est ce « ticket » de quadragénaires, cette génération cathodique, qui a martelé dans ses discours le slogan d'« autoroutes électroniques » comme nouveau système nerveux du pays. Comme en écho, les Européens parlent d'emprunter pour développer les *« grandes infrastructures de transport et de communication »*.

L'idée que l'avenir appartient aux « infoducs », artères vitales qui joueraient un rôle similaire à celui des oléducs dans la société de l'énergie à bon marché, repose sur quelques fondements :

– L'information est une matière première essentielle, que manipulent des cols blancs de plus en plus nombreux, mais dont la productivité reste faible ;

– La civilisation des loisirs, comme les nouvelles pratiques de (télé)travail, nécessitent de faire circuler vite de grands volumes d'images ;

– Sous la poussée des technologies, toutes les frontières s'estompent : entre pays, entre machines, entre médias, entre métiers.

En résumé : si le téléviseur devient un ordinateur avec un écran et un téléphone, il sera fabriqué pour le marché mondial, alimenté par des réseaux mondiaux ou des périphériques, en images et en textes que les éditeurs du monde entier doivent apprendre à mettre « en ligne » ou en « disque » en collaborant sans exclusive. Voilà pour la théorie...

En pratique, la convergence est une foire d'empoigne : chacun pronostique un futur glorieux, mais sans pouvoir en définir précisément les contours. La complexité des enjeux, les multiples savoir-faire concernés, imposent la collaboration. Mais l'incertitude – sur la vitesse des progrès technologiques, sur l'évolution du cadre réglementaire, et surtout sur la réaction du consommateur – est telle que la plupart des acteurs prennent des assurances avec le maximum de partenaires. Voilà qui explique la pléthore d'accords enregistrés ces derniers mois, mais n'en assure nullement la pérennité. Certains baptisent cela les *« keiretsus numériques »*, par allusion à cette forme japonaise de conglomérat flou. D'autres ne jurent que par l'intégration. Verticale, et ils louent la prescience des firmes d'électronique japonaise, Sony et Matsushita, qui ont repris il y a quelques années les studios d'Hollywood Columbia et MCA/Universal. Horizontale, et c'est ATT rachetant des réseaux, tous les types de réseau, avec ou sans fil, comme le téléphone cellulaire de Mac Caw.

CONDITIONS • Bref, les stratégies se cherchent. Elles devront tenir compte de quelques conditions, tirées de l'expérience :

– La technologie ne suffit pas : avant d'atteindre le marché, les meilleures technologies doivent trouver ou susciter un soutien actif, un circuit de distribution, des financements, un cadre légal adapté. Sinon... le cimetière des produits est vaste !

– Pas de décollage sans catalogue : une nouvelle technologie ne s'impose que par les contenus qu'elle rend disponible. C'est l'effet « catalogue », la masse des titres (cassettes, disques ou logiciels) mis sur le marché par les éditeurs, qui a imposé le VHS dans les magnétoscopes, ou MS-DOS dans les micro-ordinateurs, et fait décoller le disque compact ; c'est après cet effet que court Philips pour imposer son Compact-Disc interactif (CD-I), en multipliant les partenariats. Et comme les « nouveaux » contenus adaptés sont longs à mettre en place, il convient souvent de « reformater » des catalogues : c'est ce que fait la firme d'Eindhoven, grâce à la vidéo animée sur disque ;

– La maîtrise des droits, clé des contenus : l'histoire récente de la télévision a montré la position privilégiée qu'occupent les détenteurs de droits de diffusion. Ils conserveront leur influence, même, ou peut-être surtout, avec des canaux démultipliés. Mais déjà certains se positionnent pour les futurs droits des encyclopédies numériques : Bill Gates, le fondateur de Microsoft, a ainsi engrangé dans sa société Continuum une masse de droits de reproduction d'œuvres d'art de grands musées, qu'il exploitera inéluctablement ;

– Une nouvelle grammaire pour les éditeurs : pour la première fois cette année, la Foire du livre de Francfort, Mecque annuelle de l'écrit, avait dédié un pavillon entier à l'édition électronique. Data-Discman, CD-ROM, CD-I, les éditeurs restent perplexes face aux plates-formes techniques. Mais ils savent qu'ils doivent préparer, pour ces « pupitres » de demain, supports indispensables d'une lecture qui ne sera plus ni linéaire, ni réduite au texte, de nouveaux « parchemins » électroniques. Et qu'il faut donc former les scribes du numérique. Ceux-ci ont toute chance d'être des auteurs collectifs. De l'écrivain solitaire, on passe aux schémas industriels du cinéma, avec producteurs, scénaristes, documentalistes, techniciens ou metteurs en scène, etc...

De même, la télévision interactive doit inventer ses formes, qui iront du commerce électronique aux voyages virtuels, concoctés par des vendeurs ou des tour-opérateurs qui auront dû se mettre au goût (multimédia) du jour.

Si le multimédia pousse aux alliances, ce n'est donc pas seulement entre groupes, pour le contrôle des marchés. C'est aussi entre métiers, dans les tâtonnements pour forger de nouveaux outils de distraction, de connaissance, de relations.

Michel Colonna d'Istria

Les grands de la communication

	Chiffre d'affaires 1992 (1)	Part dans le CA du groupe (en %)	Résultats d'exploitation 1992
Time Warner	6 990	53,4	814
Matsushita (MCA)	4 480	7,4	230
Capital Cities (ABC)	4 265	79,8	619
Nintendo	4 224	100	1 359
TCI	3 574	100	956
Fininvest	3 566	41,2	n.d.
CBS	3 503	100	162
Sony (Columbia)	3 400	9.9	350
General Electric (NBC)	3 363	6	204
Sega	3 115	100	494
Walt Disney	3 115	41,5	508
News Corp.	2 804	35,9	296
Paramount	2 137	50,1	279
Fuji TV	2 000	n.d. (2)	n.d.
Viacom	1 864	100	347
CLT	1 777	90,9	n.d.
Turner Broadcasting	1 641	92,8	315
Tokyo Broadcasting Syst.	1 600	n.d.	n.d.
Nippon TV Network	1 600	n.d.	n.d.
Canal +	1 500	100	320
TF 1	1 405	100	103

(1) En millions de dollars.
(2) Non déterminé.

La revanche des « baby Bells »

En rachetant le premier opérateur de radiotéléphone, le géant ATT a rouvert les hostilités avec les « baby Bells », les sept compagnies régionales issues de l'éclatement du monopole d'ATT en 1984. Et celles-ci ripostent

TROP poli pour être honnête. Lorsque, à la mi-août, ATT s'était offert la société McCaw Cellular Communications, premier opérateur de radiotéléphone aux Etats-Unis, le numéro un mondial des télécommunications avait estimé nécessaire de dépenser quelques centaines de milliers de dollars supplémentaires pour insérer dans les principaux quotidiens américains un message publicitaire que le géant des télécommunications longues distances voulait rassurant. *« Cette fusion* (réalisée avec McCaw) *ne vise pas à insérer ATT parmi les sociétés de téléphone locales. Le téléphone sans fil est une activité complémentaire du téléphone local, elle ne le remplace pas. Actuellement, plus de 99 % des appels effectués par téléphone cellulaire sont acheminés par l'intermédiaire des compagnies régionales. Il faudra compter des années avant qu'intervienne un changement significatif ; si tant est qu'il puisse intervenir »*, écrivait alors Robert Allen, le président d'ATT.

Mais du côté des sept sociétés régionales (1), les fameuses « baby Bells » issues de l'éclatement en 1984 du monopole d'American Telephone and Telegraph, la lecture des pages publicitaires d'ATT était tout autre : désormais, la hache de guerre était déterrée, et c'était sur leur propre terrain que les « baby Bells » allaient devoir livrer bataille.

A en juger par les commentaires suscités alors par cette importante opération, assimilée au mieux, à *« la lévitation d'un géant »* et, au pire, à une étape décisive dans la stratégie d'ATT, les compagnies régionales qui, jusqu'à présent, contrôlent la majeure partie des communications téléphoniques locales aux Etats-Unis, avaient de bonnes raisons de s'inquiéter. En faisant passer dans son giron les 20 % du marché américain du téléphone cellulaire détenu dès à présent par McCaw, la firme de Bob Allen mettait la main sur le chaînon manquant qui allait lui permettre d'être effectivement *« partout, et à tout moment »*, selon le slogan maison. Avec la perspective d'encaisser, à terme, d'importantes plus-values dans un secteur jugé très porteur.

CROISSANCE • Le marché du radiotéléphone, qui compte déjà 11 millions d'utilisateurs aux Etats-Unis, générant un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de dollars en 1992 (2), affiche un taux de croissance de 30 % par an. De plus, cet instrument qui s'est considérablement miniaturisé sans perdre ses qualités initiales, et dont le coût d'utilisation a fortement baissé (jusqu'à représenter une facture mensuelle de 70 dollars au maximum) servira à l'avenir, non seulement à passer une communication téléphonique, mais aussi à entrer en liaison avec le vaste réseau téléphonique-informatique et télévisuel, que s'efforçent de bâtir les artisans du « multimédia », avec le soutien actif de la Maison Blanche.

Tout en étant très intéressées par ces futures « autoroutes de l'électronique et de l'information », les « baby Bells » ont des préoccupations beaucoup plus immédiates. Si elles ne trouvent pas la parade, les compagnies régionales risquent de voir disparaître une partie importante de leurs recettes. A l'heure actuelle, l'utilisateur de radiotéléphone qui veut établir une communication hors des Etats-Unis, *via* les grands *carriers*, seuls habilités pour les liaisons longues distances (ATT, MCI, US Sprint), doivent obligatoirement passer par l'intermédiaire de la « baby Bell » de leur région. Si l'accord de fusion ATT-McCaw est avalisé par les autorités fédérales, les clients de cette nouvelle entité pourront accéder à l'international sans passer par une compagnie régionale.

Mais ce n'est pas pour tout de suite. Prudemment, le PDG d'ATT, qui connaît bien les arcanes washingtoniennes et le poids des groupes de pression pour les avoir lui-même utilisés à l'occasion, a prévu un délai d'un an avant que la fusion puisse être définitivement bouclée.

CONTRE-FEUX • Dans le camp adverse, les contre-feux ont déjà été allumés. A peine le rapprochement entre les deux leaders était-il annoncé que le Congrès se saisissait du dossier. Howard Metzenbaum, le président démocrate de la commission antitrust du Sénat a aussitôt fait savoir qu'il demanderait au département américain de la justice de *« scruter chaque facette »* de l'accord pour s'assurer qu'il ne vise pas à *« redonner à ATT la position de monopole que le groupe détenait précédemment* (avant 1984) *et à lui permettre d'augmenter ses prix »*. Le sénateur de l'Ohio a clairement indiqué que dans le cas contraire, il exigerait de la justice qu'elle bloque le rapprochement ATT-McCaw.

Dans cette croisade destinée à protéger les intérêts des amoureux du téléphone de poche, le sénateur Metzenbaum va certainement trouver une alliée en la personne d'Anne Bingaman, la nouvelle responsable de la division antitrust du département de la justice, nommée par le président Clinton pour protéger les consommateurs américains à la fois contre les manœuvres des firmes nationales en matière de prix, et contre les turpitudes des sociétés étrangères intéressées par leurs homologues aux Etats-Unis. Cette jeune femme que l'on dit particulièrement chatouilleuse en matière de dispositions antitrust, a commencé à se faire les dents sur la firme informatique Microsoft, accusée par ses concurrents de « pratiques déloyales ». La fusion ATT-McCaw est l'un des principaux dossiers figurant sur sa pile d'urgences.

De son côté, le nouveau président de la Federal Communications Commission (FCC) se dit très attaché au principe de la libre concurrence. Lors de son audition par le Sénat, à l'occasion de la traditionnelle épreuve de confirmation de sa nomination, il s'est bien gardé d'aborder les affaires en cours, mais il a confirmé son intention de faire en sorte que les nouveaux services créés par l'industrie des télécommunications soient effectivement *« mis à la disposition de tous les Américains »*. Dans l'immédiat, son administration a décidé, à la fin septembre, d'ouvrir en grand le marché des « services personnels de communications » accessible par téléphone ou par ordinateur de poche. Une libéralisation qui, cette fois, profiterait aux compagnies régionales.

REVANCHE • Selon certaines études, l'octroi par la FCC de fréquences de radio supplémentaires devrait permettre d'offrir ces nouveaux services, accessibles par téléphone cellulaire, à quelque 60 millions d'Américains dès la fin du siècle. La société Bell Atlantic Mobile a déjà l'arme au pied pour acquérir les licences qui seront bientôt disponibles, en espérant ainsi grignoter quelques parts de marché à ses concurrents, en tête desquels figure naturellement McCaw. Mais c'est dans un autre domaine que Bell Atlantic, l'une des plus importantes « baby Bells » a pris sa revanche sur ATT.

Déjà, au cœur de l'été, Bell Atlantic avait obtenu des tribunaux qu'ils déclarent anticonstitutionnelles les dispositions lui interdisant de vendre des programmes vidéo dans sa zone de chalandise. Fort de ce succès, le groupe prenait *par surprise* le monde de la communication en annonçant à la mi-octobre son projet de fusion avec Tele-Communications Inc. (TCI), premier câblo-opérateur américain, parallèlement engagé dans une bataille boursière pour le contrôle de Paramount Communications, *via* sa filiale Liberty Media (3). Cette colossale opération de 30 milliards de dollars devrait donner naissance à un gigantesque distributeur multimédia.

Les spécialistes de la communication ne s'y sont pas trompés. Ce rapprochement est au moins aussi important que le projet de fusion annoncé deux mois plus tôt entre ATT et McCaw. Si elle est entérinée par les autorités, l'alliance aboutira à la chute définitive de la « Muraille de Chine » qui séparait jusqu'alors le monde du téléphone des autres secteurs d'activité, dont le télévisuel et qui, en l'espace de quelques mois s'était singulièrement lézardée. En partie sous les coups de boutoir des « baby Bells ».

Ainsi, en début d'année, une autre compagnie régionale de téléphone, Ameritech, avait proposé d'abandonner son monopole local en échange de la possibilité de pénétrer le marché des communications à longue distance et celui de la télévision par câble. Quelque temps plus tard, US West annonçait un accord de partenariat avec Time-Warner, le premier groupe multimédia au monde, pour constituer un réseau par câble interactif mariant téléphone et télévision, au moment où Pacific Telesis songeait à scinder ses activités et à constituer une entité à part qui lui permettrait d'échapper à une réglementation que la profession juge caduque au regard des enjeux industriels. Aux Etats-Unis, mais avec *le reste du monde en ligne* de mire.

Les grands groupes de la « media-industrie » se disent prêts à évoluer vers des services interactifs. Et à s'affronter à armes égales. Pour peu que la législation leur en donne la possibilité. La parole est maintenant à l'administration. Et aux juges. Pour remettre à plat dix années de législation applicable aux télécommunications et au câble. Sous peine d'accorder de simples dérogations qui ne feront que compliquer la nouvelle donne.

Serge Marti

(1) Il s'agit d'Ameritech, Bell Atlantic, Bell South, NyNex, Pacific Telesis, Southwestern Bell et Us West. A elles sept, ces « baby Bells » réalisent un chiffre d'affaires annuel de près de 90 milliards de dollars.

(2) Un dollar vaut environ 5,90 francs.

(3) Le câblo-opérateur Viacom (soutenu par NyNex et par Blockbuster Entertainment) et la chaîne de télé-achat QVC (associée à Liberty Media, Cox, Comcast et Advance Publications) se disputent le rachat de Paramount qui, outre les studios du même nom, possède une maison d'édition et des activités sportives.

PERSPECTIVES

MULTIMÉDIA : LA CHASSE EST OUVERTE

Les télécoms en ébullition

Longtemps tranquilles, les opérateurs de réseaux téléphoniques affrontent deux grands défis : la déréglementation et la mutation technique. Résultat : des alliances en tous sens

QUELLE mouche a donc piqué les opérateurs de télécommunications ? Jadis assoupis, les exploitants du téléphone font feu de tout bois, sont l'objet de toutes les sollicitations. Alliances et accords se succèdent à un rythme inédit. C'est BT, l'ex-British Telecom, qui, en juin, s'associe à l'américain MCI, le rival le plus dangereux d'ATT sur le trafic téléphonique longue distance. C'est France Telecom, qui, grillé par son éternel rival britannique en territoire américain, engage une délicate réforme de statut pour pouvoir sceller au plus vite – *via* des participations croisées – un rapprochement avec son homologue allemand Deutsche Bundespost Telekom. Sans parler de la « fusion historique » de Bell Atlantic avec TCI, premier opérateur de télévision par câble aux Etats-Unis. Et il ne s'agit que des opérations les plus spectaculaires. Les partenariats pullulent. Les banques de données spécialisées crient grâce : au cours des trois dernières années, pas moins de 2 500 nouveaux accords ont été recensés.

Le secteur des télécommunications ne tolère plus le train de sénateur. Bouger est devenu un impératif. Car c'est l'environnement tout entier des opérateurs qui est en plein bouleversement. En dix ans tous les points de repères ont été pulvérisés.

Les monopoles ? C'est terminé. L'ouverture à la concurrence des services de télécommunications, engagée aux Etats-Unis et en Amérique latine au début des années 80, a gagné la Grande-Bretagne. Elle se généralise maintenant à l'ensemble de l'Europe. En 1988, une première directive européenne, adoptée laborieusement par les Douze, mettait fin aux monopoles nationaux sur les services de télécommunications spécialisés, préservant le bon vieux téléphone. Cette année, décision a été prise d'ouvrir à la concurrence le service de base, à compter du 1er janvier 1998. Le monopole sur les infrastructures, le seul encore en place, est désormais dans le collimateur.

Le statut public ? Là aussi il explose. Rien qu'en Europe, d'ici cinq à six ans, les opérateurs nationaux de télécommunications auront été privatisés – totalement ou partiellement. En France, le gouvernement envisage d'ouvrir le capital de France Telecom au privé, à hauteur de 49 % maximum. En Allemagne, Deutsche BundesTelekom doit introduire en Bourse une première tranche de capital en 1996. Aux Pays-Bas, l'opérateur KPN doit être privatisé d'ici à 1995. En Italie, en Grèce, les projets existent, même si, dans le second cas, le nouveau gouvernement socialiste d'Andreas Papandréou semble vouloir revenir sur la décision de céder au privé l'opérateur OTE.

La technologie ? Elle évolue elle aussi très vite. Le câble et les signaux numériques permettent de transmettre dans des débits impressionnants la voix, mais aussi les images, les données. Tout le monde s'intéresse désormais aux télécoms : les fabricants d'électronique grand public comme les diffuseurs de programmes télé, les constructeurs informatiques comme les sociétés de services.

PARTENARIATS • Dans un tel contexte, l'alliance a une vertu énorme : elle rassure, selon le vieux principe qu'il est plus facile d'affronter l'incertitude à plusieurs qu'en restant isolé. En fait, il est possible d'identifier *grosso modo* trois types d'accords dans la frénésie de partenariats qui agite le secteur : les alliances qui renvoient au marché traditionnel des télécommunications, celles qui concernent les nouveaux marchés, et enfin celles qui sont motivées par l'effacement des frontières avec des secteurs connexes.

I. Les alliances traditionnelles. – Leur principal moteur est la dérégulation, et la concurrence accrue qui en découle. Risquant d'être de plus en plus attaqués sur leur propre marché, les opérateurs nationaux cherchent tous à s'internationaliser. Ce comportement de survie rencontre par ailleurs les désirs de leurs meilleurs clients, les entreprises multinationales, qui exigent un guichet unique pour la gestion de leurs télécommunications. Pas question pour Nestlé, IBM, Unilever et autres de s'adresser à un opérateur différent dans chacun des pays où elles sont présentes. Elles réclament un service global.

Cet impératif est déjà parfaitement intégré pour ce qui concerne les réseaux privés des grandes entreprises. Ces réseaux de communications internes qui relient le siège aux filiales, les filiales entre elles, et parfois s'étendent aux fournisseurs privilégiés, sont de plus en plus complexes. Il s'agit d'un marché encore petit, estimé à 2 milliards de dollars, soit à peine 0,7 % des 350 milliards de dollars générés dans le monde par la vente de services de télécommunications. Sa croissance est néanmoins très rapide (de l'ordre de 20 à 25 % par an) et son intérêt stratégique. Car la gestion des réseaux privés est un tremplin qui permet aux opérateurs de prendre en charge l'ensemble des télécommunications de telle ou telle multinationale. Là est le pactole.

British Telecom l'a bien compris. Tirant les conséquences de l'échec de Syncordia, sa structure spécialisée dans la gestion des réseaux privés qui n'est pas parvenu à décoller, l'opérateur britannique a changé son fusil d'épaule. Il mise désormais sur l'entregent de MCI, le grand rival d'ATT aux Etats-Unis, pour attaquer le marché américain, pays d'origine de la plupart des multinationales. ATT s'est associé dans le même but au printemps dernier avec le japonais KDD et Singapore Telecom pour débarquer en Asie. France Telecom et son homologue allemand DBT, partenaires au sein d'Eunetcom, sont toujours à la recherche d'une alliance transatlantique. Le suédois Telekvert et les PTT néerlandaises, opérateurs de taille plus réduites, ont fusionné leurs directions internationales au sein d'Unisource pour ne pas laisser aux seuls « majors » la clientèle des grandes entreprises. Un accord d'interconnection a été conclu avec Sprint, le troisième opérateur longue distance aux Etats-Unis. Les télécoms suisses viennent de les rejoindre.

II. Les alliances liées aux nouveaux services de télécommunications. – L'explosion des radiocommunications mobiles et des services de messageries électroniques, la diffusion de la téléphonie sans fil ont favorisé l'arrivée de nouveaux acteurs et alimentent également la frénésie d'alliances. Des consortiums réunissant des industriels attirés par ces marchés lucratifs, des financiers, des compagnies régionales américaines (« Baby Bells ») soucieuses, elles aussi, de s'internationaliser, et des opérateurs locaux se multiplient pour exploiter les licences. En Allemagne, le second réseau de téléphonie mobile est géré par Mannesmann, industriel venu de la mécanique lourde, soutenu à l'origine par Pacific Telesis (Pactel), l'une des sept « Baby Bells » américaines. En Belgique, l'opérateur national Belgacom se lance également dans les mobiles avec le soutien de Pactel. En France, TDF s'était initialement appuyé sur Bell South pour son système de messagerie Operator.

III. Les alliances provoquées par l'effacement des frontières entre secteurs. – Régulièrement annoncé, le rapprochement entre télécoms et audiovisuel commence à prendre forme. La déréglementation en est le principal vecteur. Au Royaume-Uni, le législateur a autorisé les cablo-opérateurs à fournir des services téléphoniques locaux. Conséquence : Nynex, une autre compagnie régionale américaine de téléphone, venue au Royaume-Uni *via* la télévision par câble, est devenue l'un des concurrents les plus sérieux de British Telecom et de Mercury, les deux exploitants nationaux, sur les communications locales. Ces derniers, qui n'ont pas encore le droit de fournir des services par câble, s'interrogent sur une riposte possible qui pourrait prendre la forme d'une alliance.

Tout repose en fait sur un pari : celui du développement de la télévision interactive, des programmes à la demande, le tout étant géré par une informatique très puissante. Les fabricants d'ordinateurs, tel IBM qui s'intéresse de très près au dossier, devraient être de la partie. Jusqu'ici il n'y a pas eu de très gros rapprochements entre l'informatique et le téléphone, à l'exception, notable, du rachat du fabricant d'ordinateurs NCR par ATT. Mais, à plus petite échelle, de nombreuses alliances sont nouées entre les opérateurs de téléphone et les sociétés de service informatique. Les grandes manœuvres n'ont fait que commencer.

Caroline Monnot

Les bonnes affaires de Craig McCaw

Le jeune patron de McCaw Cellular Communications, numéro un américain du radiotéléphone, a cédé sa société au géant des télécommunications ATT. Juste à temps...

LA décision de vendre la totalité de sa société lui a beaucoup coûté, assurent les proches de Craig McCaw. Mais l'opération lui a rapporté au moins autant, s'empressent-ils d'ajouter. En cédant à ATT, sous forme d'échange de titres, les 16,7 millions d'actions McCaw qu'il détenait jusque-là (*le Monde* du 18 août), le PDG de la première entreprise américaine de téléphone cellulaire a en effet brusquement enrichi son patrimoine de 1,01 milliard de dollars (environ 6 milliards de francs) supplémentaires.

De quoi bouleverser le prochain classement annuel des *businessmen* les plus riches aux Etats-Unis, établi par le magazine *Forbes*. En 1992, Craig McCaw, âgé alors de quarante-deux ans, était encore devancé par Bill Gates, le patron de Microsoft, un autre « gamin » (trente-sept ans) qui, lui, a bâti sa réussite sur les logiciels pour micro-ordinateurs.

Craig McCaw est né à Seattle, la patrie de Boeing, et c'est à l'université de Stanford, en Californie, qu'il a fait l'essentiel de ses études. Mais il n'a pas dû attendre d'avoir son diplôme en poche pour prouver ses qualités d'entrepreneur. Il a à peine seize ans lorsque, en 1966, son père, John Elroy McCaw Sr., décide de vendre au jeune Craig et à ses trois autres frères, pour un dollar symbolique, une petite entreprise de réseau câblé qui avait son siège à Centralia, à deux heures de route de Seattle.

A la mort du père, en 1969, sa transmission aux fils McCaw – en réalité à Craig – est une simple formalité. Depuis longtemps déjà, l'étudiant de Stanford gère sa firme à partir du campus et, en 1973, il n'a aucune peine à se faire nommer par ses trois frères à la tête de l'entreprise familiale qui deviendra, treize ans plus tard, à l'occasion de son entrée en Bourse au NASDAQ (l'équivalent du marché hors cote français), la société McCaw Cellular Communications.

Dans l'intervalle, la société a changé de cap. Et d'ambitions. Dans un premier temps, Craig McCaw s'est efforcé de développer l'activité initiale : le câble. Entreprise réussie puisque, en 1987, lorsque les quatre frères décideront de vendre ce secteur à Jack Kent Cook, un important homme d'affaires de la région, pour la coquette somme de 790 millions de dollars, la société comptera 450 000 abonnés contre 4 000 huit ans plus tôt. Mais depuis longtemps Craig s'est découvert une nouvelle passion : le radiotéléphone, dont il escompte un développement spectaculaire. Dès 1981, la société a commencé à esquisser quelques pas dans ce nouveau secteur.

RÉSEAU • Mais le véritable passage à l'acte intervient en 1983, lorsque la société se porte acquéreur de six licences lui permettant d'accéder à un réseau de téléphone cellulaire couvrant la Californie et une partie du sud des Etats-Unis. Par la suite, Craig va patiemment continuer à tisser son réseau, sans trop inquiéter la profession. Celle-ci ne se réveille qu'en 1990 lorsqu'elle comprend qu'en prenant 52 % du capital de LIN Broadcasting, une importante société qui englobe cinq réseaux de téléphone cellulaire et sept stations de télévision, McCaw Cellular Communications contrôle près de 30 % du marché national après avoir ajouté la Floride et plusieurs Etats de la Côte est à son tableau de chasse. Un an plus tôt, Craig avait déjà réalisé un joli coup en séduisant British Telecommunications PLC, qui avait accepté d'investir 1,3 milliard de dollars dans la société. En échange, le groupe britannique devenait la première entreprise actionnaire de McCaw Cellular, dont elle détenait désormais 22 % du capital, le reste des actions étant réparti entre la famille (un peu plus de 20 %) et le public, *via* le marché boursier.

SATELLITE • A l'heure actuelle, la société, qui a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires de 1,74 milliard de dollars (y compris la part de LIN Broadcasting) et qui emploie 4 400 personnes (les effectifs de LIN sont de 1 900 salariés), dispose de 2,5 millions de clients abonnés à son système Cellular One. McCaw Cellular détient aussi 30 % d'American Mobile Satellite Corporation, une société de communication par satellite destinée aux régions reculées d'Amérique du Nord dépourvues de lignes téléphoniques classiques, ainsi que 51 % de Claircom Communications, une entreprise mixte créée avec Hughes Network System pour fournir des services téléphoniques aux avions commerciaux et privés. Cette réussite technologique et industrielle spectaculaire masque toutefois le problème-clé du groupe : un très lourd endettement qui, depuis le début de l'aventure cellulaire de McCaw, a constamment pesé sur les résultats jusqu'à empêcher que la société puisse afficher un seul exercice bénéficiaire.

Pour prendre la majorité de LIN Broadcasting, la société a dû payer 3,2 milliards de dollars. Une somme énorme qui venait alourdir les dettes contractées entre 1986 et 1989 lorsque Michael Milken avait réussi à lever 1,25 milliard de dollars d'« obligations-pacotille » pour le compte de son « ami » Craig. A la fin du premier semestre 1993, la société affichait encore un endettement à long terme de 4,9 milliards de dollars (soit plus de la moitié des actifs de l'entreprise).

AUBAINE • Robert Allen, le PDG d'ATT, devra digérer cette très importante acquisition avant d'en tirer les profits escomptés. Pour Craig McCaw, en revanche, la cession de son entreprise est une aubaine. Il a vendu au bon moment – lorsque l'action de la société McCaw méritait encore les éloges des analystes – et sans avoir à se préoccuper des moyens de réduire un endettement qui commençait à inquiéter.

Maintenant qu'il a passé la main, quel va être son rôle dans la nouvelle structure née de la fusion ATT-McCaw ? *« Il va siéger au board d'ATT et conseiller le président Allen sur les futurs choix stratégiques que pourrait opérer le groupe. Il pourra aussi faire partager sa connaissance des secteurs où il a réussi »*, assure Bob Ratliffe, le responsable de la communication du groupe, apparemment sans grande conviction. Il sait que la prise de décisions au sein d'un monstre de la taille d'ATT n'a rien à voir avec le commandement d'une (relative) petite structure comme celle de McCaw.

Il y a fort à parier qu'avant peu de temps ce pilote d'avion émérite, qui passe aussi pour un bon navigateur, désormais riche et reconnu, aura décidé de voler de ses propres ailes. Avant que son allure par trop décontractée – la même qu'arbore volontairement Bill Gates – n'ait eu le temps de froisser l'attitude compassée que privilégient d'ordinaire les dirigeants de la Côte est.

S. M.

De l'objet nomade à l'objet nodal

■ **Multimédia.** – L'appellation reste encore floue, et peut désigner aussi bien une **application** qu'une **industrie** ou un **groupe**. On appelle généralement *« multimédia » la* **combinaison** *dans un même message* (on dit souvent une « application ») de plusieurs techniques de communication et/ou de sources (des textes, *du son, des images fixes ou animées*, des graphiques, des données), en général pour donner plus d'efficacité à ce message. Une première extension conduit à désigner par *« multimédia » l'industrie qui* fabrique des matériels ou publie des produits combinant ces techniques. Une seconde, un peu abusive, s'applique à *l'exploitation d'un même contenu de base sous plusieurs formes successives*, la **déclinaison** d'un film, par exemple, en livre, jeu, affiches, gadgets... Enfin, on baptise *groupes multimédias* les entreprises qui exercent leur activité dans plusieurs secteurs des médias (TV, radio, presse), sans d'ailleurs nécessairement *faire usage des* **synergies** possibles.

■ **Interactivité.** – Le concept d'application ou de produit multimédia est souvent *lié à celui d'interactivité*. Celle-ci prend elle-même plusieurs formes, des plus simples aux plus sophistiquées. L'utilisateur peut **choisir** (entre *plusieurs variantes d'un scénario*, ou des options de programme télévisé, par exemple) ; ou bien **« naviguer »** librement, mais dans un contenu prédéterminé : *les hypertextes, ou* **hypermédias**, organisent les liens et donc cette navigation entre différents niveaux de sens, différents modes d'expression ; il peut enfin **modeler** à sa guise des matériaux fournis ou **communiquer** bi ou multilatéralement avec des interlocuteurs, à travers des *réseaux divers*.

■ **Numérique.** – Multimédia et interactivité existent sur les médias traditionnels. Mais leur émergence s'accélère avec celle des technologies *numériques (on emploie aussi l'anglicisme* digitales, venant de *digit*, chiffre), qui ont largement maintenant débordé de l'informatique. Dans un ordinateur, l'information est transmise et traitée sous forme de chiffres, *0 ou* 1. *Parce que, sous cette forme, le « signal »* est plus résistant, plus facile à stocker, comprimer, transformer qu'avec les techniques dites analogiques (basées sur une modulation d'un signal *électrique), progressivement*, d'autres médias adoptent les mêmes techniques. Le disque compact audio (numérique) a détrôné le microsillon (analogique), *le téléphone a déjà largement basculé vers le numérique*, la télévision est en train de suivre, la photo quitte le support chimique pour le numérique, la famille des *« CD » numériques (CD-ROM*, CD-I, CD-Photo, etc.) s'agrandit de jour en jour, et les jeux vidéo ont conquis le monde.

Plusieurs grandes questions *ne sont pas tranchées dans ce foisonnement : celle des* **plates-formes** (quel matériel servira de support aux applications de masse ?) ; celle des **normes** retenues dans les *futurs matériels, et pour qu'ils « parlent » entre eux*.

■ **« O.S. ».** – On se souvient de l'enjeu qu'a représenté, pour la micro-informatique des *années 80, l'émergence d'un* standard *de facto* pour l'*operating system* (O.S.), le système d'exploitation des ordinateurs personnels. Microsoft doit son *succès à son MS-DOS, associé* au PC d'IBM au départ. Mais la société a pu augmenter sa prééminence dans l'informatique en se découplant du « hard », et *maintenant en imposant son « Windows »*, fenêtres ouvertes au multimédia. La bataille d'aujourd'hui, que Microsoft a déjà engagée, c'est de savoir *« qui contrôlera l'O.S. du téléviseur »*. Cette bataille n'est pas seulement symbolique, elle conditionne largement l'avenir industriel.

Car le numérique commence *à faire naître un nouveau type* d'engin. A l'objet nomade va s'ajouter l'objet nodal. Le numérique a contribué et continuera bien sûr à étendre *la gamme des objets* nomades : téléphones, fax, etc.

L'objet nodal, lui, peut mais n'a pas besoin d'être nomade. *Car, plus que de sa portabilité ou du mouvement de son utilisateur*, il dépend de la circulation de l'information numérisée, il en est le « nœud ». Le décodeur du téléviseur (péage des *« autoroutes électroniques » à cinq cents services au* bout des fibres optiques, et matrice des nouvelles formes de commerce) comme les « communicateurs personnels » d'Amstrad ou Apple préfigurent, *au moins autant que l'ordinateur personnel, cet objet nodal, lieu de la convergence* des flots de mégabits, au confluent de réseaux physiques ou virtuels.

M. C. I.

POLOGNE

Astuces franco-polonaises

La transition vers l'économie de marché est bien engagée. Mais les investisseurs doivent faire preuve d'habileté. Par exemple, pour vendre des yaourts ou des crèmes-desserts quand il n'y a pas de chaîne du froid

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

A l'approche de l'un de ces longs hivers comme en *connaît la Pologne*, Wojciech Ratajczyk se frotte les mains. Non que le directeur de Nar & Nar Pologne, société mixte franco-polonaise, craigne la rigueur du climat, mais parce que dès l'instant où le mercure tombe sous la barre des 6°, il peut reprendre la production de ses crèmes-desserts au lait. Au printemps et en été, il doit interrompre la fabrication des produits frais. Comment faire autrement, quand il n'existe pas de chaîne du froid en Pologne?

Les industriels polonais de l'agroalimentaire se sont modernisés rapidement pour diversifier leurs gammes de produits. Mais les distributeurs commencent seulement maintenant à s'organiser. Il y a encore quatre ans, 95 % de la distribution était effectuée par les magasins d'Etat Spolem. *« A présent, chaque personne qui a un garage de 40 mètres carrés plante devant un panneau* « Grossiste », soupire Wojciech Ratajczyk. *Je parcours 120 000 kilomètres par an pour les visiter, et, au bout du compte, en retenir un ou deux raisonnables. »*

RAISONNABLE • C'est-à-dire acceptant de négocier les marges à réaliser sur les ventes. Un sujet de discussion sans fin : les distributeurs réclament 25 % à 30 % de marge (contre 10 % en moyenne sur ce type de produit dans les supermarchés français).

Créée en 1991, Nar & Nar, qui met également en bouteilles de l'eau minérale et des cocktails alcoolisés, est aujourd'hui distribuée dans toute la moitié nord du pays. Danone-Wola, autre société mixte franco-polonaise, fondée en janvier dernier et filiale à 51 % de Gervais-Danone, a aussi pour ambition de faire distribuer ses yaourts aux fruits et ses desserts partout en Pologne et, plus encore, en toute saison. Seule solution, alors, équiper son propre réseau de grossistes et de distributeurs.

« En insistant sur la formation, souligne Christian Kaczmarek, directeur commercial de Danone SARL, filiale à 100 % de Gervais-Danone en Pologne. *Nous ne voulons plus voir nos produits exposés en pleine chaleur sur les étals d'un marché ou bien sagement disposés dans un magasin... juste à côté d'une vitrine réfrigérante. »* Au total, la mise en place du réseau de distribution, camions frigorifiques compris, aura coûté 50 millions de francs environ. Autant que la seule installation des chaînes de production de Danone-Wola.

Les industriels se montrent avides de nouveauté. Mais il ne suffit pas d'importer une gamme de produits conçus pour le marché français pour s'imposer auprès des consommateurs polonais. Ainsi, *« l'initiative de Danone-Wola, qui a repris la fabrication d'un produit traditionnel en Pologne, le kéfir, en améliorant sa durée de conservation, est l'exemple même d'une adaptation réussie »*, estime Stanislas Dwernicki, responsable du cabinet d'avocats Gide Loyrette Nouel, à Varsovie.

Il est trop tôt pour dresser un premier bilan des activités de Danone-Wola, la production n'ayant débuté qu'en avril 1993. Mais les dirigeants de Danone en Pologne sont conscients que leurs produits, vendus sensiblement aux mêmes prix qu'en France, sont trop chers.

CHOC • Dans un pays où plus de 15 % de la population active est au chômage et où le salaire moyen tourne autour de 1 300 francs par mois (4 millions de zlotys), l'attrait de la nouveauté ne suffit plus. En quatre ans, la consommation aurait chuté de 30 %. *« Nos yaourts aux fruits, nos crèmes-desserts au lait sont des produits de grande consommation par excellence,* note Christian Kaczmarek, *or les mères les achètent pour leurs enfants, mais elles-mêmes n'en mangent pas. »*

D'ailleurs, Andrzej Kaczorowski, vice-président de la Laiterie de Wola, partenaire de Gervais-Danone, se déclare *« de moins en moins optimiste »* sur l'évolution

> **La Pologne devrait enregistrer une croissance de 4 % de son PIB en 1993, alors que la croissance de la production industrielle pourrait atteindre 7 %.**

économique de la Pologne. Et lui qui gagne 15 millions de zlotys par mois (5 000 francs) se demande comment un retraité qui touche une pension de 1,5 million de zlotys (500 francs) peut résister à la thérapie de choc administrée au pays depuis quatre ans. Le revenu par habitant serait en 1993 inférieur de 36 % à celui de 1989. *« Deux mondes se côtoient aujourd'hui en Pologne,* estime Wojciech Ratajczyk, *ceux qui ont un peu de succès dans leur travail – 30 % de la population – et la grande majorité qui vivait plus facilement il y a cinq ans. Ils ne gagnaient pas beaucoup d'argent, mais au moins ça leur suffisait. »*

Tout le paradoxe de la situation polonaise est là, dans les difficultés de la population à satisfaire ses besoins, alors que des signes positifs sont sensibles au niveau macroéconomique. On attend une croissance de 4 % du PIB en 1993. Un record en Europe ! La croissance de la production industrielle pourrait atteindre 7 % cette année. L'inflation est descendue à moins de 40 %, alors qu'elle était supérieure à 1 000 % en 1989. Et cinq ans seulement après la chute du régime communiste, la production des sociétés privées représente déjà la moitié de la production nationale. *« Un pas gigantesque »* vers l'économie de marché, selon la Banque mondiale.

SUCCÈS • Mais lorsqu'ils sont allés voter, en septembre dernier, les Polonais n'avaient certainement pas tous ces chiffres en tête. Seule la promesse de l'Union de la gauche démocratique (SLD, ex-communistes) et du Parti paysan (PSL) de poursuivre les réformes en allégeant leur coût social aura été entendue.

La victoire des partis de gauche aux élections législatives ne semble pas inquiéter outre mesure Wojciech Ratajczyk. Agé de trente et un ans, il a travaillé dans l'import-export avant de rejoindre son père, directeur d'une coopérative agricole. Il sait qu'un retour en arrière n'est pas possible. *« Et puis, de toute façon, nous faisions des affaires sous le régime communiste, nous en ferons encore maintenant »*, explique-t-il. L'eau minérale, plate et gazeuse, commercialisée par Nar & Nar Pologne rencontre un vif succès. *« L'été dernier, nous avons eu dix fois plus de commandes que nous ne pouvions en satisfaire »*, souligne Wojciech Ratajczyk. Et après de nouveaux investissements, la fabrication de cocktails alcoolisés devrait doubler cette saison.

Lancés l'hiver dernier, ces produits totalement nouveaux sur le marché ont fait une percée au moment des fêtes de fin d'année. En 1992, la société mixte, qui emploie 40 personnes, a annoncé un chiffre d'affaires de 10 millions de francs. Ses dirigeants espèrent bien le doubler en 1993.

Les investissements de départ se sont élevés à 15 millions de francs, dont un prêt de 10 millions au titre du Fonds de partenariat franco-polonais mis en place par les autorités françaises. Une aubaine, car même à rembourser en francs français, un crédit à 4,5 % ne se refuse pas par les temps qui courent. Le coût du crédit en Pologne tourne autour de 45 %, voire 50 %. Voiture européenne – une Peugeot, en l'occurrence – téléphone portable : sans être un milliardaire, le jeune directeur de Nar & Nar Pologne possède tous les attributs de *« ceux qui ont du succès dans leur travail »*. La réussite de l'entreprise mixte qu'il a créée avec son père et Bernard Derrien, ancien directeur pour l'Europe de l'Est d'un grand groupe français de l'agroalimentaire, qui a tout abandonné pour se lancer dans l'aventure polonaise, est pour lui la preuve que son pays avance dans la bonne direction.

Seule mise en garde que Wojciech Ratajczyk adresse à ceux qui seraient tentés par un retour en arrière comme aux libéraux à tout crin : *« Il ne faut pas utiliser de la dynamite pour ouvrir des portes déjà ouvertes. Des méthodes de travail existent à l'Ouest. Il faut les copier et les apprendre. Arrêtons les expériences, on a déjà suffisamment donné pendant cinquante ans ! »*

Frédéric Magnan



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POLOGNE

Les fermes d'Etat rachetées par leurs dirigeants

Les anciennes exploitations socialistes – 300 000 employés, 20 % des terres arables du pays – sont en cours de privatisation. L'enthousiasme n'est pas au rendez-vous

POZNAN
de notre envoyé spécial

UNE austère façade prussienne à colonnades, coiffée d'une toiture baroque à tuiles orange vif, un intérieur de boiseries sombres surchargé de trophées de chasse, de loups et de daims naturalisés. Bieganowo était jadis, dans la plaine de la grande Pologne couverte de forêts et d'étangs, l'un des sept palais de l'aristocratique famille Gradski. En 1948, il devint le centre de la PGR (ferme d'Etat) communiste la plus citée du pays pour ses résultats économiques : 8 200 hectares, un cheptel de 15 000 porcs, 14 500 moutons, 6 300 bovins.

La ferme d'Etat de Bieganowo employait 900 salariés, ce qui (la famille polonaise restant très soudée entre générations) représentait une population de plus de 5 000 habitants. Avec un parc de 1 750 logements, les châteaux transformés en hôtels et lieux collectifs, un moulin, une usine d'alimentation du bétail, des magasins de proximité, plusieurs bars et restaurants, un laboratoire agronomique, deux écoles maternelles, une structure médico-sociale. Tout cela a donc été privatisé. La PGR de Bieganowo est devenue la SARL Biegrol.

Selon le processus décidé par la loi de juillet 1990, et confié à l'instance créée pour le mettre en pratique, l'Agence de la propriété agricole du trésor public : *primo*, restructuration, en séparant ce qui relève de la production agricole et ce qui n'en relève pas. Les activités scolaires et socioculturelles, par exemple, sont rétrocédées aux collectivités territoriales; *secundo*, revente de parcelles périphériques à de petits agriculteurs privés; *tertio*, évaluation et appel d'offres pour la vente de l'ensemble restructuré. En l'occurrence 72 milliards de zlotys (25 millions de francs).

Dès la mise en vente, le directeur de Bieganowo et 83 cadres de l'ex-ferme d'Etat se portèrent aussitôt candidats à la reprise. Le premier pour 51 % des parts, les autres pour le reste. Même cas de figure, à quelques lieues de là, en grande Pologne toujours (c'est la plaine nourricière du pays), la ferme d'Etat de Kalisz, la première du pays à avoir été privatisée, est devenue la société Gruntpol. Le directeur, Ignacy Urbanowski, est devenu PDG avec 51 % des parts (les 123 salariés de l'entreprise en détenant 49 %).

La cause semble entendue : l'ex-nomenklatura s'est vite reconvertie à l'économie de marché, et les directeurs devenus patrons se sont approprié les moyens de production. Pourtant, ce jugement mérite d'être nuancé.

URGENCE • Car, explique Ziemont Jeckowski, responsable du centre de conseil agricole de Wresnia, entre Varsovie et Poznan, *« le secteur agricole d'Etat a senti l'urgence. Lorsque les privatisations ont été annoncées, cela a provoqué une tendance à la décomposition. Certaines fermes ont été mises en faillite et même pratiquement abandonnées. Cela a suscité une mobilisation en retour des salariés pour éviter le naufrage de leur ferme. Contrairement à ce qui avait pu être dit et écrit auparavant, les PGR polonaises avaient souvent d'excellents résultats économiques. Surtout depuis qu'en 1979 les salariés avaient obtenu l'autonomie de gestion. En se portant acquéreurs, les dirigeants n'ont souvent fait que répondre à la demande pressante de l'ensemble des salariés ».*

L'agriculture polonaise, on le sait, était restée largement privée et individuelle. Les fermes d'Etat, au nombre de 1 640, occupaient moins de 20 % des surfaces exploitables et employaient quelque 300 000 salariés, face à quelque 2 millions d'exploitations familiales. Au 31 juillet 1993, date des dernières statistiques officielles, 30 % seulement de ces fermes d'Etat avaient été restructurées en prévision de leur privatisation et 22,5 % avaient trouvé acquéreur.

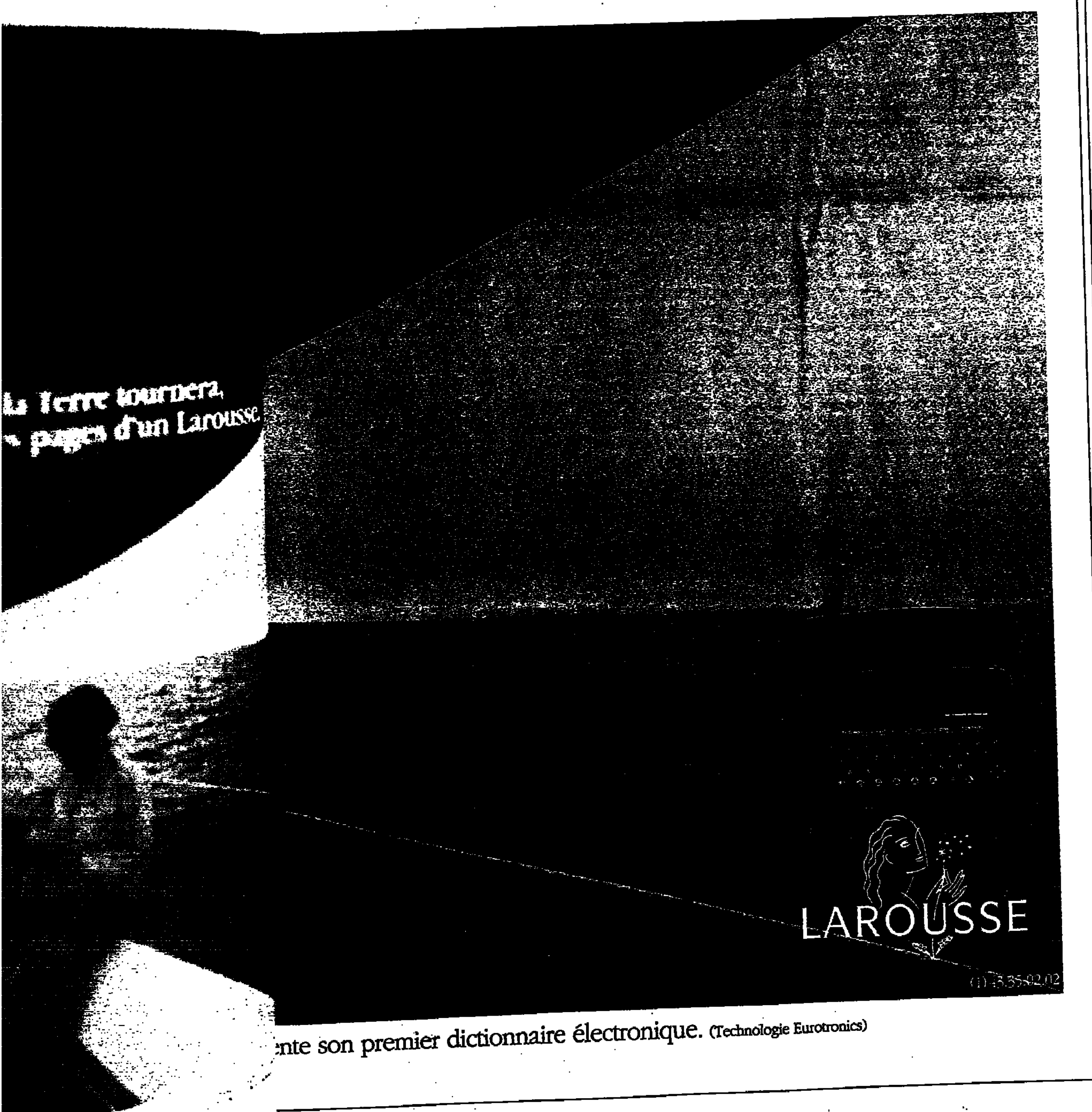
Janusz Jankoviak est l'économiste de l'Agence de la propriété agricole du Trésor public. Pour lui, cette lenteur n'a rien d'étonnant. D'abord, explique-t-il, il n'y a pas en Pologne assez d'épargne disponible. Ensuite, le gouvernement n'a pas voulu démembrer ces grandes unités au profit de petits paysans individuels, lesquels, dans la perspective libérale maintenant à l'ordre du jour, sont encore beaucoup trop nombreux. Enfin, parce que l'agriculture, en Pologne comme ailleurs, est bien le dernier secteur où un possesseur de capitaux à faire fructifier irait investir. D'ailleurs, insiste-t-il, *« lorsqu'une ferme d'Etat est reprise par le directeur et les salariés, il ne s'agit que d'une acquisition très partielle »*. Le cheptel, le matériel, les stocks sont achetés (c'est obligatoire) au Trésor public, mais pas le foncier. L'Etat reste donc, à son corps défendant, propriétaire du sol.

SYNDICS • Les PGR mises en marché et qui ne trouvent pas acquéreurs (plus d'une centaine au total actuellement) sont gérées par *« contrats de management »*, c'est-à-dire par des administrateurs provisoires, des sortes de syndics désignés par l'Etat. Ceux-ci ont alors tendance, malgré la doctrine officielle, à tailler dans le patrimoine. Exemple : la ferme d'Etat de Sokolowo, 4 000 hectares en production animale et végétale avec d'importantes pommeraies. Un lot de 500 hectares, deux tracteurs, une moissonneuse-batteuse ont été vendus à des paysans voisins. *« Le reste est en restructuration*, dit Eva Krol, responsable du secteur bovins; *des appels d'offres ont été lancés mais nous ne savons pas encore si la ferme sera vendue ou louée. Ni sourtout si elle ne sera pas entièrement démembrée. »*

Ces fermes d'Etat n'étaient, semble-t-il, pas vues avec hostilité par les petits paysans. Stefan Waszak, qui exploite 70 hectares dans la région de Wresnia (dont 30 récemment achetés à une ferme d'Etat voisine en phase de restructuration), leur attribue un rôle un peu semblable à celui des géants coopératifs de l'Ouest français qu'il a eu l'occasion de connaître lors d'un voyage professionnel récent en Bretagne. *« Elles aidaient à la vulgarisation des techniques. Elles pouvaient rendre des services pour l'écoulement de la production ou l'utilisation des matériels. Il n'y avait pas d'antagonisme, mais une sorte de complémentarité qui a fait de la Pologne le premier Etat agricole d'Europe de l'Est. »*

Henryk Mazirejuk, journaliste à *Tygodnik Ludowy* (« l'Hebdomadaire populaire », la publication agricole du PSL, le parti paysan), et Ezechiel Gornikowski, journaliste à l'hebdomadaire indépendant *Chlopska Droga* (« la Voix paysanne »), sont d'accord pour estimer que la privatisation des fermes d'Etat est pour beaucoup dans la victoire électorale des anciens communistes et de leurs alliés paysans. *« Il y a un sentiment répandu dans les campagnes que le gouvernement est en train de détruire le fruit du travail de deux générations. Et qu'un patrimoine productif est sacrifié à des raisons libérales purement dogmatiques. »* Depuis ces propos, le Parti paysan a accédé au pouvoir, sans doute en effet en grande partie grâce à cet encombrant dossier. A lui maintenant de le gérer.

Georges Chatain



La SOPEXA veut croquer l'Est

Tout l'ex-camp socialiste s'est mis à marche forcée à la gastronomie MacDo. Et à l'agroalimentaire venu d'Allemagne et d'Autriche qui ont investi massivement ce nouveau marché voisin. Quant à la France, elle a raté le départ. Ses ventes sur ce secteur n'atteignent pas 10 % des exportations allemandes alors que l'Europe centrale est de tradition francophile : avant la guerre, l'élégance était d'y manger et d'y boire français, et la gastronomie hexagonale y reste un modèle culturel fort.

Telle est du moins l'analyse de la SOPEXA, après le premier salon *« Man and Nutrition »* de Moscou et le retour des missions envoyées à Bratislava (Slovaquie) et en Pologne notamment. Elle travaille activement à mettre en place une logistique permanente dans ce marché immense et convoité.

La SOPEXA (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires français) est une société anonyme financée par dotations publiques interministérielles, par les organisations professionnelles agricoles et, dans une proportion croissante, par les entreprises agroalimentaires. Avec l'aide de la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale (MICECO), elle s'emploie à mettre sur pied un ensemble d'initiatives de terrain particulièrement adaptées aux PME qui composent l'esssentiel de ce secteur économique.

Première étape : l'élaboration d'un programme d'études avec le CFCE (Centre français du commerce extérieur) et les postes d'expansion économique dans les ambassades. Avec l'ouverture, voici un an, d'un premier bureau permanent à Prague, qui demeure, selon le responsable de cette antenne, Olivier Petit, *« la ville charnière entre l'Ouest et l'Est »*. Un second bureau s'est ouvert il y a quelques mois à Varsovie.

Etape suivante : la création d'un club d'entreprises exportatrices, le PECO (Pays d'Europe centrale et orientale), qui organise, dans l'orbite de la SOPEXA, des opérations groupées. Il compte actuellement vingt-trois adhérents dans les produits laitiers, les vins et spiritueux, les produits transformés. Un exemple : la participation de ces opérations groupées, fin novembre 1992, au premier Salon professionnel organisé à l'Est depuis l'ouverture du rideau de fer, *Foodapest* en Hongrie. Avec quatorze participants, dont la Confédération des coopératives viticoles de France et la Fédération régionale des industries agroalimentaires de Provence-Côte d'Azur.

Il s'agissait, résume Christian de Préval, responsable du PECO à la SOPEXA, d' *« aller renouveler le marché »*. Un marché qui, ajoute-t-il, *« n'est ni fabuleux ni insolvable, mais qui demande un travail de fond »*. Avec un atout – *« C'est un espace économique qui attend et espère la présence française. »* – et une exigence de rigueur : *« Il faut être intransigeant sur l'image de qualité qui s'attache à nos produits. D'autant que ce sont des produits chers. »*

Selon Peter Tohl, directeur de SWT (Skala Wold Trade), l'ancienne centrale d'achat socialiste aujourd'hui privatisée en chaîne à succursales multiples, *« les consommateurs hongrois sont prêts à payer deux fois plus cher et davantage les produits français »*. Face aux *« trains entiers de bière et de fromages »* qui viennent d'Allemagne, il faut développer une tout autre image. L'une des méthodes de la SOPEXA est l'organisation d'événements « culturels », style mariages vins et fromages dans les hôtels modern style qui font le charme des villes de l'ancien empire austro-hongrois.

La conquête de l'Est passe aussi de plus en plus par des prises de participation et des joint-ventures. Le groupe BSN-Danone est entré à 50 % dans la structure laitière qui approvisionne Budapest et a acquis l'entreprise d'Etat Cokoladovny. Bonduelle a repris la conserverie hongroise de légumes Nagikoros. Le géant de l'Ouest, la CANA (Coopérative agricole de la Noelle-Ancenis), s'est fortement implanté dans le légendaire vignoble de Tokay. Mais, dans un espace encore largement régenté par la théorie du « bordel ambiant », l'accès à ces nouveaux marchés reste très brouillon.

G. Ch.

BOULEVERSEMENTS DÉMOGRAPHIQUES EN EUROPE ORIENTALE

Quand l'Est se « dépeuple »

Suite de la page 29

La catholique Pologne même, qui avait enregistré depuis plusieurs décennies la plus haute fécondité d'Europe orientale, est revenue à 1,95 enfant par femme, comme la Slovaquie.

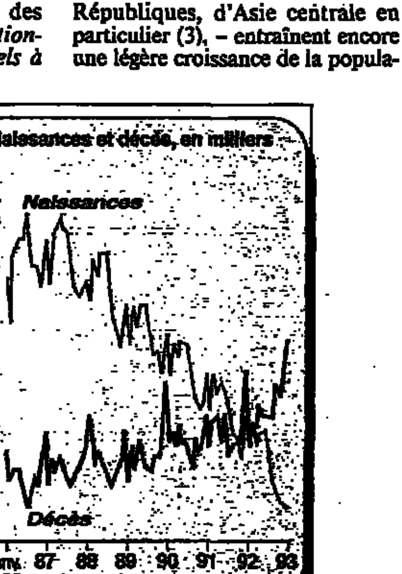
Même si cette évolution récente peut être partiellement due à un retard des naissances (comme en Russie), l'ampleur de la chute et le temps déjà écoulé laissent penser que l'on ne retrouvera pas de sitôt les niveaux antérieurs : les projections faites pour 1993 aboutissent à des taux de fécondité de l'ordre de 1,4 enfant par femme en Bulgarie et en Russie, inférieurs à 1,7 en Hongrie et en République tchèque, à 1,9 en Pologne... Le fait que l'ensemble de la région soit touchée depuis 1989 montre aussi qu'il s'agit d'un mouvement profond, un véritable *retournement des comportements*.

RETOUR • Ce nouvel épisode ramène les pays d'Europe orientale au niveau les plus bas de l'Europe occidentale. On revient ainsi à la situation du début des années 60, à la fin du baby-boom. Depuis, la fécondité avait chuté à l'Ouest, tandis qu'elle restait relativement élevée à l'Est, malgré de fortes oscillations annuelles : au début des années 80, elle y dépassait en général 2 enfants par femme (2).

Aujourd'hui, sauf en France et au Portugal, les indices se stabilisent en Occident. Du coup, la Russie, la Bulgarie, la Roumanie vont se trouver au niveau de l'Allemagne ou de l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie près de la Grande-Bretagne. Paradoxe : c'est dans les pays scandinaves, où la baisse était intervenue en premier, qu'on rencontre aujourd'hui les taux de fécondité les plus élevés (2,1 enfants par femme en Suède, 1,9 en Norvège, par exemple). Mais l'unification démographique de l'Europe reste inachevée, comme l'unification politique et *économique*. Pour la mortalité en effet, les trajectoires divergent depuis la fin des années 80. Le retard de l'Est s'accroît. Déjà, depuis les années 60, on n'y avait gagné que 3 ans d'espérance de vie pour les hommes, contre 4,5 à 6 ans à l'Ouest.

Faute d'adapter leur système sanitaire, notaient encore Alain Blum et Jean-Louis Rallu, ces pays ne parvenaient pas à réduire sensiblement la mortalité infantile, ni les décès par maladies cardio-vasculaires.

EXCEPTIONNELLES • Aujourd'hui, la situation s'aggrave. En Europe orientale, les taux de mortalité stagnent presque partout ; pour les hommes, l'espérance de vie moyenne a même régressé d'un an en Hongrie et en Pologne ces dernières années. Pis, dans tous les Etats européens de l'ancienne Union soviétique, les taux de mortalité augmentent de 4 % à 7 % par an depuis 1989 : des hausses *« tout à fait exceptionnelles dans les pays industriels à l'époque contemporaine*, écrit Alain Monnier. *On n'en trouve pas d'exemple en Europe occidentale en temps de paix et, en Europe centrale et orientale, il faut remonter aux années 1969-1971 en Pologne et en Bulgarie »*.



La mortalité infantile est aujourd'hui presque deux fois plus élevée en Europe orientale qu'en Occident et trois fois plus forte en Russie (18,4 pour mille) qu'en Allemagne. En Russie, depuis la fin de 1991, le nombre total de décès dépasse même celui des naissances : la différence a atteint 200 000 l'an dernier (1,8 million de décès, 1,6 million de naissances). Seules les migrations, qui augmentent depuis les années *70-80 – et notamment le retour de* Russes installés dans d'autres Républiques, d'Asie centrale en particulier (3), – entraînent encore une légère croissance de la population. Un phénomène inédit à pareille échelle et un choc pour ce pays, qui était habitué à l'expansion depuis des décennies, sous les Soviets comme sous les tsars.

On parle aujourd'hui en Russie de *« dépopulation »* – comme on en parlait en France au début du siècle, – voire de *« dépérissement »* ou de *« dégénérescence »*, et certains évoquent déjà la disparition du *« peuple russe »* dans un avenir proche, comme on le faisait pour les Allemands il y a quelques années... Tous ces faits témoignent, s'il en était besoin, de la profondeur de la crise, du bouleversement que traversent les pays de l'Est. Pour la mortalité, si l'on manque de données précises sur *l'évolution des causes de décès, on* peut sans se tromper incriminer l'insuffisance, voire la décadence des systèmes sanitaires, et, en particulier, dans certaines régions, l'absence de contrôle de la pollution industrielle. S'y ajoutent, en Russie, l'abandon de la lutte contre l'alcoolisme entreprise sous Gorbatchev, les difficultés de ravitaillement et l'appauvrissement des personnes âgées.

Pour la fécondité, il est plus difficile de s'expliquer la coïncidence de la tendance dans les différents pays. Qu'est-ce qui a fait changer, avant même la chute du Mur, ou aussitôt après, des comportements aussi personnels que le « désir d'enfant » ? A quoi tient cette « paresse génésique » qui semble saisir les Européens de l'Est, et pas seulement les Allemands – pour qui mettre un enfant au monde a toujours été rien moins que simple (4) ?

SECOUSSE • La secousse provoquée par l'effondrement du communisme, la crise économique, les incertitudes sur l'avenir, ont certes joué. Mais sont-ce les difficultés matérielles provoquées par la hausse des prix et le chômage qui ont été déterminantes ? Ou la crainte que provoque la découverte du chômage dans des pays où il était inconnu – masqué par le sous-emploi ? Ou encore la déliquescence des systèmes d'aide aux familles dans les pays d'Europe centrale (allocations qui ne suivent plus les fortes hausses des prix, fermeture des crèches organisées auparavant par les entreprises d'Etat) ?

A cet égard la Russie, où subsistent encore des « filets sociaux » d'antan (*le Monde* du 2 novembre), diffère des pays d'Europe centrale. Ou bien la baisse de la fécondité peut-elle à la fois refléter la crise et l'émergence d'une nouvelle *société* ?

Avec l'écroulement du communisme, la famille a aussi cessé d'être une valeur refuge : le changement ne s'accompagne-t-il pas d'une évolution vers l'individualisme, d'un désir de profiter de l'existence, ou du moins d'alléger les tensions provoquées par les transformations économiques ? En Pologne, par exemple, faut-il rapprocher la multiplication des entreprises individuelles et le désir d'émancipation à l'égard de l'Eglise et de ses interventions dans le domaine politique comme dans la vie familiale ?

Autant de questions posées aux économistes et aux sociologues plus encore qu'aux démographes : *« Nous, démographes, nous mesurons des phénomènes que nous ne savons pas expliquer »*, déclare Jean-Paul Sardon, un des auteurs du numéro de *Population et sociétés*.

En France même, ne voyons-nous pas depuis 1991, c'est-à-dire depuis le début de la crise économique, une nette baisse de la fécondité, après une quinzaine d'années d'une stabilité exceptionnelle en Occident ? Les chiffres sur l'évolution de la fécondité révèlent des transformations de la conscience individuelle et collective. Mais ils ne les expliquent pas. Ils nous renvoient à nos ignorances.

Guy Herzlich

(2) Voir le numéro de mai-juin 1991 de *Population*, la revue de l'INED, consacré à l'Europe de l'Est.

(3) Alain Blum, « Le retour de la société en URSS », *le Monde* du 1er octobre 1991.

(4) *Le Monde* du 25 avril 1989.

PARIS

La Goutte-d'Or, prospère et délabrée

Suite de la page 29

L'offre a su s'adapter à cette demande « ethnique ». *« Nos fournisseurs à Rungis font venir la marchandise par avion de l'étranger. Nos produits sont adaptés à chaque type de clientèle*, explique la jeune patronne de la Maison du Thiof, bretonne et poissonnière de son état. *Les Antillais consomment le vivano, le coq-rouge et le lambi. Les Africains préparent le traditionnel tieboutem avec du capitaine, du poisson-chat, de la daurade rose ou de la carpe. Les Maghrébins préfèrent les poissons fumés, la sardine et le rouget. »* Résultat : le poisson tourne ici au rythme de 60 tonnes par semaine. Les heureux commerçants se frottent les mains.

Dans cette boutique récurée, on est loin de l'image de casbah miteuse. C'est le « miracle » de la Goutte : son économie tient à la fois du souk et du centre commercial. Les professionnels bardés de diplômes côtoient les petits patrons, anciens ouvriers devenus propriétaires. L'atelier de couture (mise de fonds initiale : 20 000 francs) jouxte le grossiste. Activités traditionnelles et commerces modernes se partagent le terrain.

Sur les quelque trois mille entreprises que compte le quartier, près de la moitié ont un chiffre d'affaires annuel de plus de 3,5 millions de francs, un tiers vendent entre 500 000 et 3,5 millions de francs par an, et 545 seulement ne dépassent pas la barre des 500 000 francs annuels.

RÉUSSITE • Premier boucher musulman de France, installé rue de la Charbonnière en 1957, M. Kotbi est un des meilleurs exemples de réussite de ce petit capitalisme dynamique. D'abord salarié dans une entreprise de peinture, il s'est lancé sur ce marché avec un associé, algérien comme lui. Aujourd'hui il possède, outre la plus grosse boucherie du quartier, une épicerie de gros et un autre magasin à Saint-Denis. Son chiffre d'affaires – 25 millions de francs par an – en a fait un homme aisé. S'il travaille « à Barbès », il a la fierté de rentrer le soir dans son appartement du seizième arrondissement. D'autres ont suivi ses traces. *« On a assisté à l'arrivée d'entrepreneurs qui venaient dans ce quartier après avoir fait des études de marché et des calculs de rentabilité, même de façon empirique »*, explique le sociologue Jean-Claude Toubon. Les grainetiers, spécialistes de l'épicerie de gros et demi-gros, se taillent une bonne part du gâteau. Ces épiciers, souvent tunisiens, ne sont que rarement importateurs directs. Leurs fournisseurs ont des noms bien de chez nous : Ducros, les Semouleries de Rouen, la Sogimex ou les Salins du Midi.

L'argent rentre, grâce à une utilisation maximale de l'espace (un débordement sur le trottoir n'effraie guère) et au recours à la sacro-sainte main-d'œuvre familiale. Les réseaux familiaux servent aussi à dégager les fonds nécessaires aux premiers investissements. Des méthodes que l'on retrouve à l'identique dans les épiceries « afro », tenues dans 80 % des cas par... des Chinois.

ÉTAL • Les samedis, toute « la Goutte » manque de déborder. A sa frontière sud, le boulevard de La Chapelle vacille sous la vague que déverse la station de métro Barbès-Rochechouart. Ici, c'est le royaume des Nords-Africains. Juifs côté Barbès, arabes côté Chapelle. *« La place vaut de l'or »*, lance en connaisseur l'unique boucher du lieu. Son estimation : 3 millions de francs de chiffre d'affaires le samedi matin...

Cette marée montante arrive parfois de beaucoup plus loin que la banlieue. *« Les gens viennent de Rouen, du Havre, de Lille. J'ai même des clients de Marseille. »* Vantardise de marchand ? Certes non. Dès le milieu des années 80, une étude menée sur le quartier par l'équipe de Jean-Claude Toubon avait démontré par les chiffres ce que tous les commerçants savaient d'expérience : le quartier aspire vers lui les immigrés de toutes origines. Ce ne sont pas les 30 % d'étrangers qui habitent le quartier qui le font vivre. Cette clientèle strictement locale ne représente que 20 % des acheteurs.

Problème : ceux que le quartier enrichit n'y restent pas. Et, quarante ans après l'arrivée des premiers travailleurs immigrés, la Goutte-d'Or demeure l'un des secteurs les plus pauvres de la capitale. Le revenu moyen est de 5 260 francs par mois. Le taux de chômage atteint 15 %. Alors que l'impôt payé dans le dix-huitième arrondissement est de 22 600 francs par foyer, cette moyenne tombe à 15 600 francs dans le périmètre de la Goutte.

La grande majorité de ceux qui habitent le quartier le font donc toujours par nécessité. Ils

> **La Goutte-d'Or demeure un des quartiers les plus pauvres de Paris. Le revenu moyen est de 5 260 francs par mois et le taux de chômage atteint les 15 %.**

trouvent ici des loyers nettement plus bas qu'ailleurs, dans des immeubles parfois à la limite de l'insalubrité. En 1990, l'INSEE recensait encore 17,2 % de logements dépourvus de tout confort (ni douche ni W.-C.).

A côté des commerces florissants, la Goutte-d'Or reste donc aussi un abri pour les « petits ». Les rois de la combine qui revendent des jeans au Marché aux voleurs, face à l'ancien cinéma Louxor. Le marchand de volailles vivantes, grand fournisseur de poulets sacrificiels devant l'Eternel. Des bouis-bouis crasseux baptisés fast-food. Les dealers de la rue Myrrha. Mais aussi un tas de petites boutiques qui périclitent faute de moyens financiers suffisants : un quart des entreprises disparaissent tous les ans.

« NORMAL » • Prospère et délabrée, la Goutte-d'Or devenait de plus en plus schizophrène. Soutenue par les associations d'habitants – et vilipendée par les commerçants, – la mairie de Paris s'est décidée à engager les crédits nécessaires à une remise à neuf. Un énorme chantier, compris entre le boulevard de la Chapelle et la rue Polonceau. Objectif affiché en matière de commerces : « Faire un quartier normal. » *« Le dernier boucher européen a fermé cette année, c'est dommage »*, se désole Michel Neyreneuf, président de Paris-Goutte-d'Or. Davantage de commerces de proximité, telle est donc aujourd'hui la priorité. Sur 350 magasins en activité dans le périmètre, 162 ont été expropriés. Une trentaine sont aujourd'hui reconstruits. Des boutiques spacieuses (60 à 80 m²) ont remplacé les échoppes.

Conséquence directe : la hausse brutale des baux. Réinstallé depuis un mois, le bazar de la Goutte-d'Or, vivote. *« Je reste ici six mois, pour voir*, dit le patron avec une moue sceptique. *Il n'y a plus personne ici, plus de passage. Les gens vont sur les boulevards, mais ne montent plus chez nous, c'est fini. Et puis avec les visas, les Algériens ont dit : « Adieu la France ! » Il va falloir au moins deux ou trois ans avant que le quartier ne reparte. Mais qui va pouvoir tenir jusque-là ? »*

Un pessimisme partagé par nombre de ses confrères. Derrière les comptoirs, on pense tout haut que la rénovation n'apportera rien de bon. On y voit même une façon déguisée de chasser les « étrangers » du secteur. La municipalité, quant à elle, ne cache pas son intention : diversifier. L'OPAC, qui reconstruit les immeubles, a le pouvoir de trier les candidats à la reprise des commerces (sauf droit de priorité des anciens locataires). Grainetiers et grossistes en tout genre essuient un refus poli. Ce genre de boutiques avec toutes les nuisances qu'elles entraînent n'ont plus place dans une ville aussi dense que Paris, explique en substance la Ville.

Les nouveaux venus correspondent mieux aux *desiderata* des habitants : un Franprix, plusieurs boulangeries, une laverie automatique... Les marchands de tissus et de bijoux orientaux soupirent. Rue de la Goutte-d'Or, les beaux jours se sont écoulés.

Judith Rueff

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33

DÉPENSES DE SANTÉ

Régime sec pour les hôpitaux

Le gouvernement veut gagner 3,8 milliards de francs sur les dépenses hospitalières. Il va pouvoir plus facilement supprimer des lits. Mais il lui faudra davantage. Et d'abord une volonté politique

LES apparences sont parfois trompeuses. De prime abord, dans le «régime sec» imposé à tous les fournisseurs de soins par le ministère des affaires sociales, le traitement réservé aux hôpitaux (un taux directeur très strict et la réalisation de 3,8 milliards de francs d'économies sur un total de 240 milliards en 1994) paraît beaucoup moins sévère que celui de la médecine libérale dans le cadre de la convention médicale (10,7 milliards sur des dépenses à peu près équivalentes). Rien n'est moins sûr. Le système hospitalier est un monde qui compte beaucoup plus d'éléments de rigidité que la médecine de ville. Le principal est sans doute l'importance des dépenses de personnel (70 % du total).

Les budgets des hôpitaux publics sont dans l'œil du cyclone. Non seulement le taux directeur pour 1994 que vient de rendre public Simone Veil, ministre des affaires sociales, est particulièrement strict (3,35 % contre 5,15 % en 1993, 5 % en 1992 et une moyenne de l'ordre de 4 % sur les deux années précédentes) mais il s'accompagne d'un projet de loi dont l'objectif affiché est de faciliter la fermeture de lits excédentaires et de rendre beaucoup plus contraignantes les modalités d'attribution d'équipements lourds. Autant de mesures qui laissent entrevoir de sérieuses répercussions sur l'emploi dans les hôpitaux publics.

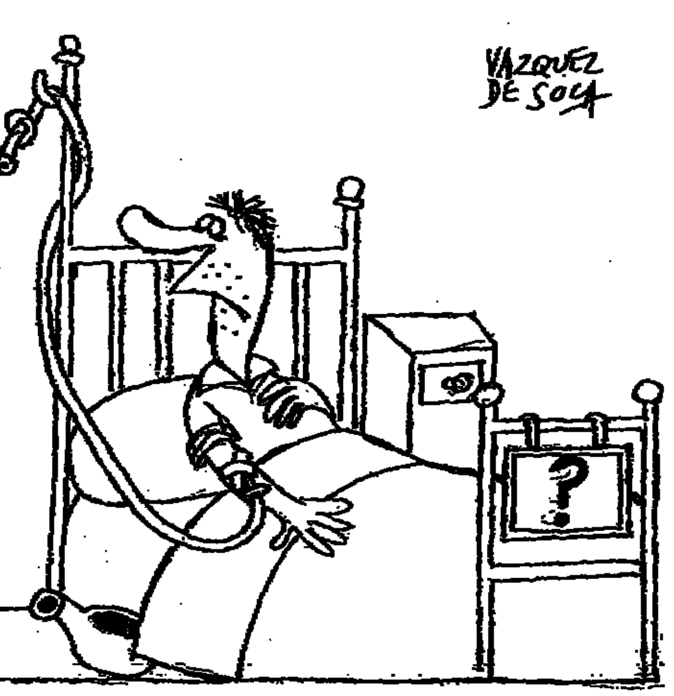
EMPLOIS • Ce taux directeur comprend trois éléments : le *«taux de reconduction»* (fonctionnement, rémunération des effectifs et prise en compte de l'inflation), les mesures prévues pour certaines catégories à la suite des accords négociés dans le cadre de la réforme de la grille de la fonction publique et, enfin, les enveloppes spécifiques (amélioration des urgences, sécurité transfusionnelle, prise en charge des malades du sida, par exemple). Or, le *«taux de reconduction»* ne dépasserait pas 1,75 % l'an prochain alors que le strict maintien des effectifs exigerait un taux de 1,93 %.

Comme il faudra bien financer non seulement les dépenses médicales mais aussi celles d'hôtellerie ou de chauffage, c'est sur la masse salariale que devra peser l'essentiel des ajustements. Les engagements pris au titre de la modernisation de la grille salariale et du déroulement de carrière des infirmières ayant été confirmés, la seule marge de manœuvre porte donc sur le nombre d'emplois. En effet, la «suppression» d'un lit inoccupé n'apporte, dans un premier temps, pratiquement aucune économie, puisque les dépenses d'un hôpital dépendent de son activité.

Si aucun projet de licenciement n'est à l'étude, personne ne fait mystère que les remplacements consécutifs aux départs en retraite ou en congé seront très sensiblement réduits. Selon la CFDT, principal syndicat du secteur hospitalier, une baisse d'un point du taux directeur implique la disparition de 12 500 postes. Les estimations officieuses des pouvoirs publics, elles, tablent sur une réduction «théorique» de 10 000 emplois budgétaires, touchant en priorité le personnel soignant, plus nombreux et dont la rotation est la plus importante. Promis par le gouvernement Rocard, le passage progressif aux trente-cinq heures pour les infirmières travaillant la nuit risque fort d'engendrer des tensions dans certains services.

Limiter à 3,35 % la croissance des dépenses hospitalières l'an prochain apparaît toutefois comme un objectif virtuellement hors de portée. Même si le taux directeur annoncé en début d'exercice est généralement dépassé en fin d'année, un affichage aussi volontariste (environ 5 milliards d'économies, en théorie) constitue un message très clair : il fait suite à la circulaire de mai dernier, invitant les préfets à procéder à la fermeture de 60 000 lits inutilisés sur une capacité totale de quelque 500 000 lits (*le Monde* du 2 juin). La voie des *«schémas régionaux d'organisation sanitaire»*, prévus par la réforme hospitalière de 1991 et qui devront être mis au point d'ici au mois d'août 1994, est tracée.

Avec le projet de loi sur la santé publique et la protection sociale – adopté par le Sénat, ce texte sera examiné fin novembre par l'Assemblée nationale –, le gouvernement va donc se doter des outils qui lui manquaient : jusqu'à présent, on ne pouvait «fermer» les lits en excédent que pour des motifs de sécurité ; la loi ouvre la possibilité de le faire en cas *«d'utilisation insuffisante des capacités hospitalières existantes»*.



MATÉRIELS • De même, lorsqu'un établissement public ou privé formulera une demande d'installation d'un équipement médical lourd (un scanner, par exemple), l'absence de réponse de l'administration dans un délai de six mois équivaudra à un refus et non plus à un accord tacite. En cas de réponse positive, il faudra s'assurer que cet équipement *«n'engendrera pas de coût supplémentaire pour l'assurance-maladie»*, et un contrat sera conclu afin *«d'éviter toute dérive économique»*. De plus, un mécanisme de *«donnant-donnant»* sera introduit. Un établissement souhaitant acquérir un scanner dans une région déjà *«saturée»* ne pourra l'obtenir qu'à condition de compenser intégralement le coût correspondant. En supprimant des lits ou d'autres matériels lourds.

Mais la restructuration hospitalière réclame d'abord une ferme volonté politique. Tout se jouera donc sur la capacité des préfets et, *in fine*, du ministre des affaires sociales à vaincre plusieurs résistances.

Les maires, d'abord, qui président les conseils d'administration des hôpitaux, voient d'un mauvais œil leurs établissements, fréquemment les premiers employeurs des communes, réduire leurs moyens. Douze maires socialistes et communistes de Bretagne viennent ainsi de signer un texte affirmant que le taux directeur défini par les pouvoirs publics se traduira *«par la perte de 1 000 emplois dans les hôpitaux bretons»* ; il manquerait *«près de 200 millions de francs»* pour assurer leur fonctionnement. Beaucoup, toutes appartenances politiques confondues, ne cachent pas leur mauvaise humeur.

Les directeurs d'hôpital, qui ont du mal à ajuster le personnel aux besoins, mais peuvent, dans une certaine mesure, laisser filer les déficits – que l'assurance-maladie devra combler – sont eux aussi en première ligne. Les médecins chefs de service – qui, trop souvent, mesurent leur pouvoir à l'aune du nombre de lits placés sous leur autorité – risquent de traîner les pieds tout autant.

«Les pouvoirs publics ne parviennent pas à amener à la raison le lobby des élus locaux et celui des médecins. Alors que les cliniques privées comme la médecine libérale sont épargnées, on asphyxie financièrement les établissements publics en réduisant les emplois, qui ne sont pas trop nombreux mais mal répartis», assure Marc Dupont, secrétaire général de la fédération CFDT de la santé. La partie est d'autant plus difficile que le mode actuel de financement des hôpitaux, largement *«aveugle»*, pénalise les établissements les plus fréquentés par rapport à ceux dont l'activité stagne ou régresse.

L'extrême éparpillement des établissements – la France est le pays qui dispose de la plus forte densité hospitalière et dépense le plus par habitant (1) – est source de gaspillages diffus mais considérables. Supprimer des lits et parfois des établissements n'ira pas sans susciter des protestations. Une des solutions consisterait à associer les collectivités locales au fonctionnement d'activités de long séjour (psychiatrie, par exemple) ou de participer au financement d'activités de remplacement comme l'accueil des personnes âgées. Autre piste à l'étude : constituer, grâce aux recettes de privatisation, un fonds de restructuration afin de reconvertir certains équipements.

PRESSIONS • Mais les hésitations du gouvernement à réformer le financement des hôpitaux en tenant compte de leur activité l'exposent encore davantage aux pressions : dans le système actuel, édiles, directeurs et médecins peuvent toujours se réfugier derrière l'«opacité» du mode de financement.

Pourtant, malgré le retard considérable pris dans la mise au point d'instruments de mesure des coûts, l'administration dispose déjà de certains éléments. Ainsi, on sait que la durée d'hospitalisation pour une prothèse de la hanche, toutes choses égales par ailleurs, peut aller – curieusement – de 10 à 26 jours !

La direction des hôpitaux a recueilli, auprès d'une cinquantaine d'établissements volontaires, un nombre conséquent de données chiffrées qui constituent une base appréciable pour commencer à introduire une tarification par pathologie («fourchette» de coût pour le traitement de certaines affections en fonction du profil du malade) sur une échelle suffisamment large.

Dans ces conditions, on ne comprend pas très bien l'utilité de la énième – et plutôt vague – «expérience» récemment lancée dans le Languedoc-Roussillon. A quand le passage à l'acte ?

Jean-Michel Normand

(1) Sur une consommation médicale de 10 674 francs par Français en 1992, l'hôpital public représente 3 729 francs, les cliniques privées 1 181 francs et la médecine libérale 3 074 francs.

Chiffres

Le secteur public hospitalier regroupe à la fois les établissements publics (centres hospitaliers universitaires, centres hospitaliers, hôpitaux locaux) et les hôpitaux privés à but non lucratif participant au service public (PSPH) : ce qui représente 1 100 établissements au total, comptant 500 000 lits et employant 700 000 personnes. On compte par ailleurs 1 200 cliniques privées, à but lucratif, réunissant 120 000 lits.

Ces cliniques privées ont conclu avec les caisses d'assurance-maladie un accord de maîtrise des dépenses. Entre août 1992 et août 1993, celles-ci ont augmenté de 6,2 % (dans le privé) contre 6,1 % dans le public.

On évalue le nombre de lits excédentaires dans les hôpitaux entre 60 000 et 80 000. Depuis 1980, 33 700 lits ont déjà été supprimés dans le secteur public, soit 15 % du parc total et 12 300 lits dans les cliniques privées, soit 10 %.

J.-M. N.

Chers cœurs de Tours

Une lumière médicale peut-elle naître de l'opacité des restrictions budgétaires ? Une affaire récente et délicate – le refus d'une greffe cardiaque, pour des raisons économiques, au centre hospitalier universitaire (CHU) de Tours – témoigne, *a posteriori*, des vertus pédagogiques de certaines situations de crise.

Fin août, la presse, régionale et nationale, apprenait, grâce à certaines indiscrétions médicales, que le service de chirurgie cardiaque du CHU de Tours avait dû renoncer à une greffe de cœur sur une jeune malade, le quota de ce type d'intervention – déterminé d'après le budget global de cet établissement – ayant été atteint pour l'année 1993 (*le Monde* daté 29-30 août).

La direction du CHU de Tours publiait alors un éloquent communiqué : *«Le CHU a obtenu, pour cette année, les moyens budgétaires de réaliser quatre transplantations cardiaques, chaque greffe représentant un coût de 511 000 francs. La quatrième transplantation a eu lieu au mois d'août. La liste des patients en attente de greffe du cœur comprend quatre personnes. Les médecins responsables du service de chirurgie cardiaque sont en train de transférer cette liste de quatre patients sur plusieurs centres de transplantation de la région parisienne. Les chances thérapeutiques des malades ne sont pas entravées par ce transfert. Les nécessités de transplantation des patients ne présentent pas, selon les médecins, de degré d'urgence.»*

Le greffon initialement destiné, fin août, à l'équipe dirigée par le professeur Michel Marchand était alors «détourné» vers le CHU de Rennes. Quelques jours plus tard, on apprenait que l'équipe du professeur Michel Marchand (chirurgien hospitalo-universitaire formé à Paris et appelé à Tours pour développer notamment cette activité de transplantation) avait pu pratiquer une cinquième greffe de cœur, l'état de santé du malade étant, cette fois, considéré comme urgent (*le Monde* du 7 septembre). Quelques jours encore et l'on découvrait que cette cinquième greffe avait été pratiquée sur la même personne – une jeune femme souffrant d'une forme sévère de cardiomyopathie – qui s'était vu refuser sa greffe quelques jours auparavant (*le Monde* du 10 septembre). Mieux, une sixième greffe était pratiquée dans l'établissement quelques semaines plus tard.

RALLONGE • Conscients de l'ampleur médiatique de l'affaire et des différents problèmes éthiques soulevés à cette occasion, la commission médicale d'établissement puis le conseil d'administration du CHU tourangeau se sont prononcés en faveur d'une rallonge budgétaire, qui leur permettrait de réaliser cette année, puis l'an prochain, un minimum de huit transplantations cardiaques. Parallèlement, un travail médical était mené pour tenter de situer les besoins dans ce domaine à l'échelon de la région Centre – le CHU de Tours étant ici le seul habilité à greffer des cœurs. Les conclusions de ce travail sont éloquentes : elles situent les besoins entre 15 et 25 transplantations cardiaques par an.

Le professeur Michel Marchand conteste, d'autre part, le chiffre de 511 000 francs donné par l'administration de l'hôpital pour le coût d'une greffe. Il évalue celle-ci à 250 000 francs environ. Et encore, souligne-t-il, cette dernière évaluation repose-t-elle sur l'hypothèse d'un personnel se consacrant spécifiquement aux greffes, ce qui n'est pas le cas à Tours.

L'hôpital attend actuellement la réponse des autorités de tutelle. Mais ses difficultés sont d'autant plus grandes que cet établissement, à la tête duquel vient d'être nommé Michel Moujart, ancien directeur de l'hôpital de Gonesse, est contraint, à la suite de déficits cumulés considérables, à un plan drastique de réduction de personnel et de rationalisation budgétaire.

Jean-Yves Nau



CONJONCTURE

INDICATEUR ● Les taux d'intérêt

Baisse jusqu'où ?

A court comme à long terme, les taux d'intérêt ont fortement baissé depuis le début de l'année en Europe et, de l'avis des spécialistes, devraient encore pouvoir continuer leur décrue au cours des prochains mois. Plusieurs raisons le laissent penser.

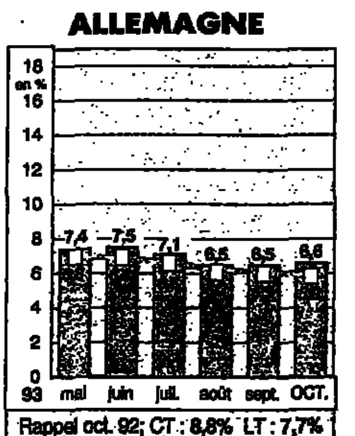
La première est la dissipation certaine du risque d'inflation. En Allemagne comme dans les autres pays du continent, les perspectives jusqu'à la fin de 1994 n'inquiètent guère. C'est seulement au Royaume-Uni que subsistent quelques craintes d'une remontée de l'inflation d'ici là.

La seconde est la dégradation persistante de la conjoncture sur le continent. Si le creux de la récession semble dépassé, les perspectives de reprise restent écrasées par l'absence d'une amélioration de l'emploi. Une baisse supplémentaire des taux d'intérêt susceptible de doper quelque peu la demande privée paraît dès lors souhaitable. D'autant que le niveau des taux d'intérêt réels demeure élevé, malgré la baisse de leur taux nominal. Ainsi, en France, avec une inflation annuelle de 2,2 %, les taux réels sont proches de 5 % à court terme et de 4 % à long terme.

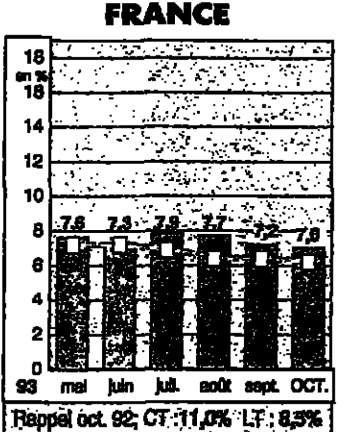
Cela suffit-il à garantir une décrue importante des taux d'intérêt dans un avenir proche ? Tout dépend encore une fois de la Bundesbank. Bien que les perspectives restent encourageantes sur ce point, une dépréciation trop brutale du mark, face au dollar notamment, pourrait constituer un frein à une baisse importante des taux « courts » en Allemagne.

Quant à la baisse des taux « longs » en Europe, elle risque d'être contrariée par la tendance inverse constatée aux Etats-Unis ces derniers jours. L'avenir est encore brouillé.

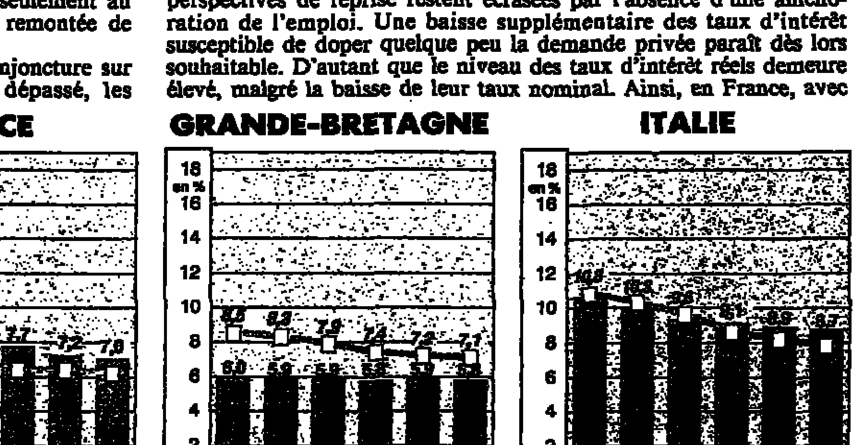
ALLEMAGNE



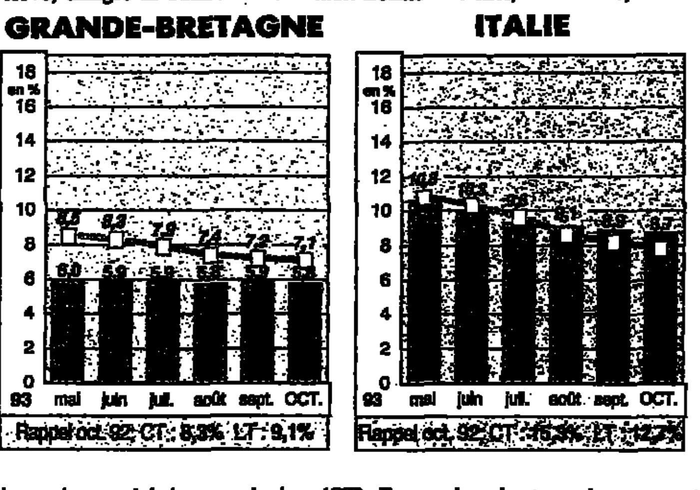
FRANCE



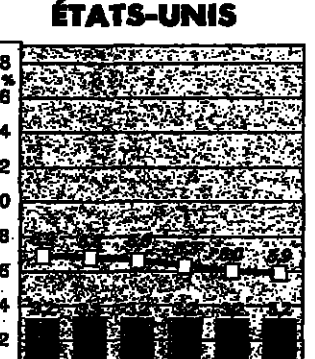
GRANDE-BRETAGNE



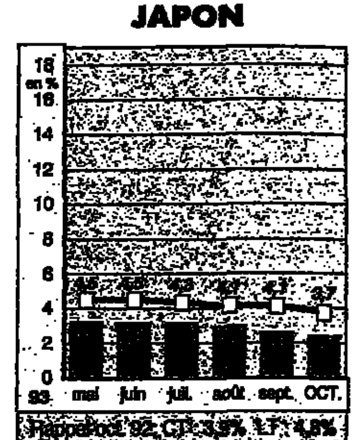
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes, les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION ● L'Asie du Nord

Le grand frisson

TOUT en restant un îlot de dynamisme, l'Asie du Nord semble entrer dans une période d'incertitude. Au Japon, en Corée et à Taïwan, l'emprise des pouvoirs publics sur l'économie et leur collusion avec les grands groupes traditionnels – *keiretsu* ou *chaebols* – sont contestées par de nouvelles forces qui veulent unir le patronat libéral, les PME et les consommateurs derrière les slogans de déréglementation et de lutte contre la corruption. Cependant, la croissance est en panne et les gouvernants naviguent à vue... mais l'œil fixé sur une Chine menacée par des déséquilibres croissants.

Au pays du « socialisme de marché », la croissance s'emballe (14 % début 1993), et la ruée vers l'argent est devenue incontrôlable. Les agences bancaires, dûment « intéressées », ont multiplié les prêts à toutes sortes d'entreprises spéculatives malgré les directives de Pékin. En juin, la masse monétaire gonflait de 54 % en rythme annuel, alimentant une spéculation immobilière sans frein et une inflation qui dépasse 20 % dans les villes.

La corruption et le gaspillage se généralisent. Une récente étude américaine chiffre entre 30 et 50 milliards de dollars les sommes exportées illégalement en 1990 et 1991 – bien plus que les investissements reçus de l'étranger.

La nouvelle richesse se détourne vers la spéculation, et l'Etat ne sait pas la taxer pour servir la croissance. L'impôt a un rendement dérisoire. Le déficit explose alors que les infrastructures se dégradent, au point qu'en 1992 le tonnage transporté par les chemins de fer a diminué ! Les subventions au secteur public, qui produit désormais moins de la moitié du PNB, écrasent le budget ; mais c'est le prix pour garder au travail soixante millions de salariés surnuméraires. Faute de moyens financiers et institutionnels, l'Etat laisse le champ libre au mieux à l'émergence de pouvoir locaux dynamiques, au pis aux « tyranneaux » locaux qui pressurent les campagnes.

Après quatre années d'excédents, le commerce extérieur a été déficitaire de 3,5 milliards de dollars depuis janvier (importations : + 25 % ; exportations : + 4 %). Pékin peine à honorer son protocole de 1992 avec Washington sur l'ouverture de son marché, et se voit menacé de représailles. La confiance internationale s'érode. Si les investissements étrangers ont encore augmenté de 167 % au premier trimestre, plusieurs emprunts chinois sur le marché international ont eu récemment du mal à se placer.

Les tensions sociales se précisent : émeutes rurales, réapparition des mendiants, expropriation des quartiers traditionnels par la spéculation immobilière. Une série d'accidents spectaculaires révèle la dureté du travail dans le nouveau secteur privé. Et Deng Xiaoping n'a pas été vu depuis janvier.

Le vice-premier ministre réformateur, Zhu Rongji, a pris la responsabilité d'un plan de refroidissement et de reprise en main : récupération des prêts non autorisés et gel des crédits pour l'immobilier, arrêt des importations d'automobiles, réduction des dépenses publiques, création d'un système fiscal efficace et une pincée de mesures sociales... Mais, s'il échoue, les conservateurs le guettent dans l'ombre de l'appareil.

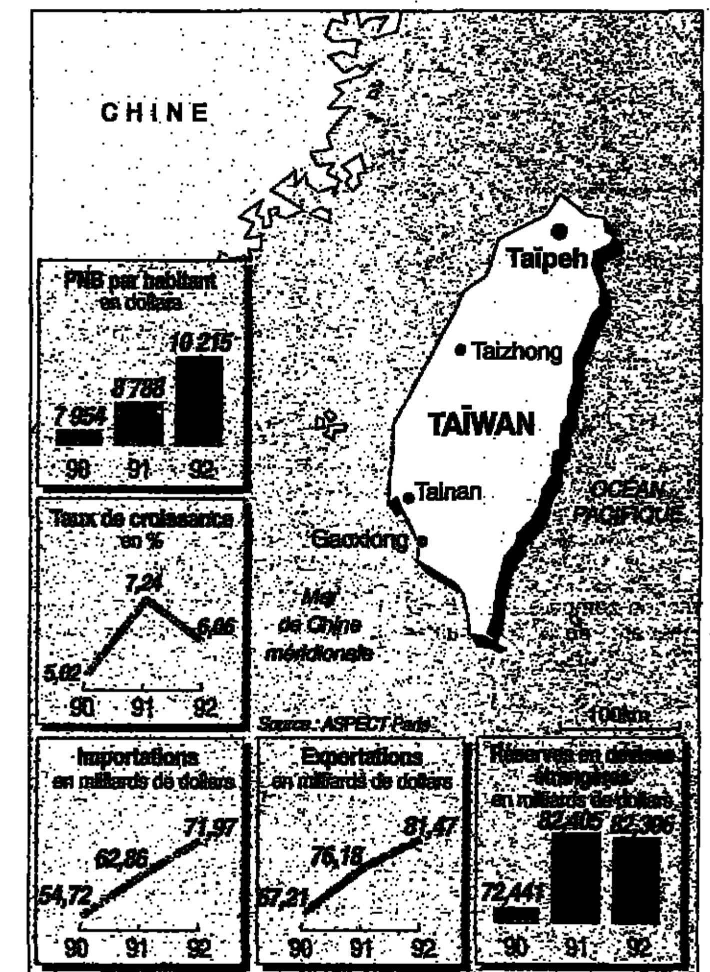
Un résultat du refroidissement en Chine a été la diminution de 30 % des exportations coréennes d'acier. Mauvaise nouvelle pour Séoul, aux prises avec une croissance déprimée et un déficit commercial de 2,2 milliards de dollars depuis janvier.

La croisade du président Kim Young-Sam contre la corruption structurelle qui unit la bureaucratie et les chaebols prend une ampleur dont peu le pensaient capable. A ce jour, 33 000 fonctionnaires et politiciens ont dû déclarer leur fortune et plus de 3 000 sont poursuivis. Beaucoup bradent leurs propriétés, et l'immobilier dégringole. L'interdiction des comptes sous pseudonyme (20 % du total des dépôts, selon certaines estimations) a été un choc majeur pour les banques.

Les intérêts concernés font le gros dos : la popularité du président oscille entre 60 % et 70 %... Mais il doit ranimer la croissance, et il y faudra des mesures impopulaires pour freiner les salaires, qui ont encore augmenté de 17 % en 1992 pour 4,2 % d'inflation. En attendant, il s'en tient aux classiques : baisse des taux, crédits aux PME, programmes de logements sociaux... A terme, il poursuit la réforme structurelle, qui doit libérer l'initiative privée au profit des entreprises nées en marge des chaebols : ainsi les transactions financières avec l'étranger viennent d'être déréglementées. Les premiers effets semblent positifs. La croissance a remonté autour de 4,7 %, et les exportations frémissent.

Au Japon, Morihiro Hosokawa affiche des ambitions voisines, mais son gouvernement est en sursis. Le climat économique s'est fortement assombri au second trimestre : le PNB a reculé de 1,2 % sous l'effet des incertitudes politiques et de la hausse du yen. Et Tokyo affronte de nouvelles négociations bilatérales avec les Etats-Unis : au menu, la fixation d'objectifs chiffrés pour la réduction des excédents nippons... Le plan de relance du 15 septembre a ajouté d'autres milliards de dollars en travaux publics aux 240 des trois plans précédents. Aura-t-il plus d'effets ?

Jean-Marie Bouissou
chercheur au CERI



PAYS ● Taïwan

Révisions en cours

EN 1992, Taïwan a enregistré la croissance la plus élevée des « quatre dragons ». Pourtant, comme en Corée ou au Japon, une vie politique agitée reflète le mécontentement d'une partie des acteurs économiques envers le « triangle du pouvoir » formé par le parti Kuomintang (KMT), la bureaucratie adossée à un vaste secteur public et le grand patronat traditionnel.

Malgré son bon résultat de 1992 (6,6 %), la croissance était en recul par rapport à 1991 (7,2 %). Elle est tombée depuis à 6,1 % en rythme annuel. Au 1er juillet, le gouvernement a adopté des mesures de relance (faveurs fiscales et assouplissement du crédit pour les PME et la haute technologie). Dans la foulée, le plan d'équipement 1990-1996 a été revu à la baisse, et 141 de ses 775 projets annulés. Cela n'a pas suffi à l'Assemblée qui, après un débat très violent, a supprimé les crédits prévus pour sa pièce maîtresse, le TGV Taïpeh-Kaoshiung.

Depuis trois ans, ce plan d'investissements publics massifs était au centre de la stratégie économique du gouvernement. Mais une partie du patronat lui reproche de ponctionner les ressources du pays au détriment de l'initiative privée : en un an, le déficit budgétaire est passé de 0,2 % à 4,8 % du PIB . L'opposition démocrate-progressiste, dopée par son succès de décembre 1992, dénonce la corruption liée à l'attribution d'énormes marchés publics. Elle trouve un large écho dans la masse des PME (97 % des entreprises) qui ne peuvent en espérer que des miettes.

Six députés parmi les plus populaires ont quitté le KMT en août. Leur Nouveau Parti chinois courtise les PME et propose de privatiser jusqu'à la compagnie nationale d'électricité et aux télécoms. Il demande l'ouverture d'un dialogue hardi avec Pékin...

Malgré les barrières que le gouvernement du KMT essaie de maintenir, pas moins de 12 000 PME taïwanaises seraient présentes en Chine. Celle-ci absorbe désormais 20 % des exportations de l'île, et sa part ne cesse de croître. En 1992, les ventes taïwanaises ont stagné aux Etats-Unis et diminué au Japon et dans la CEE ; mais en Chine, elles ont augmenté de 25 %.

L'excédent commercial diminuant depuis plus de deux ans, le continent devient un marché vital. La fraction dynamique du patronat veut voir lever les entraves légales aux investissements en Chine (qui a absorbé 2 des 3 milliards de dollars investis à l'étranger par les Taïwanais en 1992). Mais quoi que décident les pouvoirs publics, l'économie taïwanaise se trouve déjà trop engagée sur le continent pour avoir d'autre choix que d'accompagner l'expérience du « socialisme de marché ». Pour le meilleur et pour le pire.

J.-M. B.

SECTEUR ● Les alcools et spiritueux

Quand la Chine boira...

COMME les autres boissons alcoolisées (vins, champagne, vermouth), les spiritueux (qui comprennent les alcools comme les apéritifs sans vin) n'échappent pas à la crise, due à une baisse de la consommation en France et à un net tassement des exportations vers l'Asie de l'Est, l'un des principaux marchés.

Avec 11,7 milliards de francs d'exportations, et 2,7 milliards d'importations, les spiritueux ont certes contribué pour 9 milliards au solde positif des échanges français. Mais cela représente en valeur une quasi-stabilité par rapport à 1991 : une rupture de la progression régulière enregistrée au fil des ans. *« Ces données ont fait l'effet d'un signal d'alarme pour la profession*, reconnaît Norbert Boutard, délégué général de l'Union des producteurs français de spiritueux. *De plus, 1993 ne s'annonce pas comme une bonne année du point de vue des résultats des entreprises. »*

Dans un contexte de crise et de ralentissement de la consommation, les producteurs ont dû faire face à la fois à l'entrée en vigueur de la loi Evin, interdisant le sponsoring et restreignant la publicité, et à une hausse de 16 % des taxes sur les alcools au mois de juillet. Cette majoration des droits, la première depuis six ans, a entraîné immédiatement un phénomène de *« surstockage »* : grandes surfaces et particuliers ont acheté en masse avant que la hausse n'intervienne. Les comptes de Pernod-Ricard sont à ce titre révélateurs : cette anticipation a entraîné une progression de 16 % des résultats de la firme au premier semestre (588 millions de francs).

La moitié de la consommation de spiritueux en France est représentée par les produits anisés, suivis par le whisky (28 %), dont la part a beaucoup progressé ces dernières années et qui représente l'essentiel des importations. Les 22 % restants se répartissent entre le cognac, l'armagnac, le calvados et les diverses liqueurs.

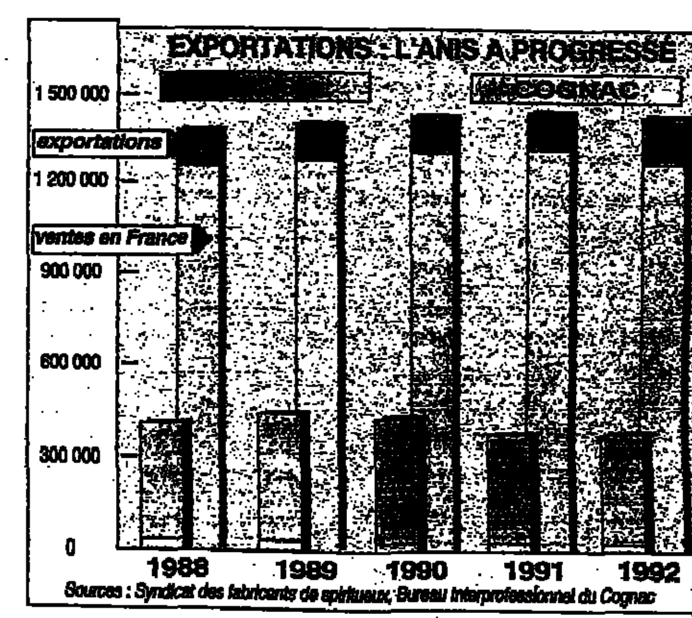
Si, l'an dernier, les ventes de cognac se sont maintenues (376 000 hectolitres) grâce à la reprise des exportations, les achats japonais (67 500 hectolitres) ont chuté de 10,5 % ramenant ce pays au deuxième rang derrière les Etats-Unis. Outre-Atlantique, amateurs et commerçants avaient fortement accru leurs achats, craignant une taxation supplémentaire envisagée par le gouvernement si les négociations sur le GATT n'avançaient pas.

Actuellement, la crise qui affecte l'économie nippone continue de peser sur la consommation et d'affecter les marges des exportateurs comme LVMH, déjà éprouvé par les difficultés du champagne. A cette conjoncture difficile s'ajoute un protectionnisme que dénoncent en vain les producteurs américains et européens depuis 1987. *« Je ne discerne aucun changement au niveau officiel »*, a affirmé à la mi-octobre Tim Jackson, président de la commission du commerce de la Confédération européenne des producteurs de spiritueux, en évoquant les taxes nippones qui instaurent une discrimination au profit des produits nationaux comme le shoshu, alcool qui représente 67 % des ventes.

Aussi, tous les espoirs se reportent vers la Chine, dont les importations ne représentent actuellement que 1,4 % du marché mondial... Parallèlement, les groupes se réorganisent. Au mois d'août, la Martiniquaise, en rachetant Bardinet, a marié ses marques Porto Cruz et Label 5 au rhum Négrita, au punch Old Nick. Le nouvel ensemble (2,2 milliards de francs de chiffre d'affaires) se hisse au quatrième rang national derrière LVMH, Pernod-Ricard et Rémy Cointreau.

Au niveau international, les achats se sont raréfiés, mais chaque grand s'efforce de consolider sa politique de marques et de prendre des parts de marchés. Dernier exemple en date, le géant britannique Grand Metropolitan a perdu le contrat de distribution de la vodka Absolut aux Etats-Unis, qu'il détenait depuis treize ans –, une manne évaluée à 387 millions de francs par an, récupérée par le canadien Seagram.

Dominique Gallois



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Jacques Lesourne

Trente ans de malheur

LE dernier épisode de la *pitoyable affaire* Bull devrait être pour la France une occasion de réflexion sur son rapport à l'industrie.

Au début des années 60, Bull fait presque jeu égal avec IBM sur le marché européen. Hélas, n'ayant pas compris l'importance des logiciels, la direction lance à cette époque un ordinateur, le Gamma 60, sans le munir des programmes indispensables. L'erreur tactique est grave ; elle n'aurait pas été mortelle sans *les tares du capitalisme français* : d'un côté, un Etat qui intervient dans toutes les décisions de structure ; de l'autre, des groupes financiers infantilisés par leur mise en *tutelle par la Rue de Rivoli et habitués à contrôler les affaires* industrielles avec des mises modestes. Même si est en jeu le devenir de l'activité maîtresse des trente *prochaines années*, l'avenir de l'informatique française n'est pas à l'échelle des préoccupations des seconds et notamment de la principale *banque d'affaires de la place*. Ils *trouvent* trop risqué le renflouement de Bull. Quant à l'Etat, il est représenté par un ministre des finances d'*inspiration libérale et promis à un grand* destin national. Malheureusement, il ne comprend rien à l'enjeu à long terme que représentent les technologies de l'information.

La suite est connue : pour ne pas avoir *investi à temps dans une société qui avait ses* chances, gouvernement et groupes privés ont écrit un interminable roman-feuilleton d'erreurs industrielles (1) : échec d'une solution française bancale en 1962, prise de contrôle un an plus tard par General Electric, qui espère devenir le numéro deux mondial de l'informatique, lancement en 1966 d'un plan calcul centré sur la constitution artificielle d'une nouvelle entreprise, la CII, dont l'Etat sera la vache à lait, remplacement dans Bull de General Electric par Honeywell en 1970, *tentative de construction*, à partir de Philips, Siemens et CII, d'*un monstre européen*, Unidata, où, au nom des susceptibilités nationales, personne ne commande, fusion de Honeywell-Bull et CII en 1975, entrée de *Saint-Gobain en 1979, nationalisation triomphante de 1981 (l'année des rêves de la filière électronique française), désarroi* devant l'explosion de la micro-informatique vers 1985, choc depuis 1990 de la récession dans un marché informatique en plein bouleversement. Aujourd'hui, un PDG chasse l'autre : il faut *bien que le politique donne à l'opinion l'illusion d'agir...*

NICOLAS GUILBERT

Comme les désastres de Metz et de Sedan ont servi de cas d'école aux officiers de la IIIe Républi*que, on devrait mettre* l'affaire Bull au programme de toutes les écoles françaises de gestion et ne plus nommer un ministre *de l'industrie sans le faire réfléchir sur ce* paradoxe : en 1961, la France était le pays européen qui avait les meilleurs atouts en informatique. Qu'aurait-elle aujourd'hui *sans les sociétés de* service en ingénierie informatique (SSII), et la filiale française d'IBM ?

DEUX autres *leçons* : en matière industrielle, les petites erreurs commises très tôt ont souvent des conséquences incalculables des décennies plus tard. La France a mis plus d'un demi-siècle à rattraper les insuffisances de *son industrie chimique parce que nos industriels, contrairement à l'Allemagne*, avaient raté le virage des années 1880. En revanche, des équipes de direction compétentes, courageuses et *libres* peuvent, en dix ou quinze ans, remettre d'aplomb des groupes en perdi*tion dans des secteurs où le progrès technique n'a pas le vertige. L'exemple de Renault* est là pour le montrer.

(1) Voir notamment J.-P. Brulé, *l'Informatique malade de l'Etat*, Les Belles Lettres, Paris, 1993.

Le débat sur le chômage

Contre un revenu minimum d'existence

Répondant à Chantal Euzéby, qui dans *le Monde* du 5 octobre proposait la création d'un revenu minimum d'existence, Alain Capian estime que cette réforme risque d'aboutir aux résultats inverses de ceux souhaités.

par **ALAIN CAPIAN** (*)

LE revenu minimum d'existence (RME), présenté comme un dispositif de protection sociale *destiné à agir sur les effets du chômage en réduisant* l'exclusion et sur ses causes en incitant à sortir de la population active, est un contresens historique et fonctionnel.

Avec une allocation de 2 000 francs pour un *adulte et de 1 000 francs pour un enfant*, c'est, en incluant les retraités, environ 900 milliards de francs qui sont en jeu. En contrepartie, les indemnités de chômage, le RMI, les prestations familiales ainsi qu'une partie de *l'aide sociale seraient supprimés, dégageant environ* 400 milliards.

C'est donc un prélèvement supplémentaire de 500 milliards qu'il faudrait envisager, soit 7 % du PIB et non 4 % comme prévu. Cela reviendrait tout simplement à *doubler les impôts sur le revenu et le patrimoine !*

Quant aux exclus pour lesquels ce projet est imaginé, ce sont à coup sûr les perdants. Le remplacement des diverses allocations sociales dont ils bénéficient maintenant provoquerait une diminution de revenu pour le plus grand *nombre, à commencer par les chômeurs indemnisés. Celui-ci échangerait son droit* d'aînesse contre un plat de lentilles : qui accepterait de renoncer à ses droits de chômeur indemnisable contre une rente perpétuelle de 2 000 francs ? Les seuls gagnants seraient ceux qui aujourd'hui ne sont bénéficiaires *d'aucune des prestations à supprimer. Ainsi, le ménage sans enfant disposant d'emplois protégés* se verrait gratifier *d'un supplément* de revenu de 4 000 francs par mois avant impôt.

Gaspillage de ressources

Faute d'améliorer le sort *des exclus*, le RME *favoriserait-il un dégonflement de la population active en incitant* ceux qui ont un travail à le quitter ou à adopter un emploi à temps partiel ? Ainsi posée, la question est insoluble. Ce qui importe n'est pas le montant du RME mais celui des res*sources nettes. Il faut donc tenir compte du prélèvement fiscal*. Selon le projet présenté, on aurait d'un côté une affectation forfaitaire et égalitaire d'un revenu minimum et, de l'autre, un prélèvement fiscal plus ou moins proportionnel aux revenus.

En ce sens, le projet de RME *évacue la logique de satisfaction sélective des besoins*, qui fonde le système de protection sociale. Considérons le domaine de la famille. Nous avons aujourd'hui, en amont, principalement des cotisations proportion*nelles aux revenus et, en aval, une affectation différenciée de ces ressources*, à partir de nombreux critères établis pour cerner précisément la diversité des situations de l'enfant (âge, nombre de frères et sœurs, situation scolaire, handicap, localisation de l'habitat) *et de ses parents (revenu, survivance, isolement)...*

Cette affectation sélective des ressources tend à s'ajuster au plus près de ce que la société identifie, objectivement, comme besoins. Cette logique *est à l'opposé de celle du RME, fondée sur une* distribution forfaitaire indépendante des besoins. Un système articulé sur le RME conduirait donc à un gaspillage des ressources (des fonds seraient affectés à des ménages qui n'en ont pas *besoin aux dépens des ménages* vivant sous les contraintes les plus fortes).

Pour satisfaire aux mêmes fonctions sélectives qu'aujourd'hui, les projets d'attribution forfaitaire devraient s'accompagner d'une refonte *radicale de la fiscalité, qui ne retiendrait plus seulement le montant des ressources ou de la dépense*, mais les éléments qui déterminent l'existence et donc les besoins des contribuables. Alors, la protection sociale articulée sur le RME reproduirait le principe d'efficacité du système actuel, à cette différence qu'aujourd'hui ce sont les *prestations distribuées qui sont différenciées selon* les besoins et non pas les prélèvements.

Le projet de RME implique ou d'abandonner le principe de sélectivité *(« à chacun selon ses besoins »)*, ou bien de réintroduire ce principe dans la phase de prélèvement des ressources. Dans la première hypothèse, *ce qui est proposé, c'est un retour vers des rapports sociaux purement monétaires ; dans la seconde*, c'est la reproduction du *statu quo* après un invraisemblable chamboulement institutionnel et fiscal. Quel sens faut-il alors donner à un tel projet ?

(*) Professeur à l'université Toulouse-I.

La querelle du GATT

Un politologue explique les positions américaines

Professeur associé à Paris-VIII où il assure un cours sur les Etats-Unis, Serge Halimi, trente-sept ans, est docteur en sciences politiques de l'université de Berkeley (Californie). Connu comme l'un des spécialistes les plus avertis de la société et de la politique américaines, il nous explique l'origine des malentendus avec l'Europe sur le dossier du GATT.

« Au-delà de la partie de bras de fer économique qui les oppose à la CEE sur le GATT, il semble que les Américains manifestent une incompréhension des intérêts et des valeurs propres de l'Europe.

– Les Etats-Unis s'intéressent en général assez *peu à la spécificité des pays étrangers et s'y intéressent* d'autant moins que la reconnaissance de cette spécificité risquerait de nuire à la défense de leurs intérêts. Pour eux, la règle théorique, c'est le libre-échange. Lorsque cette règle entrave le développement de secteurs économiques américains importants, elle peut être enfreinte. Elle l'a souvent été, en général sous un vocable pudique d'« accord de restriction volontaire » qui permet de préserver la fiction de l'attachement au dogme libéral. Lorsque, en *revanche, et c'est le cas des grands dossiers du* GATT (*agriculture, audiovisuel, aéronautique, services...*), les Etats-Unis ont, puisqu'ils sont la puissance dominante, tout à gagner au libre-échange, la coïncidence de leur idéologie proclamée et de leurs intérêts du moment les rend intraitables. Au demeu*rant, l'isolement de la France les conforte dans la* certitude du bien-fondé de leur position.

– Chaque fois que la CEE retrouve le chemin de l'unité et de la cohésion, on dirait que les Etats-Unis s'en offusquent et se crispent...

– Les Etats-Unis savent qu'après la seconde guerre mondiale ils ont joué, grâce au plan Marshall, un rôle d'instigateur de la construction communautaire. *Il leur a donc toujours été insupportable de penser que cette construction pourrait éventuellement* aboutir à contrecarrer les intérêts américains, au lieu d'en être le simple prolongement en Europe, dans le cadre d'une alliance atlantique dirigée depuis Washington. Le plus souvent, les Etats-Unis ont dis*posé au sein de la Communauté des concours* nécessaires pour empêcher que celle-ci n'adopte des politiques inamicales à leur égard. La position française est une fois encore ressentie comme une marque d'ingratitude infligée à un allié qu'on croit pou*voir affronter maintenant que la guerre froide a pris* fin.

– Comment se fait-il que les Américains aient tant de mal à comprendre que la France – et l'Europe – veuillent défendre bec et ongles leurs agriculteurs ?

– Par agriculteur, les subventions américaines sont très supérieures à celles que reçoivent les agriculteurs européens. *Mais la proportion des agriculteurs* dans la population active est trois fois supérieure en France et en Europe (6 % en France, 7 % en Europe) à ce qu'elle est aux Etats-Unis (2 % environ). Il est donc facile de comparer des montants globaux, *de faire abstraction de leurs contextes et de s'indigner. C'est ce que fait presque systématiquement* la presse anglo-saxonne, avec une persévérance telle qu'on la jurerait sincère. L'opinion américaine, déjà peu informée de la réalité européenne, n'a donc aucune raison de croire au bien-fondé des *revendications agricoles de la France.*

– Les lobbies agricoles ont-ils à Washington un poids politique plus grand que ne le laisserait penser la part de l'agriculture dans le PIB américain ?

– Le président Clinton est l'ancien gouverneur d'un Etat agricole (l'Arkansas). Le Sénat, la Chambre la plus puissante du Congrès, privilégie également, *en raison de sa composition, les intérêts ruraux* : chacun des cinquante Etats, quelle que soit sa population, est représenté par deux sénateurs. Ainsi, les dix Etats (majoritairement agricoles) dont la population globale *est inférieure à celle du seul Illinois bénéficient d'une force de frappe sénatoriale dix fois* supérieure... Si vous ajoutez à cela que les dirigeants du Sénat représentent des Etats (Kansas, Maine, Wyoming, etc.) où les intérêts agricoles pèsent *lourds ; si vous notez enfin que les campagnes présidentielles américaines commencent toujours dans un* Etat très agricole (l'Iowa), on comprend mieux que les 2 % de « farmers » américains soient particulièrement bien défendus.

– L'exception culturelle que réclame la France dans les négociations du GATT vous semble-t-elle réaliste ?

– Pour les Français, l'« exception culturelle » conditionne la survie d'un cinéma et d'une télévision nationaux. Mais, aux Etats-Unis, la requête française est jugée irrecevable dans la mesure où elle fait obstacle au déferlement de productions américaines de plus en plus conçues (et montées financièrement) *pour un public mondial. Devant un enjeu économique* de cette ampleur, le sort du cinéma français indiffère d'autant plus l'Américain moyen qu'il ne va jamais voir de film étranger sauf peut-être – et encore ! – s'il vit à San-Francisco, Boston ou New-York. Quant *aux grands réseaux de télévision, je n'ai pas le souvenir* qu'ils aient jamais diffusé un seul programme de fiction étranger à une heure de « prime time ».

– Pour Washington, quel est le plus important : la mise en place de la grande zone de libre-échange avec le Canada et le Mexique, ou un accord avec la CEE dans le cadre du GATT ?

– Alors que le débat sur l'ALENA commence à concerner l'opinion, en partie parce qu'il divise le *Parti démocrate, qu'il mobilise (contre l'accord)* les syndicats et M. Perot, et pose (surtout en Californie et au Texas) la question de l'immigration, le GATT ne suscite presque aucun intérêt dans le pays, à l'exception bien sûr des milieux dirigeants. Bill Clin*ton, affaibli par une critique qui souligne déjà la fréquence de ses revirements, n'aurait rien à gagner à* un compromis sur le GATT, que personne ne réclame tant l'accord actuel est taillé aux mesures américaines. En revanche, l'ALENA présente un ris*que évident pour lui : afin de faire aboutir un projet négocié en son temps par le président* Bush, *il risque* de devoir mécontenter une bonne moitié des élus démocrates. Et les syndicats ont déjà fait savoir qu'ils n'hésiteraient pas, lors des prochaines élections législatives (novembre 1994) à sévir contre *ceux qui auraient ratifié* l'ALENA.

– A votre avis, les Etats-Unis peuvent-ils faire des concessions d'ici au 15 décembre ?

– *Le fait qu'une partie de la classe politique française* fasse désormais une priorité de la signature du GATT moyennant, le cas échéant, quelques amendements « cosmétiques » qui permettraient au gouvernement *de sauver la face*, incitera encore moins *Washington à revoir sa position. »*

Propos recueillis par **François Grosrichard**

OPINIONS

Comment sortir de la récession

Le dérèglement capitaliste

La récession actuelle est unique et découle de la conjonction de trois facteurs : l'accélération du progrès technique, la mondialisation du marché des capitaux et l'inadaptation du droit international. Mais le seul sur lequel les gouvernements peuvent agir collectivement est le dernier.

par JEAN-RENÉ VERNES (*)

L'IDÉE commence à se faire jour que la crise économique actuelle est due, en partie tout au moins, au fait que les Français épargnent trop. La prospérité n'exige pas seulement de produire mais de vendre. Lorsque l'on consomme moins, une baisse de la production s'ensuit inexorablement, et apparaît le spectre de la récession. Dès lors, on invite les bons citoyens à consommer plus.

Vérité de La Palice d'une certaine façon, cette proposition aurait surpris, voire choqué, il n'y a pas si longtemps. Alors, l'attention se portait tout entière sur l'investissement. Investir, c'était produire plus, donc consommer plus. Pourtant, il est bien évident que l'on ne peut à la fois investir et consommer. Les faits possèdent une logique que l'esprit humain est parfois tenté d'oublier.

Pour lutter contre la récession, il faut donc rechercher les raisons de l'épargne et voir quelle action on peut avoir sur elle. Les Français épargnent plus, nous dit-on, parce qu'ils ont peur. Peur du chômage, peur d'une incertitude qui grandit dans tous les domaines et exacerbe le désir de sécurité. Combattre la récession, c'est donc d'abord rétablir la confiance. Telle est devenue peu à peu la thèse officielle.

La réflexion est juste, mais elle n'explique que partiellement l'évolution actuelle et n'atteint pas le fond du problème. Le rapport annuel de l'INSEE sur les comptes de la nation donne à cet égard des informations d'un grand intérêt. Plus que la valeur absolue du PIB, c'est son évolution qui est actuellement en question, car c'est par elle que se traduit la croissance ou la récession. Il est instructif de comparer à l'évolution du PIB celle de la capitalisation, représentée dans les statistiques de l'INSEE par la formation de capital fixe, augmentée des variations de stocks – toutes données exprimées en francs constants de 1980.

Entre 1970 et 1985, le PIB est passé de 2 028 milliards de francs à 3 028 milliards, soit très exactement une augmentation de 1 000 milliards. Pendant le même temps, la capitalisation est passée de 549 milliards à 603 milliards, soit une augmentation de 54 milliards. L'augmentation relative de l'une à l'autre est donc de 54 à 1 000, soit 5,4 %. Si l'on fait la même opération pour la période 1985-1990, on voit que le PIB a progressé de 3 028 à 3 546 milliards, soit une augmentation de 518 milliards, et la capitalisation de 603 à 851 milliards, soit une augmentation de 248 milliards. Le rapport entre les deux est, cette fois, de 48 %.

Les raisons du changement

La comparaison entre les deux chiffres, 5 % et 48 %, mesure l'ampleur du changement entre les deux périodes. Le progrès du PIB, qui s'était traduit dans la première période par une augmentation de la consommation à raison de 95 %, n'a plus entraîné qu'une augmentation de 52 %. Ce n'est pas encore la récession, mais l'on s'y prépare. On a invoqué la guerre du Golfe pour expliquer le ralentissement économique, mais celui-ci était déjà inscrit en filigrane dans l'évolution des comportements.

Que s'est-il donc passé en 1985 qui puisse expliquer ce changement brutal? Il suffit, pour le comprendre, de considérer l'évolution des taux d'intérêt. En 1985, l'inflation a brusquement fléchi, augmentant d'autant les bénéfices réels des capitaux. Et les mêmes individus qui préféraient jusqu'alors jouir immédiatement de leurs revenus plutôt que d'épargner pour des profits médiocres ont du même coup changé de comportement.

Les données psychologiques ne sont pas différentes aujourd'hui. En consentant aux revenus des capitaux des avantages fiscaux substantiels, les gouvernements successifs savaient fort bien qu'ils mettaient en œuvre un moyen puissant pour encourager l'investissement. Pourquoi les candidats capitalistes, qu'ils soient petits ou gros, changeraient-ils brusquement de psychologie tant que les revenus réels du capital demeurent étonnamment élevés? Le freinage de la consommation n'était pas alors dominé par la crainte du lendemain mais par l'intérêt personnel. Le même motif subsiste aujourd'hui, même si d'autres facteurs sont venus s'y ajouter.

Sans doute n'explique-t-on pas encore ainsi la récession, seulement le brusque ralentissement de la croissance. L'inquiétude actuelle des consommateurs est réelle. Elle entre certainement pour beaucoup dans la progression de l'épargne et dans le mécanisme de la récession. Mais cette inquiétude n'est pas née de rien, elle trouve sa base réelle dans une évolution négative du marché, elle ne fait que l'amplifier, comme il arrive dans les fluctuations brutales de la Bourse, quand la défiance succède à la confiance, faisant descendre au-dessous de leur valeur réelle des titres que l'on avait d'abord surcotés.

Rien n'interdit donc que la confiance revienne, relançant du même coup l'économie. Mais, même en admettant qu'il en soit effectivement ainsi, la relançant de combien et pour combien de temps? Sous les variations de la confiance, le mal est réel. Ce sont surtout les travailleurs dont les besoins sont insatisfaits et qui souhaiteraient consommer plus. Mais le jeu des licenciements diminue d'autant plus sûrement leur pouvoir d'achat que les indemnités dues aux chômeurs sont prises pour une large part sur les salaires des travailleurs restants. Il en résulte que peu à peu, par une évolution inexorable, une part croissante du PIB passe du travail au capital, diminuant corrélativement les possibilités de consommation.

Les travaux récents sur l'évolution des techniques montrent que celles-ci progressent à une vitesse croissante. Et ces progrès exigent à leur tour un apport croissant de capitaux pour leur réalisation pratique, déterminant par ce simple fait une augmentation du prix de l'argent. Là est la clef du problème. Il est chimérique d'escompter à long terme une baisse durable des taux d'intérêt.

On ne saurait comprendre l'évolution économique sans se référer sans cesse à ce facteur fondamental qu'est l'accélération des progrès techniques. Pendant longtemps, on avait cru que le progrès technique serait indéfiniment créateur d'emplois, et c'est tout le contraire qui s'est produit. Aujourd'hui, la récession succède de trop près à l'emballement de l'investissement pour que l'on puisse s'abstenir de chercher entre les deux un rapport de causalité.

Sortir du cercle infernal

On semble avoir gravement méconnu que le progrès de l'économie ne suppose pas seulement une croissance de l'investissement mais une croissance parallèle de la consommation. Actuellement, les progrès techniques permis par l'investissement entraînent un tel niveau de licenciements qu'un nouveau seuil est dépassé, où le pouvoir de consommation finit par décroître, et avec lui la production. Ainsi le capitalisme s'étrangle lui-même, puisqu'il détruit ses propres profits. En ce sens, on peut parler de dérèglement capitaliste.

Comment sortir de ce cercle infernal? Il pourrait sembler que la solution soit de relancer la consommation, soit en prélevant sur les intérêts un impôt beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui, qui permettrait notamment de financer l'indemnisation des chômeurs, soit en pratiquant délibérément une politique d'inflation au bénéfice des travailleurs, qui diminuerait d'autant les taux d'intérêt réels. Une telle politique serait sans doute très efficace si la France était le seul pays au monde. Ce n'est évidemment pas le cas. Un Etat qui imposerait ses ressortissants au-delà d'un certain niveau verrait les capitaux fuir à l'étranger pour y trouver une rémunération plus élevée. Il tarirait les investissements et ruinerait à long terme sa propre industrie.

Et, comme s'il était nécessaire d'illustrer cette proposition de pure logique, l'événement s'est précisément produit récemment. Pour financer sa réunification, l'Allemagne a créé un impôt de 30 % sur les obligations. Du même coup, 100 milliards de marks, soit plus de 300 milliards de francs, ont fui à l'étranger (*le Monde* daté du 23-24 mai). Les experts financiers allemands en ont tiré la conclusion naturelle : ils ont demandé que les Etats européens s'entendent pour créer un impôt uniforme sur les intérêts. Là est un fait crucial qui donne à la situation actuelle un caractère sans précédent. Les Etats ne sont plus en situation d'arbitrage devant leur propre économie. La libre circulation des capitaux a donné à l'argent un pouvoir supérieur à la volonté individuelle des Etats.

Il n'est certainement pas plaisant pour un gouvernement, quel qu'il soit, de devoir choisir entre la peste et le choléra. Pourtant, c'est la situation à laquelle se trouvent acculés les gouvernements actuels – et pas seulement celui de la France. Ou ils décident de maintenir les avantages consentis aux revenus du capital, et ils voient progresser le chômage et s'installer la récession; ou ils se résolvent à taxer les intérêts de façon beaucoup plus lourde qu'aujourd'hui, et ils doivent accepter la fuite des capitaux, la chute de l'investissement et, à plus ou moins brève échéance, le dépérissement de l'économie nationale.

La mondialisation de l'impôt

Lorsqu'on veut bien se donner la peine de poser le problème à ce niveau, il apparaît que sa solution déborde le cadre national. Elle ne peut se trouver que dans une législation internationale qui taxe uniformément les revenus des capitaux, sans inciter pour autant ceux-ci à fuir à l'étranger. La mondialisation de l'économie suppose la mondialisation de la législation économique. Mais les efforts faits dans ce sens, qui se sont traduits par des traités comme Maastricht ou par des accords commerciaux comme le GATT, portant essentiellement sur la circulation des marchandises et non sur celle des capitaux.

On ne saurait trop répéter que la crise économique actuelle est sans précédent dans l'histoire. Il est vain de vouloir la résoudre par les méthodes éprouvées de l'économie classique. Elle tient au concours non prévu de trois facteurs : l'accélération indéfinie des progrès techniques, qui exige des investissements toujours plus grands, la libre circulation des capitaux, qui permet à ceux-ci de se soustraire aux législations nationales, enfin la permanence du droit international, qui freine son adaptation aux conditions économiques nouvelles. Ce dernier facteur est apparemment le seul sur lequel il soit possible d'agir. C'est donc lui qu'il faut modifier.

Sans doute la réalisation d'un tel objectif est-elle extraordinairement difficile. Là est probablement la raison qui l'a fait écarter d'emblée par les économistes et les hommes politiques. Pourtant, il faudra inévitablement en tenir compte un jour, car il n'en existe pas d'autre. En prendre conscience dès aujourd'hui, c'est éviter à la société où nous vivons des années qui menacent de devenir de plus en plus chaotiques.

C'est pourquoi j'adresse un appel solennel aux économistes dont la science fait autorité. Seule une action concertée des hommes compétents a quelque chance d'infléchir la politique économique mondiale.

(*) Ecrivain, professeur de logique.